Ecriture, récit, trouble(s) de soi

Isabelle Luciani, Valérie Piétri

▶ **To cite this version:**

Isabelle Luciani, Valérie Piétri. Ecriture, récit, trouble(s) de soi. Presses universitaires de Provence, pp.256, 2012, ⟨10.4000/books.pup.13558⟩. ⟨halshs-00765796⟩

HAL Id: halshs-00765796

https://shs.hal.science/halshs-00765796v1

Submitted on 4 Jan 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright - All rights reserved

ÉCRITURE RÉCIT TROUBLE(S) DE SOI

Perspectives historiques France XVIe-XXe siècles

SOUS LA DIRECTION DE
ISABELLE LUCIANI ET VALÉRIE PIÉTRI

LE TEMPS DE L'HISTOIRE
PUP

Presses universitaires de Provence

Écriture, récit, trouble(s) de soi

Perspectives historiques. France XVI^e^-XX^e^ siècles

Isabelle Luciani et Valérie Piétri (dir.)

DOI : 10.4000/books.pup.13558
Éditeur : Presses universitaires de Provence
Lieu d'édition : Aix-en-Provence
Année d'édition : 2012
Date de mise en ligne : 19 novembre 2020
Collection : Le temps de l'histoire
ISBN numérique : 979-10-365-6126-9

https://books.openedition.org

Édition imprimée
ISBN (Édition imprimée) : 978-2-85399-830-7
Nombre de pages : 260

RÉFÉRENCE NUMÉRIQUE

Luciani, Isabelle, et Valérie Piétri, éditeurs. *Écriture, récit, trouble(s) de soi*. Presses universitaires de Provence, 2012, https://doi.org/10.4000/books.pup.13558.

Ce document a été généré automatiquement le 27 avril 2024.

Le format PDF est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

Le format ePub est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

RÉSUMÉ

Une histoire du « soi » est-elle possible ? Des écrits personnels de tous ordres, livres de raison, diaires et journaux intimes, cahiers personnels, mémoires, correspondances, permettent ici d'interroger les manières, hétérogènes et singulières, par lesquelles l'individu passe au « je »

dans l'écriture, fait l'expérience de soi face à un tiers lecteur, déploie une réflexivité critique envers lui-même et envers les autres. Afin d'analyser les liens des pratiques d'écriture à la construction de soi, ce sont les situations de « troubles de soi » comme incohérence, difficulté d'être soi, opacité de soi à soi - et aux autres - que cet ouvrage prend pour objet. Se construit ainsi, dans l'approche diachronique de plusieurs études de cas, l'historicité des figures d'un soi sommé de se légitimer, de se justifier, de se reconnaître, de maintenir par l'écriture son « identité narrative », dans des contextes toujours singuliers.

ISABELLE LUCIANI (DIR.)

Université d'Aix-Marseille
UMR 7303 TELEMME

ÉCRITURE RÉCIT TROUBLE(S) DE SOI

Perspectives historiques France XVIe-XXe siècles

SOUS LA DIRECTION DE
ISABELLE LUCIANI ET VALÉRIE PIÉTRI

LE TEMPS DE L'HISTOIRE
PUPPT

collection

LE TEMPS DE L'HISTOIRE

dirigée par

Élisabeth Malamut & Gérard Buti

Élisabeth MALAMUT et Mohamed OUERFELLI, dir., *Les échanges en Méditerranée médiévale. Marqueurs, réseaux, circulations, contacts*, 2012, 342 p.

Olivier HANNE, *Jacques Gélu. De la venue de Jeanne. Un traité scolastique en faveur de Jeanne d'Arc, 1429,* 2012, 188 p.

Noël COULET, *Rites, histoires et mythes de Provence*, 2012, 254 p.

Sandrine KRIKORIAN, *Les rois à table. Iconographie, gastronomie et pratiques des repas officiels de Louis XIII à Louis XVI*, 2011, 324 p.

Samadia SADOUNI, *La controverse islamo-chrétienne en Afrique du Sud. Ahmed Deedat et les nouvelles formes de débat*, 2011, 262 p.

Inès CASTALDO, *Le quartier Mazarin. Habiter noblement à Aix-en-Provence XVII^e^-XVIII^e^ siècles*, 2011, 328 p.

Cyril BELMONTE, *Les Patriotes et les autres. L'arrière-pays Marseillais en révolution*, 2011, 302 p.

Philippe VAUDOUR, *Aix-en-Provence 1850-1950. Les faux-semblants de l'immobilisme*, 2010, 286 p.

Jean-Paul BOYER et Thierry PÉCOUT, dir., *La Provence et Fréjus sous la première maison d'Anjou 1246-1382*, 2010, 214 p.

Lucien FAGGION et Laure VERDON, dir., *Le don et le contre-don. Usages et ambiguïtés d'un paradigme anthropologique aux époques médiévale et moderne*, 2010, 172 p.

Élisabeth MALAMUT, dir., *Dynamiques sociales au Moyen Âge en Occident et en Orient*, 2010, 218 p.

Christiane RAYNAUD, dir., *Familles Royales. Vie publique, vie privée aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, 2010, 220 p.

Yves MONTARSOLO, *L'Eurafrique contrepoint de l'idée d'Europe. Le cas français de la fin de la deuxième guerre mondiale aux négociations des Traités de Rome*, 2009, 300 p.

Colette GROS, *Images de la femme dans l'historiographie florentine du XIV^e^ siècle*, 2009, 230 p.

Gérard DUFOUR et Elisabel LARRIBA, dir., *L'Espagne en 1808 régénération ou révolution ?,* 2009, 324 p.

Christine PEYRARD, dir., *Politique, religion et laïcité*, 2009, 184 p.

Gilles GANTÈS (de) et Phuong Ngoc NGUYEN, dir., *Vietnam le moment moderniste*, 2009, 312 p.

Claudine ROBERT-GUIARD, *Des Européennes en situation coloniale. Algérie 1830-1939*, 2009, 342 p.

Michel VOVELLE, *Les Sans-culottes marseillais. Le mouvement sectionnaire du jacobinisme au fédéralisme 1791-1793*, 2009, 238 p.

Odile CAYLUX, *Arles et la peste de 1720-1721*, 2009, 288 p.

Maryline CRIVELLO et Jean-Noël PELEN, dir., *Individu, récit, histoire*, 2008, 240 p.

Mauve CARBONELL, *Des hommes à l'origine de l'Europe. Biographies des membres de la Haute Autorité de la CECA*, 2008, 290 p.

(Autres titres de la collection : voir page 257)

collection
LE TEMPS DE L'HISTOIRE

Écriture, récit, trouble(s) de soi

Perspectives historiques (France, XVIe-XXe siècles)

sous la direction de
ISABELLE LUCIANI, VALÉRIE PIÉTRI

2012
PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

© Presses Universitaires de Provence

Université d'Aix-Marseille

29, avenue Robert-Schuman - F - 13621 Aix-en-Provence CEDEX 1
Tél. 33 (0)4 13 55 31 91 – Fax 33 (0)4 13 55 31 80

pup@univ-amu.fr – Catalogue complet sur www.univ-provence.fr/wpup

DIFFUSION LIBRAIRIES : AFPU DIFFUSION – DISTRIBUTION SODIS

Introduction

Le travail réflexif de l'écriture dans la construction de soi et du monde ne cesse aujourd'hui de s'affirmer comme un objet privilégié d'histoire sociale, au-delà de l'histoire des représentations, comme au-delà de l'histoire des seules stratégies discursives[1]. Cet intérêt touche tout autant l'écrit autobiographique relevant explicitement de l'écriture de soi, que les multiples inscriptions de soi dans des pratiques d'écritures quotidiennes : écrits dits « ordinaires », écrits du for privé, injonctions d'écriture[2]…

Certes, et sans remonter aux premières enquêtes du CTHS sur les livres de raison, l'intérêt des historiens pour l'expression de soi est ancien[3]. Dès les années 1950, Jacques Pesser invente le terme d'*ego-documents*, qui peut s'étendre à toute appropriation personnelle de la configuration textuelle[4].

1 De nombreux travaux d'historiens, comme les récentes publications du GRIHL, suggèrent la richesse de ces pistes de recherche. Cf. notamment Mathilde Bombart et Alain Cantillon, « Localités : localisation des écrits et production locale d'actions - Introduction », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], 2008-01, mis en ligne le 15 septembre 2008. URL : http://dossiersgrihl.revues.org/2163 ; ou encore Christian Jouhaud, Dinah Ribard, Nicolas Schapira, *Histoire Littérature Témoignage. Écrire les malheurs du temps*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2009. Sur le lien entre action, politique et écriture on peut citer, par ailleurs, la journée d'études organisée par Marie Barral-Baron, Marie-Clarté Lagrée et Mathieu Lemoine, « Deffaite et ruyne de soy », *Action politique et impasse de la raison* (14/15 mars 2008), à paraître.

2 Depuis les *Écritures ordinaires* auxquelles Daniel Fabre a consacré un ouvrage collectif (Paris, Centre Georges Pompidou-POL, 1993) jusqu'aux *Nuits de la main courante* analysées par Jean-François Laé (Paris, Stock, 2008), en passant par les écrits de marginaux exhumés par Michel Foucault ou encore Philippe Artières (Michel Foucault, éd., *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... Un cas de parricide au XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 1973 ; Philippe Artières, *Le livre des vies coupables. Autobiographies de criminels* [*1896-1909*], coll. « Histoire », Paris, Albin Michel, 2000), les pratiques d'écriture des écrivains « sans qualité » sont devenues l'un des objets les plus féconds des sciences humaines et sociales, notamment dans le champ historique (Cf. Roger Chartier, Alfred Messerli, éd., *Scripta volant, verba manent. Schriftkulturen in. Europa zwischen 1500 und 1900 / Les cultures de l'écrit en Europe entre 1500 et 1900*, Zurich, Schwabe, 2008).

3 Sur l'intérêt ancien du CTHS pour les livres de raison, cf. Nicole Lemaître, *Les livres de raison en France (fin XIIIe-XIXe siècle), Biblioteca Informatizzata dei Libri di Famiglia,* Bollettino nº 7 (2003-2004), www.bilf.uniroma2.it/lemaitre.htm

4 Cf. Rudolf Dekker, éd., *Egodocuments and History: Autobiographical Writing in its Social Context since the Middle Ages*. Hilverum, Verloren, 2002.

Dans les années 1960, Madeleine Foisil catégorise le *for privé*[5]. Dans les années 1970, les historiens s'intéressent plus largement au geste autobiographique des agents ordinaires, les Pierre Ignace Chavatte, Valentin Jamery-Duval et autres Jacques-Louis Menetra[6]. Mais le mouvement de réhistoricisation du littéraire lié au tournant linguistique, dans les années 1980, et le tournant critique de l'histoire sociale, en interrogeant la contextualisation des pratiques d'écriture et en renforçant le rôle des acteurs dans les pratiques, suscitent de nouvelles interrogations des écritures de soi. De grandes enquêtes sur les écrits personnels se concrétisent dans des recherches initiées, par exemple en Italie, sur les livres de famille (Angelo Cicchetti, Raul Mordenti…) comme aux Pays-Bas par l'inventaire précoce des *ego-documents* (Herman van den Dunk, Rudolf Dekker…), et élaborent de nouveaux *corpus* – comme les *Selbstzeugnisse* recherchés sous la conduite de Claudia Ulbrich, ou les écrits du *for privé* recensés par l'ANR – CNRS/GDR n° 2649 dirigés à partir de 2003 par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu[7].

La dimension novatrice de tous ces travaux porte à la fois sur la définition et la recherche de nouveaux *corpus* et sur l'approche pluridisciplinaire du soi dans l'écriture[8]. Ils s'insèrent dans ce « retour à l'acteur », qui permet d'interroger aujourd'hui les pratiques d'écriture en termes d'appropriation (Michel de Certeau, Roger Chartier), selon des voies creusées par l'anthropologie (Daniel Fabre) et la sociologie réflexive (Bernard Lahire[9])…

5 Cf. Madeleine Foisil, « L'écriture du for privé », in *Histoire de la vie privée*, Seuil, t. III, 1986, p. 331-369.

6 Alain Lottin, *Chavatte, ouvrier lillois, un contemporain de Louis XIV*, Paris, Flammarion, 1979 (1re édition, Lille, 1967) ; Jean-Marie Goulemot, *Mémoires de Valentin Jamerey-Duval. Enfances et éducation d'un paysan au XVIIIe siècle*, Paris, Le Sycomore, 1981 ; Daniel Roche, *Journal de ma vie, Jacques-Louis Ménétra, compagon vitrier au XVIIIe siècle*, Paris, Montalba, 1982.

7 Pour un panorama complet de ces travaux en Europe, voir le site de l'équipe *First Person Writings in European Context*, http://www.firstpersonwritings.eu

8 Cf. Michael Mascuch, *Origins of the Individualist Self. Autobiography and Self-Identity in England, 1591-1791*, Stanford, Stanford University Press, 1997 ou encore Sylvie Mouysset, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu, dir., *« Car c'est moi que je peins ». Écritures de soi, individus et liens sociaux*, Toulouse, Éditions Méridiennes, 2011.

9 Cf. Bernard Lahire, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, 1998, mais aussi plus précisément, notamment pour les écritures quotidiennes, *La Raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires*, Lille, 1993, et Daniel Fabre, dir., *Écriture ordinaire*, Bibliothèque Publique d'information/Centre Georges Pompidou, Paris 1993, et *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, textes réunis par M. de la Soudière et C. Voisenat, Paris, MSH, 1997. Ces questionnements ont également imprégné la démarche historienne grâce à la médiation de Michel de Certeau et Roger Chartier notamment. On peut renvoyer ici, entre autres références, au numéro des *Annales HSS* sur les *Pratiques d'écriture. Une histoire de la culture écrite* (2001/4). Cette démarche rencontre aujourd'hui l'intérêt des anthropologues pour la « littéracie » (Cf. Béatrice Fraenkel et Aïssatou Mbodj, dir., « *New Literacy Studies*, un courant majeur sur l'écrit », *Langage & société*, n° 133, septembre 2010). De plus, la pluridisciplinarité de l'objet ne peut faire l'économie d'une approche littéraire, profondément renouvelée grâce à Philippe Lejeune (*Signes de vie. Le Pacte autobiographique 2*, Paris, Seuil, 2005). Notons qu'il est impossible de rendre compte ici, de manière détaillée,

Dans ce renouveau historiographique s'affirme une attention privilégiée au locuteur singulier, perçu comme « une conscience individuelle à scruter pour elle-même […], un lieu d'observation des possibles qu'offrait l'espace social à un ou à plusieurs individus[10] ». Ce « retour à l'acteur » positionne chaque individu aux multiples croisements d'un univers social qu'il contribue à inventer, et non pas seulement en position de témoigner du monde dans lequel il a été déposé.

Cette approche historique de la construction subjective, comme processus permettant d'aller de la simple présence à soi à la conscience réflexive de soi, incluant la construction d'une conscience critique et émancipatrice, doit dépasser les « fictions historiographiques » du progrès de la subjectivité, sans tomber pour autant dans l'aporie de l'invariant ou d'une irréductible singularité. De fait, si la progression de l'écriture personnelle vers plus de subjectivité, de conscience de soi et d'intériorité, apparaît aujourd'hui comme un faux-semblant, longtemps lié à une « fiction historiographique de l'individu » à présent déconstruite, il n'en reste pas moins l'indéniable constat d'une floraison des écritures de soi, notamment depuis l'époque moderne[11]. Participant de la réflexivité par laquelle se configure une présence consciente et responsable à soi, que disent l'essor et la diversité croissante de ces écritures de l'historicité des pratiques de soi ?

Les écrits personnels de tous ordres, malgré leurs évidentes limites – sociologiques, notamment – offrent ainsi un champ d'investigation immense : livres de raison, diaires et journaux intimes, cahiers personnels, mémoires, correspondances, constituent les bases du présent ouvrage, qui interroge les manières, hétérogènes et singulières, par lesquelles l'individu passe au « je » dans l'écriture, fait l'expérience de soi face au tiers virtuel d'un lecteur privilégié ou inexistant mais toujours potentiel, et peut construire une réflexivité critique envers lui-même comme dans la production d'un sens commun.

Afin d'analyser les liens des pratiques d'écriture à la construction de soi, il a semblé pertinent de limiter l'approche, dans le cadre de cet ouvrage, aux situations de « troubles de soi », affliction physique entraînant le désarroi de l'individu, confusion, souffrance identitaire, inadéquation à l'ordre social...

---

de la totalité des références fondamentales pour une histoire de l'individu ou des pratiques d'écriture.

10 François-Joseph Ruggiu, « Introduction », in Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu (éds), *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé* [en Europe du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle], Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, p. 12.

11 Sur cette fiction, voir Jean-Claude Schmitt, « "La découverte de l'individu", une fiction historiographique », in Paul Mengal, Françoise Parot (éds), *La Fabrique, la figure et la feinte*, Paris, 1989, p. 213-235. Sur la floraison d'écrits personnels, voir aussi bien Nadine Kuperty-Tsur, *Se dire à la Renaissance. Les mémoires au XVI^e^ siècle*, Paris, Vrin, 1997, que les inventaires réalisés par les grandes enquêtes européennes sur les écrits du *for privé*, *ego-documents*, *selbstzeugnisse* etc. Sur le cas français, on peut se référer notamment à Sylvie Mouysset, *Papiers de famille – Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e^-XIX^e^ siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

Le trouble de soi peut engendrer l'écriture, comme l'a montré Anne Béroujon dans les variations testamentaires du Lyonnais Pierre Bouscault, qui produit, au XVII^e siècle, une dizaine de versions reflétant ses états d'âme[12]. Les liens de la folie à la littérature sont d'ailleurs clairement envisagés pour la Renaissance et font l'objet, au XIX^e siècle, d'une tentative de lecture psychiatrique[13]. L'écriture apparaît aussi très tôt comme une thérapie bénéfique à la santé mentale de l'individu : Emmanuelle Lesne, dans son ouvrage sur les *Mémoires au XVII^e siècle*, souligne cette pratique d'une hygiène mentale par l'écriture chez plusieurs de ses mémorialistes, tels Louis Henri de Brienne, qui dans sa cellule évoque la nécessité d'écrire pour se préserver de la folie, ou Thomas Du Fossé, qui considère l'écriture comme une compensation à son aphasie[14]. En deçà de la folie, qu'il faudrait encore définir et à laquelle il serait nécessaire de consacrer un autre ouvrage, c'est cependant plutôt le trouble de soi comme incohérence, difficulté d'être soi, opacité de soi à soi – et aux autres – que cet ouvrage prend pour objet[15].

Depuis l'Antiquité, l'écriture répond aux tentatives de connaissance de soi. La perspective historique peut mettre au jour des mutations intéressantes dans le rapport de l'individu à la transcendance, aux autres et à soi-même. Ainsi, saint Augustin plonge en lui-même avec l'espoir de se trouver en Dieu. À la fin du XVI^e siècle, Montaigne peut affirmer que « chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition[16] ». Au XVII^e siècle, Pierre Nicole, dans son *Essai de la connaissance de soi*, affirme la nécessité de se définir dans ses rapports à l'autre, et non en regardant en soi[17]. Avec les moralistes, la connaissance de soi se déplace définitivement sur le terrain des savoirs séculiers, mais préserve cette médiation par l'autre et par la société : on voit apparaître une science des comportements, dans laquelle s'engagent aussi des écritures troublées, comme celles du comte de Thorenc, noble provençal du XVIII^e siècle dont Valérie Piétri a décrit l'usage d'une écriture de soi au service de sa propre

12 Anne Béroujon, « Écriture, lecture et folie : le cas du conseiller Pierre Bouscault au XVII^e siècle », in Jean-Pierre Bardet, Elisabeth Arnoul, François-Joseph Ruggiu, éd., *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine…*, *op. cit.*, p. 381-394.

13 Voir notamment Anne Dunan, « Mélancolie, enthousiasme et folie : pathologie et inspiration dans la littérature dissidente », *Études Épistémè*, 7, 2005, *Science(s) et littérature(s)*, I, p. 65-92, et pour la manière dont les aliénistes ont tenté, au XIX^e siècle, de légitimer leur pratique professionnelle en identifiant dans l'écriture les signes de la folie en l'absence de cause organique clairement établie, voir Juan Rigoli, *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2001.

14 Emmanuelle Lesne, *La Poétique des mémoires (1650-1685)*, Paris, Champion, 1996, p. 227-228.

15 Nous revenons plus précisément sur cette notion de trouble de soi et sur ses liens avec l'écriture dans l'article « Le récit de soi comme pratique sociale : des histoires, objets d'histoire ».

16 Montaigne, *Essais* (éd. Pierre Villey), Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1992, III, 2, p. 805. Voir notamment Gérard Lahouati, « Singularité et exemplarité dans l'écriture autobiographique », *Elseneur*, n°17, septembre 2001, *Se raconter. Témoigner* (numéro coordonné par Carole Dornier), p. 17-39.

17 Constance Cartmill, « Écriture et haine de soi : la pratique de l'autoportrait chez Pierre Nicole », in Norbert Col, dir., *Écritures de soi*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 57-64.

analyse morale[18]. Cependant il existe encore, dans le fait même d'écrire, une dimension performative qui ne permet pas seulement d'ajuster par un texte l'image que le scripteur a de lui-même ; mais qui atteste aussi de son existence, radicalement et simplement, face au doute existentiel qui menace toujours sa propre réalité par un déficit de reconnaissance : dans l'écriture quotidienne notamment, une voix intérieure s'extériorise, le témoignage d'une présence au monde se fixe sur le papier. C'est ainsi que chez l'arlésien François Rebatu, au XVII^e siècle, de multiples cahiers construisent le portrait fragmenté d'un « moi » social valorisé ; mais aussi et surtout accumulent des fragments du vécu, dessins d'antiques faits sur le vif, textes, brouillons, correspondances, conservés et datés à l'heure près, chaque fragment de l'écriture ainsi rapporté à une infinité d'instants vécus inscrivant la matérialité immédiate de sa présence au monde[19].

Il s'agit ainsi, en s'appuyant sur l'approche diachronique de plusieurs études de cas, d'interroger, à travers l'historicité des pratiques d'écriture, l'historicité des figures d'un soi sommé de se légitimer, de se justifier, de se reconnaître, de maintenir par l'écriture cette « identité narrative », dans des contextes toujours particuliers. Érasme (Marie Barral-Baron) recoud dans l'écriture ses illusions perdues ; Charles Gouyon de La Moussaye (Marie-Clarté Lagrée) y soigne son deuil ; les correspondants malades étudiés par Philip Rieder ou Nahema Hanafi tentent, dans leurs récits de soi, de comprendre et de s'approprier leur mal ; liés l'un à l'autre, les Cristiani père et fils tentent d'y justifier leur foi (Michel Casta) ; Marie-Edmée Pau s'y crée un autre corps, transcendant les différences de genre (Nicole Cadène) ; la demoiselle de Brulle (Déborah Cohen) et Jules Momméja (Véronique Moulinié) s'y rêvent tels qu'ils voudraient être ; Michel Chartier de Lotbinière (François-Joseph Ruggiu) y développe un souci de lui-même fondé sur de véritables « techniques de soi[20] » ; au XX^e siècle, la littérature féminine négocie dans les contextes concrets d'une domination masculine des mots des pratiques d'écriture singulières qui identifient leurs souffrances (Jacques Guilhaumou)… Comment l'écriture devient-elle ici un outil de construction et d'affirmation de soi ? Quel est ce sujet qui se construit dans les formes socialement et historiquement différenciées d'une appropriation personnelle de l'écriture ?

Le corpus autour duquel se construit cet ouvrage se tient volontairement à un espace d'analyse homogène, limité essentiellement à un espace européen

18 Valérie Piétri, « Les "barbouillages" du comte de Thorenc : écriture et frustrations sociales d'un moraliste de province », in Jean-Pierre Bardet, Elisabeth Arnoul, François-Joseph Ruggiu, dir., *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine*. Enquêtes, analyses, publications, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2010, p. 395-418.

19 Isabelle Luciani, « Écrire pour laisser trace : les recueils manuscrits de François Rebatu (1588-1662) », *Annales du Midi - Plumes singulières, écrits de soi (XVI^e-XVIII^e siècle)*, t. 122, n° 270, avril-juin 2010, p. 177-196.

20 Sur cette importance de l'écriture dans le travail du sujet sur lui-même, les travaux de Michel Foucault sont d'un apport fondamental. Cf. notamment M. Foucault, « Les techniques de soi », in *Dits et écrits, 1954-1988*, t. IV, *1980-1988*, Paris, Gallimard, 1994, p. 783-813.

francophone (si ce n'est l'incursion érasmienne dans une République des Lettres où chaque humaniste du temps pouvait se reconnaître) et à une période relativement restreinte (de la Renaissance au XX^e^ siècle) afin d'interroger de la manière la plus synthétique possible les fragments herméneutiques qu'apportent, l'une après l'autre, chacune de ces études de cas. Il s'agit tout d'abord, ici, d'historiciser le questionnement ontologique que suscite le besoin, quasiment existentiel, d'écrire sur soi (Isabelle Luciani). Il s'agit également de poser des hypothèses relatives aux transformations, encore largement débattues, de cette historicité du moi et du récit de soi, tiraillée entre le refus des invariants et la dénonciation des fictions historiographiques (François-Joseph Ruggiu). Même si l'écriture personnelle entrelace nécessairement les ressorts intimes et la trame collective des normes et des événements, l'ouvrage a privilégié la singularité de chaque scripteur pris dans son contexte, occultant momentanément l'hétérogénéité possible des moments, des auteurs et de leurs intentions. Il s'agit ici, avant tout, au cours d'une période qui voit se multiplier les pratiques d'écriture en général et l'écriture de soi en particulier, de décrire précisément des dispositifs par lesquels des individus aux identités ébranlées éprouvent le besoin d'attester d'eux-mêmes : en exposant leur vie en acte, dans un monde commun qui légitime leur existence et dont ils sont eux-mêmes les témoins et les acteurs (*Première partie. « Me voici ! » Du besoin de se dire : attestation de soi et engagement*) ; par le retour sur soi, l'observation et le jugement du scripteur par lui-même, dans une écriture fortement réflexive conduisant au dialogue intérieur (*Deuxième partie. Un besoin réflexif. Écriture et construction de soi*) ; par la solitude salvatrice, enfin, d'une construction idéale, rêvée ou fantasmée, où se projette la silhouette d'un « moi » intérieur réifié sur le papier (*Troisième partie. Inventions de soi : maîtriser ou rêver sa vie ?).*

Pour ne céder ni à l'évolution historiciste vers une prétendue réalisation de l'individu, ni à l'enfermement culturaliste, les interrogations suscitées par de tels parcours ne peuvent trouver de réponse satisfaisante que dans une démarche plus vaste, transdisciplinaire et comparative, connectée à une histoire-monde qui, seule, peut permettre d'interroger les modes d'être potentiellement différenciés de la dignité humaine et de la constitution de l'acteur en sujet de son action[21].

21 À la suite de ce livre, la réflexion sur le récit de soi s'est poursuivie par la mise à l'épreuve d'une démarche largement comparatiste, engagée dans le cadre du programme transversal de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (Aix-en-Provence) *Récits de soi. Méditerranée – Afrique. Individus, communautés, interculturalité, XVI^e^-XXI^e^ siècle*, coordonné par Randi Deguilhem (Iremam), Isabelle Luciani (Telemme), Hervé Pennec (Cémaf).

Cet ouvrage est donc un seuil, un socle pour des interrogations plus vastes[22]. Le questionnement de l'écriture de soi qui a préexisté à son élaboration a commencé lors des séminaires et journées d'études organisés à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, au sein de l'UMR Telemme, par le groupe *Identités narratives : formes, figures pratiques*, dirigé de 2007 à 2011 par Jean-Noël Pelen et Isabelle Luciani. Il se poursuit aujourd'hui dans le cadre du Programme transversal de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme *Récits de soi. Méditerranée – Afrique. Individus, communautés, interculturalité, XVIe-XXIe siècles,* dirigé par Randi Deguilhem, Isabelle Luciani et Hervé Pennec, et dans le groupe transversal sur les écritures de soi que coordonnent Catherine Atlan (Cemaf-Aix), Isabelle Luciani (Telemme, Aix) et Valérie Piétri (CMMC, Nice). Mais il est aussi le produit de rencontres fructueuses, notamment au sein du GDR sur les écrits du for privé, dirigé jusqu'en 2011 par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu ; au sein des séminaires organisés par Daniel Fabre et Jean-François Courouau sur l'autobiographie en occitan et en Occitanie (Garae, Carcassonne) ; au sein des journées d'études organisées par Sylvie Sagnes et Véronique Moulinié sur les polygraphes (Garae, Carcassonne) et des journées d'études sur les écrits ordinaires féminins organisés par Isabelle Lacoue-Labarthe et Sylvie Mouysset (Framespa, Toulouse-Le Mirail). Nous remercions enfin l'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs grâce auxquels cet ouvrage voit le jour.

Isabelle Luciani
Valérie Piétri

22 Pour la seule époque moderne, les décalages chronologiques qui touchent les écritures de soi en Europe – l'Angleterre ou l'espace germanique semblant marqués, notamment, par une présence nettement plus affirmée de ce type d'écriture – constituent un vaste terrain d'investigation que soulignait déjà Georges Gusdorf (*Les écritures du moi. Lignes de vie 1*, Paris, Odile Jacob, 1991) et qui mobilise aujourd'hui de multiples enquêtes, au cœur de l'Europe, mais aussi sur des terrains comparatifs plus vastes.

Prélude

De l'écriture de soi comme pratique sociale
Des histoires, objet d'Histoire

Isabelle Luciani
Université d'Aix-Marseille
UMR 7303 TELEMME

Le « soi » peut-il être objet d'histoire ? Comment reconstruire historiquement les procédures singulières et hétérogènes qui conduisent de la simple présence à soi vers une conscience réflexive de soi, et historiciser ces formes mêmes de la conscience ?

Modestement, et demeurant sur le seuil des études de cas, le présent ouvrage a choisi d'interroger sur un temps long les écritures du trouble de soi, de la faille, de la remise en cause et de la souffrance qu'elle suscite. Est mise ici à l'épreuve, dans chaque acte d'écriture socialement inscrit, la nécessité quasiment existentielle, pour l'économie psychique du sujet, de maintenir en permanence une cohérence de l'individu face à lui-même, d'assurer son « identité narrative ».

L'histoire des émotions, déjà, a su dépasser l'aporie qui oppose les faits naturels aux constructions historiques en approchant, au plus près de l'expérience, les rapports établis entre l'individu et le monde où il vit. Cette historiographie refuse à la fois de rechercher les traces d'une supposée évolution vers la conscience de soi, comme elle refuse d'envisager, d'un point de vue historique, la définition des liens *a priori* de l'individu à la totalité qui l'entoure[1]. Elle participe ainsi à la critique désormais consensuelle des « fictions historiographiques » qui associent notamment la conscience de soi au progrès de l'individualisme comme paradigme dominant la civilisation occidentale depuis la Renaissance, sur le modèle séduisant, par exemple, de Jacob Burkhardt[2]. Barbara H. Rosenwein montre bien au contraire comment, dans une société médiévale dont les présupposés sont

1 Alain Boureau rappelle ainsi que « la catégorie d'individu [est] hors de l'histoire, en considérant que la relation de l'individu au tout (naturel, social, cosmologique) constitue une forme *a priori* de saisie du monde », « Un royal individu », *Critique*, n° 593, 1996, p. 854, cité par Barbara H. Rosenwein, « Y avait-il un "moi" au haut Moyen Âge », *Revue Historique*, t. CCCVII/1, 2005, p. 42.

2 Jacob Burkhardt, *Die Kultur der Renaissance in Italien. Ein Versuch,* Bâle, Schweighauser, 1860 ; tr. fr. de Louis Schmitt en 1885, *La Civilisation de la Renaissance en Italie,* 2 vol., nlle tr. revue et corrigée par Robert Klein, 3 vol., Paris, Le Livre de Poche, 1966.

de nature holiste, le primat de l'appartenance permet aussi de fonder une définition de soi[3]. Le recours à d'autres disciplines, telle que la psychologie, lui permet également de montrer en quoi l'absence d'introspection ne signifie pas l'absence de vie intérieure : l'apport de Seymour Epstein met ainsi en valeur la conscience affective de soi, informée par les émotions, parallèlement au système rationnel qui fournit des informations conscientes et forge intellectuellement le moi[4]. Dans son article « Existe-t-il un "moi" au haut Moyen Âge ? », un extrait des *Dialogues* de Grégoire le Grand est significatif : affligé par un trouble intestinal qui l'empêche de prier avec les frères (« Moi [*ego*] qui ne pouvais jeûner, je fus pris de défaillance, plus de chagrin que de faiblesse »), Grégoire est si brutalement guéri par l'intervention miraculeuse du frère Eleuthère qu'il en vient à interroger son identité : « J'en suis ébahi : qu'est-ce que j'étais ? qu'est-ce que je suis maintenant[5] ? » Cette ébauche de réflexion sur l'antagonisme qui oppose l'altérité du malade et l'ipséité du sujet n'enclenche nulle introspection et permet plutôt d'éprouver dans sa chair la participation d'une communauté aux miracles de Dieu. Elle n'en enclenche pas moins une forme de retour sur soi. Cette expérience de soi paraît indissociable des conditions intersubjectives de son expérimentation : ici, la capacité d'être avec les autres. En outre, elle se transmet dans le travail de l'écriture.

Deux éléments apparaissent ici essentiels pour élaborer une approche historique de l'herméneutique du soi.

Tout d'abord, le cas de Grégoire de Tours atteste empiriquement d'une forme de retour sur soi en situation de « trouble », entendu ici comme perte de contrôle sur son corps et perte de la transparence à soi-même, vécues sur le mode de l'isolement par rapport au groupe. Par « trouble de soi », on pourrait également désigner la perte de cohérence qui survient entre ce que je suis « objectivement » et les valeurs qui légitiment mon existence ; soit, pour reprendre les termes de Georges H. Mead, entre le « Moi » et le « Self », interface complexe entre le « Je » envisagé comme expression intuitive et non réflexive de l'individu, source d'une relative singularité du sujet, et le « Moi » comme objet social construit sous le regard des autres par l'intériorisation d'un système de normes et de valeurs collectives : la personne responsable donc, et engagée envers elle-même et envers les autres sur la base de l'autrui généralisé[6]. Par « trouble de soi », on pourrait encore désigner, plus existentiellement,

3 Barbara. H. Rosenwein, « Y avait-il un "moi" au haut Moyen Âge ? », art. cit., p. 31-51.

4 Seymour Epstein, « Cognitive-Experiential self-theory », in Lawrence A. Pervin, ed., *Handbook of Personality. Theory and Research*, New-York, Guilford, 1990, p. 167/169, cité par Barbara. H. Rosenwein, art. cit., p. 41.

5 Cf. Grégoire le Grand, *Dialogues*, III, 33, 7-9, édité par Aldabert de Vogüé, traduit par Paul Antin, *Sources chrétiennes*, 260, p. 398-399, cité par Barbara H. Rosenwein, art. cit., p. 46.

6 Georges Herbert Mead, *Mind, Self, and Society*, éd. Charles W. Morris, University of Chicago Press, 1934, n^lle^ trad. franç. et introduction par Daniel Céfaï et Louis Quéré, *L'esprit, le soi et la société,* Paris, PUF, 2006.

le trouble ontologique qui peut envahir l'individu, qu'il naisse volontairement du doute méthodique ou découle à l'extrême des « agonies primitives » où s'engendre le faux-Self de D. W. Winnicott[7]. On pourrait désigner aussi, dans sa dimension sociale, le doute sur sa valeur, sa dignité, son droit à exister, qui naît par exemple, comme le montre aujourd'hui la philosophie sociale, des attentes de reconnaissance dans les différentes sphères de la vie affective, sociale et politique[8]. Dans tous les cas, le trouble de soi suppose une forme de réflexivité incluant, dans la conscience d'une opacité, l'aspiration à une *ipséité*, attestation d'une existence irréductible. De ce fait, même faiblement intellectualisée, c'est la dialectique de la reconnaissance qui pose, nécessairement, le retour réflexif de l'individu sur lui-même.

De même, l'écriture de soi n'a pas besoin, pour initier une conscience du sujet écrivant, de s'éprouver dans une réflexivité radicale qui se prendrait elle-même explicitement pour objet. Que le sujet attestant de son existence écrive explicitement sur soi ou non, il est toujours présent à lui-même dans une langue – ici par des textes – où se forgent non seulement l'expression, mais aussi l'interprétation de son trouble – et donc, en un sens, une expression et une interprétation de soi[9]. Les écritures du trouble constituent ainsi un corpus empirique de textes où chaque scripteur négocie son identité. À ce titre, un tel corpus participe, malgré chaque configuration singulière de l'expérience intime, d'une saisie globale de l'herméneutique du soi[10]. Elle n'exclut nullement, bien au contraire, l'historicité des horizons d'attente dans lesquels chaque scripteur inscrit l'identification de son trouble et sa résolution[11]. Il ne s'agit pas, ici, de traquer les traces d'une éventuelle « progression » vers la conscience de soi, mais les réponses

7 Donald Woods Winnicott, « Distorsion du moi en fonction du vrai et du faux self », in *Processus de maturation chez l'enfant*, Paris, Payot, 1970, p. 121 (éd. originale, *Maturational Processes and the Facilitating Environment: Studies in the Theory of Emotional Development*, London, Hogarth Press and the Institute of Psycho-analysis, 1965).

8 Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Frankfurt-am-Main, 1992, Paris, Éditions du Cerf, 2000 (traduit de l'allemand par Pierre Rusch). Sur les caractéristiques et la réception de ce courant, voir notamment le colloque de Grenoble (2009) organisé par Éric Dufour, Franck Fischbach et Emmanuel Renault sur *Histoires et définitions de la philosophie sociale*, à paraître, ainsi que Franck Fischbach, *Manifeste pour une philosophie sociale*, Paris, La Découverte, 2009.

9 La médiation langagière, dans cette démarche, est centrale si l'on considère, comme l'écrit Hans-Georg Gadamer que « l'être qui peut être compris est langue », Hans-Georg Gadamer, *Wahrheit und Methode – Grundzüge einer philosophischen Hermeneutik*, Tübingen, 1972, p. 450, « *Sein, das verstanden werden kann, ist Sprache* », trad. franç., Paris, Seuil, 1976, p. 330.

10 On peut définir ici l'herméneutique comme une « structure interprétative de l'existence humaine », Gianni Vattimo, *Oltre l'interpretazione. Il significato dell' ermeneutica per la filosofia*, Bari, Laterza, 1994, *Au-delà de l'interprétation. La signification de l'herméneutique pour la philosophie*, Bruxelles, De Boeck, 1997, trad. franç. par Malou Somville-Garant, p. 16.

11 Gianni Vattimo, *op. cit.*, p. 12. « Les droits de l'interprétation se présentent précisément comme la liberté de reconstruire une forme historique effectivement donnée […] en la ramenant, avec le plus de rigueur possible, à sa légalité interne », à savoir « l'intention originaire de ses auteurs ».

différenciées à ce qui reste malgré tout, dans ce champ des possibles qu'ouvre l'approche ontologique, un horizon d'émancipation.

Ainsi, les écritures nées de la remise en cause, de la dualité, de la souffrance, peuvent constituer le champ opératoire d'une enquête qui met à l'épreuve dans son historicité la naturalité quasiment biologique d'un réflexe de survie, la nécessité existentielle, pour le sujet, de maintenir continuellement sa propre cohérence. Il convient tout d'abord de poser l'existence d'une mise en ordre narrative de soi, par laquelle l'individu atteste de lui-même et de sa légitimité, puis de caractériser le corpus empirique issu des écritures du trouble. De ces textes *a priori* singuliers, fragmentaires et banals, le chercheur ne doit pas méconnaître la valeur heuristique : le sujet écrivant s'y interprète lui-même au croisement des possibles – ses attentes – et de leur possibilité – concepts, normes, réseaux dans lesquels il est enserré. C'est cette saisie empirique de soi par les formes spécifiques d'une conscience discursive qui forge la base de notre recherche : comment le scripteur peut-il s'approprier des textes parfois très peu ouverts à des épanchements personnels ? Comment des écritures quotidiennes de soi peuvent-elles fonder une réflexivité critique ? Quelles modalités de la conscience de soi peuvent-elles se construire, chez des individus singuliers puis dans le sens commun ?

La mise en ordre narrative : une attestation ontologique

L'écriture comme attestation de soi

L'écriture – et, plus largement, l'expression langagière – peut apparaître comme une forme de reconnaissance ontologique de soi. Pour Georges Gusdorf, les *Écritures du moi* sont fondamentalement l'expression d'un « être métaphysique » s'interrogeant sur le sens de sa destinée et confronté à l'irruption d'un « Autre » dans sa vie[12]. C'est ainsi qu'il interprète la question incongrue que Dieu, pourtant omniscient, pose à Adam, sa propre créature : « Où es-tu[13] ? » L'existence de cet autre, l'extériorité du tiers posé à côté du sujet de son expérience, engendrerait l'écriture intime :

> le journal intime devient possible, et peut-être nécessaire, avec l'apparition de l'Autre […]. Du fait de l'Autre et des questions qu'il ne cesse de me poser, je deviens mon propre interlocuteur[14].

Dans ce dialogue, les écritures de soi deviennent extériorisation de soi, interpellation des témoins, « signes de vie », pour reprendre l'expression de Philippe Lejeune[15]. Elles attestent de ma présence à moi-même et aux autres.

12 Georges Gusdorf, *Les écritures du moi. Lignes de vie 1.*, Paris, Odile Jacob, 1991, p. 111.

13 *Ibid.*, p. 108.

14 *Ibid.*, p. 106-107.

15 Philippe Lejeune, *Signes de vie. Le Pacte autobiographique 2.*, Paris, Seuil, 2005.

Cette dynamique de la remise en cause et de l'attestation fonde profondément l'élan des écritures de soi. Chez Paul Ricœur notamment, le récit de soi engendre la reconnaissance au cœur de l'altérité, oppose aux défaillances de la condition d'homme les capacités de l'agir humain : le pouvoir de se souvenir, le pouvoir de dire, le pouvoir de faire, et, plus important que tout, le pouvoir de promettre, c'est-à-dire de s'engager vis-à-vis d'autrui et de soi-même, clé de cette ipséité que conditionne le maintien de soi[16]. Ces capacités constituent un mode particulier de conscience de soi qui prend corps dans une forme ontologique de la certitude, l'attestation de soi. Cette attestation narrative tire son statut ontologique de la complémentarité entre le récit et l'action, qui n'arriverait elle-même à la conscience de l'individu que déjà organisée par des structures pré-narratives. Une telle attestation s'engendre donc dans la narration car le sujet doit, pour donner sens à une réalité « préfigurée » dans l'expérience, la configurer dans le récit[17]. Les intrigues narratives sont ainsi « le moyen privilégié par lequel nous reconfigurons notre expérience temporelle confuse, informe, et, à la limite, muette. […] Avec cette émergence, le sujet impliqué émerge aussi[18] ». Les écarts fictionnels relèvent ici moins du mensonge que de l'authenticité du témoignage de soi, du sens de son existence, de la valeur de ses actes. Chaque individu devient l'« apprenti-historien » de sa propre histoire, capable, comme l'écrit Piera Aulagnier, de « substituer au temps vécu-perdu la version que le sujet s'en donne, grâce à la reconstruction des causes qui l'ont fait être, rendent compte de son présent, et rendent pensable un éventuel futur[19] ».

Il existe ainsi entre l'écriture et la conscience de soi un lien intrinsèque, quand bien même celle-ci n'établit nulle introspection. Dans son « approche phénoménologique de l'écriture autobiographique », Jean-Pierre Carron ne renvoie pas d'abord l'écriture du journal intime à une quête d'intériorité, mais plutôt à la réminiscence d'une présence originelle et immédiate de soi au monde : l'écrit quotidien consigne des instants et des émotions fugitives, prolongeant l'évidence pré-réflexive d'un sentiment d'existence antérieur à tout découpage artificiel de l'expérience dans les catégories

16 Cf. Paul Ricœur, « Devenir capable, être reconnu », *Revue du MAUSS permanente*, 24 mai 2007 [en ligne]. http://www.journaldumauss.net/spip.php?article96

17 Préfiguration, configuration sont les deux premiers temps de la *Mimesis.* Ricœur s'appuie ici sur les travaux du philosophe allemand Wilhelm Schapp, pour qui tout état de choses – tout objet de connaissance – ne peut prendre sens pour l'être humain que pris (« enchevêtré ») dans une histoire. Néanmoins, à ce stade, l'existence apparaîtrait comme une brume de fragments narratifs épars : c'est à l'homme de « configurer » par le récit cette réalité « préfigurée » dans l'expérience, afin que des histoires « émergent ». Cf. Jean Greisch, *Paul Ricœur, l'itinérance du sens*, Grenoble, éd. Jérôme Millon, 2001, p. 147 *sq*.

18 Paul Ricœur, *Temps et Récits*, vol. 1, Paris, Seuil, 1983, p. 114.

19 Piera Aulagnier, *L'apprenti-historien et le maître sorcier. Du discours identifiant au discours délirant*, Paris, PUF, 1984, p. 9, cité par Jean Greisch, *op. cit*., p. 192.

de la pensée[20]. En témoigne particulièrement le « journal herbier » évoqué par P. Lejeune : une simple collection d'objets, extraits du quotidien pour être déposés dans le livre, « fixe la trajectoire du cueilleur » et, avec elle, la trace d'une présence au monde[21].

Attestation et objectivation de soi sont également inséparables d'un élan d'appropriation de l'individu par lui-même. Analysant « ce que parler de soi veut dire », Claude F. Poliak souligne cette fonction d'extériorisation des affects et de mise en ordre de soi. C'est le cas par exemple d'un professeur d'anglais, qui répond ainsi à une enquête sur les pratiques d'écriture : « ce qui m'agaçait, c'était le chaos qui était en moi… Au départ c'était exutoire. Je ne veux pas mettre de choses passagères dans ce journal, du genre : aujourd'hui, j'ai fait ci, j'ai fait ça… L'objectif, c'est d'arriver à la vérité de ce que je pense[22] ». Derrière l'affirmation d'une fonction cognitive de l'écriture – non un journal de « petits faits », mais un journal de ses pensées –, on trouve ici le besoin de légitimer une pratique qui se conquiert, se justifie, et renvoie du même coup à la conquête plus ou moins assurée de son propre droit à tenir la plume : l'écriture s'inscrit alors dans le monde social où elle attend une reconnaissance.

L'écriture comme conscience de sa dignité

Il n'est pas évident de prendre la plume pour parler de soi. En témoignent les textes d'amateurs, les écritures populaires, les écrits transgressifs. Comme l'écrit Daniel Roche des multiples épîtres introductives de Jacques-Louis Ménétra, elles indiquent

> par leurs variations nombreuses, leurs répétitions hésitantes et leurs changements de ton une incertitude vis-à-vis de soi-même et une irrésolution à l'égard du dessein d'écriture qui n'est guère habituelle chez les gens de lettres et les auteurs reconnus[23].

Dans son enquête, C. F. Poliak, réaffirme les contraintes historiquement datées et socialement situées de l'autobiographie. L'écriture de soi naît au croisement d'une conscience de sa dignité et d'un besoin de reconnaissance.

---

20 Jean-Pierre Carron, *Écriture et identité. Pour une poétique de l'autobiographie*, Bruxelles, éditions Ousia, 2002. Le journal permettrait alors, de « retrouver un lieu [où] éprouver ce lien, pour se donner les moyens d'habiter le monde », Jean-Pierre Carron, *op. cit.*, p. 104-105. En effet, « c'est à la rencontre entre sphère réfléchissante et Attestation d'un Monde pré-réflexif que doit se situer le point d'insertion d'une étude sur l'écrit à caractère autobiographique […]. Il faut exploiter […] l'idée de cette co-présence essentielle de l'homme et du monde, précédant toute pensée réflexive », *Ibid.*, p. 104/105.

21 Philippe Lejeune, *Les brouillons de soi*, Paris, Seuil, 1998, p. 367.

22 Claude F. Poliak, « Manières profanes de "parler de soi" », *Genèse*, 47, juin 2002, p. 4-20, citation p. 17. L'enquête, par questionnaire et entretien, s'est organisée dans le sillage d'un concours de nouvelles initié par France Loisirs en 1990 sur le thème : « racontez votre plus belle histoire d'amour ». C. F. Poliak constate ici « [l']inégale distribution sociale des dispositions à parler de soi/ écrire sur soi », p. 7.

23 Daniel Roche, éd., *Journal de ma vie ; Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 13.

Les membres des groupes sociaux dominants, fortement convaincus de l'ordre du monde dans lequel ils vivent et de leur légitimité en ce monde, n'ont ainsi rien à dire de distinctif sur leur individualité : pour l'époque moderne, Jean-Marie Goulemot, dans son ouvrage sur Valentin Jamerey-Duval, remarque le non-sens de l'autobiographie pour un aristocrate, « puisque, dès sa naissance, il s'était installé dans le lieu social auquel le destinait son sang[24] » ; les mémoires en revanche se développent comme un genre nobiliaire d'où l'intimité est exclue, au profit d'anecdotes exemplaires défendant les valeurs du groupe. Mais C. F. Poliak rappelle aussi combien la subordination sociale, voire l'exclusion, peuvent entraver le geste autobiographique : l'individu socialement « agi » peut se convaincre de son indignité à parler de lui. Tout au plus, le rattachement au « nous » du milieu d'appartenance peut alors contrebalancer l'hétéronomie de l'individu et produire des cultures de groupe[25]. L'autobiographie naît donc de l'individu en mouvement, ou comme l'écrit Jean Starobinski à propos de Jean-Jacques Rousseau, de la « métamorphose[26] ». Elle se multiplie au cours des périodes de crises, qui confrontent l'individu à l'événement, comme l'ont démontré les importants recensements d'égodocuments réalisés aux Pays-Bas pour l'époque moderne[27]. Confrontant l'individu à lui-même, elle peut exprimer le « trouble de soi », entendu comme interface entre le sujet agissant et ses propres valeurs.

En ce sens, l'ascension sociale comme le déclassement peuvent être vecteurs de décalages entre les pratiques et représentations de soi et leur actualisation sociale – telles les « névroses de classe » analysées par Vincent de Gaulejac[28]. Plus largement, toute épreuve d'individuation peut enclencher un retour sur soi : déracinements, exils, migrations sont autant de ruptures suscitant des épreuves d'assignation, résolues par exemple, selon les études d'Ahmed Boubeker sur l'immigration, par un récit de soi inscrivant l'individu dans la nostalgie, la ruse (mensonge collectif) ou l'authenticité (revendiquer la richesse de son héritage[29]). Il en va de même des violences sociales créatrices d'incertitude et de marginalité, que dépasse « l'onirisme social » mis en évidence par Corinne Lanzarini et mobilisé ici même, dans l'article de Déborah Cohen, pour analyser le sort d'une demoiselle de la Perriere,

24 Introduction de Jean-Marie Goulemot à Valentin Jamerey Duval, *Mémoires*, Paris, Le Sycomore, 1981, p. 47, cité par C. F. Poliak, *op. cit.*, p. 8.

25 Claude F. Poliak, *op. cit.*, p. 8-9.

26 Jean Starobinski, *La relation critique*, Paris, Gallimard, 1970, p. 91, cité par C. F. Poliak, *op. cit.*, p. 9.

27 Rudolf Dekker, « Les égodocuments aux Pays-Bas du XVI^e^ au XVIII^e^ siècles », *Bulletin du Bibliophile*, n° 2, 1995, p. 317-332, et plus particulièrement p. 320/321.

28 Vincent de Gaulejac, *La névrose de classe. Trajectoire sociale et conflits d'identité*, Paris, Hommes et groupes, 1987.

29 Ahmed Boubeker, « Ethnicité et individuation. Nostalgie, ruse et authenticité », in Philippe Corcuff, Christian Le Bart, François de Singly, dir., *L'individu aujourd'hui. Débats sociologiques et contrepoints philosophiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 165-175.

fille embastillée d'un perruquier, se persuadant de ses origines nobles[30]. Encore faut-il distinguer dans ces écritures, heureuses ou malheureuses, celles qui soulignent, telles celles de La Perrière, la singularité d'une vie ; et celles qui soulignent au contraire, comme le fait Ménétra, l'attachement aux modèles collectifs[31].

De telles écritures, on le voit, sont marquées par leur extrême hétérogénéité. Jusqu'où ce corpus empirique peut-il constituer un corpus heuristique pour comprendre l'expérience humaine d'être au monde ? La fonction de l'écriture dans l'économie psychique du sujet peut-elle faire l'objet d'un questionnement historique ?

Écritures et troubles de soi : un corpus heuristique ?

Un corpus empirique
Des sources singulières, fragmentaires ou banales ?

De prime abord, ces écritures peuvent déconcerter. N'y-t-il pas dans le trouble de soi comme affection, dans la confusion voire la souffrance, quelque chose de tellement subjectif, de tellement relatif, qu'il devrait immédiatement conduire l'historien à s'en détourner après l'avoir identifié, pour en chercher sérieusement les facteurs objectifs, les déterminations sociales qui l'ont rendu possible ou perceptible et la manière dont l'individu en témoigne, depuis sa propre position dans l'espace social, doté de tel ou tel bagage culturel, avec tel ou tel but ?

Ainsi, James Amelang, évoquant les autobiographies d'artisans de l'Europe moderne, souligne bien la troublante singularité de ses interrogations premières : de Michel Parets (1610/1661), maître tanneur de Barcelone et auteur d'une chronique, on peut se demander par exemple

> pourquoi un individu que rien ne distinguait a […] par un acte socialement et culturellement marquant essayé de se transformer en chroniqueur, en écrivain, en auteur[32].

Il est des cas où la réponse à cette question renvoie à tel point aux hypothèses psychologiques que le problème de l'interprétation historique des sources peut se poser sans détour.

Il en va ainsi du journal de Pierre-Philippe Candy, notaire de la petite ville de Crémieu en Dauphiné, tenu de 1779 à 1796, et récemment publié

30 Corinne Lanzarini, *Survivre dans le monde sous-prolétaire*, Paris, PUF, 2000.

31 Cf., dans le présent volume, Déborah Cohen, « La construction scripturaire de soi : heurs et malheurs de l'onirisme social (XVIIIe siècle) ».

32 James Amelang, « L'autobiographie populaire en Europe à l'époque moderne : bien des questions et peu de réponses », in Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, dir., *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, PUPS, 2005, p. 29-41, citation p. 37.

par René Favier[33]. De 1779 à 1785, Candy utilise, en dédoublant son journal, deux modes d'enregistrement parallèles : celui du livre de comptes, où s'insèrent quelques narrations personnelles et anecdotes légères ; et celui qu'on pourrait qualifier de journal intime, livre de comptes, certes, mais compte de ses masturbations et de ses aventures sexuelles. Que peut bien nous apprendre cette étonnante composition, sinon l'irréductible originalité de son auteur[34] ? À cette question, R. Favier et d'autres commentateurs, tel P. Lejeune, répondent tout d'abord par la culture libertine du temps, lisible dans les descriptions pornographiques comme dans l'usage d'un vocabulaire codé mais aisément compréhensible. R. Favier souligne également les contraintes sociales qui pèsent sur l'écriture du livre de raison, écriture *a priori* familiale, qui impose à un jeune libertin la posture du « notable en devenir » et peut susciter, s'il souhaite résister quelque peu à cette assignation sociale, le choix du dédoublement : les deux parties du journal racontent d'ailleurs parfois un même fait de deux manières bien différentes, telles les larmes qu'il rajoute à un départ tout d'abord purement factuel pour Grenoble, ou l'inquiétude qu'il avoue pour une maîtresse enceinte après avoir simplement nié toute part dans cette grossesse. Mais le jeu social de la provocation ou de la résistance aux normes n'épuise pas l'interprétation du journal. Comme le remarque encore R. Favier, Candy ne songe nullement à dissimuler cet écrit, qu'il s'agisse du sous-titre de son premier volume (« *In illo detegitur v*[…] *us mea* », qui pourrait signifier « Là vous sont dévoilés mes usages » ou « Là est dévoilée ma vérité[35] ») ou de la dédicace de son journal sexuel (« *Delicia mea nota sint omnibus* », « Que mes plaisirs soient connus de tous »), en passant par la transcription de ses notes, à partir de 1784, dans un livre de raison relié en parchemin. P. Lejeune voit alors dans ce journal la projection d'un fantasme, celui d'un « pacte exhibitionniste » : « Candy a besoin de s'imaginer vu pour jouir de ses souvenirs ; ce pacte est doublé d'un "pacte voyeuriste proposé" : vu par des gens, qui s'imagineraient qu'il n'écrit que pour lui[36] ». Son questionnement n'en reste pas moins ancré dans l'historicité du texte : « un tel journal aurait-il été possible cinquante ans auparavant[37] » ?

Cette historicité des faits psychologiques est d'autant plus complexe à appréhender, pour produire un corpus, que de telles sources de soi, finalement rares et fragmentaires jusqu'à l'époque moderne, deviennent

33 René Favier (éd. et présentation), Pierre-Philippe Candy. *Orgueil et narcissisme. Journal d'un notaire dauphinois au XVIIIe siècle*, Grenoble, PUG, 2006.

34 Cette question est déjà posée par l'anonyme auteur anglais de *My Secret Life,* dont des extraits furent préfacés par Michel Foucault, Paris, *Les formes du secret*, 1977, p. 1-3.

35 Selon que le « v » signifie « *vobis* » ou « *veritas* ». R. Favier, « Sexualité et histoire de soi. Le journal de Pierre Philippe Candy, notaire dauphinois à la fin du XVIIIe siècle », in Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, dir., *Au plus près du secret des cœurs ?… op. cit.*, p. 209-226, plus particulièrement p. 220.

36 Philippe Lejeune, « Lectures croisées du journal de Pierre-Philippe Candy. Pierre-Philippe Candy, diariste sexuel », *RHMC*, 2008-1, 55/1, p. 164-178, citation p. 176.

37 *Ibid.*, p. 178.

presque ordinaires et banales pour celui du contemporain. Philippe Artières et Jean-François Laé, dans l'introduction de l'ouvrage *Lettres perdues. Écriture, amour et solitude*, questionnent ainsi ce que peuvent apporter à la « restitution intelligible du monde social », ces manuscrits constitués d'états d'âme du quotidien – correspondances, journaux, écrits fragmentaires[38]… Trois écueils apparaissent. Il s'agit, tout d'abord, de l'apparence répétitive et commune de ces textes, dans la mesure où « il suffi[t] de penser que [ces archives] exist[en]t par milliers pour éteindre toute pertinence[39] ». Vient ensuite la difficulté, malgré l'apparente banalité des sources, d'interpréter ces textes souvent clos sur eux-mêmes, inscrits dans une histoire intime. Vient enfin la modestie même de leur contenu, « la formidable platitude » que semblent renvoyer ces lambeaux du quotidien : assurément, les auteurs de ces textes, le plus souvent, ne sont pas des écrivains ; ils ne sont pas non plus les historiens ni les sociologues de leur propre histoire ; quand bien même ils le seraient, de tels écrits poseraient alors d'autres problèmes, comme celui de l'auto-fiction[40]. Leur valeur, néanmoins, apparaît inestimable, si l'on rapporte chacun de ces textes, par ailleurs d'autant plus intenses que la prise d'écriture est difficile, à la valeur d'une destinée humaine. Contre le risque d'ignorer les souffrances singulières d'auteurs ordinaires, il faut au contraire « prendre au sérieux le rôle social de chacun des protagonistes[41] ». Dans le sillage de Lucien Febvre, la vie affective devient objet d'histoire, à la croisée des émotions personnelles et d'un univers social et culturel où elles trouvent sens. Ainsi, pour Frédéric Chauvaud interrogeant les *Histoires de la souffrance sociale, XVII^e^-XX^e^ siècles*, ces « souffrances minuscules, anodines, sans panache » posent en réalité « la question des seuils de l'inacceptable[42] ».

L'historien qui contournerait l'expression affective du trouble – la souffrance – pour ne s'intéresser qu'à ses causes objectives – troubles psychologiques et pathologies sociales –, perdrait donc l'apport irréductible de ces mots, en ce qu'ils incarnent comme l'écrit encore P. Artières, « le rapport complexe que chacun entretient à la vérité[43] ». Nous retrouvons là le fondement même de la démarche herméneutique.

---

38 Philippe Artières, Jean-François Laé, *Lettres perdues. Écriture, amour et solitude*, Paris, Hachettes, 2003, p. 12. Pour une analyse synthétique de la diversité de ce corpus et de ses approches, voir également Philippe Artières, Jean-François Laé, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011.

39 P. Artières, J.-F. Laé, *Lettres perdues...*, *op. cit.*, p. 9.

40 Cf. ici notamment Valérie Piétri, « Les "barbouillages" du comte de Thorenc : écriture et frustrations sociales d'un moraliste de province », in Jean-Pierre Bardet, Elisabeth Arnoul, François-Joseph Ruggiu, dir., *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, analyses, publications*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2010, p. 395-418.

41 P. Artières, J.-F. Laé, *Lettres perdues...*, *op. cit.*, p. 13-14.

42 Frédéric Chauvaud, dir., *Histoires de la souffrance sociale, XVII^e^-XIX^e^ siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 11.

43 P. Artières, J.-F. Laé, *op. cit.*, p. 14.

Comprendre l'expérience de soi
Herméneutique de la parole souffrante et théorie critique

Quel lien cette écriture du trouble entretient-elle donc avec la vérité, ou plus exactement avec la vérité que chaque individu se fait du monde ? Le trouble de soi, qu'il soit enraciné dans une affliction physique, une opacité de soi à soi ou bien encore dans une inadéquation à l'ordre social dominant, fait peser sur l'individu, pour reprendre la terminologie de P. Ricœur, l'altérité d'une condition humaine vécue ici dans son aliénation comme une souffrance. La parole souffrante, cependant, n'est pas seulement l'expression de la plainte, mais aussi celle de l'homme « agissant », capable par le récit de soi de s'approprier sa vie dans la conscience de lui-même et dans la dimension éthique qui lui est attachée[44]. Elle apparaît alors comme une herméneutique de soi, engageant la réflexivité du sujet assigné, dans une identité qu'il refuse ou qu'il ne comprend pas.

Cette capacité du sujet à souffrir du déni de soi peut inscrire la souffrance dans une véritable ontologie sociale[45]. Pour Theodor W. Adorno, « le besoin de faire s'exprimer la souffrance est condition de toute vérité ; car la souffrance est une objectivité qui pèse sur le sujet[46] ». La souffrance induit une passivité qui écrase l'individu, mais elle est aussi l'expression d'un dysfonctionnement qui dénonce la légitimité du présent : engagée dans le monde social, l'individualité souffrante devient la source d'une théorie critique qui envisage les atteintes subjectives à la fois comme génératrices de pathologies sociales et porteuses d'un horizon d'émancipation. Cet horizon naît d'une vision éthique et utopique de l'individualité comme accomplie dans la reconnaissance intersubjective et capable de remettre en cause l'ordre actuel des choses[47]. De cette attention à la souffrance naît un regard « micrologique » qui déchiffre les détails de la vie ordinaire et relève la présence d'un sujet d'émancipation dans une totalité en devenir[48]. Cette interrogation de la philosophie sociale présente un fort potentiel d'extension historique, dans la mesure où elle prend en compte les pathologies sociales dans des conditions de communication

44 Muriel Gilbert, « L'homme souffrant en quête de sens : du récit de soi à l'identité narrative. Une réflexion à partir de Ricœur », *Anthropologie clinique et Sciences Humaines/Clinical Anthropology and Human Sciences*, 2007, volume 5, supplément 1, p. 72-76.

45 L'attention à la souffrance, reliant les attentes morales des individus aux interactions qui fondent le jeu social, vient ainsi élargir le registre classique des sciences sociales, qui souvent valorisent les tensions structurelles et les revendications collectives.

46 Theodor. W. Adorno, *Dialectique négative*, Paris, Payot, 1992, p. 22, cité par Estelle Ferrarese, « Le regard micrologique. L'héritage de la réflexion de la Théorie Critique sur la souffrance », *Revue internationale de psychosociologie,* 2002/2, vol. VIII, p. 81-82.

47 Emmanuel Renault, « L'individu comme concept critique », *Contretemps* [en ligne]. http://www.contretemps.eu/interventions/lindividu-comme-concept-critique.

48 Pour Estelle Ferrarese, ce regard micrologique traque le détail de la vie ordinaire où l'universel et le particulier s'affrontent, tout en postulant « la présence de l'universel dans des phénomènes historiques spécifiques », art. cit., p. 78-79.

comportant un puissant noyau normatif, lié aux relations caractéristiques de toute société humaine[49].

Tout en conservant cette référence à une société globale, et à ce qui y relève, selon Hegel, de la dialectique de l'universel et du particulier, Axel Honneth privilégie aujourd'hui le point de vue d'une « psychologie sociale de la reconnaissance plutôt qu'une analyse des structures de l'aliénation et de la réification[50] ». Sa démarche critique se nourrit d'observations sociales liées à des enquêtes[51]. Il y souligne la particularité expressive des procédures de jugement moral et social des individus, jugements qui s'enracinent dès l'enfance dans une « psychologie du développement » faite d'expériences affectives et d'exigences d'identité particulières, s'inscrivant dans des attentes fondamentales vis-à-vis du monde social : des liens affectifs enracinés dès l'enfance ; le respect de ses droits portés par le sentiment de justice ou d'injustice ; l'épreuve de la reconnaissance sociale, où se joue la valeur de son apport aux autres. Aussi souffrance sociale et injustice ne se confondent pas nécessairement : c'est le cas dans « les névroses de classe » étudiées par V. de Gaulejac chez des individus en ascension sociale et tiraillés entre deux univers de valeurs[52]. Aux présupposés universalistes qui postulent, notamment chez Jürgen Habermas, une rationalité partagée des valeurs, A. Honneth privilégie ici une immanence fondée sur le potentiel moral de l'individu, sa capacité à s'émanciper par des luttes sociales où s'affirment à la fois un principe de négativité par rapport aux valeurs dominantes d'une société en mal d'éthique et un principe de « particularité » fondé sur une reconnaissance intersubjective[53]. La question de l'unité est ici toujours présente, mais sous la forme de l'unité du moi, d'une identité personnelle construite par des modes d'appropriation de soi et du monde.

La cohérence narrative des écritures de soi permet ici d'identifier, sur la base empirique d'enquêtes spécifiques, la circulation des attentes de reconnaissance propres à chaque individu. Dans les mémoires d'Agrippa d'Aubigné, étudiés par Nadine Kuperty-Tsur, la conviction d'une haine généralisée à son égard s'enracine dès l'enfance dans la conviction d'être un élu de Dieu, contrariée à l'âge adulte par une violente absence de reconnaissance[54]. La demoiselle de La Perrière, étudiée ici par D. Cohen,

49 Axel Honneth, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, recueil d'articles traduits par Olivier Voirol, Pierre Rusch et Alexandre Dupeyrix, Paris, La Découverte, 2006.

50 Emmanuel Renault, « L'individu comme concept critique », art. cit.

51 À partir d'un tout autre point de vue, c'est le cas d'autres approches de la sociologie critique, comme la longue enquête qui a présidé à *La misère du monde*, ouvrage dirigé par Pierre Bourdieu, Seuil, Paris, 1993.

52 Vincent de Gaulejac, *La névrose de classe…*, *op. cit.* Sur le lien entre souffrance sociale et questionnement de la société, voir Emmanuel Renault, *Souffrances sociales. Philosophie, psychologie et politique*, Paris, La Découverte, collection « Armillaire », 2008.

53 A. Honneth explicite ces fondements hégeliens de sa démarche dans *La lutte pour la reconnaissance*, p. 28/42 en particulier. Sur les conditions d'émergence et d'effectivité des conflits sociaux, cf. p. 191-214.

54 Nadine Kuperty-Tsur, *Se dire à la Renaissance. Les mémoires au xvi^e siècle*, Paris, Vrin, 1997, p. 158-160.

fonde ses fantasmes nobiliaires sur l'éducation d'une mère qui la préférait à sa sœur, et l'avait élevée bien au-dessus de sa condition. César de Nostredame, orphelin à l'âge de 10 ans d'un père qui lui avait dédié, alors qu'il était encore au berceau, ses *Centuries*, semble endosser une impossible attente faite d'un devoir intellectuel, mais aussi d'un devoir de justice, puisqu'il fut le témoin des humiliations de son père à Salon, événements violents qu'il raconte bien des années plus tard dans sa *Chronique de Provence*[55]. Cette attente s'y cristallise dans une scène étonnante, où César se représente enfant aux côtés de son père glorieux et du roi Charles IX face à la foule hostile : « Et de ce me souviens fort bien car je fus de la partie », écrit l'auteur idéalisant enfin un moment parfait de son enfance. Mais l'absence de la rétribution promise par la noblesse, premier des États de Provence, à cet ouvrage à la fois exutoire et réparateur, conduit à une nouvelle quête de reconnaissance : à plus de 70 ans, dans une lettre à Peiresc, Nostredame dénonce encore « l'ingratitude », « la honte », « le dédain », « la méconnaissance » de la noblesse provençale qu'il menace alors, menace dérisoire, d'un « poème de l'ingratitude ». Cette posture est emblématique d'une écriture qui vise à imposer sa visibilité, au sens propre du terme, à ceux qui refusent de le voir.

Une « sociologie spontanée[56] » ?

Le besoin de reconnaissance n'induit pas seulement la production de litanies plaintives, mais aussi la construction d'une posture critique à l'intérieur du champ social. La prise d'écriture suppose en effet une forme de conscience sociale de soi, de son positionnement et de sa légitimité, qui procède alors, comme l'écrit C.-F. Poliak, d'une « forme de sociologie spontanée[57] ». Elle n'a pas d'existence que pour l'économie psychique du sujet, mais est aussi créatrice de pratiques et de catégories critiques nouvelles au sein de la société.

C'est ce que montrent par exemple, pour l'émergence des mémoires dans la France du XVI^e^ siècle, les travaux de N. Kuperty-Tsur. L'intérêt de son approche est de ne pas s'appuyer d'abord sur une analyse en termes de genres littéraires ; mais d'étudier très précisément des pratiques d'écriture convergentes dans des situations d'énonciation très proches : la douleur et la frustration de serviteurs de l'État, de Commynes à Agrippa d'Aubigné, trahis par leur prince, mais exprimant « une certaine forme d'amour-propre qui l[eur] interdit de se laisser déposséder de ce qui constitue les fondements de [leur] identité[58] ». L'appropriation de ressources narratives existantes – modèle rhétorique du plaidoyer judiciaire, discours historique,

55 Isabelle Luciani, *« Car je fus de la partie…* Écriture de l'histoire et surgissement de soi chez César de Nostredame (1553-1629) », in Maryline Crivello, Jean-Noël Pelen, éd., *Individu, Récit, Histoire*, Colloque international, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Aix-en-Provence, 19-21 octobre 2006, Publications de l'université de Provence, 2008, p. 53-76.

56 Claude F. Poliak, art. cit., p. 15.

57 *Ibid.*

58 Nadine Kuperty-Tsur, *op. cit.*, p. 10.

récits de campagnes militaires… – permet d'inscrire un récit de disgrâce, le plus souvent représenté sur le mode émotionnel du déni de reconnaissance, dans des normes sociales partagées, qui finissent par ériger ces histoires d'échecs en études de cas exemplaires[59]. Ces individus victimes d'un pouvoir injuste n'hésitent pas à prendre la plume pour dénoncer ce pouvoir au nom de valeurs universelles dont ils se retrouvent les dépositaires au lieu du prince et de la cour. Une pratique d'écriture inédite, née du besoin de réhabilitation, offre ainsi un espace d'affirmation nouveau à l'autonomie critique du sujet, transformant, à la Renaissance, le statut de la personne.

En ce sens, l'écriture ne permet pas seulement d'exprimer le trouble de soi. De l'expérience de la souffrance peut naître une conscience critique, postulat essentiel d'une philosophie sociale construisant un sujet éthique, capable de prendre connaissance de son identité propre à condition de la penser avec les autres. L'écriture de soi peut être alors littéralement interprétation de soi, et simultanément construction de soi, si l'on admet que l'objet n'est saisissable pour le chercheur que dans la construction située du rapport à soi et aux autres. Aussi, dans l'approche empirique des sources, il est possible de considérer le sujet se construisant dans l'écriture – d'ébaucher une « phénoménologie » du soi, en quelque sorte.

Se construire dans l'écriture
Vers une description des formes narratives du rapport à soi

Nous l'avons vu, la construction du sens, pour l'expérience humaine, passe par des structures pré-narratives qui engagent l'événement vécu dans le cadre signifiant d'une histoire, quand bien même cette manifestation du sens déformerait le rapport de l'individu à une vérité que l'historien n'a pas nécessairement vocation à privilégier[60]. Ce processus trouve appui dans la phénoménologie de

59 *Ibid.*, p. 21-24. Ainsi, chez Philippe de Commynes, la biographie royale, pratiquant traditionnellement l'éloge du roi, est détournée pour mettre en valeur la figure du conseiller, à travers l'éloge de la perspicacité de Louis XI. Réhabilitant ainsi sa propre figure en la diluant dans le paradigme de l'ingratitude du souverain, Commynes stigmatise ce roi qui n'a pas eu la sagesse et la loyauté de l'écouter, tout en produisant un effet d'objectivité, *Ibid.*, p. 155-156.

60 Rudolf Dekker rappelle ainsi, retraçant l'aventure des égodocuments, la méfiance et le rejet dont ces sources ont pu faire l'objet au seul constat, certes problématique mais nullement insurmontable, « qu'on ne peut pas décrire objectivement ses propres actions », « Les égodocuments aux Pays-Bas du XVI^e^ au XVIII^e^ siècles », *Bulletin du Bibliophile*, n° 2, 1995, p. 317-332, citation p. 318. Notons par ailleurs que la question de la vérité, ou plus exactement de la sincérité, relève précisément d'une approche historique et culturelle des formes d'expression de soi. Dans les *Mémoires* d'Amadou Hampâté Bâ, auteur malien élevé dans la double tradition animiste et musulmane mais aussi dans celle de l'école française, Jean-François Chiantaretto propose par exemple de « repenser la question de la sincérité, […] notion aujourd'hui récusée ou faussée dans l'univers occidental ». Pour l'auteur africain, la sincérité n'est pas dans la restitution du ressenti du scripteur, mais dans la « construction

l'expérience développée notamment par Merleau-Ponty, Schapp ou Ricœur. Il ressort aussi de l'approche neuro-biologique qu'Antonio Damasio expose dans *Le sentiment même de soi* : « l'intentionnalité généralisée de l'esprit » viendrait de ce que le cerveau « forge naturellement des histoires sans paroles sur ce qui arrive à un organisme pris dans un environnement donné[61] ». Le passage au récit permet donc d'extérioriser la construction de cohérence à laquelle se livre incessamment l'esprit humain. L'écriture participe alors de la construction singulière d'une conscience de soi au monde.

L'écriture comme appropriation du sens

L'écriture est une mise en ordre, qui organise la pensée et le vécu jusque dans la « raison graphique » qui gouverne le texte[62]. L'essor actuel des travaux sur la *literacy* montre bien le lien étroit qui existe entre cette mise en ordre de l'expérience vécue dans les mots et la mise en ordre de soi[63]. Le cas d'Érasme, ici mis en valeur par Marie Barral-Baron, montre comment les écritures de soi expriment « tout ce que je suis », quand bien même l'ordre des mots lui-même, porteur d'une aspiration déçue à adhérer aux choses, ne dit finalement que l'impossibilité d'exprimer précisément une vérité, si ce n'est la souffrance de l'humaniste écrivant. À ce titre, l'expérience narrative constitue également une réappropriation de la souffrance et des accidents qui peuvent arriver au corps, à l'esprit, à la vie d'un individu, induisant une « rupture de sens » dans la compréhension de sa propre existence[64]. Qu'il s'agisse de

---

de la représentation de soi passant par le témoignage de tiers […], une représentation de soi en relation, comme telle vérifiable ». L'affirmation d'Hampâté Bâ, *je ne suis pas maître de mes sources,* revient ici à affirmer que « nul n'est réductible à une représentation, la sienne ou celle de l'autre », et que la sincérité est d'abord la « capacité à faire entendre sa voix et la voix des autres pour se voir et se donner à voir, pour se voir en se donnant à voir », Jean-François Chiantaretto, *Le témoin interne. Trouver en soi la force de résister,* Paris, Aubier, 2005, p. 79-107.

61 Antonio R. Damasio, *Le sentiment même de soi. Corps, émotions, conscience*, Paris, Odile Jacob, 2002 (1999), p. 245.

62 Jack Goody, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Cambridge, 1977, Paris, Minuit, 1979, traduit de l'anglais et présenté par Jean Bazin et Alban Bensa.

63 Sylvie Mouysset, dans ses *Papiers de famille* (*Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison* [*France, XVe-XIXe siècle*], Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007), montre bien comment depuis le XVIe siècle la tenue d'un livre de raison suscite des modes d'« appropriation de l'espace offert » qui sont autant de manières d'instaurer un ordre à soi, pour « se représenter l'ordre de son discours comme de ses affaires », p. 136-137 ; Aïssatou Mbodj-Pouye, dans sa thèse de doctorat, *Des cahiers au village. Socialisations à l'écrit et pratiques d'écriture dans la région cotonnière du sud du Mali* (Université Lumière-Lyon 2, 2007) souligne combien, dans les cahiers tenus aujourd'hui au Mali, les dispositifs graphiques construisent des mises en ordre personnelles du temps vécu. Cette appropriation personnelle est également soulignée dans l'article « Tenir un cahier dans la région cotonnière du Mali. Support d'écriture et rapport à soi », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2009/4 (64e année), p. 855-885.

64 On peut ainsi définir la souffrance comme une « rupture de sens », pour reprendre l'expression de la psychologue Jacqueline Barus-Michel, pour qui la souffrance naît du « malheur qui vous tombe dessus et vous enfonce dans la déréliction » (Jacqueline Barus-Michel, « Le malheur et la réparation », *Nouvelle revue de psychologie,* 2006/2, no 2, p. 26/27).

psychologie clinique, de sciences sociales ou de littérature, l'intérêt suscité aujourd'hui par les écritures de la maladie témoigne de cet enjeu du récit dans l'appropriation du sens. Du point de vue de la psychologie sociale, Christine Durif-Brucker a montré que le récit privé de maladie fonctionne comme une instance de subjectivation des symptômes, qui permet à l'individu de se réapproprier sa souffrance, ses causes et son identité[65]. Du point de vue d'une histoire des pratiques d'écriture, P. Lejeune, évoquant les journaux personnels du XIXe siècle, identifie une « mythologie de la maladie » – de *sa* maladie – qui naît d'une appropriation quotidienne dans le journal. C'est par exemple le cas, au XIXe siècle, de Célestin Guittard, « diariste malade », soulignant par des marques d'appropriation grammaticale l'appropriation des maux dont il ponctue régulièrement ses écrits (« Mon rhume m'a pris hier au soir… », 19 mars 1791 ; « Mon rhume m'a pris il y a samedi 8 jour », 26 mars[66]…). L'écriture du malade sur lui-même, qu'il s'agisse de correspondances ou de journaux intimes, est devenue aujourd'hui l'un des champs privilégiés de l'histoire de la médecine[67]. Vincent Barras et Philip Rieder ont ainsi souligné, pour la période moderne, l'autonomie du patient à l'écoute de son propre corps dans une culture médicale privilégiant l'attention à un « corps subjectif » plutôt qu'une approche nosologique impersonnelle et de toute façon limitée, le paradigme humoral impliquant par ailleurs d'identifier l'organe ou le symptôme témoignant d'un déséquilibre dans le corps. Ils montrent que cette attention à soi a pu contribuer, dès le XVIe siècle, à faire émerger dans les pratiques d'écriture du malade une forme historicisée du rapport à soi[68]. Ainsi, comme l'écrit P. Rieder dans le présent ouvrage, « certains malades parviennent à imprimer une cohérence à leur santé, à leur image et à leur œuvre », construisant dans une même identité narrative le vécu de leur corps, leur représentation d'eux-mêmes, leur travail d'écriture[69].

65 Christine Durif-Bruckert, « Récits privés de la maladie et processus narratif groupal : un support thérapeutique fondamental », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2007/2, nº 4, p. 105-122.

66 Philippe Lejeune, « Célestin Guittard, diariste malade », in Jean-Pierre Bardet, Élisabeth Arnoul et François-Joseph Ruggiu, éd., *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, Analyses, Publications*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, p. 304-314. Sur ce processus de construction de soi dans l'écriture du corps, voir Anne Carol, « Expérience du corps et sentiment de l'intime : les journaux de Lucile Le Verrier et Marie Elisabeth Court », in Anne Emmanuelle Demartini, Dominique Kalifa, *Imaginaire et sensibilités au XIXe siècle. Études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis, 2005, p. 171-184.

67 Sur l'écriture des corps souffrants dans les écrits du for privé, voir l'article de synthèse réalisé sur ce sujet par Scarlett Beauvalet et Isabelle Luciani dans l'ouvrage collectif sur *Les écrits du for privé* à paraître sous la direction de Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu.

68 Vincent Barras, Philip Rieder, « Corps et subjectivité à l'époque des Lumières », *Dix-huitième siècle*, 37, 2005, p. 211-224.

69 Cf., dans le présent volume, Philip Rieder, « Souffrance et la culture médicale : lectures et interprétations laïques du mal être au XVIIIe siècle », p. 154.

Une objectivation des possibles

L'écriture de soi crée un double que l'inscription sur le papier permet d'objectiver. Elle rouvre l'espace des possibles que le trouble ou la souffrance ont pu clore. Ainsi, pour le sociologue Jean Foucart, la souffrance est ce qui naît d'une rupture irréversible avec les potentialités de l'existence – à la suite, par exemple, d'un événement intolérable[70]. Cette souffrance, où domine l'idée d'une impuissance, est au-delà même du sentiment d'injustice, qui autorise déjà à penser des formes d'action. C'est alors que « la construction scripturaire de soi », pour reprendre le titre de l'article de D. Cohen, peut constituer une forme de résistance à ce renoncement de soi, comme c'est ici le cas d'un Jules Momméja reconstruit par Véronique Moulinié, ou de « l'onirisme social » d'une demoiselle de Brulles[71]. L'extériorisation de la pensée objectivée sur le papier, enfin, peut constituer, pour Jean-François Chianteretto, « un lieu psychique hors psyché, matérialisant une aire intersubjective[72] ». C'est alors la figure du lecteur témoin écoutant « une parole adressée supportant l'absence » qui atteste de cette résistance[73].

L'appel au témoin comme attestation de soi

L'appel au témoin est inhérent au geste d'écriture. Le scripteur prend conscience de lui-même en même temps qu'il s'adresse au tiers dont il attend reconnaissance.

Pour Michel Foucault, l'écriture de soi est d'abord une écriture adressée à autrui. Elle naîtrait de la correspondance où l'on se donne à voir plutôt que des exercices quotidiens enjoignant au travail sur soi :

> la correspondance […] est quelque chose de plus qu'un entraînement de soi-même par l'écriture […] : elle constitue aussi une certaine manière de se manifester à soi-même et aux autres. La lettre rend le scripteur « présent » à celui auquel il l'adresse. […] Écrire, c'est « se montrer », se faire voir, faire apparaître son propre visage auprès de l'autre[74].

Louis Marin, dans le recueil de textes qu'il consacre à *L'écriture de soi*, suggère aussi l'indispensable présence d'un autrui attestant de soi, lorsqu'il cherche, dans les *Essais* de Montaigne, quelle est la place du « moi » : place recouverte ici par la place impossible mais obsédante de son ami mort, ou plutôt angle mort d'une impossible identification de l'individu, tragiquement

---

70 Jean Foucart, « La souffrance : un enjeu social contemporain », *Pensée plurielle*, 2004/2(8), p. 7-20.

71 Cf. Déborah Cohen, art. cit., p. 191-206 ; Véronique Moulinié, « Écrire pour être : les *Cahiers noirs* (1914-1918) de Jules Momméja », p. 207-229.

72 Jean-François Chiantaretto, *op. cit.*, p. 14.

73 *Ibid*. p. 14-15.

74 Michel Foucault, « L'écriture de soi », in *Corps écrit* nº 5, 1983, repris dans *Dits et écrits,* t. II, Gallimard, 2001, p. 415-431, citation p. 425.

seul, par lui-même[75]. Nombre des textes étudiés dans le présent livre s'adressent à un tiers, réellement ou virtuellement, comme si le témoin de la souffrance permettait d'en attester l'authenticité : c'est le cas d'Érasme, dans sa correspondance[76] ; de Charles Gouyon laissant à ses enfants, au cours des troubles religieux et pour mieux se dévoiler, le portrait de son épouse défunte[77] ; des Cristiani père et fils, croisant au début du xx^{e} siècle des expériences spirituelles solitaires et antagonistes, se répondant, comme le montre Michel Casta, sans jamais s'adresser réellement l'un à l'autre[78] ; ou bien encore du Jules Momméja dépeint par V. Moulinié, destinant ses *Cahiers noirs* au ministère de l'Instruction publique pour mieux parler de lui et garder pour lui finalement ce qu'il écrit[79].

On peut donc aussi écrire pour soi comme tiers, être à soi-même son propre témoin, tel le noble canadien Michel Chartier de Lotbinière (1723-1798), étudié par F.-J. Ruggiu, qui tient chaque soir dans son journal le tribunal de ses actions[80]. Le « je » du récit, comme l'écrit P. Aulagnier, est « un historien en quête de preuve[81] » : il construit, à travers son « identité narrative », la preuve de l'engagement éthique dont il témoigne envers lui-même.

Une telle construction émerge tout autant des documents les plus élaborés, que des textes en apparence les plus dépourvus de compétences langagières. Ainsi, dans les *Lettres perdues* de P. Artières et J.-F. Laé, le manuscrit d'un certain Léandre, rédigé en 1970 dans une maison d'arrêt de Lille, est défini

75 Louis Marin, dans *L'écriture de* soi (Paris, PUF, 1999), écrit ainsi à propos « De la figurabilité du moi chez Montaigne » : « Le lieu du "moi", *mon* lieu est l'inoccupable, l'inappropriable lieu de l'autre, de l'altérité […]. Tout se passe comme si, par-delà les raisons conjoncturelles du *retrait* de la *Servitude volontaire* puis des 29 sonnets érotiques de La Boetie, l'écriture des *Essais* consistait en une prolifération "monstrueuse" d'un cadre, d'un dispositif de présentation, d'une puissance de figurabilité qui sans cesse […] envahirait le lieu réservé à la représentation de l'*alter ego* mort au point de devenir la représentation en supplément et en suppléance du Moi : représentation de moi comme l'*infini* travail du deuil de l'ami perdu, de l'autre moi mort par lequel – et c'est en cela l'infinité ou l'indéfinité de l'écriture des *Essais* – s'opèreraient dans une oscillation interminable, l'identification du Moi comme l'objet perdu et l'identification de l'objet perdu au Moi […]. Certes, mais ce moi substitué au portrait de l'ami (ou à sa représentation comme mort par son livre, ses poèmes, par le retrait de son livre, puis de ses poèmes) n'est autre qu'un cadre de portrait devenu autoportrait, ou plutôt un autoportrait qui n'est jamais et indéfiniment que son propre "cadrage", le cadrage de son lieu, la mise en figure de sa figurabilité – ou plutôt, à l'inverse, la mise en figurabilité de sa figure ; comme si, en bref, s'opérait l'opacification radicale de toute transparence dans la représentation de soi » (p. 122-124).

76 Cf. dans le présent ouvrage, Marie Barral-Baron, « Écrire pour ne pas sombrer : la plume d'Érasme, son remède et son poignard », p. 47-64.

77 Cf. dans le présent ouvrage, Marie-Clarté Lagrée, « Écriture versus souffrance : l'extreme affliction de Charles Gouyon de La Moussaye (1548-1593) », p. 65-80.

78 Cf. dans le présent ouvrage, Michel Casta, « Les désordres de la foi. L'ermite et le prêtre (1880-1932) », p. 81-98.

79 Cf. dans le présent ouvrage, Véronique Moulinié, art. cit.

80 Cf. dans le présent ouvrage, François-Joseph Ruggiu, « Une voix à soi ? Autour du diaire de Michel Chartier de Lotbinière », p. 161-185.

81 Piera Aulagnier, *L'apprenti-historien et le maître sorcier…*, *op. cit*., p. 196.

comme « extrême » : ce sont quelques feuillets, rédigés dans une orthographe phonétique ; sous le titre énigmatique « qui est le feau-tiffe », ils déroulent d'une seule traite la triste histoire d'une vie. Très vite, les souvenirs d'enfance (« J'était blanc avec des sieu bleau comme des farre d'oteau… Jetait minion ») cèdent la place à une litanie d'exclusions (« je fus reformé », « maime Chez sitroenne on ne vouler pas de moi »), ponctuées de déboires amoureux. Sa dernière histoire paraît déchirante : « on tenai mainage, je m'occuper des enfants… je fesai la veselle » ; mais son amie le quitte lorsqu'il retourne en prison : « elle et la seul qui peu me sauver et me mètre dans le troua Chemin… je l'aime, je l'aime… est ce qu'elle maime vréman… jatent toujours, je suis malheureu… je tranble j'ai peure de vivre…» P. Artières observe à la fois la forte construction identitaire de l'écriture mais aussi la faiblesse de sa dimension émancipatrice. Ni réflexion sur la prison, ni réflexion sur l'amour, il est plutôt « un récit d'acharnement pour trouver un lieu », celui du foyer[82]. L'écriture étaye la construction d'une identité morale, mais cette conscience de soi engendre une faible autonomie critique, tant l'expression brute de la souffrance s'enracine ici dans la normalité sociale.

Cette importance du lien à la communauté humaine nous conduit au troisième interlocuteur potentiel de l'écriture de soi : le tiers virtuel, qui ne renvoie pas seulement à un lecteur possible ou à un personnage imaginaire comblant la solitude de l'auteur, mais aussi à ce que J.-F. Chiantaretto qualifie de « témoin interne[83] ». Cette instance d'interlocution, projetée dans l'écriture, signifie sa recevabilité au sein d'une communauté humaine, et par là même atteste de la dignité du témoin dans une situation d'isolement ou de mépris. À l'origine du besoin existentiel d'écrire, elle matérialise l'intersubjectivité constituante qui valide en même temps la justesse du témoignage et l'appartenance à une communauté humaine. Pour le psychanalyste, ce besoin originel s'enracine notamment dans les premières attentes langagières du nourrisson, dont l'échec participerait de « l'effondrement généralisé » théorisé par Winnicott – même si le « témoin interne » répond aussi à des formes d'anéantissement de l'humanité bien plus volontaristes qu'une seule défaillance de l'environnement[84]. Pour un phénoménologue, ce tiers lecteur symboliserait la communauté où s'éprouvent le vrai et le faux comme objets

82 Philippe Artières, Jean-François Laé, *Lettes perdues…*, *op. cit.*, p. 223-248.

83 Jean-François Chiantaretto, *Le témoin interne…*, *op. cit.*

84 Jean-François Chiantaretto appuie ainsi une partie de son analyse des enjeux psychiques du témoignage sur l'article de D. W. Winnicott, « La crainte de l'effondrement » (1974), *Nouvelle Revue de psychanalyse*, nº 11, 1975, p. 35-44. Il souligne néanmoins que les enjeux psychiques de la survie s'articulent aussi – malheureusement – à un autre type d'expérience, tel celui des camps nazis, soit l'expérience « non pas exactement d'un environnement défaillant mais de la mise en acte d'un projet mortifère de destruction de tout environnement humain, autrement dit d'un projet de destruction des fondements relationnels, intersubjectifs et sociaux de l'intériorité, en tant qu'ils actualisent et rendent possible l'œuvre identifiante de la psyché de l'autre, reposant dans les premiers temps de la vie sur l'environnement offert par la psyché maternelle », J.-F. Chiantaretto, *op. cit.*, p. 154-155.

d'une rationalité réciproque[85]. Dans tous les cas, cette affirmation existentielle par l'écriture peut s'inscrire historiquement et socialement dans le déni de reconnaissance. Ainsi, J.-F. Chiantaretto montre bien comment l'écriture, pour Primo Levi, permet de se sentir encore humain dans un contexte de destruction systématique du lien humain, et s'oppose, à la sortie des camps, au processus de dénégation de la mémoire des survivants[86]. Dans un tout autre contexte, N. Kuperty-Tsur montre bien comment les récits de disgrâce qu'elle étudie sont aussi la réappropriation d'une visibilité refusée : « de moy, il me sembloit qu'il ne me croyoit pas du tout », écrit Philippe de Commynes ignoré par son prince[87]. Cette écriture de l'isolement et du mépris n'en est pas moins, nous l'avons vu, le moyen de restaurer cette visibilité, en dénonçant la disgrâce au lieu de la cacher[88].

Perspectives
Historicité des pratiques d'écriture de soi

Singulière, l'écriture de soi s'inscrit donc d'abord dans une manière d'être au monde : « écrire pour être », selon l'expression de V. Moulinié, ou « pour ne pas sombrer », selon M. Barral-Barron, autant de pratiques d'écritures qui participent à la fois de la conscience, du maintien, et de la construction de soi dans un horizon d'historicité. Référé à la théorie critique, l'article de D. Cohen nous rappelle que l'analyse des pathologies sociales n'est pas dissociable d'un diagnostic historique. Les conditions sociales de la prise d'écriture enserrent aussi le discours dans un faisceau de normes, de compétences ou de transgressions où se déploient les aspirations et les limites de l'individu à affirmer son identité.

S'y construisent, tout d'abord, autant de questionnements sur la nature de la source elle-même. L'écriture s'inscrit-elle dans une familiarité culturelle ou dans une appropriation braconnière ? Répond-elle à une injonction sociale ? Transgresse-t-elle au contraire une censure ? C'est à partir des valeurs de son milieu que Ménétra rédige le récit de sa vie ; c'est en utilisant à son profit et en détournant le droit du prisonnier embastillé à l'écriture que la demoiselle de Brulle construit le sien, en rêvant des valeurs d'un groupe social dont elle n'est pas ; c'est en inventant dans son journal une poétique du genre que

85 Cf. Jean Foucart, « Formes symboliques, aisthésis et lien social », *Pensée Plurielle,* nº 4, 2002, p. 121-137, plus particulièrement p. 125, « Pour prétendre à une certaine universalité, l'expérience vécue doit pouvoir être communiquée dans un langage. Comme les états de chose, comme les intérêts, ces épisodes de la vie psychique interne doivent se relier à un universel ».

86 Jean-François Chiantaretto, *Le témoin interne…, op. cit.*, p. 109-142.

87 Philippe de Commynes, « *Mémoires* », in *Historiens et chroniqueurs du Moyen Âge,* Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1952, p. 1367, cité par Nadine Kuperty-Tsur, *Se dire… op. cit.,* p. 154.

88 Cf. note 58.

Marie-Edmée Pau parvient à dépasser l'antagonisme qui oppose selon elle, biologiquement et socialement, son corps et son âme[89]… Si ces cas révèlent une maîtrise plus ou moins élevée des codes sociaux et des normes discursives dominants, associée à des degrés de réflexivité également très divers, de nombreux documents témoignent des effets créateurs de l'écriture en acte dans des moments d'émergence identitaire définis par des épreuves (sociales, religieuses, politiques…), des engagements, une quête d'émancipation... C'est en prison que Madame Rolland découvre le plaisir de l'écriture et le plaisir de se découvrir à travers elle[90]. C'est à sa table de travail, écrivant *a priori* un témoignage objectif pour l'historien, que Jules Momméja construit sa propre image dans le flot incontrôlable d'un « écrit fleuve[91] ». S'agit-il pour autant d'un pouvoir émancipateur de l'écriture, lorsque le regard du « tiers », ici figure meadienne de « l'autrui généralisé », ramène le « moi » vers « la société[92] » ?

Il est difficile, comme le constate Judith Butler dans les traces de M. Foucault, d'esquisser une histoire du sujet qui soit celle de la prise de conscience pleinement réflexive d'un sujet construit par lui-même. Le sujet écrivant écrit toujours dans un univers de liens, de normes et de croyances déjà là, « interpellé » par un autrui radicalement singulier dont dépend de manière primaire, pour reprendre les termes de J. Butler, sa reconnaissance : or,

> remettre en cause un régime de vérité, lorsque ce régime de vérité gouverne la subjectivation, c'est remettre en question la vérité de moi-même et, en fait, ma propre capacité à dire la vérité sur moi, à rendre compte de moi. […] Il s'avère également que se questionner de la sorte implique de se mettre soi-même en danger et de compromettre la possibilité même que les autres me reconnaissent[93].

Mais sur cette scène d'interpellation insérée dans des normes et des rôles sociaux, où il est difficile de connaître la part de la duplicité et la part de la négociation existentielle, le soi se construit malgré tout, même s'il le fait dans la subordination. C'est même ainsi que se construit le soi, si l'on considère, comme le fait M. Foucault, « qu'il n'y a pas de sujet souverain, fondateur, une forme universelle de sujet qu'on pourrait retrouver partout. [… A]u contraire le sujet se constitue à travers des pratiques d'assujettissement… ». Mais M. Foucault rajoute, dans une conception de la subjectivation moins articulée sur une disciplinarisation que sur l'opposition de l'assujettissement à la maîtrise de soi, que le sujet se constitue aussi, « d'une façon plus autonome,

---

89 Cf. dans le présent ouvrage, Nicole Cadène, « L'invention du genre dans le journal de Marie-Edmée… », p. 231-246.

90 Cf. Claire Gaspard, « Madame Roland : écriture et liberté », in Carole Dornier, dir., *Revue Elseneur*, nº 17, *Se raconter, témoigner*, septembre 2001, 249 pages, p. 107-124. D'abord dévouée à une justification politique de ses actes et de ses proches, elle finit par s'épancher jusqu'aux révélations les plus intimes.

91 Véronique Moulinié, art. cit., p. 207-229.

92 Georges Herbert Mead, *Mind, Self, and Society…, op. cit.*

93 Judith Butler, *Le récit de soi..., op. cit.*, p. 22-23.

à travers des pratiques de libération, de liberté, comme, dans l'Antiquité, à partir, bien entendu, d'un certain nombre de règles, styles, conventions qu'on retrouve dans le milieu culturel[94] ». Les « techniques de soi », parmi lesquelles se trouvent les écritures malgré tout normées qui fondent les *Hypomnêmata* qu'il analyse, instaurent ainsi un rapport de soi à soi qui à défaut d'être fondateur reste émancipateur[95].

Cette pratique, saisie dans l'invention singulière, peut-elle faire l'objet d'un questionnement historique des formes de subjectivation ? Cette écriture de soi peut-elle porter la trace de mutations réelles des capacités réflexives et de leur expression, pour des individus de plus en plus « morcelés » en leurs appartenances communautaires, et qui trouvent dans le « moi » un lieu particulier de leur rassemblement identitaire ? C'est l'hypothèse formulée ici par F.-J. Ruggiu, au sujet d'un Michel Chartier de Lotbinière laissant, d'après les fragments dont on dispose, quelques 3 150 pages d'une vie entière d'écriture, fondée, journellement, sur la reconstitution de scènes vécues, disséquées, commentées par le scripteur en dialogue avec lui-même. La notion meadienne de *Self*, comme interface entre la singularité du « je » et l'objectivation du « moi » construit sous le regard d'autrui, devient ici opératoire pour tenter de construire historiquement l'individu dans ses rapports au monde social, et de comprendre cette construction dans l'acte même, socialement situé, qu'est l'écriture de soi.

Certes, il est impossible, à la seule lecture d'une collection d'études de cas, de tracer les lignes historiques d'une évolution du rapport à soi. Du moins, le regard porté sur ces « moi » blessés, tels qu'ils se battent avec l'écriture pour se reconnaître dans le reflet qu'ils construisent, identifie des procédés par lesquels un individu fait, volontairement ou non, un retour sur lui-même[96].

---

94 Michel Foucault, « Une esthétique de l'existence », (entretien avec A. Fontana), *Le Monde*, 15-16 juillet 1984, p. XI, repris dans *Dits et écrit, t. II, 1976-1988,* Paris, Gallimard, 357, 1994, p. 730-735, citation p. 733.

95 Michel Foucault, « L'écriture de soi », *Corps écrit*, n° 5 : L'autoportrait, février 1983, repris dans *Dits et écrits, t. II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 1994, p. 1237. Danilo Martucelli souligne notamment que « pour Foucault, cette attitude est un savoir-faire qui instaure un rapport de soi à soi-même, puisqu'il ne s'oriente ni sur une codification des actes (sur une morale basée sur le renoncement à soi) ni vers une herméneutique du sujet (qui chercherait les désirs dans les arcanes du cœur) mais vers une esthétique de l'existence, une sorte de technique de vie qui cherche à distribuer les actes au plus près de ce que « demande » la nature, et qui par-là même, est la possibilité de se constituer comme sujet maître de sa conduite », Danilo Martuccelli, « Les trois voies de l'individu sociologique », EspacesTemps.net, Textuel, 08.06.2005 http://espacestemps.net/document1414.html

96 Sur ces « irruptions » de soi dans des textes quotidiens, cf. Isabelle Luciani, « *Écrire pour laisser trace : les recueils manuscrits de François Rebatu (1588-1662)* », *Annales du Midi – Plumes singulières, écrits de soi (XVIe-XVIIIe siècle)*, t. 122, n° 270, avril-juin 2010, p. 177-196, et « "Car les ungs et les aultres m'accablent de peyne…" Des épreuves de la vie à l'expérience de soi dans quelques livres de raison provençaux (XVIe-XVIIe siècle) », in Sylvie Mouysset, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu, dir., *Car c'est moy que je peins… Écritures de soi, individus et liens sociaux*, Toulouse, Éditions Méridiennes, 2011, p. 37-49 ; pour une dimension genrée de cette approche, « De l'espace domestique au récit de soi ? Écrits féminins en Provence (XVIe-XVIIIe siècle), *Clio*, n° 35, « Écrire au quotidien », Isabelle Lacoue-Labarthe, Sylvie Mouysset, dir., 2012, p. 21-44.

Il peut s'agir de procédés graphiques, tels le mouvement signifiant des lettres manuscrites observé par Nicole Cadène chez Marie-Edmée Pau, dont la calligraphie finit par confondre les sexes, et nous rappelle combien l'analyse des dispositions au récit de soi se pose aussi en termes de *genre*[97]. Il peut s'agir d'inventions langagières, même minimes, d'effets de style soulignant la présence du moi dans l'emphase de la personne, comme le fait si bien Jules Momméja[98]. Inventions poétiques, biffures, notes marginales, digressions, auto-observation jusqu'au ressassement… les écritures de soi apparaissent d'abord comme des constructions hybrides, où le soi surgit pour l'essentiel à partir de genres socialisés et déjà normés (ici le livre de raison, la correspondance, l'autobiographie spirituelle, l'écriture savante ou encore le journal intime…). La fragmentation de ces écritures témoigne également de cette construction empirique de soi, comme c'est le cas chez l'abbé Cristiani, oscillant entre l'injonction du journal spirituel et l'épanchement du journal intime et de la poésie[99]. Il en va de même des polygraphes, qui ne parlent que d'eux-mêmes tout en parlant toujours d'autres choses, comme l'érudit Momméja…

L'étude contextualisée des formes hétérogènes du récit de soi – ici sous des formes textuelles qui balisent notre quotidien, ailleurs par des images, des musiques, des attitudes du corps, des objets ou des imaginaires – constitue ainsi un objet fécond pour interroger l'universalité, mais aussi les variations et dissemblances de la conscience individuelle. Elle doit être mise en lien avec les conditions sociales, économiques et politiques – en un mot, collectives – d'une émancipation du sujet : si l'écriture de soi s'inscrit dans le sens commun, ne peut-elle pas aussi, d'expérimentations sociales en inventions de soi, puis d'inventions en engagements et en transmissions, engendrer du sens commun[100] ?

C'est sur ces formes historicisées des processus de subjectivation, engageant dans les modalités de l'expression de soi les capacités réflexives les plus diverses, que doit aujourd'hui se poursuivre l'enquête. Une démarche résolument comparative peut interroger les temporalités et les espaces de

97 Nicole Cadène, art. cit., p. 234. Philip Rieder souligne également ici l'impact de la maladie sur l'écriture projetant là encore, d'une certaine manière, l'identité souffrante dans le corps d'un texte dont la lecture, simultanée ou ultérieure, renvoie le scripteur à lui-même.

98 Comme dans cette « jubilation évidente – et un peu pathétique » que Véronique Moulinié souligne dans la lettre du 15 mars 1892, lorsque la revue *L'art*, « ce qu'il y a de mieux en fait de publications artistiques », lui écrit « une lettre charmante » lui demandant sa collaboration, art. cit., p. 210.

99 C'est encore le cas, par exemple, dans les écrits de Madame Roland éclatés entre *Mémoires, Notices historiques*, *Mémoires et anecdotes, Mémoires particuliers* (Claire Gaspart, art. cit.).

100 Ainsi, pour Dan Sperber, les représentations collectives se créent – à travers l'outil complexe que sont les « chaînes causales cognitives sociales » – par un chemin qui va « des microdécisions des marcheurs du passé à celles des marcheurs à venir, *via* les modifications de l'environnement auxquelles chacun contribue (D. Sperber, « Outils conceptuels pour une science naturelle de la société et de la culture », in Pierre Livet, Ruwen Ogien, dir., *L'enquête ontologique. Du mode d'existence des objets sociaux*. « Raisons pratiques », Paris, Éd. de l'EHESS, p. 220).

l'écriture, et excéder finalement l'accumulation de cas singuliers par une approche globale du fait social, insérant l'écriture de soi comme action située dans la construction d'une sémantique collective des individus en société.

Bibliographie

Adorno Theodor W., *Dialectique négative* (1966), Paris, Payot, 1978 [1998], tr. collective du Collège de Philosophie.

Amelang James, « L'autobiographie populaire en Europe à l'époque moderne : bien des questions et peu de réponses », in Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, dir., *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle*, Paris, PUPS, 2005, p. 29-41.

Artières Philippe, Laé Jean-François, *Lettres perdues. Écriture, amour et solitude*, Paris, Hachettes, 2003.

Artières Philippe, Laé Jean-François, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011.

Aulagnier Piera, *L'apprenti-historien et le maître sorcier. Du discours identifiant au discours délirant*, Paris, PUF, 1984.

Barras Vincent, Rieder Philip, « Corps et subjectivité à l'époque des Lumières », *Dix-huitième siècle*, 37, 2005, p. 211-224.

Barus-Michel Jacqueline, « Le malheur et la réparation », *Nouvelle revue de psychologie*, 2006/2, n° 2, p. 26/27.

Beauvalet Scarlett, Luciani Isabelle, « Le corps dans les écrits du for privé », in Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu, dir., *Les écrits du for privé*, à paraître aux éditions du CTHS.

Boubeker Ahmed, « Ethnicité et individuation. Nostalgie, ruse et authenticité », in Philippe Corcuff, Christian Le Bart, François de Singly, dir., *L'individu aujourd'hui. Débats sociologiques et contrepoints philosophiques*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 165-175.

Carol Anne, « Expérience du corps et sentiment de l'intime : les journaux de Lucile Le Verrier et Marie Élisabeth Court », in Anne Emmanuelle Demartini, Dominique Kalifa, *Imaginaire et sensibilités au XIX^e^ siècle. Études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis 2005, p. 171-184.

Carron Jean-Pierre, *Écriture et identité. Pour une poétique de l'autobiographie*, Bruxelles, éditions Ousia, 2002.

Chauvaud Frédéric, dir., *Histoires de la souffrance sociale, XVII^e^-XIX^e^ siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

Chiantaretto Jean-François, *Le témoin interne. Trouver en soi la force de résister*, Paris, Aubier, 2005.

Damasio Antonio R. , *Le sentiment même de soi. Corps, émotions, conscience*, Paris, Odile Jacob, 2002 (1999).

Dekker Rudolf, « Les égodocuments aux Pays-Bas du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle », *Bulletin du Bibliophile*, n° 2, 1995, p. 317-332.

Durif-Bruckert Christine, « Récits privés de la maladie et processus narratif groupal : un support thérapeutique fondamental », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2007/2, nº 4, p. 105-122.

Favier René (éd. et présentation), Pierre-Philippe Candy. *Orgueil et narcissisme. Journal d'un notaire dauphinois au XVIIIe siècle*, Grenoble, PUG, 2006.

Ferrarese Estelle, « Le regard micrologique. L'héritage de la réflexion de la Théorie Critique sur la souffrance », *Revue internationale de psychosociologie,* 2002/2, vol. VIII, p. 81-82.

Fischbach Franck, *Manifeste pour une philosophie sociale*, Paris, La Découverte, 2009.

Foucart Jean, « La souffrance : un enjeu social contemporain », *Pensée plurielle*, 2004/2(8), p. 7-20.

Foucault Michel, « L'écriture de soi », *Corps écrit* nº 5, 1983, repris dans *Dits et écrits II*, Gallimard, 2001, p. 415-431.

Foucault Michel, « Une esthétique de l'existence », 1984, *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 357, 1994, p. 730-735.

Gaspard Claire, « Madame Roland : écriture et liberté », in Carole Dornier, dir., *Revue Elseneur*, nº 17, *Se raconter, témoigner*, septembre 2001, 249 pages, p. 107-124.

Gaulejac Vincent de, *La névrose de classe. Trajectoire sociale et conflits d'identité*, Paris, Hommes et groupes, 1987.

Gilbert Muriel, « L'homme souffrant en quête de sens : du récit de soi à l'identité narrative. Une réflexion à partir de Ricœur », *Anthropologie clinique et Sciences Humaines / Clinical Anthropology and Human Sciences*, vol. 5, supplément 1, p. 72-76.

Goody Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Cambridge, 1977, Paris, Minuit, 1979, traduit de l'anglais et présenté par Jean Bazin et Alban Bensa.

Goulemot Jean-Marie, *Introduction à* Valentin Jamerey-Duval, *Mémoires*, Paris, Le Sycomore, 1981.

Greisch Jean, *Paul Ricœur, L'itinérance du sens*, Grenoble, éd. Jérôme Millon, 2001.

Gusdorf Georges, *Les écritures du moi. Lignes de vie 1.*, Paris, Odile Jacob, 1991.

Honneth Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Frankfurt-am-Main, 1992, Paris, éditions du Cerf, 2000 (traduit de l'allemand par Pierre Rusch).

Honneth Axel, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, recueil d'articles traduits par Olivier Voirol, Pierre Rusch et Alexandre Dupeyrix, Paris, La Découverte, 2006.

Kuperty-Tsur Nadine, *Se dire à la Renaissance : les mémoires au XVIe siècle*, Paris, Vrin, 1997.

Lejeune Philippe, *Les brouillons de soi,* Paris, Seuil, 1998.

Lejeune Philippe, *Signes de vie. Le Pacte autobiographique 2*, Paris, Seuil, 2005.

Lejeune Philippe, « Lectures croisées du journal de Pierre-Philippe Candy. Pierre-Philippe Candy, diariste sexuel », *RHMC*, 2008-1, 55/1, p. 164-178.

Lejeune Philippe, « Célestin Guittard, diariste malade », in Jean-Pierre Bardet, Elisabeth Arnoul et François-Joseph Ruggiu, éd., *Les écrits du for privé en Europe du*

Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, Analyses, Publications, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, p. 304-314.

Luciani Isabelle, « *Car je fus de la partie…* Écriture de l'histoire et surgissement de soi chez César de Nostredame (1553-1629) », in Maryline Crivello, Jean-Noël Pelen, éd., *Individu, Récit, Histoire*, Colloque international, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Aix-en-Provence, 19-21 octobre 2006, Publications de l'Université de Provence, 2008, p. 53-76.

Luciani Isabelle, « Écrire pour laisser trace : les recueils manuscrits de François Rebatu (1588-1662) », *Annales du Midi- Plumes singulières, écrits de soi (XVIe-XVIIIe siècle)*, t. 122, no 270, avril-juin 2010, p. 177-196.

Luciani Isabelle, « "Car les ungs et les aultres m'accablent de peyne…" Des épreuves de la vie à l'expérience de soi dans quelques livres de raison provençaux (XVIe-XVIIe siècle) », in Sylvie Mouysset, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu, dir., *Car c'est moy que je peins… Écritures de soi, individus et liens sociaux*, Toulouse, Éditions Méridiennes, 2011, p. 37-49.

Luciani Isabelle, « De l'espace domestique au récit de soi ? Écrits féminins en Provence (XVIe-XVIIIe siècle), *Clio*, no 35, « Écrire au quotidien », Isabelle Lacoue-Labarthe, Sylvie Mouysse, dir., 2012, p. 21-44.

Marin Louis, *L'écriture de soi*, Paris, PUF, 1999.

Martuccelli Danilo, « Les trois voies de l'individu sociologique », *EspacesTemps.net*, Textuel, 08.06.2005 http://espacestemps.net/document1414.html.

Mbodj-Pouye Aïssatou, *Des cahiers au village. Socialisations à l'écrit et pratiques d'écriture dans la région cotonnière du sud du Mali* (Thèse de Doctorat de l'Université Lumière-Lyon 2, 2007).

Mbodj-Pouye Aïssatou, « Tenir un cahier dans la région cotonnière du Mali. Support d'écriture et rapport à soi », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2009/4 (64e année), p. 855-885.

Herbert Mead Georges, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, 2006, nlle tr. fr. et introduction par Daniel Céfaï et Louis Quéré (University of Chicago Press, 1934).

Mouysset Sylvie, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XVe-XIXe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

Pietri Valérie, « Les "barbouillages" du comte de Thorenc : écriture et frustrations sociales d'un moraliste de province », in Jean-Pierre Bardet, Elisabeth Arnoul, François-Joseph Ruggiu, dir., *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, analyses, publications*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2010, p. 395-418.

Poliak Claude F., « Manières profanes de "parler de soi" », *Genèse*, 47, juin 2002, p. 4-20.

Renault Emmanuel, *Souffrances sociales. Philosophie, psychologie et politique*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire », 2008.

Renault Emmanuel, « L'individu comme concept critique », *Contretemps* [en ligne]. http://www.contretemps.eu/interventions/lindividu-comme-concept-critique.

Ricœur Paul, *Temps et Récits*, vol. 1, Paris, Seuil, 1983.

Ricœur Paul, « Devenir capable, être reconnu », *Revue du MAUSS permanente*, 24 mai 2007 [en ligne]. http://www.journaldumauss.net/spip.php?article96.

Roche Daniel, éd., *Journal de ma vie ; Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au xviii^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998.

Rosenwein Barbara H. , « Y avait-il un "moi" au haut Moyen Âge », *Revue Historique*, t. cccvii/1, 2005, p. 31-51.

Vattimo Gianni, *Au-delà de l'interprétation. La signification de l'herméneutique pour la philosophie*, Bruxelles, De Boeck, 1997, trad. franç. par Malou Somville-Garant (Bari, Laterza, 1994).

Woods Winnicott Donald, « Distorsion du moi en fonction du vrai et du faux self », in *Processus de maturation chez l'enfant*, Paris, Payot, 1970 (éd. originale, *Maturational Processes and the Facilitating Environment. Studies in the Theory of Emotional Development*, London, Hogarth Press and the Institute of Psycho-analysis, 1965).

« Me voici ! »

Du besoin de se dire :
attestation de soi et engagement

De nombreux philosophes contemporains, de Ricœur à Foucault en passant par Levinas, ont mis l'accent, de manière différenciée, sur l'importance du langage dans l'expression ontologique de soi. Fondée chez Ricœur sur l'herméneutique de « l'être-à-dire » qui doit *être dit, elle relève chez Foucault des « techniques de soi », comme moyen d'accéder à la maîtrise de sa vie*[1].

Mais le trait commun de ces écritures de soi est de n'être jamais le produit d'un soliloque, d'un dialogue avec soi-même qui fonderait le sujet hors de toute interpellation par le monde extérieur (J. Butler). Bien au contraire, autrui est inscrit dans l'énoncé, car, comme l'écrit Judith Butler, « quand le "je" cherche à se définir, il peut commencer par lui-même, mais il découvrira que ce soi est déjà impliqué dans une temporalité sociale qui excède ses propres capacités de narration […]. La raison est que le "je" n'a aucune histoire propre qui ne soit pas en même temps l'histoire d'une relation – ou d'un ensemble de relations – à un ensemble de normes[2] *». L'écriture de soi apparaît donc comme un acte socialement situé par lequel un individu ne fait pas que* parler de soi *mais* rend compte *de lui-même*[3].

Cette dimension éthique, profondément liée à l'interpellation de l'autre dans l'écriture de soi, nous rappelle que se mettre en récit, c'est engager son identité envers son propre jugement et le jugement d'autrui. Elle constitue un autre trait commun des réflexions sur l'écriture de soi, que cet « autre » soit le témoin de l'attestation narrative chez Ricœur, le « visage » de l'expérience originelle de l'autre chez Lévinas ou encore le « témoin interne » de Jean-François Chiantaretto[4]*. En quête de légitimité, de reconnaissance, de certitude ontologique, « l'homme capable » (P. Ricœur), agissant mais confronté aux limites de l'altérité qu'incarnent son corps, potentiellement défaillant, l'Autre, potentiellement dominant, et sa conscience, potentiellement accusatrice, trouve dans l'écriture de soi la capacité d'attester de lui-même « dans le pouvoir de dire, dans le pouvoir de faire, dans le pouvoir de se reconnaître personnage de récit,*

1 Outre les propres travaux de Paul Ricœur et Michel Foucault évoqués dans la première contribution de cet ouvrage, voir notamment Rose Goetz, « Dire l'être-à-dire : l'intrépidité ontologique de Paul Ricœur », *Le Portique* [En ligne], 26 | 2011, document 3, mis en ligne le 11 février 2013, Consulté le 01 mars 2012. URL : http://leportique.revues.org/index2508.html, et du même auteur, sur les liens complexes entre Ricœur et Foucault, « Paul Ricoeur et Michel Foucault », *Le Portique* [En ligne], 13-14 | 2004, mis en ligne le 15 juin 2007. URL : http://leportique.revues.org/index639.html. Pour Rose Goetz, l'herméneutique du soi « se déploie dans le cadre d'une philosophie réflexive ignorée des Anciens », et qui ne relève pas de « l'herméneutique du sujet » pour Michel Foucault (p. 4-5).

2 Judith Butler, *Le récit de soi*, (1re éd., 2005), trad. franç., PUF, 2007 (traduit de l'anglais par Bruno Ambroise et Valérie Aucouturier), p. 7.

3 Le sociologue François de Singly oppose notamment l'illusion biographique d'un *récit de vie* linéaire et transparent au *récit de soi* comme mobilisation et actualisation, « ici et maintenant », d'une histoire personnelle et des normes et valeurs dont l'individu dispose, « Opérationnaliser l'individu "individualisé" », in Philippe Corcuff, Christian Le Bart, François de Singly, dir., *L'individu aujourd'hui. Débats sociologiques et contrepoints philosophiques,* Rennes, PUR, 2010, p. 349-358).

4 Jean-François Chiantaretto, *Le témoin interne. Trouver en soi la force de résister*, Paris, Aubier, 2005.

dans le pouvoir enfin de répondre à l'accusation par l'accusation : me voici ! selon une expression chère à Lévinas[5] ».

Plus distinctement que d'autres, sans doute, les situations de troubles de soi – souffrances du corps, incohérence ou opacité à soi-même, déni de reconnaissance – mettent donc en évidence cette nécessité quasiment existentielle de se dire, d'attester de son existence pour lui donner sens à ses propres yeux comme à ceux d'autrui, dans une quête de reconnaissance (A. Honneth) où s'inscrit la conscience menacée de sa légitimité[6].

Ainsi, cette première partie s'intéresse au besoin de se dire, c'est-à-dire à la manière dont un certain nombre de personnages attestent de l'identité douloureuse et troublée qu'ils expérimentent dans leur vie, face à la perte de l'être aimé dans le regard duquel, seulement, ils se reconnaissaient (Charles Gouyon), face à l'échec et au doute (Érasme, Léon Cristiani), ou encore face à la fragilité d'une féminité inscrite dans des assignations sociales (Jacques Guilhaumou). Se faisant, ils posent aussi, au fondement d'eux-mêmes une relation incontournable à l'autre, par le biais d'une médiation qui définit leur identité. Avec l'attention première au langage comme base de la vérité humaine, dans le cas d'un Érasme bouleversé par l'échec de la « concorde humaniste », le besoin de se dire s'exprime dans une écriture désaccordée, qu'il fait parvenir à l'autre comme une projection de lui-même. Chez Charles Gouyon de la Moussaye, la place du soi est définie par la silhouette de l'épouse défunte, dont les vertus viennent recoudre les fils d'une existence vouée à son amour – tandis que dans l'écriture de soi que Louis Marin décrit chez Montaigne, l'ami disparu occupe la place centrale des Essais[7]. *Chez les Cristiani père et fils, qui se dénient réciproquement toute reconnaissance, le besoin de se dire est espéré dans son expression heureuse par le dialogue avec Dieu et l'identification à d'autres parcours de vie ayant valeur d'idéal de soi, du* Livre de Job *à Thérèse de Lisieux. Dans la souffrance féminine, le poids de la norme sociale pèse sur la lecture de soi, ce qui n'exclut pas pour autant la singularité d'une capacité narrative ancrée dans une capacité de mobilisation spécifique, par exemple, dans l'article de Jacques Guilhaumou, sur une conscience singulière du temps.*

L'idée du destinataire, à chaque fois, est primordiale, tout comme l'inscription socialisée de la médiation qui compose l'écriture de soi : s'y impose la présence, dans un besoin de se dire aux motivations multiples, d'un processus de sur-identification qui donne à la relation de soi à l'autre une importance primordiale, quand bien même l'autre fait défaut.

Ce n'est pas ici par l'introspection, par le dialogue avec soi ou par l'invention d'un double que les sujets troublés de ces écritures comblent leur fêlure. En exposant leurs vies, ces auteurs attestent finalement d'eux-mêmes par la performativité de leur écriture. Charles Gouyon, par sa biographie, redonne vie à son épouse. En décrivant leur amour comme une vocation, c'est la légitimité de sa propre existence qu'il expose.

---

5 Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, coll. « Points Essais », 1997, p. 34-35.

6 Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Frankfurt-am-Main, 1992, Paris, Éditions du Cerf, 2000 (traduit de l'allemand par Pierre Rusch).

7 Louis Marin, *L'écriture de* soi, Paris, PUF, 1999.

C'est aussi dans la fermeté d'âme de celle qui l'aimait qu'il compense ses propres faiblesses, notamment face à la foi. Érasme, d'érudit, devient témoin et acteur de son époque. Chez lui, l'écriture fixe la forme de l'être. L'incapacité nouvelle du langage à être audible de son temps engendre le mal être, le silence, puis l'engagement, sans enthousiasme, dans une écriture de combat. À l'injonction sociale d'investir le conflit religieux, succèdent l'arrêt puis la transformation de l'écriture de l'érudit en une écriture de l'action. Chez les Cristiani, l'écriture dit le choix spirituel. Chez Joseph en particulier, qui selon ses propres écrits, « veu[t] passer pour un fou », abandonne son métier, quitte ses enfants et encoure les blâmes de ces derniers qui l'accusent d'avoir causé la mort de leur mère, pour défendre sa foi, l'écriture relaie la prédication, le message adressé à une église déliquescente. Ses textes sont ainsi, finalement, des textes d'action, donnant à voir une vie engagée dans la voie de Dieu. Dans les écritures féminines produites en situation de domination enfin, des femmes lettrées se veulent agissantes avec les moyens dont elles disposent dans le cadre social qui est le leur. Dire l'expérience singulière, c'est attester de soi en tant que femme. Attester de soi, ici, relève fondamentalement du questionnement angoissé sur sa place en ce monde. Telles sont les questions posées par Lucile Desmoulins : « Pourquoi j'existe ? », « Je ne me comprends pas. Je ne sais pas pourquoi je pense, ni pourquoi je parle. Je ne puis exprimer ce que je suis[8] *». Mais cette attestation renvoie aussi à une expérience collective, enracinée dans des liens, des valeurs et des attentes.*

8 Lucile Desmoulins, *Journal (1789-1793)*, texte établi et commenté par Philippe Lejeune, Paris, Éditions des Cendres, 1995, citée ici par Jacques Guilhaumou.

Écrire pour ne pas sombrer

La plume d'Érasme, son remède et son poignard

Marie Barral-Baron
Université Paris-Sorbonne Abou Dhabi
UMR 8596 Centre Roland Mousnier

L'écriture est au centre de la vie d'Érasme. Philologue réputé, humaniste adulé, il a depuis les années 1500 pris l'habitude d'écrire non seulement pour les étudiants en lettres antiques des traités de grammaire et de style, d'éloquence ou de poésie, mais aussi des ouvrages dans lesquels il expose ses opinions en faveur d'une réforme de l'Église et, plus largement, d'une réforme intellectuelle et morale du monde chrétien. Ce grand écrivain moderne travaille avec une rapidité époustouflante. Chez Alde Manuce, à Venise, ses ouvrages s'impriment en même temps qu'il poursuit leur correction[1]. Il renouvelle ce tour de force chez Froben, à Bâle, dans les années 1515-1516. Érasme est sans doute celui de sa génération qui maîtrise le mieux tous les modèles de la rhétorique, qui sait jouer entre les variations de style et qui se plaît à proposer des textes systématiquement définis en leurs formes (apologie, déclamation, paraphrase, colloque et sermon). L'humaniste éprouve une véritable passion pour les mots et il saisit la moindre occasion qui lui est donnée de manifester son intérêt pour le langage. Il aime d'ailleurs à répéter que « la parole de l'homme est l'image véridique de sa pensée, image reflétée par le langage comme par un miroir[2] ». Selon lui, un désaccord entre *res* et *verba* ne peut donc être engendré que par Satan. Si le langage entre en conflit avec l'esprit dont il procède, il ne mérite plus le nom de langage. Or, au cœur des années 1520, sous les coups répétés et violents assénés par les langues de ses adversaires dans le contexte houleux de la Réforme, Érasme perd sa foi dans le langage. Sa plume paraît bien moins prolixe et même brutalement inefficace.

1 Augustin Renaudet, *Érasme et l'Italie*, Genève, Droz, p. 159.

2 Érasme, *Ecclesiastes*, édition critique par Jacques Chomarat, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1991, ASD V. 4, p. 38, l. 98-99 : « *Sermo hominis verax imago est mentis sic oratione quasi speculo reddita* ». Voir également Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum Desiderii Erasmi Roterodami*, Oxford, Clarendon, 1906-1958, 12 vols. Voir t. IV, ep. 1101, p. 260, l. 7-8, Érasme à Albert de Mayence, Bâle, 18 mai 1520. Voir également Marie-Luce Demonet, *Les Voix du Signe : nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580)*, Paris, Honoré Champion, 1992, p. 249 : le langage est traditionnellement présenté comme le « miroir de l'âme » depuis Augustin jusqu'à Thomas d'Aquin.

Tout se passe comme si « le prince des humanistes » ne parvenait plus à maîtriser sa souffrance, sa douleur autrefois tue, et celle-ci s'éparpille alors, se répand, se dilue sur ses pages d'écriture. Sa plume jusqu'alors si maîtrisée lui joue des tours, dérape, s'épuise, trahit sa souffrance et son trouble. En 1525, Érasme ne souhaite même plus parler. Cette paralysie progressive de sa plume ne s'observe qu'en confrontant le caractère prolixe de l'écriture et de la parole chez l'humaniste dans les années 1510 à l'irrépressible sentiment de détresse qui, soudainement, l'envahit en 1525 et l'empêche désormais de s'exprimer pleinement. Néanmoins, parce qu'il ne sait pas faire autre chose qu'écrire et parce que toute la chrétienté déchirée par la Réforme attend son aide et ses lumières, Érasme, après ce temps de doutes, retourne à ses encriers, plus décidé que jamais à témoigner de son attachement au Verbe, à l'enseignement des Pères de l'Église et à sa foi en la *Philosophia christi*. Après l'avoir poignardé, son écriture panse ses plaies, l'aide à guérir, bref, tient lieu de thérapie. Scruter l'affleurement de la souffrance dans l'écriture du « prince des humanistes » permet ainsi d'aller à la découverte d'un Érasme plus humain, plus sensible et plus torturé que l'historiographie érasmienne se plaît bien souvent à le représenter.

Un maître en écriture

L'ampleur du *corpus* érasmien témoigne du fait que l'humaniste n'a jamais cessé de noircir du papier. Douze tomes de correspondance (environ 2 000 lettres de sa main ont été conservées pour la période 1484-1536), 8 000 adages (réédités 132 fois) et neuf volumes d'œuvres complètes sont réunis en sept tomes dès 1540. L'humaniste écrit sans cesse et, lorsqu'une crise de goutte empêche ses mains malades de se consacrer à leur passe-temps favori – en 1533, il avouera même, à l'un de ses correspondants, avoir perdu l'usage de sa main droite[3] – l'humaniste a recours à des scribes. Ainsi, le rythme de sa production ne saurait être perturbé.

À côté de l'écriture quotidienne, il y a les grands travaux qui font la gloire d'Érasme[4]. Après l'âge d'or vénitien et la publication des *Adages* en 1508, il s'est, en effet, lancé dans une gigantesque entreprise d'écriture qui aboutit à l'édition, en la même année 1516, à Bâle, du *Novum Instrumentum*, de ses *Annotationes* et des œuvres complètes de saint Jérôme. Mais, si cette publication du texte fondateur du christianisme est vécue, par l'humaniste lui-même, comme l'achèvement de son parcours spirituel et intellectuel[5], elle ne marque cependant absolument pas une pause dans ses travaux, mais bien plutôt un regain

3 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. x, ep. 2906, p. 360, l. 134-135 : « *Si dextra manus fuerit reddita, scribam ad te copiosus* » (Érasme à Johnan Scholer, Fribourg, 19 février 1533).

4 Cornelis Augustijn, « Erasmus-Promotion anno 1515 : die Erasmus-stücke in *Iani Damiani* […] *Elegeia* », in Cornelis Augustijn, *Erasmus der humanist als theologe und kirchenreformer*, Leyde, Brill, 1996, p. 41-52.

5 Érasme, *Les préfaces au Novum Testamentum*, présentées, traduites et commentées par Yves Delègue avec la collaboration de Jean-Paul Gillet, Genève, Labor et Fides, 1990, p. 14.

de son écriture. Érasme a l'ambition de publier toutes les œuvres des Pères de l'Église et celles des grands auteurs classiques. C'est d'ailleurs ce qu'il fait au cours de la décennie 1520. Au total, trente volumes sont ainsi imprimés. Comme l'écrit Pierre Petitmengin, Érasme a édité ainsi plus de textes qu'un philologue n'en lit durant sa vie entière[6]. Ces « travaux d'Hercule[7] » ont frappé d'admiration ses contemporains. L'humaniste fait d'ailleurs tout pour susciter les acclamations, en se faisant représenter, en 1523 par Hans Holbein[8], campé dans la posture très sobre et très impressionnante du savant. Debout dans son bureau, l'humaniste regarde au loin, tandis que ses mains sont délicatement posées sur un ouvrage épais comme si elles le protégeaient[9]. Ce livre représente son édition de *Jérôme* car les œuvres complètes du saint sont ses travaux d'Hercule[10].

Le temps de l'humaniste est ainsi partagé entre ses lectures et la rédaction de ses œuvres. Ne s'accordant aucune distraction, sauf peut-être celle qu'il trouve dans la variété de ses recherches et publications, il énumère, parfois avec complaisance, ce qu'il a publié dans l'année, ce qui est encore chez l'imprimeur, et ce qu'il a sur le métier[11]. Car le succès des *Colloques* et

6 Pierre Petitmangin, « Comment étudier l'activité d'Érasme éditeur de textes antiques ? », in *Colloquia Erasmiana Turonensia*, t. I, Paris, Vrin, 1972, p. 218. Voir également Jacques Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez* Érasme, t. I, Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 452-474.

7 Voir Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. II, ep. 396, p. 218, l. 262-267. (Érasme à William Warham, Bâle, 1er avril 1516). Cette lettre est la dédicace des *Hieronymi opera*. Voir également Érasme, *Adagiorum chilias tertia. Pars prior*, édition critique par Felix Heinimann et Emanuel Kienzle, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1981, ASD II. 5. Voir l'adage nº 2001, « *Herculei labores* », p. 23-41.

8 Aloïs Gerlo, *Érasme et ses portraitistes : Metsijs, Dürer, Holbein*, Bruxelles, éd. du cercle d'art, 1950, p. 49-52 : à propos de ce portait, voir un passage de Beatus Rhenanus, in *C. Plinium post omnium aeditiones annotationesque quas ad hoc tempus, nempe annum M.D.XXV, videre contigit*, Bâle, Froben, mars 1526, p. 29-39, où est mentionné, parmi d'autres grand peintres contemporains, Hans Holbein, d'Augsbourg « qui, à deux reprises, a peint très heureusement et avec beaucoup d'élégance notre Érasme de Rotterdam, en deux tableaux, l'année précédente, tableaux qui furent, par la suite, envoyés en Angleterre ». L'un de ces deux tableaux est offert à Warham, archevêque de Cantorbery, par Érasme, en 1524. Voir Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. V, ep. 1488, p. 534, l. 1-3. (Érasme à William Warham, Bâle, 4 septembre 1524). On admet communément qu'ils peuvent être identifiés, l'un avec le tableau aujourd'hui au Louvre, datable de 1523, l'autre avec celui de la collection Radnor, à Longford, en Grande-Bretagne et également peint autour de 1523. Dans une lettre à Pirckheimer, Érasme évoque l'envoi de ses tableaux en Angleterre. Voir Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. V, ep. 1452, p. 471, l. 40-42. (Érasme à Willibald Pirckheimer, Bâle, 3 juin 1524).

9 Voir sur le sujet, Lisa Jardine, *Erasmus, Man of Letters: The Construction of Charisma in Print*, Princeton, Princeton University Press, 1993, p. 166.

10 Voir Hilmar M. Pabel, *Herculean Labours. Erasmus and the Editing of St. Jérômes's Letters in the Renaissance,* Leyde, Brill, 2008, p. 2-3.

11 Voir Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. I, ep. 145, p. 346, l. 155-17 : « *Est iamdudum in manibus De Epistolis et item De varianda oratione opus, Adolphi filii tui studiis adiuuandis destinatum ; tum praeterae De literis, tuo videlicet nomini consecrandum* » : « J'ai depuis quelque temps sur le métier une étude sur la façon d'écrire les lettres et une autre sur l'art de varier le discours, destinées à aider ton fils Adolphe dans ses études ; une autre encore sur les lettres, qui doit t'être dédiée ». Aloïs Gerlo, *La correspondance d'Érasme*, t. I, L. 145, p. 321, l. 36-39. (Érasme à Anne de Borsselen, Paris, 27 janvier 1501).

des œuvres polémiques ne distrait pas Érasme de ses éditions des auteurs païens. Les textes classiques ne sont, en effet, pas oubliés et il édite des œuvres choisies de Cicéron, Sénèque, Suétone, Quinte-Curce, Quintilien et Térence[12]. Il traduit aussi du grec Lucien, Euripide et Plutarque. Tous ces travaux requièrent un labeur considérable et, dans ces conditions, l'humaniste a parfois bien du mal à trouver le temps de lire toutes les lettres qu'il reçoit et d'y répondre. Au mois de mai 1530 encore, il confie à Jacques Sadolet, évêque de Carpentras :

> Un tel monceau de lettres m'est apporté de tous les coins du monde, surtout deux fois dans l'année, au moment de la foire de printemps à Francfort, et de nouveau au moment de celle d'automne, que j'ai peine à surveiller ma santé, tant je m'efforce à répondre à la plupart des lettres ; car répondre à toutes, comment le pourrais-je[13] ?

Mais, si cette tranquillité des études et des publications érasmiennes est compréhensible au cours des années 1500-1510, qui correspondent à une période plutôt apaisée dans l'histoire de l'Europe chrétienne, elle est au contraire étonnante au début des années 1520. Car si Érasme poursuit ses travaux, il est, dans le même temps, bousculé par l'ensemble de ses contemporains qui lui demandent de prendre la plume contre Luther ou contre Rome. Les lettres qui s'amoncellent dans sa chambre de Bâle sont de moins en moins des épîtres amicales, s'enquérant de sa santé ou de ses travaux en cours, mais de plus en plus des lettres agressives, qui réclament d'Érasme une prise de parti dans le conflit religieux qui déchire désormais les pays européens. La pression est constante sur ses épaules et il attend avec une angoisse fébrile les lettres quotidiennes de ses correspondants. En outre, ses pires détracteurs n'hésitent pas à lui écrire directement pour lui faire part de leurs menaces ou de leur dégoût devant son attitude modérée[14]. Dans les courriers qu'il rédige à l'intention de ses amis, Érasme ne cesse d'ailleurs d'aligner les noms de tous ses adversaires, comme si, plus il en parlait, plus leurs ombres angoissantes s'éloignaient. Face à la violence de la Réforme, l'humaniste développe ainsi très tôt toute une stratégie de l'évitement. Par l'ironie, les détours,

12 Pour le dénombrement des éditions érasmiennes d'auteurs antiques, voir Ferdinand Vander Haegen, *Bibliotheca erasmiana. Répertoire des œuvres d'Érasme.* 2e série : auteurs publiés, traduits ou annotés par Érasme, Gand, 1893 ; rééd. Nieuwkoop, De Graaf, 1972. À compléter avec Jean-Claude Margolin, *Quatorze années de bibliographie érasmienne (1936-1949)*, Paris, Vrin, 1969.

13 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. VIII, ep. 2315, p. 429, l. 1-5 : « *Tot epistolarum acerui ex omnibus mundi plagis ad me deferuntur, praesertim bis in anno, sub mercatum Francfordiensem vernum, rursus sub autumnalem, ut hisce temporibus aegre tuear valetudinem, dum plerisque rescribere conor : nam omnibus qui possim ?* ». Voir Aloïs Gerlo, *La correspondance d'Érasme*, t. VIII, L. 2315, p. 549, l. 1-6. (Érasme à Jacques Sadolet, Bâle, 14 mai 1530).

14 Voir notamment les travaux d'Erika Rummel, *Erasmus and his Catholic Critics, I. 1515-1522*, Nieuwkoop, De Graaf, 1989, et *Erasmus and his Catholic Critics. II. 1523-1536*, Nieuwkoop, De Graaf, 1989. Voir aussi du même auteur, « Erasmus and the Louvain theologians. A strategy of defense », *Nederlandsch archief voor kerkgeschiedenis*, t. 70 (1990), p. 2-13.

les jeux de cache-cache, par la parabole, il met à distance le monde réel[15]. Sa correspondance lui permet alors notamment, au début des années 1520, non pas, comme cela est souvent dit, d'intégrer la réalité dans le monde de la lettre, mais bien de maintenir le monde de la lettre face à la réalité.

C'est depuis l'atelier de chez Froben, à Bâle, qu'Érasme suit les événements de la Réforme. Grâce à sa correspondance tentaculaire, il sait, en effet, précisément ce qui se déroule dans l'ensemble des cantons helvétiques, dans les villes et les campagnes allemandes, mais aussi à Paris ou à Londres. Ces rapports presque quotidiens au sujet des développements du mouvement réformateur dans l'Europe occidentale lui permettent de constater l'ampleur du désastre. Bien placés géographiquement, à Augsbourg, à Bâle, à Constance, à Wittenberg ou encore à Francfort pour le Saint-Empire, ses correspondants le sont aussi socialement. Leurs charges se déclinent en autant de titres prestigieux. Ils sont évêque, recteur, doyen ou encore professeur ou imprimeur. Ainsi, Érasme est informé des événements de la Réforme par des individus qui appartiennent tous au microcosme de la République des lettres (« *respublica literaria* »). Cette dernière formule apparaît d'ailleurs quelques fois dans sa correspondance et, à chaque fois, avec la signification précise de « communauté de savants », d'ensemble organisé face au pouvoir politique et religieux du temps. Il trahit ainsi le souci de prendre position dans la société, de faire partie des instances dirigeantes et donc d'influencer les pouvoirs spirituels comme temporels[16]. Cette République des lettres se donne comme objet le « bien public ». Elle est fondée sur un principe de mise en commun. Mais, dans le même temps, elle est un espace clos, fermé sur lui-même qui ne peut s'ouvrir qu'aux hommes de même culture. Élitiste, elle n'entrouvre ses portes qu'à quelques privilégiés et ne laisse filtrer aucune de ses découvertes ni controverses. Ainsi, son identité est fondée sur des rejets, des exclusions. Le philosophe espagnol Juàn-Luis Vivès donne un bon exemple de cette aristocratie de l'intelligence, pour qui le latin est la langue normale de communication et qui ne tolère aucune dérogation à cette règle. Dans une épître du 1er avril 1522, il commente une lettre écrite par Stunica :

> La lettre est écrite en espagnol et répond à celle de Vergara, qui était en latin ; Vergara s'étonne que Stunica réponde en langue vulgaire à qui lui écrit en latin. Ni un Thrason, ni un Pyrgopolynice n'auraient rédigé une lettre semblable[17].

---

15 Jacques Chomarat, *Grammaire et rhétorique…*, *op. cit.*, t. II, Paris, Les Belles lettres, 1981, p. 994. Voir aussi Daniel Ménager, Érasme, Paris, Desclée de Brouwer, 2003, p. 24.

16 Voir Françoise Waquet et Hans Bots, *La République des Lettres*, Paris, Belin-De Boeck, 1997, p. 34-40. Voir également Marc Fumaroli, « La République des Lettres », *Diogène*, t. 143 (1988), p. 131-150 et Françoise Waquet, « Qu'est-ce que la République des Lettres ? Essai de sémantique historique », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 147 (1989), p. 473-502.

17 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. V, ep. 1271, p. 39, l. 76-79 : « *Epistola est Hispane scripta, qua respondet literis Vergarae Latinis ; nam id miratur Vergara, illum vulgari sermone rescribere Latino. Talem epistolam nec Thraso nec Pyrgopolynices scripsissent* ». Voir Aloïs Gerlo, *La correspondance d'Érasme*, t. V, L. 1271, p. 53-54, l. 99-102. (Juan-Luis Vivès à Érasme, Bruges, 1er avril 1522).

Les références à Thrason – soldat fanfaron dans la comédie de Térence – et à Pyrgopolynice – nom comique de soldat dans le *Miles gloriosus* de Plaute – sont une affirmation de cette identité. Benoît Melançon parle d'« autoreprésentation épistolaire[18] », pour désigner la présence constante, dans la lettre, de réflexions sur le pacte qui lie les épistoliers, sur les modalités de leur échange, sur le respect ou le non respect de leur contrat, implicite ou explicite[19]. Les références culturelles, rhétoriques et bibliques sont, en effet, légion dans la correspondance qu'entretient Érasme avec ses amis lettrés et elles font signe de l'effort consenti par les humanistes pour s'entendre sur un monde commun, afin de se trouver une identité et de recréer, une fois encore, l'âge d'or. La correspondance d'Érasme est ainsi un réseau de solidarités qui se forme en suivant des options intellectuelles, des manières de voir le monde, bref, en fonction d'un *habitus* mental plutôt que sur la base d'idées communes. Nourris aux mêmes sources humanistes, Érasme et ses correspondants partagent les mêmes modèles épistolaires antiques. Ils ne cessent d'y faire référence, toujours de manière implicite, et leurs lettres deviennent parfois de véritables rébus. Nombreux sont ainsi les correspondants d'Érasme qui ne comprennent parfois pas eux-mêmes les allusions savantes qui parsèment les lettres et qui sont contraints de demander à Érasme, le plus brillant d'entre eux, qu'il les leur explique. Ainsi, Leonard Cox demande à l'humaniste de Rotterdam d'éclairer certains passages du *De Copia* :

> Que veut dire au premier livre de la *Copia* ce « il semble ruisseler de syner et de miel » ? Je n'arrive pas à comprendre. Je trouve bien quelque chose sur le cinnare dans Pline ; mais tous les exemplaires de la *Copia*, imprimés par Schürer et par d'autres, et même par Froben, ont « synerl ». Si tu veux bien dénouer pour nous cette difficulté, tu me rendras un grand service et j'ajoute, à tout ce qu'il y a d'ici d'amis des lettres[20].

Face aux prémices de la Réforme, Érasme ne cesse de définir l'univers des lettrés comme un monde à part, comme une sorte de génération en suspens. Ce monde de la correspondance ne serait ainsi pas concerné par les troubles des guerres contemporaines et il n'aurait même finalement aucun lien avec la

18 Benoît Melançon, « La lettre contre : M^me^ du Deffand et Belle de Zuylen », in Benoît Melançon, dir., *Penser par lettre. Actes du colloque d'Azay-le-Ferron (mai 1997)*, Montréal, Fides, 1998, p. 57.

19 Sur le sujet voir Christine Bénévent, « La correspondance d'Érasme : fonctionnement, fonctions et fictions d'un réseau épistolaire », in Antony McKenna et Pierre-Yves Beaurepaire, éd., *Les Réseaux de correspondance en Europe (XVI^e^-XIX^e^) : matérialité et représentations*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006, p. 17-32. Voir également, du même auteur, *La Correspondance d'Érasme entre République des Lettres et lettres secrètes. Pour une étude du rapport entre privé et public au XVI^e^ siècle*, thèse de doctorat, Université Paris XII – Val de Marne, 2003, 3 vol.

20 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. VII, ep. 1803, p. 5, l. 99-104 : « *Quid sibi velit illud in priore libro Copiae "synere ac melle fluere videtur", haudquaquam percipio. De cinnare lego apud Plinium ; ast omnia exempla Copiae tuae, cum a Schurerio nodum hunc nobis soluere dignaberis, magnum beneficium in me et quotquot hic studiosi sumus conferes* ». Voir Aloïs Gerlo, *La correspondance d'Érasme*, t. VII, L. 1803, p. 11, l. 116-124 (Leonard Cox à Érasme, Cracovie, 28 mars 1527).

temporalité du monde réel. Le 25 mai 1522, en plein conflit entre la France et l'Empire, Érasme écrit ainsi :

> Ces désordres n'abolissent pourtant pas les pactes conclus avec les Muses et les lois de la guerre ne peuvent interrompre les relations entre nous. Il n'y a plus d'entente entre sujets de l'empereur et Français, mais une belle concorde règne entre les amis des études les plus honorables[21].

Érasme insiste dans sa lettre sur cette concorde humaniste, réclamant à Nicolas Bérault, dans les lignes suivantes, de saluer de sa part Budé, Deloynes et Germain de Brie[22]. Lorsque la protestation de Luther se fait entendre, la lettre semble alors d'abord moins servir, dans ce milieu humaniste, à intégrer le changement historique qu'à maintenir, contre le monde réel, l'univers figé de la République des lettres. Avec le début de la décennie 1520, qui voit se propager les premières violences du mouvement réformateur, les prémices de la réforme à Bâle et le développement de l'anabaptisme, la correspondance d'Érasme met très vite ces événements à distance et construit un rempart face à eux. L'œuvre épistolaire lui sert ainsi d'abord à maintenir son propre monde, envers et contre tout. La correspondance apparaît alors progressivement moins comme un monde d'échange, de communication, que comme un espace de communion et de réclusion. Mais ce rempart va vite céder face aux réalités de l'histoire.

En l'espace d'à peine deux ans (de 1519 à 1521), le quotidien d'Érasme devient, en effet, extrêmement pénible. Il n'est plus que sollicitations permanentes et promesses déçues. Face à cette adversité inédite, l'humaniste s'efforce de garder la mesure en toutes choses et, tout en poursuivant imperturbablement ses travaux, il répond aussi aux pressions et aux critiques de ses adversaires, les unes après les autres[23]. Il passe ainsi son temps à expliquer par écrit son comportement et à justifier son silence devant Luther. Au début de la décennie 1520, force est de constater que c'est donc en écrivant qu'il répond à la crise de son temps. Cette posture n'est d'ailleurs absolument pas surprenante. L'humaniste, qui a passé son temps à lire et à écrire, ne peut réagir autrement que par une attitude qui lui est si familière. Il est incapable d'en adopter une autre. En 1520, l'arme d'Érasme est donc bien la plume, qu'il peut d'ailleurs avoir lui-même très acérée, lorsqu'il veut exprimer sa colère ou confier son malheur. Au mois de novembre 1519, à un médecin qui l'a calomnié, il répond dans un style incisif :

---

21 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. v, ep. 1284, p. 64-65, l. 50-53 : « *Sed hi tumultus non dirimunt Musarum foedera, nec haec commercia nobis intercipere possunt bellorum leges. Non conuenit Caesareanis et Gallis, sed pulchre conuenit honestissimorum studiorum sodalibus* ». Voir Aloïs Gerlo, *La correspondance d'Érasme*, t. v, L. 1284, p. 82, l. 64-68 (Érasme à Nicolas Bérault, Bâle, 25 mai 1522).

22 *Ibid*., p. 65, l.53-55 : « *Quare valebis, vir humanissime, simulque quum dabitur oportunitas, Budaeum, Deloinum, Brixium ac reliquos amicos meo nomine salutabis diligenter* ».

23 À ce sujet, voir notamment James D. Tracy, *Erasmus, the growth of a mind*, Genève, Droz, 1972, p. 197-236.

> Je n'accuse pas Luther et je ne le défends pas. […] Si tu continues à attaquer ma réputation avec cette insolence, prends garde que ma douceur aussi, n'ayant cédé, ne fasse que tu sois célèbre dans mille ans encore, parmi les sycophantes venimeux, les vauriens illustres, et les mauvais médecins[24].

Le nom de Luther revient alors sous sa plume de manière extrêmement fréquente. Du mois de janvier 1 522 au mois d'août 1 525, sur les 352 lettres conservées qu'Érasme a écrites et reçues, 90 ne concernent d'ailleurs que son combat quotidien avec le réformateur allemand[25]. Car l'ancien moine augustinien de Wittenberg ne cesse de déverser sa bile sur l'humaniste[26]. Ces opuscules, de plus en plus nombreux et qu'il reçoit de plein fouet, le rendent agressif. Érasme s'exaspère. L'âge d'or s'est définitivement évanoui. En permanence, l'humaniste est ainsi sur le qui-vive. La lettre qu'il adresse à Pierre Ruiz de la Mota, futur aumônier de Charles Quint, le 21 avril 1522, est significative de la manière dont il vit les événements au début de la décennie 1520 :

> Pour l'instant, notre situation à nous qui éditons des livres, n'est en rien supérieure à celle des histrions de jadis qui, sur la scène jouaient une pièce devant le peuple. Ils devaient apprendre la pièce par cœur et étudier leur jeu ; il n'est rien qu'ils ne fussent contraints de faire pour complaire au théâtre : à ce public banal, dirais-je, véritable hydre aux cent têtes, où les mêmes choses ne plaisent qu'à peu de gens, et où ces mêmes choses ne plaisent pas toujours aux mêmes ; […] Et c'est au pouce de ces gens-là qu'est suspendu le sort du malheureux baladin ; il adule la populace et bien qu'il n'ait rien négligé, il s'estime heureux s'il obtient que sa pièce tienne bon. S'il est sifflé, il n'a plus qu'à chercher un arbre pour s'y pendre. Or, pour les livres, les jugements ne sont ni moins variés, ni moins sévères, ni moins faussés par les passions. À ce titre, notre sort est plus injuste, parce que nous publions à nos frais, tandis que les histrions obtiennent un salaire. En outre, si leur pantomime n'a pas de succès, ils ne sont que ridicules ; mais nous, si nous déplaisons, nous sommes hérétiques[27].

24 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. IV, ep. 1042, p. 122, l. 16-17 et 18-21 : « *Ego Lutherum nec accuso nec defendo.* […] *Quod si tu perges ista petulantia famam meam incessere, vide ne mea quoque lenitas victa efficiat ut tu post mille annos inter virulentos decanteris* ». Voir Aloïs Gerlo, *La correspondance d'Érasme*, t. IV, L. 1042, p. 135, l. 19-20 et 22-26 (Érasme à un anonyme, médecin sans doute, Louvain, novembre 1519).

25 Voir Érasme, *La langue*, introduction, traduction et commentaire par Jean-Paul Gillet, Genève, Labor et fides, 2002, p. 16.

26 Voir sur le sujet Georges Chantraine, *Érasme et Luther, libre et serf arbitre*, Paris, éd. Lethielleux, Namur, Presses Universitaires de Namur, 1981, p. 33. Martin Luther, *Propos de table*, traduit de l'allemand par Gustave Brunet, Paris, Garnier frères, 1884, p. 343 et 345.

27 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. V, ep. 1273, p. 43, l. 3-8 et l. 9-16 : « *Sed interim nostra qui libros aedimus, nihilo melior est conditio quam olim fuit histrionum, qui in prosceniis fabulam agebant populo. Illis erat ediscenda fabula, meditanda actio, nihil non faciendum, uti theatro satisfacerent : populo, inquam, illi promiscuo, vere beluae multorum capitum, in quo paucis eadem placent, nec iisdem semper eadem* […] *Ab horum pollice pendet miser ille saltator ; adorat plebeculam, et quum nihil non fecerit, felix sibi videtur si impetrauit ut stet fabula. Quod si exsibilatur, arbor quaerenda suspendio. Sane de libris nec minus varia nec minus morosa iudicia, nec minus corrupta studiis. Hoc nomine nostra sors iniquior, quod haec damus nostro sumptu, quum histrionibus sua fuerit merces. Et illi, si non succedat saltatio, tantum ridiculi sunt : nos, si displicemus, haeretici* » (Érasme à Pierre Luiz de la Mota, Bâle, 21 avril 1522).

Érasme se voit comme un baladin, un pantin sur une scène où il est livré en pâture aux hommes de son siècle. Développée en particulier par le stoïcisme, cette conception de la vie humaine comme une représentation théâtrale a pu lui être suggérée par un texte connu de Lucien, intitulé *Le Songe ou le Coq*, dont il s'était déjà souvenu dans l'*Éloge de la Folie*[28]. Mais cette comédie tragique et antique s'est muée en tragédie avec la venue de Luther :

> Et j'aurai réussi [à être utile à tous] si, dans l'intervalle, n'était intervenue cette tragédie du nouvel évangile, qui a commencé à être jouée avec d'extraordinaires marques de faveur du monde presque tout entier mais qui, au fil de ses actes, de plus en plus mauvais, déboucha sur un dénouement plein de tumulte et de frénésie. Elle m'a déplu dès le prologue, peut-être parce que je prévoyais qu'elle finirait dans la discorde[29].

Cette discorde tant redoutée par Érasme déchire, en effet, tout sur son passage, pas seulement la chrétienté, mais aussi l'âme de l'humaniste, ses valeurs, ses convictions, ses points d'ancrage. Profondément philologue, Érasme est incapable d'entrevoir le monde autrement qu'au travers du langage[30]. Son travail quotidien sur les mots, sa patience à décortiquer les moindres syllabes du Verbe sacré lui ont appris à le maîtriser. Cette habileté dans le maniement des mots devrait déboucher sur l'expression aisée de ses conceptions personnelles en matière de foi. Or, il évite systématiquement de formuler sa pensée, de la figer sur le papier. Ce refus s'enracine, de toute évidence, dans sa méfiance à l'égard des discours démonstratifs et structurés, destinés à convaincre un auditoire. Traumatisé par la tendance de son siècle à transformer en affirmation dogmatique la moindre réflexion à connotation religieuse, il redoute d'être un jour l'objet d'une condamnation pour hérésie[31].

28 Érasme, *Moriae encomium id est stulitiae laus*, édition critique par Clarence H. Miller, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, ASD IV. 3, 1979, p. 136-137, l. 196-237. Érasme a traduit le « Coq » de Lucien : son travail paraît chez Josse Bade à Paris, en novembre 1506, parmi des « Luciani compluria opuscula ». Voir Alain Jolidon, « Rodolphe Agricola et Érasme traducteurs du "Coq" de Lucien », in *Actes du colloque international Érasme*, études réunies par Jacques Chomarat, André Godin et Jean-Claude Margolin, Genève, Droz, 1990, p. 35-55. Voir Érasme, *Éloge de la Folie*, édité par Pierre de Nolhac et Maurice Rat, Paris, Garnier Flammarion, 1964, p. 43.

29 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. v, ep. 1273, p. 43-44, l. 17-22 : « *Et succedebat, ni haec noui Euangelii tragoedia intercurrisset, quae miro quodam orbis pene totius fauore coepta est agi, sed actibus semper deterioribus in tumultuosam ac rabiosam catastrophen exiit ; mihi primus statim ingressus displicuit, vel ob hoc quod viderem in seditionem exituram* » (Érasme à Pierre Luiz de la Mota, Bâle, 21 avril 1522). Érasme répète la même idée dans la lettre qu'il adresse à Louis Coronel, le 21 avril 1522. Voir Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. v, ep. 1274, p. 47, l. 43-45 : « *Exordium huius fabulae mihi semper displicuit ; quam videbam in seditionem exituram, etiamsi nonnulla spes erat hominem sese versurum ad saniora consilia* » : « Dès le prologue, ce drame m'a toujours déplu ; je voyais bien qu'il finirait en sédition, même si l'on pouvait espérer voir son auteur se tourner vers des décisions plus sages » (Érasme à Louis Coronel, Bâle, 21 avril 1522).

30 Jane Laurel Carrington, *Erasmus and the problem of language (rhetoric, humanism, reformation)*, P. D., Cornell University, 1986.

31 Jacques Chomarat, *Grammaire…*, t. II, p. 1130-1139.

Pour lui, il y a un lien étroit entre la fixation dogmatique et la logique du bûcher. Il en découle une recherche constante d'une pensée flottante, entièrement portée par la digression, qui va et s'égare, distrait pour mieux faire penser[32]. En 1524 encore, dans un colloque majeur intitulé *Inquisitio de fide*[33], l'humaniste essaie une ultime fois de réconcilier les catholiques et les luthériens avant un schisme qui lui paraît de plus en plus inéluctable. Dans ce texte, il met en scène un catholique, son double littéraire, et un protestant, figure de Luther, qui discutent sur le symbole des Apôtres, la Trinité et la résurrection[34]. Au terme de cet entretien, le catholique prend conscience qu'il est d'accord sur l'essentiel avec son interlocuteur et que leurs divergences ne méritent en tout cas ni exclusion, ni violence. Ils terminent donc leur discussion en allant dîner ensemble[35]. Jusqu'au bout, Érasme cherche ainsi à défendre un esprit d'ouverture et de tolérance dans le respect de la vérité[36]. Or, l'événement réformateur l'oblige, avec une extrême violence, à fixer sa pensée, à trancher entre les deux confessions. Six mois plus tard, en septembre 1524, et sous la pression constante de ses correspondants, il publie le *De libero arbitrio* et il l'envoie à tous ceux qui le soutiennent. La querelle est alors clairement ouverte avec Luther[37]. Brutalement, d'humaniste, Érasme est en

32 *Ibid.*, p. 1118-1128. Voir également Alexandre Vanautgaerden, « Vérité et violence chez Érasme », in *Dire le vrai aux xvi^e^-xvii^e^ siècle : langue, esthétique, doctrine*, actes du colloque organisé à Madrid, à la Casa de Velazquez, 4-6 novembre 2004, par Philippe Büttgen, Jacob Schmutz et Dominique de Courcelles. À paraître.

33 Érasme, *Colloquia*, édition critique par Léon E. Halkin, Franz Bierlaire, René Hoven, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1972, ASD. I. 3. Ici, voir « *Inquisitio de fide* », p. 363-374. Voir également l'édition critique par Craig R. Thompson (éd.), *Inquisitio de fide. A Colloquy by Desid. Erasmus* (1524), New Haven, Yale university Press, 1950, et Jean-Pierre Massaut, « Érasme, la Sorbonne et la nature de l'Église », in *Colloquium Erasmianum*, Mons, Centre universitaire de l'État, 1968, p. 89-116. Le colloque a choqué : il est censuré dans la traduction de Louis de Berquin. Consulter Margaret Mann, Érasme et les débuts de la Réforme française (1517-1536), Paris, Honoré Champion, 1934, p. 114. Le texte latin est également censuré par la Faculté de théologie de Paris et est critiqué par des théologiens espagnols. Érasme réplique avec vigueur. Voir Marcel Bataillon, *Érasme et l'Espagne*, Paris, Droz, 1937, reprint Genève, Droz, 1998, p. 280-281.

34 À ce sujet, voir Erika Rummel, *Les « colloques » d'Érasme. Renouveau spirituel et Réforme*, Paris, Cerf, 1998, p. 42.

35 *Ibid.*, p. 43-44, Erika Rummel remarque que la conclusion du colloque est quelque peu abrupte avec l'invitation à dîner du luthérien, qui répond vaguement à la question cruciale : « Puisque tu penses comme nous sur tant de points difficiles, d'où vient donc cette grande guerre entre les orthodoxes et vous ? ». Selon Erika Rummel, l'exemplaire original du colloque (perdu selon Érasme) se serait achevé autrement : il aurait montré que les deux partis étaient d'accord sur les points essentiels du dogme et pouvaient donc parvenir à s'entendre sur le reste. Mais Érasme se serait autocensuré du fait du climat de suspicion qui régnait alors. Voir également Robert R. McCutcheon, « Heresy and dialogue: the humanist approaches of Erasmus and More », *Viator*, t. 24 (1993), p. 357-384.

36 Manfred Hoffmann, « Language and Reconciliation : Erasmus'Ecumenical Attitude », *Erasmus of Rotterdam Society Yearbook*, t. 15 (1995), p. 71-95.

37 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. v. Lettre adressée à Pierre Barbier et datée du 26 juillet 1524. Voir à ce sujet Jean Boisset, *Érasme et Luther : libre ou serf-arbitre ?*, Paris, PUF, 1962, et Georges Chantraine, *Érasme et Luther…*, *op. cit.*

train de devenir polémiste. Un premier glissement s'opère ici dans l'écriture érasmienne : il écrit toujours, mais la finalité n'est plus la même.

En 1525, l'humaniste n'en peut plus et son intérêt profond, son amour même pour le langage marquent un temps d'arrêt. Tous ses rêves s'envolent en fumée et l'histoire profane semble se moquer de lui. Chaque jour, sa correspondance égrène les derniers événements luthériens et cette actualité le blesse. Le réformateur et ses disciples semblent avoir décidé d'appliquer, avec violence et brutalité, tout ce qu'il proposait avec douceur et lenteur. Or, face au détournement que ses adversaires font subir à sa pensée, il se renferme, s'exile en lui-même. Un sentiment aigu d'être attaqué de toutes parts, par des ennemis invisibles, le ronge au quotidien. Cela l'entraîne à se déchaîner et à perdre parfois la mesure, à la surprise de ses amis. Les années 1523-1525 sont, à cet égard, particulièrement frappantes dans son œuvre, car elles mélangent les pamphlets contre Hutten, la diatribe avec Luther, les *Paraphrases* sur les Évangiles[38] et des textes de piété comme la *Precatio dominica in septem portiones distributa* ou le *Modus orandi Deum*[39]. Il y a ainsi chez Érasme, en même temps que des appels répétés à plus de modération et de douceur, de véritables bouffées de violence. L'agressivité de son écriture, dans le seul ouvrage qu'il publie en 1525, le *De Lingua*, donne l'impression d'un Érasme qui cache son désespoir sous l'aigreur de ses attaques, mais aussi de ses silences. Car en 1525, il comprend que l'écriture n'est pas le bon remède face à la crise. Et il l'écrit. La *Lingua*[40] témoigne de cette crise de la foi dans le langage qui a besoin de s'exprimer. Le langage, qui était jusqu'alors un exutoire, devient un tourment, un sujet d'inquiétude sur lequel se cristallisent les angoisses érasmiennes.

Quand l'écriture dérape

Écrit très peu de temps après *De libero arbitrio*, la *Lingua* est un ouvrage difficile à lire tant il semble écrit maladivement et sans méthode[41]. La composition est extrêmement lâche. Il manque souvent des transitions et Érasme

38 Voir Albert Rabil, « Erasmus'Paraphrase of the Gospel of John », *Church History*, t. 48 (1979), p. 142-155. Voir également Jean-François Cottier, « La théorie du genre de la Paraphrase selon Érasme », in Véronique Ferrer et Anne Mantero, éd., *Les paraphrases bibliques aux XVIe et XVIIe siècles*, Genève, Droz, 2006, p. 45-58.

39 Le *Modus orandi Deum* ou *Manière de prier Dieu*, imprimée par Froben en 1524, est dédié au polonais Hieroslaus Laski. Dans ce texte, Érasme aborde notamment la question de la prière silencieuse. Voir Érasme, *Modus orandi Deum*, édition critique par J. N. Bakhuizen van den Brink, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1977, ASD V. 1, p. 111-176.

40 Érasme, *Lingua*, édition critique par Jan H. Waszink, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, ASD IV. 1A, 1989. *Lingua, Opus novum et hisce temporibus aptissimum* est le titre de l'édition *princeps*. Dans l'édition de 1649, ce livre s'intitule *Lingua, sive de Lingua usu et abusu*, avec le sous-titre suivant : *Liber utilissimus*.

41 Margaret Mann Philips a une formule très juste au sujet du *De Lingua* : « *It is diffuse, repetitive and lacking in balance* ». Voir Margaret Mann Phillips, « Erasmus on the Tonge », *Erasmus of Rotterdam Society Yearbook*, t. 1 (1981), p. 125. Voir Érasme, *Lingua…*, *op. cit.*, ASD IV. 1A, p. 14.

avoue lui-même ses écarts tout au long de son texte tant il annonce des développements de thèmes auxquels il ne se tient pas : « Mais cessons de nous éloigner davantage », « Mais revenons à la calomnie[42] ». L'humaniste part dans un sens, revient dans un autre et entraîne souvent son lecteur dans des redites. Il semble avoir écrit ce texte de manière saccadée, comme si, sa souffrance étant trop forte devant ce sujet qui lui tient à cœur, il avait dû s'arrêter, reprendre son souffle puis se remettre à la tâche, après quelques jours de pause. Ce travail d'écriture par intervalle est d'autant plus flagrant que des parties qui ne se suivent pas vraiment s'enchaînent. Dans l'introduction de son édition critique, Jan H. Waszink constate : « La *Lingua*, comme beaucoup de diatribes de la littérature grecque de la fin de l'Antiquité, n'a pas de structure claire ; nous croyons donc que les efforts pour trouver ici une telle structure […] sont inutiles[43] ». Son livre n'a d'ailleurs pas été conçu et enfanté dans les conditions habituelles[44]. Il ne l'annonce jamais dans sa correspondance, et il le publie chez Froben, au mois d'août 1525, de manière précipitée. Érasme ne semble plus lui-même. Il est en colère, il est en furie. Son dégoût des mots est tel qu'il ne se relit d'ailleurs sans doute pas[45]. Si cette absence de relecture n'est pas inédite chez lui, elle fait cependant signe, pour la première fois, d'un profond malaise devant ses pages d'écriture. En 1516, il ne relit pas son édition du *Nouveau Testament*, parce qu'il est trop pressé par le succès, en 1525, parce qu'il ne supporte plus de se relire. Ce texte semble ainsi un chantier où de nouveaux matériaux sont sans cesse ajoutés, comme pour amplifier le propos. Tout se passe même comme si Érasme cherchait, par la forme saccadée et brouillonne de son écriture, à hurler son mal être, à faire éclater au grand jour la violence de sa colère. Contrairement à ce qu'écrit

42 Jean-Pierre Gillet, *La langue*, Genève, Labor et Fides, p. 197 et p. 230.

43 Érasme, *Lingua…*, *op. cit.*, ASD IV. 1A, p. 14. L'ouvrage est ainsi délicat à lire et à commenter, tant il semble écrit maladivement et sans méthode. Érasme lui-même, à la fin d'une lettre adressée à Christophe Szydlowiecki, craint que son correspondant « n'ait à regretter l'absence d'un plan mieux agencé ». Voir Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. VI, ep. 1593, p. 139, l. 166-167 : « *Sed nimium diu te remoror a Lingua, in qua vereor necubi tua prudentia desideret ordinem magis digestum* ». Voir Aloïs Gerlo, *La correspondance d'Érasme*, t. VI, L. 1593, p. 176, l. 227-228 (Érasme à Christophe Szydlowyetz, Bâle, 14 août 1525). Cette lettre sert de préface à la *Lingua*.

44 Sur le sujet, voir Émile V. Telle, « Une version française de la *Lingua* d'Érasme au XVI^e siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, t. 53 (1991), p. 735-742, notamment p. 735 : « La *Lingua* [est] en gestation vraisemblablement ou en attente depuis 1519-1520 au moins, comme le suggère Bataillon, c'est-à-dire au moment de la publication de la *Paraphrase de l'Épître à Saint Jacques* ». Mais Émile V. Telle insiste fortement sur le fait que ce n'est qu'une hypothèse qu'il formule, tant les éléments de la genèse du texte de la *Lingua* sont rares. Érasme n'annonce absolument nulle part la publication prochaine de son ouvrage. Voir Érasme, *La langue*, *op. cit.*, introduction de Jean-Paul Gillet, p. 13, note 3.

45 Une preuve de cette absence de relecture est fournie par la lettre qu'Érasme adresse à Pierre Barbier, en octobre 1525, dans laquelle il lui demande de remplacer « mille ducats » par « mille talents ». Voir Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. VI, ep. 1621, p. 183, l. 13-14 : « *In litteran., pag. ultima, facie priore circa finem, pro* milia ducatorum *legendum* milia talentorum » (Érasme à Pierre Barbier, Bâle, 3 octobre 1525).

Marcel Bataillon, qui voit dans cet ouvrage un « divertissement parmi des travaux plus austères » et qui compare la *Lingua* à l'*Éloge de la Folie*[46], ce texte de 1525 est complètement hors norme et violent. Érasme a perdu, dans la *Lingua*, l'arme de la dérision qu'il maniait si bien dans la *Moria* ou dans les *Colloques*. L'humaniste n'éprouve désormais plus que hargne et dépit. Il se répète, il s'énerve, il fatigue son lecteur. L'écriture incarne alors à elle seule la détresse d'Érasme, elle se meurt, elle s'étale et s'éparpille[47]. Alors que le « prince des humanistes » a habitué son lecteur à une maîtrise parfaite et complète des modèles de la rhétorique, il semble dépassé par son propre verbe. Il ne gouverne plus sa plume. Son écriture est malade et elle ne fait plus que ressasser ses blessures, ces attaques dont Érasme est l'objet depuis trop longtemps.

Dans son traité, l'humaniste revient sans cesse sur les méfaits de la langue qui sont principalement le blasphème, la malveillance, la calomnie et le bavardage. Le *De lingua* est ainsi le résultat de la mise en cause du langage et de la vérité du discours, au cours des premières années de la décennie 1520 :

> On trouve en effet des gens qui, victimes de l'incontinence de leur langue, ou sinon se laissant entraîner à l'occasion de conversations, font des révélations qui jettent une tache sur l'honneur de leur prochain, alors que son esprit n'est pas pervers. Ce sont eux les vrais assassins, qui dissimulent l'arme par laquelle ils tuent, eux les vrais scorpions, qui enlacent avant d'enfoncer leur dard, eux qui sont plus criminels que tous les empoisonneurs, et qui préparent le poison mortel en l'enduisant de miel[48].

Érasme distingue clairement deux sortes de maux, ceux qui sont dus à la folie (*stultitia*) et ceux qu'inspire la volonté de nuire (*malitia*), second ensemble qui l'intéresse particulièrement. L'humaniste fustige ainsi la langue bavarde qui, échappant au contrôle de la raison, se laisse aller au mensonge, au blasphème et à la calomnie, bref, à la médisance diabolique. Dès la préface, la *lingua calumniatrix* est, en effet, considérée par Érasme comme une vraie peste humaine, habitée par Satan. Dans son texte, il a d'ailleurs recours à l'étymologie du mot en grec, *diabolê*. Et, à de multiples reprises, le texte de Jérémie revient sous sa plume : « Venez, disent-ils, que nous le frappions avec la langue » (Jr 18, 18[49]). Pour Érasme, la calomnie est l'œuvre de Satan. Elle frappe d'ailleurs systématiquement les innocents. Il rappelle ainsi qu'elle est responsable des morts de Socrate et de Jésus-Christ, mais aussi de personnages célèbres qui ont

---

46 Marcel Bataillon, *Érasme et l'Espagne…*, *op. cit.*, p. 337.

47 Alexandre Vanautgaerden, « Vérité et violence chez Érasme », art.cit.

48 Érasme, *Lingua…*, *op. cit.*, ASD IV. 1A, p. 120, l. 101-105 : « *Sunt enim qui linguae incontinentia aut alioqui per occasionem sermonum prouocati effutiunt quae labem aspergunt proximo, quum tamen non adsit peruersus animus. Hi vere sicarii sunt, tegentes telum quo perimunt, hi vere scorpii sunt, prius amplectentes quam infigant aculeum, hi veneficis omnibus sceleratiores, qui letale venenum melle praelinunt* ». Voir la traduction de Jean-Paul Gillet dans Érasme, *La Langue*, *op. cit.*, p. 216.

49 Érasme, *Lingua…*, *op. cit.*, ASD IV. 1A, p. 113, l. 871-872 et p. 110, l. 749 : « *Venite, inquiunt, percutiamus eum lingua* ». Voir la traduction de Jean-Paul Gillet dans Érasme, *La Langue*, *op. cit.*, p. 199 et p. 204.

souffert de leur délateur. Et l'humaniste de citer Homère, Virgile et Horace, histoire que le lecteur complète mentalement la liste en incluant Érasme. Tout l'ouvrage oscille entre une apologie des hommes qui défendent la vérité et une dénonciation virulente de ceux qui propagent le mensonge. En 1525, comme le souligne Marcel Bataillon, Érasme est comme obsédé par la puissance du langage (parlé et écrit), au service de la vérité ou du mensonge. Si, comme à son habitude, Érasme expose ses considérations morales sur la langue, sa colère et sa douleur sont si fortes que ce sont elles qui frappent essentiellement le lecteur. À chaque page, sa souffrance perce sous les mots et, souvent, les larmes ne sont pas loin.

Mais si l'écriture érasmienne ne fonctionne plus, si elle n'est plus qu'une longue plainte, c'est parce que l'humaniste comprend alors, non seulement la trahison des mots, mais aussi que sa plume ne peut plus être seulement un filet d'encre humaniste. En ces temps troublés des années 1520, l'écriture érasmienne n'a plus le loisir de disserter uniquement sur des sujets philologiques, théologiques ou patristiques, mais elle doit prendre en compte l'actualité de l'histoire chrétienne c'est-à-dire accepter de regarder en face le phénomène réformateur. Or, en écrivant et en publiant sans cesse au cours des années 1510, l'humaniste est devenu, aux yeux de ses contemporains, un guide, un référent, dont tous attendent naturellement les lumières pour les aider à faire face à la crise luthérienne. Érasme doit ainsi assumer ce statut de penseur de son siècle précisément au moment où il comprend que tous ses outils intellectuels sont soit inefficaces, soit dépassés pour répondre aux troubles du temps. Ce hiatus entre ce qu'il incarne et ce qu'il se sait être, entre ce qu'était son écriture et ce qu'elle est devenue, le conduit dans cette situation terrifiante, pour un écrivain, d'impasse du langage. L'écriture de la *Lingua* lui permet de raconter cette faille, cette opacité entre lui-même et sa plume. Mais loin de résoudre ses problèmes, son ouvrage ne fait qu'en souligner la gravité. À ceux qui le félicitent d'avoir écrit ce livre, Érasme annonce ainsi son prochain silence. Le 28 août 1525, il écrit à Willibald Pirckheimer :

> Nous avons laissé s'échapper la *Lingua* si bien que désormais tu t'apercevras qu'Érasme a perdu sa langue[50].

Et, le même jour, à Jean Antonin de Cassovie :

> Désormais, c'est à un Érasme muet que vous aurez affaire, maintenant qu'il a laissé s'échapper sa *Lingua*[51].

Ce désir de mutisme ne s'est certes pas concrétisé, même si Érasme y a sérieusement pensé et que le nombre de ses publications, en 1525, a chuté

50 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. VI, ep. 1603, p. 157, l. 102-103 : « *Linguam emisimus, ut fatearis posthac Erasmum elinguem fore* » (Érasme à Willibald Pirckeimer, Bâle, 28 août 1525). Voir aussi Percy Stafford Allen, t. VI, ep. 1617, p. 178-179 (Érasme à Michel Boudet, Bâle, 2 octobre 1525) et t. VI, ep. 1621, p. 183-184 (Érasme à Pierre Barbier, Bâle, 2 octobre 1525).

51 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. VI, ep. 1602, p. 154, l. 12-13 : « *Posthac mutum habebitis Erasmum, posteaquaù Linguam emisit* » (Érasme à Jean Antoninus, Bâle, 28 août 1525).

de manière vertigineuse[52]. Car en ralentissant le rythme de sa plume, l'humaniste a voulu retrouver le véritable *logos*, il a souhaité le refonder afin d'être à nouveau en mesure d'écrire dans une langue claire et efficace[53]. Puisque pour Érasme « le message du Christ, Verbe de Dieu et Vérité, est limpide : jamais la langue ne doit différer de l'âme », le principe salvateur consiste à restaurer un langage qui vient du cœur, de l'âme (*cor, anima*) et qui soit donc l'expression du *Deus intus*, du Dieu intérieur qui habite chacun[54]. Érasme veut absolument recouvrer le discernement indispensable à une écriture sereine, afin de distinguer entre « la paille des mots et le grain des choses[55] ». Après l'avoir poignardé, puis accompagné jusqu'au bout de sa souffrance, l'écriture va ainsi jouer le rôle de thérapie pour Érasme. C'est par la plume qu'il va lutter contre Luther et qu'il va défendre jusqu'à sa mort sa conception du christianisme. En perdant sa langue, Érasme a ainsi gagné en sens de l'histoire. L'humaniste avait un savoir historique, fait d'érudition et de sciences, il aura désormais une conscience historique, faite de souffrances et d'expérience du temps. Érasme n'est plus seulement un humaniste et un philologue réputé, il est aussi désormais un témoin de son siècle. Sa correspondance grossit alors à nouveau, bruissant plus que jamais de l'actualité de la Réforme dans l'Empire, tandis que les presses de Froben repartent de plus belle. Si Érasme reste philologue, il est aussi désormais homme de son temps. Les vers apposés sur la gravure d'Holbein qui proclament que les écrits d'Érasme donnent une meilleure image de l'auteur que son portrait physique ne sont ainsi pas une coquetterie d'auteur. Toute sa vie, Érasme n'aura de cesse de poser en parallèle que tout comme l'image de Dieu se reflète dans le *verbum*, c'est dans la langue que l'on peut trouver le portrait véritable de l'homme.

Dans l'écriture, Érasme a trouvé son remède comme son poignard. Son rapport au langage est, en effet, enraciné dans une philosophie et même dans une théologie du langage. Selon lui, pour Dieu le Père, exprimer son Verbe c'est engendrer son Fils. Ainsi, l'univers créé est tout entier essentiellement langage. Si Adam n'avait pas commis, avec Ève, le péché qui devait les exiler loin du paradis, les mots correspondraient toujours avec exactitude aux choses. Comme le constate Jean-Claude Margolin, « quand l'homme, maître de sa parole, reste également un homme de parole, c'est-à-dire un homme qui contribue à la réalisation de la vérité dans le monde, un homme chez

52 Voir Marie Barral-Baron, *L'Enfer d'Érasme. L'humaniste chrétien face à l'Histoire*, thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 2009. À paraître chez Droz.

53 À ce sujet, voir Marjorie O'Rourke Boyle, *Erasmus on Language and Method in theology*, Toronto, University of Toronto Press, 1977, p. 46-48.

54 Isabelle Diu, « Érasme, du langage aux langues : à l'origine de la fondation des collèges trilingues », in Dominique de Courcelles (études réunies par), *Fonder les savoirs, fonder les pouvoirs, XV^e^-XVII^e^ siècles*, Paris, École des Chartes, 2000, p. 6.

55 Jean-Claude Margolin, « Érasme et le silence », in *Mélanges sur la littérature de la Renaissance à la mémoire de V. L. Saulnier*, Genève, Droz, 1984, p. 178.

qui les mots sont ces "ambassadeurs de l'âme" dont parle le poète Howell[56] », Érasme est pleinement heureux. L'écriture est alors tout à la fois ce qui lui permet de témoigner de Jésus-Christ, de se rapprocher du *logos* divin, mais aussi de le rendre immortel, de dialoguer avec ses frères en Jésus-Christ et ainsi de vivre la *philosophia christi*. L'écriture est définitivement son remède, son antidote. Mais cette parole totalement libre et sereine, sans menaces ni craintes, telle que la revendique Érasme, n'est finalement possible que dans le cadre de la fiction littéraire, espace en tout temps privilégié pour les rêves et les idéaux[57]. Car dès que le langage ne s'ajuste plus parfaitement aux choses, ce qui est extrêmement fréquent, lorsqu'il se met à déformer la réalité du monde pour la conformer à son délire, l'humaniste est aux abois et son écriture même, dont il ne sait plus jouer, le poignarde. Érasme traverse alors des moments de souffrance intense et semble comme obsédé par le chagrin que lui cause la trahison des mots. Son écriture est malade et il agonise avec elle. Le « prince des humanistes » n'existe, en fait, pas en dehors des mots. Définitivement, lorsque l'humaniste écrivait à son correspondant Erard de la Marck, au mois de janvier 1518 : « Tout ce que je suis, c'est dans mes livres que tu le trouveras[58] », il ne pouvait pas dire plus vrai.

Sources

Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum Desiderii Erasmi Roterodami*, Oxford, Clarendon, 1906-1958, 12 vols.

Érasme, *Éloge de la Folie*, édité par Pierre de Nolhac et Maurice Rat, Paris, Garnier Flammarion, 1964.

Érasme, *Colloquia*, édition critique par Léon E. Halkin, Franz Bierlaire, René Hoven, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1972.

Érasme, *Modus orandi Deum*, édition critique par J. N Bakhuizen van den Brink, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1977.

Érasme, *Adagiorum chilias tertia. Pars prior*, édition critique par Felix Heinimann et Emanuel Kienzle, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1981.

Érasme, *Lingua*, édition critique par Jan H. Waszink, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, ASD IV. 1A, 1989.

Érasme, *Les préfaces au Novum Testamentum*, présentées, traduites et commentées par Yves Delègue avec la collaboration de Jean-Paul Gillet, Genève, Labor et Fides, 1990.

56 Jean-Claude Margolin, article « Langage », in Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, éd., Érasme, Paris, Robert Laffont, 1992, p. cl.

57 Carine Ferradou, « La réflexion sur le pouvoir du langage dans plusieurs colloques d'Érasme, le "Lucien batave" », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, t. 58, 2004, p. 87.

58 Percy Stafford Allen, *Opus epistolarum*, t. III, ep. 757, p. 194, l. 15-21. (Érasme à Erard de la Marck, Louvain, 7 janvier 1518). Léon E. Halkin, *Erasmus ex Erasmo, Érasme éditeur de sa correspondance*, Aubel, P.-M. Gason, 1983, p. 66.

Érasme, *Ecclesiastes*, édition critique par Jacques Chomarat, in *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1991, ASD V. 4

Érasme, *La Langue*, introduction, traduction et commentaire par Jean-Paul Gillet, Genève, Labor et fides, 2002.

Martin Luther, *Propos de table*, traduit de l'allemand par Gustave Brunet, Paris, Garnier frères, 1884.

Bibliographie

Augustijn Cornelis, « Erasmus-Promotion anno 1515 : die Erasmus-stücke in *Iani Damiani […] Elegeia* », in Cornelis Augustijn, *Erasmus der humanist als theologe und kirchenreformer*, Leyde, Brill, 1996, p. 41-52.

Bataillon Marcel, *Érasme et l'Espagne*, Paris, Droz, 1937, reprint Genève, Droz, 1998.

Barral-Baron Marie, *L'Enfer d'Érasme. L'humaniste chrétien face à l'Histoire*, thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 2009. À paraître chez Droz.

Bénévent Christine, « La correspondance d'Érasme : fonctionnement, fonctions et fictions d'un réseau épistolaire », in Antony McKenna et Pierre-Yves Beaurepaire, éd., *Les Réseaux de correspondance en Europe (XVIe-XIXe) : matérialité et représentations*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006, p. 17-32.

Bénévent Christine, *La Correspondance d'Érasme entre République des Lettres et lettres secrètes. Pour une étude du rapport entre privé et public au XVIe siècle*, thèse de doctorat, Université Paris XII – Val de Marne, 2003, 3 vol.

Carrington Jane Laurel, *Erasmus and the problem of language (rhetoric, humanism, reformation)*, P. D., Cornell University, 1986.

Chantraine Georges, *Érasme et Luther, libre et serf arbitre*, Paris, éd. Lethielleux, Namur, Presses Universitaires de Namur, 1981.

Chomarat Jacques, *Grammaire et rhétorique chez* Érasme, t. I, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

Cottier Jean-François, « La théorie du genre de la Paraphrase selon Érasme », in Véronique Ferrer et Anne Mantero, éd., *Les Paraphrases bibliques aux XVIe et XVIIe siècles*, Genève, Droz, 2006, p. 45-58.

Demonet Marie-Luce, *Les Voix du Signe : nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580)*, Paris, Honoré Champion, 1992.

Fumaroli Marc, « La République des Lettres », *Diogène*, t. 143, 1988, p. 131-150.

Gerlo Aloïs, *Érasme et ses portraitistes : Metsijs, Dürer, Holbein*, Bruxelles, éd. du cercle d'art, 1950.

Halkin Léon E., *Erasmus ex Erasmo, Érasme éditeur de sa correspondance*, Aubel, P.-M. Gason, 1983.

Hoffmann Manfred, « Language and Reconciliation: Erasmus' Ecumenical Attitude », *Erasmus of Rotterdam Society Yearbook*, t. 15 (1995), p. 71-95.

Jardine Lisa, *Erasmus, Man of Letters: The Construction of Charisma in Print*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

Jolidon Alain, « Rodolphe Agricola et Érasme traducteurs du "Coq" de Lucien », in *Actes du colloque international Érasme*, études réunies par Jacques Chomarat, André Godin et Jean-Claude Margolin, Genève, Droz, 1990, p. 35-55.

mcCutcheon Robert R. , « Heresy and dialogue : the humanist approaches of Erasmus and More », *Viator*, t. 24, 1993, p. 357-384.

Margolin Jean-Claude, *Quatorze années de bibliographie érasmienne (1936-1949)*, Paris, Vrin, 1969.

Margolin Jean-Claude, « Érasme et le silence », in *Mélanges sur la littérature de la Renaissance à la mémoire de V. L. Saulnier*, Genève, Droz, 1984.

Margolin Jean-Claude, article « Langage », in Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, éd., Érasme, Paris, Robert Laffont, 1992.

Massaut Jean-Pierre, « Érasme, la Sorbonne et la nature de l'Église », in *Colloquium Erasmianum*, Mons, Centre universitaire de l'État, 1968, p. 89-116.

Ménager Daniel, *Érasme*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003.

O'Rourke Boyle Marjorie, *Erasmus on Language and Method in theology*, Toronto, University of Toronto Press, 1977.

Pabel Hilmar M., *Herculean Labours. Erasmus and the Editing of St. Jérômes's Letters in the Renaissance,* Leyde, Brill, 2008.

Petitmangin Pierre, « Comment étudier l'activité d'Érasme éditeur de textes antiques ? », in *Colloquia Erasmiana Turonensia*, t. I, Paris, Vrin, 1972.

Rabil Albert, « Erasmus'Paraphrase of the Gospel of John », *Church History*, t. 48, 1979, p. 142-155.

Rummel Erika, *Les « colloques » d'Érasme. Renouveau spirituel et Réforme*, Paris, Cerf, 1998.

Rummel Erika, *Erasmus and his Catholic Critics, I. 1515-1522*, Nieuwkoop, De Graaf, 1989 ; *Erasmus and his Catholic Critics. II. 1523-1536*, Nieuwkoop, De Graaf, 1989.

Rummel Erika, « Erasmus and the Louvain theologians. A strategy of defense », *Nederlandsch archief voor kerkgeschiedenis*, t. 70, 1990, p. 2-13

Telle Émile V., « Une version française de la *Lingua* d'Érasme au xvi^e^ siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, t. 53, 1991, p. 735-742.

Thompson Craig R., éd., *Inquisitio de fide. A Colloquy by Desid.* Erasmus (1524), New Haven, Yale university Press, 1950.

Tracy James D., *Erasmus, the growth of a mind*, Genève, Droz, 1972.

Vanautgaerden Alexandre, « Vérité et violence chez Érasme », in *Dire le vrai aux xvi^e^-xvii^e^ siècle : langue, esthétique, doctrine*, actes du colloque organisé à Madrid, à la Casa de Velazquez, 4-6 novembre 2004, par Philippe Büttgen, Jacob Schmutz et Dominique de Courcelles. À paraître.

Vander Haegen Ferdinand, *Bibliotheca erasmiana. Répertoire des œuvres d'Érasme. 2^e^ série : auteurs publiés, traduits ou annotés par Érasme*, Gand, 1893 ; rééd. Nieuwkoop, De Graaf, 1972.

Waquet Françoise, « Qu'est-ce que la République des Lettres ? Essai de sémantique historique », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 147, 1989, p. 473-502.

Waquet Françoise et Bots Hans, *La République des Lettres*, Paris, Belin - De Boeck, 1997.

Écriture *versus* souffrance

« L'extreme affliction » de Charles Gouyon de La Moussaye (1548-1593)

Marie-Clarté Lagrée
Université Paris-Sorbonne Abou Dhabi
UMR 8596 Centre Roland Mousnier

Jean-Marie Constant l'a souligné dans un article sur « l'expression du sentiment de la douleur face à la mort » publié en 1993 : les mémorialistes du XVI^e^ siècle se livrent peu et leurs écrits sont donc loin d'être des discours de l'intime[1]. Dès lors, le texte que rédige Charles Gouyon, baron de la Moussaye, se singularise nettement par la facilité avec laquelle l'auteur y livre ses émotions, et c'est la raison pour laquelle Jean Mariéjol s'est interrogé, en 1901, sur la fiabilité et l'authenticité de ce texte, arguant que « cette tendresse naïve et débordante, ces confidences, ces effusions d'amour conjugal, ne sont pas communes dans la littérature du XVI^e^ siècle[2] ». Les doutes étaient d'autant plus permis que le manuscrit est composé de deux écritures différentes, l'une datant de la fin du XVI^e^ siècle et la seconde de la fin du XVII^e^ siècle. Les éditeurs, Georges Vallée (qui s'était porté acquéreur du manuscrit) et Paul Parfouru, ont répondu pour défendre leur texte et ils ont assuré, preuves à l'appui, que la première écriture est celle de Gouyon et que ce dernier n'a très certainement pas eu le temps de mettre entièrement au propre ses cahiers de brouillons, ce qui expliquerait le changement d'écriture. Aujourd'hui la communauté des chercheurs, qu'ils soient historiens ou littéraires, ne remet pas en doute l'authenticité de cet écrit et semble se satisfaire de cette explication[3].

Par sa très grande prolixité, le texte de Charles Gouyon est donc d'un vif intérêt pour qui souhaite réfléchir sur la souffrance, le déchirement,

1 Jean-Marie Constant, « L'expression du sentiment de la douleur face à la mort dans les Mémoires des gentilshommes des XVI^e^-XVII^e^ siècles. Une piste de recherche dans l'histoire des sensibilités » in Jean-Pierre Bardet et Madeleine Foisil, éd., *La vie, la mort, la foi, le temps. Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Paris, PUF, 1993, p. 277-284. Jean-Marie Constant identifie une évolution au XVII^e^ siècle puisque désormais « les gentilshommes militaires évoque[nt] en toute liberté leurs sentiments et leur douleur face à la mort ».

2 Jean H. Mariéjol, compte-rendu d'ouvrage, *Revue critique d'histoire et de littérature*, 12 août 1901, n° 32, p. 114-116.

3 Voir notamment : Yves Durand, *Les solidarités dans les sociétés humaines*, Paris, PUF, 1987 ; Jean-Yves Carluer, *Protestants et bretons. La mémoire des hommes et des lieux*, Éditions de « La Cause », Carrières-sous-Poissy, 1996, p. 21-30 ; Évelyne Berriot-Salvadore, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990, p. 119-126.

la douleur, en lien avec l'écriture. Né en 1548 et mort en 1593, Charles Gouyon, baron de La Moussaye, est issu d'une ancienne famille noble implantée dans le nord de la Bretagne, entre Saint Malo et Saint Brieuc[4], et il rédige, entre 1587 et 1589[5], un ouvrage dans lequel il met en scène son épouse, Claude du Chastel. Il donne à son texte le titre suivant : *Brief discours de la vie de tres sage et tres vertuze dame Madame Claude du Chastel*[6].

Avec cet article, il s'agit de réfléchir sur les souffrances qui sont celles du scripteur Charles Gouyon en prenant en compte, d'une part, que son *Brief discours* fait état de maux qui peuvent donc être identifiés et analysés et que, d'autre part, l'écriture apporte un soulagement certain à Gouyon en ce qu'elle lui sert de dictame, d'exutoire et lui permet de fuir le réel. C'est cette double thématique qui sera au cœur de cette étude, laquelle sera organisée autour d'un triptyque. En effet, à la lecture du *Brief discours*, il apparaît que le baron de la Moussaye est en proie à des blessures qui sont plurielles et celles-ci seront analysées successivement : à la souffrance amoureuse s'ajoutent une souffrance confessionnelle et politique ainsi qu'une douleur qui peut être qualifiée de « structurelle ».

Une souffrance amoureuse

Le déchirement amoureux est occasionné par la disparition, en juin 1587, de Claude du Chastel, l'épouse de Gouyon, et ce deuil impossible est l'élément déclencheur qui a amené le gentilhomme à prendre la plume, ainsi qu'il l'expose en des termes très clairs au début de son texte :

> Ayant receu tant de biens, de plaisirs, de hur et de contentement en mon mariage avec ma tres chere et ma tres aymée femme Claude du Chastel […], je penserois estre grievement coupable de ingratitude envers elle et nostre posterité, […] sy je ne laissois à nos enfans quelques discours et memoires tant de sa bonne vie, honnestes mœurs et vertuze conversation, que de la genereuse race et noble extraction d'où elle est issuë[7]…

4 Sur cette famille du nord de la Bretagne : François-Alexandre Aubert de La Chesnaye-Desbois et Jacques Badier, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, 1861, t. IX, p. 606 ; Jean-Luc Tulot, « Les Gouyon de La Moussaye », *Cahiers du centre de généalogie protestante*, 3e trimestre 2001, no 75, p. 132-167, notamment p. 134-145.

5 1587 est l'année du décès de sa femme, événement qui déclenche l'écriture. Quant à la date de 1589 (août), elle peut être avancée en raison d'une allusion qui laisse supposer que Gouyon a terminé le récit de ses souvenirs avant l'assassinat d'Henri III et l'avènement d'Henri IV : « …je hantois particulierement monseigneur le prince de Navarre, fils unique d'Anthoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, roy et reine de Navarre, et à présent ledit prince roy de Navarre » (Charles Gouyon, *Mémoires*, G. Vallée et P. Parfouru, éd., Paris, Perrin, 1901, p. 62).

6 Sur les Mémoires au XVIe siècle, parmi une importante bibliographie : Nadine Kuperty-Tsur, *Se dire à la Renaissance : les Mémoires au XVIe siècle*, Paris, Vrin, 1997.

7 Charles Gouyon, *Mémoires, op. cit.*, p. 1. Claude du Chastel est la nièce de Jean et François d'Acigné, tous deux passés à la Réforme ; elle est cousine au tiers degré de Charles Gouyon.

Le texte que La Moussaye rédige a donc pour objectif d'être un écrit biographique, mettant en scène Claude du Chastel, et s'y retrouvent les passages obligés de ce genre de récit, tels que la présentation des ancêtres, qui occupe toute la première partie, ou encore le portrait physique et moral du personnage principal.

Toutefois, la douleur du mari devenu veuf est telle que ce dernier investit très largement son écrit pour y dépeindre ses propres sentiments et sa propre douleur. Presque sans pudeur, il dévoile combien la mort de son épouse a été tragique pour lui, rapportant qu'ayant dû s'absenter quelques jours pour conclure le mariage d'une nièce, il apprit sur le chemin du retour que sa femme était au plus mal :

> Estant dans la passagere [barque], je m'enquis comme se portoit ma femme ; à quoy personne ne me respondit. Je le redemanday au passager, lequel, avec un visage changé, me dit qu'il n'en sçavoit rien.

Gouyon écrit avoir été « fort estonné » d'une telle réponse et s'être emporté ; ensuite, nous dit-il, « je demeuray tout hors de moy ; je regarday la mer ; je ne sçavois que je devois devenir ; je pressay d'arriver à bord et me pensay me jeter dans l'eau[8] ». Le baron poursuit en relatant qu'une fois arrivé chez lui, il se jeta contre sa femme « avec pleurs et cris pleins de desespoir », et il ajoute : « Je ne sçay pas bien toutes les personnes que j'y trouvais ; tant y a qu'il y avoit en grande desolation ». Sont alors exposés en détail les derniers instants de Claude du Chastel et le scripteur confie que lorsqu'il sut qu'il n'y avait plus d'espoir, il « ne p[ut] plus souffrir la voir » :

> Je me tenois tantost à la porte, assis sur les degrés, tantost en ma chambre priant ardemment nostre bon Dieu qu'il luy fist misericorde[9].

Outre ce passage très poignant, Charles Gouyon laisse éclater sa douleur dans la toute dernière page de son discours, et il oublie alors totalement les enfants pour lesquels il écrit et plus largement tout lecteur potentiel, pour s'adresser uniquement à son épouse défunte. Le gentilhomme se reproche son absence lorsque survint la maladie de Claude, écrivant qu'il se « représente et reme[t] sans cesse devant les yeux les six jours qu'[il] fu[t] absent d'aupres de [sa] tres chere femme lorsque ses couches l'amenerent jusque à la fin ». Il écrit encore :

> Helas ! ma tres chere femme et parfaicte amie Claude, combien je porte de regrets de ne t'avoir point servie, de n'avoir point esté aupres de toy durant le temps de ta detresse, où tu as tant desiré ma presence[10].

L'écriture à laquelle se livre le baron de La Moussaye n'est pas que le révélateur d'une souffrance ; elle est également une réelle thérapie parce que, par le biais de sa plume et par la force des mots, le mari devenu veuf peut faire revivre son épouse et conjuguer au présent tous les moments heureux partagés

8 *Ibid*., p. 145-146.

9 *Ibid*., p. 146-147. On notera cependant qu'il passe sous silence le décès de l'un de ses enfants (p. 125). Sur le lien entre mémoires et oraison funèbre, Emmanuèle Lesne, *La poétique des Mémoires (1650-1685)*, Paris, Honoré Champion, 1996, p. 160-173.

10 *Ibid*., p. 152.

ensemble. Le lecteur sait donc par le menu toute l'histoire des deux amants, depuis le coup de foudre jusqu'à la nuit de noces, en passant par l'échange du premier baiser ou encore le serment de fidélité[11]. Grâce à la puissance d'évocation du langage, Claude du Chastel redevient ainsi un être de chair, bien vivant, et le portrait qu'en fait son mari est extrêmement détaillé, tant pour l'apparence physique que pour le caractère. Fidèle sur ce point aux règles qui encadrent l'écriture biographique, le baron propose, en effet, un portrait intégral de son épouse, et les précisions sont telles que le lecteur peut très facilement s'imaginer et se représenter la jeune femme. Nous apprenons ainsi qu'elle était de taille moyenne, avec un visage « longuet et en escusson », des yeux verts, un nez aquilin, des cheveux châtains, un teint clair et une bouche « tres belle et un peu relevée[12] ». Quant au portrait moral, Claude du Chastel est décrite comme une épouse et une mère modèles, dévouée à sa famille et à sa maison : « tout son plaisir estoit en son mesnage », affirme son époux, qui la présente comme une femme agréable, économe et intelligente. Les éloges sont également dithyrambiques à l'endroit de sa piété, et la jeune femme est dépeinte comme une croyante très pieuse, veillant attentivement à élever ses enfants dans la religion réformée et menant une vie quotidienne ponctuée par les prières et la lecture biblique.

Si tant de détails démontrent très clairement le pouvoir des mots, lesquels permettent de pallier l'absence et le deuil, il faut également supposer tout un travail de construction. En effet, un point important à noter est que, sous la plume de son mari, Claude du Chastel apparaît comme un être paradigmatique, dont la beauté correspond aux canons de l'époque, et ce constat vaut également pour sa piété fervente qui peut être mise en parallèle avec celle de la femme protestante modèle que présente, par exemple, Eustorg de Beaulieu dans *La Doctrine et instruction des filles chrétiennes désirans vivre selon la parole de Dieu* (texte réédité en 1565). Ce qui se donne à lire dans le *Brief discours* c'est donc un processus de cristallisation[13] *post-mortem*.

Un tel constat vaut également pour la présentation qui est faite des deux époux, car ceux-ci apparaissent en tous points comparables aux amants des romans, textes qui font partie intégrante de la culture nobiliaire de l'époque. C'est-à-dire que l'écriture permet non seulement d'apaiser la douleur amoureuse, mais également de sublimer un être cher et une relation amoureuse, en reprenant des *topoï* bien connus. Ainsi, le développement sur la souffrance qui fait suite à la mort de Claude du Chastel peut être rapproché des

11 *Ibid*., p. 61 pour le coup de foudre, p. 97 pour le premier baiser, p. 98-99 pour le serment de fidélité, p. 116 pour la nuit de noces. Les traditionnelles étapes prénuptiales sont évoquées : le nécessaire accord des deux familles (p. 83, p. 88, p. 94 *sqq*., p. 105), les rituels de séduction, les cadeaux (p. 99), le serment (p. 98-99), la signature du contrat (p. 93-94)…

12 *Ibid*., p. 149.

13 « Ce que j'appelle cristallisation, c'est l'opération de l'esprit, qui tire de tout ce qui se présente la découverte que l'objet aimé a de nouvelles perfections », Stendhal, *De l'amour*, Paris, Éd. Garnier Frères, 1959, p. 8.

lamentations d'Oriane lorsque les armes d'Amadis de Gaule sont rapportées à la cour[14]. De même, la première rencontre avec Claude du Chastel est décrite comme un véritable moment d'énamoration[15] digne du *Roman de la Rose*, comme un instant absolu, ce qui n'est pas sans rappeler la rencontre entre Fiammette et Pamphile mise en scène par Boccace[16]. Ce jeu de miroirs peut être poursuivi longuement, en soulignant encore que les lignes dans lesquelles le gentilhomme dépeint sa tristesse[17] ont des points communs avec les propos mélancoliques tenus par l'amoureux de l'*Histoire 5* de Bénigne Poissenot, par exemple[18].

Une souffrance confessionnelle et politique

À la douleur amoureuse éprouvée par le veuf s'ajoute un déchirement confessionnel et politique. En effet, les années 1587-1589 sont celles de l'isolement religieux puisque Charles Gouyon est un protestant de cœur, malmené et isolé dans une terre bretonne traditionnellement catholique. Il faut ici rappeler que, s'il a été élevé dans la religion romaine, par la suite et sous l'influence de sa femme, il est passé à la Réforme et a assisté à une cène en 1571, quelque temps après son mariage. Cependant, après l'édit du 18 juillet 1585 par lequel Henri III obligea les protestants à l'abjuration ou à l'exil[19], le gentilhomme dut revenir au catholicisme :

> Voyant les choses ainsi confuses, et selon l'apparence d'une ruine inevitable de ma famille et maison, qui n'avoit faute d'envieux, j'obey à l'édit du Roy, faisant la profession[20].

---

14 *Le deusième livre d'Amadis de Gaule*, Anvers, J. Waesberghe, 1561, f° 18 r° et *Thresor de tous les livres d'Amadis de Gaule…*, Lyon, J.-A. Huguetan, 1601, p. 27-28.

15 Charles de Gouyon, *Mémoires, op. cit.*, p. 61-62 et p. 85 (pour Gouyon), et p. 70 (pour Claude du Chastel).

16 Jean Boccace, *La Fiammette amoureuse de M. Iean Boccace… Contenant, d'une invention gentile, toutes les plainctes & passions d'amour…*, Paris, A. l'Angelier, 1585, f° 15 r° *sq.* Sur ce topos de la littérature amoureuse, voir notamment Pétrarque, *Canzoniere*, P. Blanc, éd., Paris, Bordas, 1989, p. 53 et p. 55, et Guillaume de Loris et Jean de Meun, *Le roman de la rose*, A. Mary, éd., Paris, Gallimard, 1983, p. 43 *sq.* Sur la présence de ce thème dans la littérature du XVI^e^ siècle : Gustave Reynier, *Le roman sentimental avant l'Astrée*, Publisher, Armand Colin, 1908, p. 310 ; Gisèle Mathieu-Castellani, *Les thèmes amoureux dans la poésie française* (1570-1600), Paris, Klincksieck, 1975, p. 36-39.

17 Charles Gouyon, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 62 et p. 91.

18 Bénigne Poissenot, « Histoire 5 » dans *Nouvelles histoires tragiques*, J.-C. Arnould et R. Carr, éd., Genève, Droz, 1996, p. 218-219.

19 « Commandement à tous Ministres, Docteurs et Predicateurs de ladite Religion de vuider promptement le Royaume sur peine de mort. A tous autres de ladite Religion, d'en venir faire abnegation dans six mois et profession de la Catholique, ou bien dans ledict temps sortir hors toutes les terres de l'obeyssance du Roi, avec un ordre exprès pour les perquisitions et poursuites, tant par la Justice ordinaire que Prevosts des Mareschaux. », Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, A. Thierry (éd.), t. VI (1579-1585), Paris, Droz, 1992, livre X, p. 306-308.

20 Charles Gouyon, *Mémoires, op. cit.*, p. 142.

Il est donc fort à supposer que, durant les années qui suivent cet édit et par conséquent lors de la rédaction du *Brief discours*, Gouyon affiche un catholicisme de façade et qu'il a tout du « temporiseur », c'est-à-dire de l'homme qui cache sa sympathie pour la Réforme par peur des représailles[21]. Jean-Yves Carluer l'a souligné, la situation des protestants bretons est très difficile après 1585 : le parlement de Bretagne veille à l'application de l'édit de juillet et les assemblées suspectes sont surveillées si bien que les pasteurs se réfugient en Angleterre, à Jersey ou encore à La Rochelle, tandis que ceux qui restent au pays doivent courber l'échine[22]. Ajoutons que la sensibilité réformée du baron de La Moussaye est confirmée par le mariage qu'il contracte en janvier 1593, puisqu'il épouse en secondes noces la fille de François de la Noue[23].

Le mal-être confessionnel de Gouyon lorsqu'il rédige son *Discours* est d'autant plus grand que cet attachement masqué pour la foi réformée a des implications politiques évidentes. Huguenot de cœur, le baron ne pouvait manquer d'être un partisan de celui qui, à l'époque, n'était encore que Henri de Navarre, et plusieurs sources nous indiquent que, dans les années qui suivent la rédaction de son *Discours*, La Moussaye prend les armes pour défendre la cause henricienne en Bretagne. Ainsi, fin mai 1590, alors qu'il revient de l'île de Jersey et se dirige vers le château de la Latte, il est capturé et retenu prisonnier jusqu'au printemps 1591 par la ville de Saint-Malo, alors passée à la Ligue[24]. De même, dans ses *Mémoires*, Jean Moreau, chanoine de Quimper, indique que Gouyon entretient, dans son château de Tonquédec, près de deux cents hommes de guerre qui se signalent par des coups de main contre l'armée de la Sainte-Union, notamment en septembre 1590[25]. Enfin, il est attesté que durant l'été 1591 Gouyon est présent aux côtés d'Henri de Montpensier, prince de Dombes, et de François de La Noue[26].

21 Thierry Wanegffelen, *Ni Rome ni Genève. Des fidèles entre deux chaires en France au XVI^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 70-74 et p. 340-367.

22 Jean-Yves Carluer, *Protestants et bretons, op. cit.*, p. 46-47.

23 L'acte se trouve dans les registres de l'église réformée de Vitré. Il est reproduit dans Charles Gouyon, *Mémoires, op. cit.*, p. 168-169.

24 Nicolas Frotet de la Landelle, *Mémoires inédits. Saint Malo au temps de la Ligue*, F. Joüon des Longrais, éd., Paris, A. Picard, 1886, p. 205-210, p. 219, p. 239, p. 298-299, p. 311-314, p. 330-331. Voir également la lettre du duc de Mercœur aux habitants de Saint-Malo en date du 4 juin 1590 dans A. de Barthélemy, éd., *Choix de documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne,* Nantes, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, 1880, p. 65-66.

25 Jean Moreau, *Mémoires du chanoine Jean de Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, H. Waquet, éd., Quimper, Archives historiques de Bretagne, 1960, p. 78-80. Voir également *Moi Jean Martin, recteur de Plouvellec… Curés « journalistes » de la Renaissance au XVII^e siècle*, A. Croix, éd., Rennes, Apogée, 1993, p. 42-43, p. 55, p. 64-66.

26 Dom Pierre Hyacinthe Morice, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne… continuée par Dom Charles Taillandier*, Guingamp, B. Jollivet, 1836, t. XII, p. 460. Voir également Moyse Amyrault, *La vie de François, seigneur de La Nouë dit Bras-de-Fer*, Leyde, J. Elsevier, 1661, p. 363 : « Avec cette joye au cœur la Nouë se rendit en l'armée du Prince de Dombes, où il trouva Jean de Rieux, marquis d'Asserac, René de Tournemine la Hunaudaye,

Dans les années 1587-1589, les années d'écriture, la situation est très certainement beaucoup plus compliquée pour le gentilhomme qui ne peut pas faire preuve d'un tel activisme. Depuis 1582, la Bretagne a pour gouverneur le duc de Mercœur et celui-ci a fait ouvertement le choix de la Ligue à la suite du double meurtre de Blois. La Bretagne devient dès lors le théâtre de combats entre ligueurs et royalistes et, mises à part les villes de Rennes, de Vitré ou encore d'Angers, elle suit majoritairement son gouverneur. Prendre en compte un tel contexte est capital car cela permet de mettre en évidence que, durant la période de rédaction du *Brief discours*, le baron de La Moussaye est en proie à un profond désarroi, non seulement amoureux, mais également confessionnel et politique.

Dès lors, la question qui se pose est la suivante : à l'égard de ce mal, l'écriture joue-t-elle un rôle d'apaisement, de consolation voire d'exutoire, ainsi que nous l'avons noté pour la douleur sentimentale ? Il me semble que la réponse doit être affirmative, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il faut bien noter que ce *Brief discours* donne à La Moussaye l'occasion de dire son attachement à la foi réformée, malgré le comportement dissimulé qui est très certainement le sien à cette époque. Effectivement, rédiger ce texte lui permet de retracer son histoire religieuse personnelle et sa conversion, et de mettre en exergue ses liens avec Henri de Navarre. Ainsi, en dressant le portrait de sa femme, Charles Gouyon apprend à son lecteur que, élevé dans la religion catholique, il fréquenta Navarre à la cour de Charles IX et que ce prince lui permit d'être « instruit en la cognoissance de la vraye religion[27] ». De même, nous sommes informés que le gentilhomme breton voulut participer à la troisième guerre de Religion aux côtés des protestants[28], et que quelques temps après son mariage, célébré le 20 mai 1571 à la cour, il se sépara de l'Église catholique :

> à la premiere cene qui fut administrée en l'eglise de ce quartier, j'y accompagnay ma femme, et apres avoir rendu raison de ma foy, j'y participay avec elle[29].

Si le *Brief discours* donne l'occasion de témoigner d'un attachement pour la foi réformée, c'est également parce que le scripteur mentionne le danger encouru lors du massacre de la Saint-Barthélemy[30], ainsi que sa participation à la cinquième guerre de Religion aux côtés des Malcontents : Gouyon rapporte qu'avec son beau-frère Guy de Rieux, sire de Châteauneuf, et d'autres gentilshommes, ils prirent les armes à la suite du duc d'Alençon et allèrent

---

Jean Marquis de Coëtquin, Jean d'Argennes-Poigny, Charles de Goion la Moussaye […] & quantité d'autres gentis-hommes de marque, qui aprés le Prince luy témoignèrent la joye qu'ils avoient de le voir ».

27 Charles Gouyon, *Mémoires*, *op. cit*., p. 62.

28 *Ibid.*, p. 68-69, p. 74-77.

29 *Ibid.*, p. 119.

30 *Ibid.*, p. 121-122.

trouver Navarre, alors dans la région de Saumur[31]. Par ailleurs, durant la guerre de la Ligue, si le baron ne mentionne aucune action militaire, il ne manque pas de rappeler le soutien apporté à Henri de Condé, en novembre 1585, alors que celui-ci gagnait Jersey[32].

Si l'écriture permet d'apaiser la douleur et de dire la fidélité à la Cause, c'est également de manière moins directe, en vertu d'un fonctionnement complexe qui relève d'un mécanisme de transfert. En effet, l'insistance avec laquelle Gouyon met en scène l'attachement confessionnel de son épouse permet de supposer qu'il y puise une source de réconfort et que, par ricochet ou par truchement, cela fait de lui un huguenot fidèle à la Parole. Outre qu'elle est une croyante parfaite dont la vie de tous les jours est entièrement placée sous le regard de Dieu, Claude du Chastel apparaît également comme une calviniste profondément entêtée, qui refuse de renier sa foi et de se souiller au contact de la religion catholique. C'est la raison pour laquelle leur mariage fut tant retardé. Le baron de La Moussaye est bien conscient de la fidélité indéfectible de son épouse et il ne manque pas de signaler que, pour sa part, celle-ci refusa d'abjurer en 1585 :

> Quant à ma chere femme, comme elle estoit pleine de pietté, de zelle et de crainte de Dieu, aussy persevera-t-elle constamment jusque à la fin en la vraye religion, employant le temps à lire de bons et saints livres et en prières et saintes méditations et à l'instruction de ses chers enfans[33].

Dans les dernières pages de son *Discours*, Gouyon revient sur cette fidélité absolue, relatant que son épouse « demandoit incessament à Dieu qu'il luy assistast et la fortifiast, en sorte qu'elle ne vint point soubscrire aux abjurations et professions recommandées par les edits rigoureux[34] ». Claude du Chastel a ainsi refusé l'attitude du « temporiseur », choix qui est précisément celui opéré par son mari. Dès lors, pour celui-ci, dire et redire la fidélité religieuse de sa compagne envers et contre tout, lui permet de se dédouaner et de témoigner indirectement de son attachement pour la Vérité. D'une certaine manière, Gouyon a donc investi la constance confessionnelle de sa femme, ce qui lui permet d'atténuer la douleur des années 1587-1589.

Une souffrance structurelle

Cette présentation de l'état d'esprit du baron de La Moussaye doit être complétée par un troisième volet car aux souffrances amoureuses, confessionnelles et politiques s'ajoute un autre mal, plus diffus et moins facilement identifiable. Celui-ci pourrait être qualifié de « structurel » en ce qu'il relève, me semble-t-il, non d'une situation précise de la vie personnelle ou politique,

31 *Ibid.*, p. 126.
32 *Ibid.*, p. 139.
33 *Ibid.*, p. 142.
34 *Ibid.*, p. 151.

mais d'une atmosphère, d'un état d'esprit dans lequel sont plongés les Français de l'automne de la Renaissance, et donc Charles Gouyon lui-même. En effet, l'analyse des imaginaires laisse apparaître, à partir des années 1580, un fort sentiment de désespérance en raison d'un trop-plein de violence. Tout semble indiquer qu'un seuil de tolérance et d'acceptation de la brutalité a été atteint après deux décennies de guerre civile et le paroxysme de 1572[35]. En témoigne, par exemple, le cas du président de Thou qui plongea dans une profonde mélancolie dont il mourut pour avoir conjecturé le chaos dans lequel allait tomber le royaume de France[36] ; en témoigne également le père de Nicolas Olier, frappé par une longue maladie dont la cause fut, nous dit son fils, « l'ennuy, la mélancolie et la tristesse qu'il avoit prise pour les troubles et guerres civiles qui avoient esté par toute la France[37] ». Ce profond désespoir des contemporains se traduit, entre autres, par un très fort pessimisme ambiant et par la certitude d'être dans un monde constamment mouvant et placé sous le regard de Circé, pour reprendre l'image suggérée par Jean Rousset[38].

Dans le texte de Charles Gouyon, une telle souffrance est présente en filigrane et plusieurs indices sont décelables. Tout d'abord, il apparaît que la présentation des ancêtres de Claude du Chastel comme étant des fidèles serviteurs de la Couronne est loin d'être anodine et qu'elle doit être mise en relation avec la situation que connaît le baron. Pour ce dernier, la maison du Chastel a produit des hommes qui ont œuvré « pour le bien et utilité de la republique », tel Guillaume du Chastel (l'oncle de Claude) qui participa aux guerres d'Italie puis repoussa les navires anglais lors d'une tentative de débarquement au port du Conquet, en 1558[39]. De tels éloges sont extrêmement signifiants et ils invitent à penser que, pour Gouyon, les guerres de Religion sont profondément dangereuses parce qu'elles portent atteinte à la stabilité et à la sécurité de l'État.

Va dans le sens d'une telle hypothèse la manière dont sont qualifiés les conflits qui secouent le royaume de France depuis 1562 et que le gentilhomme a connus dès son plus jeune âge. De manière hautement suggestive, ce dernier évoque des « temps calamiteux, et pleins d'effroy et de meurtres

35 Denis Crouzet, *Les guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de religion, vers 1525 vers 1610*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, livre 2, p. 160-166, souligne une « crise du système de représentation » : « des hommes, dans les années charnière qui suivent la Saint-Barthélemy et qui sont celles de la genèse de la Ligue, disent à leurs contemporains que la violence est contre-nature et cherchent à leur donner et communiquer le vertige d'une perte d'identité » (p. 165).

36 Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle*, La Haye, H. Scheurleer, 1740, t. 6, p. 198-199 ; Guillaume Du Vair, *De la constance et consolation és calamitez publiques*, Paris, R. Estienne, 1594, f° 146 r°.

37 Nicolas-Edouard Olier, *Journal historique*, L. Sandret, éd., Paris, Henri Menu, 1876, p. 31-32.

38 Jean Rousset, *La littérature à l'âge baroque. Circé et le paon*, Paris, Corti, 1953. Je me permets également de renvoyer à ma thèse : Marie-Clarté Lagrée, « C'est *moy que je peins ». Figures de soi à l'automne de la Renaissance*, Paris, PUPS, 2012, deuxième partie.

39 Charles Gouyon, *Mémoires, op. cit.*, p. 45.

et massacres[40] », et le 24 août 1572 est présenté comme étant « une journée deplorable[41] ». Ce massacre a, par ailleurs, laissé un souvenir très vif dans la mémoire de Gouyon qui rapporte qu'il était dans son châteaux de la Rivière-de-la-Moussaye lorsque lui parvint « une lettre pleine d'effroy » : « car on disoit que le commandement estoit de tuer et massacrer par tout le royaume les huguenots[42] ». Pour se protéger, le gentilhomme se retira dans son manoir du Val, plus sûr car situé au fond de la baie de Frémur, c'est-à-dire en retrait et à proximité de la mer.

Un autre indice de la souffrance générée par le trop-plein de violence peut être décelé dans le soin avec lequel le gentilhomme breton note ses états de profonde mélancolie. En effet, c'est un aspect qui revient très souvent dans son texte. Ainsi, suite à l'édit de Saint-Germain (1570) qui rendait impossible son mariage[43], Gouyon écrit qu'il fut « fort faché et presque désespéré d'espouser » Claude du Chastel. De même, il rapporte que lorsqu'il devait s'éloigner de la jeune femme pour régler des affaires, il demeurait « tout pensif, saturnien, chagrin, ennuyeux et difficile à servir » ; il n'était alors plus capable de participer à une conversation et préférait se retirer « le long de la mer, à philosopher, à jouer du luth ou lire » et à penser à sa maîtresse[44]. Le scripteur rapporte encore que pour n'avoir pu côtoyer la jeune femme pendant une quinzaine de jours, il tomba malade d'une fièvre continue et devint « sy maigre, desnué et decharné que je ressemblois à une vray anathomie[45] ». Bien sûr, pour le gentilhomme, ces états de profonde tristesse sont toujours dus à une situation amoureuse compliquée et difficile. Néanmoins, l'hypothèse qui peut être formulée est, de nouveau, celle d'un transfert, c'est-à-dire, ici, celle d'un investissement de la souffrance amoureuse par la souffrance structurelle. En effet, comment ne pas avancer que la douleur que le baron présente et identifie comme étant générée par l'absence de la femme aimée est en fait plus complexe et que, s'il lui accorde autant d'importance, c'est parce qu'elle renvoie à l'état d'esprit qui est le sien tandis qu'il tient la plume ? C'est là une possibilité qui semble envisageable et, dans cette optique, il conviendrait donc de mettre sur le même plan les sentiments de Charles Gouyon scripteur et la mélancolie du président de Thou, par exemple.

Si le *Brief discours* permet de déceler une troisième souffrance de l'âme, il indique également des vecteurs d'apaisement. D'une part, les huguenots ont à leur disposition une théologie qui peut être qualifiée d'anxiolytique ainsi que l'illustre très bien le personnage de Claude du Chastel. Celle-ci est une

40 *Ibid.*, p. 121.

41 *Ibid.*, p. 41.

42 *Ibid.*, p. 121.

43 L'édit de Saint-Germain proscrit aux protestants de contracter un mariage aux degrés de consanguinité interdit par l'Église ; or Charles Gouyon et Claude du Chastel sont cousins au tiers degré.

44 Charles Gouyon, *Mémoires, op. cit.*, p. 91.

45 *Ibid.*, p. 93.

calviniste fervente, cela a été dit, une femme entêtée qui refuse le compromis et la compromission, et que rien ne peut séparer de la Parole. Par ailleurs, se retrouvent sans cesse dans sa bouche une valorisation de la conscience et un refus d'agir contre celle-ci, la conscience étant conçue comme une interface entre le croyant et son Dieu[46]. Or, ce qui doit être souligné est que face aux malheurs des temps, Claude du Chastel bénéficie du soutien indéfectible que lui procure sa foi, plus précisément le solafidéisme et la croyance en la prédestination, et l'attitude de la jeune femme lorsqu'elle se trouve confrontée aux douleurs de l'existence est sur ce point très éclairante. Ainsi, lors de la mort de son beau-père Amaury de Gouyon qui survient en 1582, Claude du Chastel adresse à son époux « un discours plein de consolation », assurant :

> que nous croyons et sommes pleinement persuadés que nos ames separées et desvelopées de nos corps mortels jouissent de l'immortalité bien heureuse et de la vie eternelle, par le merite et passion de Nostre Seigneur Jesus-Christ[47].

Cette même sérénité se retrouve lors de sa propre agonie. Ses dernières paroles furent celles-ci :

> Dieu me retire à soy ; je m'asseure de sa grace et misericorde ; pour l'amour de Jesus-Christ Nostre Seigneur et seul Sauveur je meurs en cette foy. Oh ! que je suis bienheureuse[48] !

Pour Charles Gouyon, les choses sont plus floues et le lecteur du *Brief discours* sent bien que la foi réformée est chez lui moins ancrée, moins ferme. Son testament, daté du mois de juin 1593, vient confirmer ce point car si le gentilhomme y expose sa certitude de faire partie des élus, il prévoit cependant des distributions d'aumônes à des ordres religieux, ce qui est pour le moins « troublant » ainsi que le souligne Jean-Luc Tulot[49]. À la lecture du *Brief discours*, il apparaît toutefois que Gouyon n'est pas resté imperméable aux idées de Calvin et, dans son récit des événements d'août 1572, il est possible de déceler une allusion au fait que Dieu ne peut vouloir la perte de ses élus. En effet, La Moussaye rapporte qu'il s'était rendu à Paris pour le mariage du roi de Navarre, mais que la douleur d'être séparé de sa femme fut si grande qu'il quitta la capitale avant la célébration, échappant ainsi au massacre ; et il ajoute cette précision :

> j'estois logé au faubourg St Germain-des-Prés, où beaucoup de noblesse de la Religion finit ses jours ; je n'en eusse pas eu moins, sy Dieu par ce moyen ne m'en eust preservé[50].

Pour autant, la foi réformée de Charles Gouyon n'est pas assez assurée pour permettre d'apaiser pleinement la souffrance provoquée par le climat de

46 *Ibid*, par exemple p. 151 et p. 108-109.

47 *Ibid*., p. 133.

48 *Ibid*., p. 153.

49 Jean-Luc Tulot, « Les Gouyon de La Moussaye », art. cit., p. 141-145.

50 Charles Gouyon, *Mémoires, op. cit*., p. 120.

guerre civile, et la profonde mélancolie dans laquelle il se trouve alors qu'il met par écrit ses souvenirs vient étayer une telle supposition.

Toutefois, le gentilhomme n'est pas entièrement démuni et pour pallier la sensation d'évoluer dans un monde sans cesse mobile, instable et en voie de délitement, il a pour lui la certitude d'une élection amoureuse, d'une vocation sentimentale, et c'est là un élément capital. En effet, tandis que son épouse a découvert, dans la Bible et le message des Réformateurs, les moyens de supporter ces temps difficiles, Gouyon trouve ce secours dans la certitude que son destin était de rencontrer, d'aimer et d'épouser Claude du Chastel. C'est bien ce qu'il met en scène par le biais de l'écriture, reliant les fils de son existence pour dire au lecteur que son union avec la jeune femme était fatale. Tel est, pour lui, le fil directeur de son destin et cet amour inexorable et nécessaire lui permet de redonner à sa vie toute la cohérence qu'elle avait perdue. L'écriture joue donc, de nouveau, un rôle thérapeutique parce qu'elle autorise la mise en scène de cette vocation et la renforce même en orientant dans un seul sens tous les moments d'une existence.

En conclusion deux points seront mis en exergue. Tout d'abord, il faut souligner combien la souffrance et la thérapie scripturaire rendent le texte de Charles Gouyon profondément disparate. Cela a été dit, ce *Discours* se présente comme une biographie, mais Gouyon y tient une place si importante que cet écrit entretient de forts points de jonction avec les Mémoires. De plus, les échos avec les textes de fiction littéraire sont nombreux. Dès lors, contrairement aux éditeurs du XIXe siècle, il semble difficile de qualifier ce texte de « Mémoires » parce qu'il est beaucoup plus que cela et l'une des raisons de cet impossible monolithisme est précisément la douleur qui conduit le scripteur à produire un texte sans cesse mouvant et à la croisée de plusieurs genres.

Deuxième remarque : ce que donne à voir ce discours, c'est finalement une forme de bricolage c'est-à-dire une solution personnelle, à échelle individuelle, pour mettre à distance la souffrance générée par le vertige d'une époque. Pour Claude du Chastel, les choses sont plus simples, plus orthodoxes, puisque sa foi calviniste lui permet de lutter contre l'angoisse. Or, si nous passons de l'autre côté de la barrière confessionnelle, force est de constater que les catholiques intransigeants sont également en proie à de telles inquiétudes et que nombre d'entre eux tentent de calmer ces peurs par le biais de l'anéantissement mystique ainsi qu'en témoigne le cercle Acarie. L'un des enseignements que délivre l'histoire du baron de La Moussaye est que l'écriture est une thérapie universelle et qu'au XVIe siècle théologie catholique et théologie réformée proposent à leurs fidèles respectifs des moyens de lutter contre l'angoisse.

Sources

Moyse Amyrault, *La vie de François, seigneur de La Nouë dit Bras-de-Fer*, Leyde, chez J. Elsevier, 1661.

Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, A. Thierry, éd., Paris, Droz, 1992.

A. de Barthelemy, éd., *Choix de documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne*, Nantes, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, 1880.

Jean Boccace, *La Fiammette amoureuse de M. Iean Boccace… Contenant, d'une invention gentile, toutes les plainctes & passions d'amour…*, Paris, chez A. l'Angelier, 1585.

Alain Croix, éd., *Moi Jean Martin, recteur de Plouvellec… Curés « journalistes » de la Renaissance au xvii^e^ siècle*, Rennes, Apogée, 1993.

Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle*, La Haye, chez H. Scheurleer, 1740.

Guillaume du Vair, *De la constance et consolation* és *calamitez publiques*, Paris, chez R. Estienne, 1594.

Nicolas Frotet de la Landelle, *Mémoires inédits. Saint Malo au temps de la Ligue*, F. Joüon des Longrais, éd., Paris, A. Picard, 1886.

Charles Gouyon, *Mémoires*, G. Vallée et P. Parfouru (éd.), Paris, Perrin, 1901.

Le deusième livre d'Amadis de Gaule, Anvers, chez J. Waesberghe, 1561.

Guillaume de Loris, Jean de Meun, *Le roman de la rose,* A. Mary, éd., Paris, Gallimard, 1983.

Jean Moreau, *Mémoires du chanoine Jean de Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, H. Waquet, éd., Quimper, Archives historiques de Bretagne, 1960.

Nicolas-Édouard Olier, *Journal historique*, L. Sandret, éd., Paris, Henri Menu, 1876.

Pétrarque, *Canzoniere*, P. Blanc, éd., Paris, Bordas, 1989.

Bénigne Poissenot, *Nouvelles histoires tragiques*, J.-C. Arnould et R. Carr, éd., Genève, Droz, 1996.

Thresor de tous les livres d'Amadis de Gaule…, Lyon, chez J.-A. Huguetan, 1601.

Bibliographie

Aubert de la Chesnaye-Desbois François-Alexandre, badier Jacques, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, 1861

Berriot-Salvadore Évelyne, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990.

Carluer Jean-Yves, *Protestants et bretons. La mémoire des hommes et des lieux*, Éditions de « La Cause », Carrières-sous-Poissy, 1996.

Constant Jean-Marie, « L'expression du sentiment de la douleur face à la mort dans les Mémoires des gentilshommes des xvi^e^-xvii^e^ siècles. Une piste de recherche dans l'histoire des sensibilités », in J.-P. Bardet et M. Foisil, éd., *La vie, la mort, la foi, le temps. Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Paris, PUF, 1993, p. 277-284.

Crouzet Denis, *Les guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

Durand Yves, *Les solidarités dans les sociétés humaines*, Paris, PUF, 1987.

Kuperty-Tsur Nadine, *Se dire à la Renaissance : les Mémoires au xvi^e siècle*, Paris, Vrin, 1997.

Lagrée Marie-Clarté, « C'est *moy que je peins* ». *Figures de soi à l'automne de la Renaissance*, Paris, PUPS, 2012.

Lesne Emmanuèle, *La poétique des Mémoires (1650-1685)*, Paris, Honoré Champion, 1996.

Mariéjol Jean H., « Compte-rendu d'ouvrage », *Revue critique d'histoire et de littérature*, 12 août 1901, n° 32, p. 114-116.

Mathieu-Castellani Gisèle, *Les thèmes amoureux dans la poésie française (1570-1600)*, Paris, Klincksieck, 1975.

Morice Pierre-Hyacinthe, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne… continuée par Dom Charles Taillandier*, Guingamp, B. Jollivet, 1836.

Reynier Gustave, *Le Roman sentimental avant l'Astrée* [1908], Genève, Slatkine Reprints, 1969.

Rousset Jean, *La Littérature à l'âge baroque. Circé et le paon*, Paris, Corti, 1953.

Stendhal, *De l'amour*, Paris, Garnier Frères, 1959.

Tulot Jean-Luc, « Les Gouyon de La Moussaye », *Cahiers du centre de généalogie protestante*, troisième trimestre 2001, n° 75, p. 132-167.

Wanegffelen Thierry, *Ni Rome ni Genève. Des fidèles entre deux chaires en France au xvi^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1997.

Les désordres de la foi

L'ermite et le prêtre (1880-1932)

Michel Casta
Université de Picardie – Jules Vernes, Amiens
Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits

> Tout ce que j'ai écrit sur mes désirs de la souffrance. Oh ! c'est quand même bien vrai !... Et je ne me repens pas de m'être livrée à l'Amour. Oh ! non.
>
> Thérèse de l'Enfant-Jésus[1]

Retraité depuis quelques années, le chanoine Léon Cristiani (1879-1971), ex-doyen de la faculté catholique des Lettres de Lyon, publie *Soixante ans de sacerdoce* en 1961[2], une courte autobiographie dans laquelle il décrit les grandes étapes de sa carrière ecclésiastique. Ces mémoires ne sont pas seulement des souvenirs ; ils citent les extraits d'un journal commencé en 1899 : « Qu'on soit bien sûr que ce n'est pas une biographie romancée. Tout ce que je dirai repose sur des notes prises au jour le jour, depuis mon ascension au sacerdoce et même depuis mon sous-diaconat[3] ». Ce journal intime n'a pas été publié et il n'en reste que peu de traces : ici, un cahier d'écolier acheté à Rome où sont rapportés les faits et les pensées de deux années, du 29 mars 1903 au 25 mars 1905[4]. Il permettra cependant de saisir la double distance du temps et du genre : les mémoires du vieux prêtre à la retraite sont publiés près de soixante ans après la rédaction de son journal de jeune prêtre, ordonné en 1902.

Dans ses mémoires, L. Cristiani fait également référence à d'autres écrits, ceux de son père, Joseph Cristiani (1848-1932) : « Pour ce qui se passa au cours de mon enfance, j'ai eu sous les yeux et dans les mains les Mémoires de mon père[5] ». Ce manuscrit a disparu : est-il égaré, est-il détruit ? Que J. Cristiani ait laissé des écrits est cependant indiscutable car quelques-uns sont conservés. Rédigés sur des cahiers d'écoliers également,

1 Cité par Claude Langlois, *Les dernières paroles de Thérèse de Lisieux, Aimer, être aimée et revenir sur la Terre*, Salvator, 2000, 176 p.

2 Léon Cristiani, *Soixante ans de sacerdoce*, éd. du Chalet, Lyon, 1961, 171 p.

3 *Ibid.*, p. 9.

4 Archives privées, Léon Cristiani, « Journal, 29 mars 1903-25 mars 1905 », manuscrit, cahier 16,6 x 22 cm, 160 p.

5 *Ibid*.

ce sont des « traités » religieux, comme les désigne leur auteur. J'ai pu en consulter trois d'importance inégale[6].

Quand il écrit ces textes, J. Cristiani mène, depuis plus de quarante ans, une vie d'ermite et se trouve, depuis le début des années 1920, en Corse où il passe le restant de sa vie. En dépit de leurs titres, ces trois textes dépassent le seul champ de l'écrit de piété et relèvent pour une grande part de l'écriture de soi. En effet, œuvre d'un autodidacte en matière de formation théologique, ces écrits personnels ne s'embarrassent guère de la frontière incertaine des genres, d'autant plus que le lecteur virtuel est son fils : débat théologique et différend familial se croisent.

À partir de l'entrelacs des textes de L. Cristiani et de son père, nous chercherons à comprendre comment l'écriture rend compte du trouble de soi quand ces deux hommes racontent leurs expériences personnelles et religieuses. Ces expériences individuelles se déroulent non seulement dans le contexte d'une relation familiale, mais elles s'inscrivent aussi dans le contexte déterminant des luttes laïques entre 1880 et 1905. D'où les doutes, les ruptures et les désordres de la foi.

Construction des récits entre le dicible et l'indicible

L'écriture fragmentaire

Si les textes de Joseph et de Léon Cristiani relèvent du genre ancien et souvent étudié de l'autobiographie spirituelle, considérée dans son sens le plus large[7], il importe dans un premier temps de comprendre plus précisément comment ces textes ont été construits. Nous avons vu comment s'enchâssent l'un dans l'autre les mémoires (perdus) de Joseph Cristiani qui laisse cependant des « traités », le journal de son fils et son autobiographie finale. De cet ensemble disparate et discontinu, il ne s'agit pas tant de reconstituer le fil que de chercher à comprendre la genèse de ces textes et les raisons qui conduisent à leur écriture.

La différence entre les mémoires et les écrits intimes relève d'abord du déplacement dialogique. Dans ses mémoires, L. Cristiani s'adresse d'évidence à des lecteurs. Selon la quatrième de couverture, ce récit est destiné d'abord à ses amis, ses anciens élèves et ses fidèles lecteurs. Il est, en effet, l'auteur d'une abondante production qui commence avec une *Vie de Jésus* en 1901, qui

6 Archives privées, « La lumière sur les erreurs des Pages doctrinales », précédée d'une « Lettre à mon fils Léon », datée du 26 novembre 1919 à Marseille, manuscrit, 70 p. ; « De la sainteté, ou traité de la sainteté vraie », rédigé selon l'auteur du 7 mars au 28 mai 1923 et dont il fait une copie datée du 23 juillet 1923, manuscrit, 162 p. (Joseph Cristiani se présente comme solitaire à Mont Castelli, vraisemblablement au nord de Mazzola, dans le centre-est de la Corse) ; « Traité sur l'esprit d'enfance de sainte Thérèse de l'enfant Jésus », 1924 (?), manuscrit, 64 p.

7 Cf. F. Vernet, « Autobiographies spirituelles », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, Doctrine et histoire*, Beauchesne, 1936, t. 1, col. 1141 *sqq.*

le mène à la rédaction de *L'Église à l'époque du Concile de Trente*, XVIIe volume de l'*Histoire de l'Église* de Fliche et Martin, et à la publication de quantité d'ouvrages ecclésiastiques et d'articles.

Son autobiographie n'en paraît que plus retenue venant d'un polygraphe aussi prolixe. Elle a d'ailleurs été rédigée à l'invite pressante de son éditeur : « Les édition du Chalet m'ont demandé ce récit[8] ». Tout en se plaçant sous les auspices de saint Augustin qui écrivit les *Confessions* pour « chanter la louange du Seigneur », le texte se veut également témoignage et expression des « sentiments et des opinions d'un "prêtre moyen" » dont la vie est banalement comparable à celle de ses confrères : « Elle résume les convictions, les enthousiasmes, les regrets, les soucis du clergé de France[9] ». L'identité propre de l'auteur s'estompe au profit de celle revendiquée d'un simple ecclésiastique témoin de son temps.

Le journal que L. Cristiani tient entre 1903 et 1905 possède une tout autre dimension. Sur cette courte période de deux ans, le journal est repris de manière irrégulière près de quatre-vingt fois, abandonné pendant les vacances d'été, plus présent pendant le reste de l'année. Jeune prêtre, il y transcrit pour une part cet exercice spirituel qu'Ignace de Loyola appelle examen particulier, dont nous verrons le contenu et l'importance plus loin. Il est lieu de dialogue avec Dieu ou avec soi, dans l'écriture de soi : remerciement ou demande d'aide à Dieu (« O Seigneur comme vous m'éprouvez par la souffrance depuis quelques jours », *Journal*, 7 novembre 1903) ; lieu de conservation du souvenir des faits récemment passés, comme le récit de vacances (15 novembre 1903) ; lieu de création aussi dans l'écriture de poésie religieuse (« Mon fils, écoute-moi, toi que j'ai tant aimé… », 29 janvier 1905). L'interlocuteur – imaginaire – est constamment reconstruit, changeant d'un jour à l'autre, voire d'un paragraphe à l'autre : le scripteur s'adresse à son moi, mais tout aussi bien à Dieu, à Jésus, à Marie, aux saints... La lecture de la Bible, des évangiles en particulier, les commentaires qui en sont faits, la pratique des manuels de piété créent une riche interlocution ou du moins, un effet de miroir.

En mettant en relation les deux textes, il ressort bien évidemment que la possibilité du lecteur modifie le récit. Ainsi, au cours de son séjour d'études à Rome, L. Cristiani se lie avec un jeune prêtre luxembourgeois, Victor Wagner, qui fut son ami le plus intime[10]. Le paragraphe de l'autobiographie se termine par le rappel d'une expression citée précédemment : « Les plus belles années de ma vie », écrit-il pudiquement. Le chapitre qui suit est, par contraste, intitulé : « Les années sombres », qui correspondent à son retour en France et au début de sa carrière de professeur au grand séminaire de Moulins. Ces ténèbres sont-elles celles du contexte des luttes anticléricales ? Ne se

8 L. Cristiani, *Soixante ans de sacerdoce, op. cit.* p. 7.

9 L. Cristiani, *Soixante ans de sacerdoce, op. cit.* p. 8.

10 L. Cristiani, *Soixante ans de sacerdoce, op. cit.* p. 62.

fondent-elles pas avec la grave dépression que l'abbé Cristiani connaît pendant l'hiver 1903-1904 et qu'il évoque à plusieurs reprises dans son journal :

> J'avoue que je me trouve depuis quelques jours et spécialement aujourd'hui dans un état de dépression qui m'effraie et que je me reproche comme un manque de résignation et de patience. […] Mon Dieu, aidez-moi[11].

La cause est sans doute complexe, mais resurgit nettement l'histoire de cette amitié contrariée :

> Je ne reprends la plume qui m'est tombée des mains le 8 décembre [en fait, quelques lignes ont été rédigées le 27 décembre] que pour inaugurer l'année nouvelle, et je le fais en élevant mon âme vers vous, o mon Dieu, pour vous remercier des grâces sans nombre obtenues au cours de cette année 1903 si bien remplie pour moi. Dès les premiers jours de cette année je vois en effet une amitié sainte et grande naître dans ma vie. Mon ami est loin de moi à cette heure. Nous sommes destinés à vivre séparés ici bas ; lui à Luxembourg, moi dans ce petit canton ignoré de la France. Nous nous sommes unis dans notre cœur, o mon Jésus. Je me souviens ensuite de notre charmant voyage de vacances en février dernier avec ce même ami[12].

Cette écriture de l'intime permet de passer d'un registre à l'autre, d'exprimer les sentiments les plus extrêmes, au contraire des mémoires qui, sans les nier, les évoquent de manière beaucoup moins personnelle en les fondant dans une évocation plus générale.

Les « traités » de J. Cristiani sont également riches de ces sautes de genre, de ton et d'humeur, ce qui conforte l'idée qu'il s'agit d'un écrit personnel et destiné à le rester, hormis le lecteur privé que pourrait être son fils. Il note tout aussi bien ses réflexions théologiques que des jugements sur l'Église de son temps : c'est la parole d'un homme révolté qui veut réformer les mœurs religieuses et ecclésiastiques. Nul doute, nulle incertitude dans ses propos, mais une indignation qui en d'autres temps l'aurait fait sévèrement condamner. Dans *Sainteté*, titre qui énonce suffisamment bien son idéal personnel, il caricature à l'envi la pompe épiscopale :

> L'évêque, quand il vient ici, c'est un vrai mort, assis sous son baldaquin. Il fait chanter aux vêpres un seul psaume, l'hymne et le magnificat ; on donne la bénédiction, et lui toujours sous son dais. Puis il se lève, sort de l'église, monte en voiture avec ses prêtres et s'en va en promenade[13].

Les intentions de prière qu'il prétend dire lors de la consécration, au moment le plus sacré de la messe, sont de la même eau, anticléricale et acerbe avec les « faux dévots » :

> Secourez ce pauvre prêtre et tous les fidèles réunis ici autour de vous pour recevoir vos grâces et vos bienfaits. Et même toute cette ville […]. Et ramenez quelques-uns de ces égarés. Je vous recommande surtout un tel, une telle, cette malade, cette famille, etc.[14]

11 L. Cristiani, *Journal*, 6 décembre 1904.

12 L. Cristiani, *Journal*, 1er janvier 1904.

13 J. Cristiani, *Sainteté*, p. 17-18.

14 *Ibid*.

D'autres passages du même recueil sont tout aussi virulents sous la plume du censeur auto-proclamé[15].

Ne doutant pas de la valeur de ce qu'il écrit, il déclare cependant ne pas vouloir être publié « parce que je ne veux pas être connu du monde : je veux passer pour un fou, tel qu'on me prend ici à Corte[16] » ; mais tout aussitôt il donne ou, plus exactement, se donne l'image d'un chrétien fervent : il sert la messe avec « tant de diligence, de révérence, de crainte, d'exactitude et d'amour que, dit-il, les prêtres et les fidèles en étaient étonnés[17] ».

Les écrits personnels de Joseph et de Léon Cristiani ont une fonction quasiment cathartique. Rappelons que ces deux hommes sont des solitaires qui font de leurs textes leurs meilleurs amis, des textes qui peuvent – presque – tout supporter et ne les contrediront pas : la révolte contre une Église jugée déliquescente, contenue dans une écriture privée, ou l'épanchement sentimental que d'autres verraient comme une condamnable faiblesse.

Une écriture référentielle : écrire avec d'autres

Les expériences d'écriture des deux hommes s'inscrivent dans le champ considérable de l'autobiographie spirituelle comprise au sens le plus large, malgré tout ce qui les distingue : leur culture religieuse catholique partagée ne relève pas de la même formation, ni des mêmes parcours personnels.

Issu d'une modeste famille corse, J. Cristiani devient gendarme en 1873, année où il épouse Thérèse Courtinat, et il exerce ses fonctions dans l'Allier. La crise religieuse qui le touche en 1880, fait de lui un autodidacte – cependant instruit comme le sont les gendarmes – sans doute sous l'influence d'un prêtre, oncle de sa femme. Il se plonge dans la lecture des évangiles et d'écrivains chrétiens (Jean-Pierre Camus, Bossuet, Henri Lasserre…) dont il n'est pas aisé de comprendre ce qu'il retient, sinon des citations isolées. Dans ses « traités », il cite plus volontiers la Bible que les théologiens. Ces derniers valent d'ailleurs tout autant, sinon plus, par l'exemplarité de leur vie – et le modèle d'identification qu'ils constituent – que par leurs œuvres : Hilaire d'Arles, fidèle serviteur de l'administration impériale, rejoignant Honorat au monastère de Lérins ; Thérèse d'Avila s'abandonnant à Dieu ; François d'Assise ne vivant que d'aumônes, mais n'oubliant pas de les partager... Résumé ainsi, c'est un véritable parcours initiatique qui se dessine dans l'écriture. Les textes qu'il cite sont comme un idéal de soi.

15 La typologie des ermites proposée par Jean Sainsaulieu distingue les ermites sonneurs (sonneurs des égarés, gardiens de phares, sonneurs des trépassés), les assistants (gardiens de cimetières, ermites guérisseurs), les messagers (porteurs de lettres, intercesseurs, prédicateurs, prophètes, censeurs des mœurs). Cf. Jean Sainsaulieu, *Les ermites français,* Cerf, 1974, p. 95-124. D'après cette typologie, il faudrait considérer J. Cristiani comme un censeur des mœurs.

16 J. Cristiani, *Sainteté*, p. 42.

17 *Ibid*.

Léon reçoit une toute autre formation puisqu'il fut scolarisé chez les Frères maristes, à Saint-Pourçain-sur-Sioule, puis au grand séminaire de Moulins, avant de passer deux ans au Séminaire français à Rome. Dans son autobiographie, d'emblée, L. Cristiani se place sous le patronage de saint Augustin :

> C'est de l'esprit des confessions de saint Augustin, l'une de mes plus grandes admirations et l'un de mes saints patrons, comme on le verra, que je voudrais m'inspirer. On sait que, dans sa langue à lui, le mot *confessions* ne veut pas dire *aveux*, mais *louanges*. Oui, « louanges » à Dieu, à celui qui tient le fil de toutes les destinées humaines[18].

Ces précautions oratoires effectuées, le saint Augustin des *Confessions* n'est plus guère convoqué par la suite. D'autres textes nourrissent à leur tour la pensée et l'écriture. Ils appartiennent à la Bible, mais aussi à des écrits très récents, comme ceux de Thérèse de Lisieux. Commençons par celle qui a si fortement marqué ses contemporains : Thérèse Martin (1873-1897), Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, entrée au Carmel de Lisieux, béatifiée en 1923[19]. Dès mars 1898, M^gr^ Hugonin, évêque de Bayeux, donnait la permission d'imprimer *l'Histoire d'une âme, écrite par elle-même*, et les premiers exemplaires sortaient de l'imprimerie Saint-Paul à Bar-le-Duc à la fin septembre de la même année. C'est dire que la notoriété de Thérèse a rapidement grandi et gagné les milieux catholiques.

L. Cristiani – comme son père – s'en fait le lecteur et l'érige en modèle de piété :

> J'ai commencé aujourd'hui à lire quelques-unes des lettres de sainte Thérèse. Comme il fait bon entrer en contact avec une âme aussi enthousiaste, aussi ardente et aussi belle. Je me propose de poursuivre assidûment ces lectures afin de réchauffer un peu mon pauvre cœur à ce foyer d'amour[20].

De son côté, J. Cristiani lui consacre un traité : « Traité sur l'esprit d'enfance de sainte Thérèse de l'enfant Jésus » et rappelle qu'il est devenu gendarme en 1873, année de naissance de Thérèse de Lisieux.

Ce cadre référentiel sert non seulement à nourrir une réflexion théologique ou à enrichir la méditation religieuse, mais il permet aussi une véritable identification. Le livre de Job – cet homme comblé poussé au désespoir après avoir perdu tout ce qu'il possède – est cité par Joseph comme par son fils. Les citations qu'en donne ce dernier sont les moyens acceptables d'exprimer l'indicible : l'acceptation de la mort, d'une mort prochaine : « *Etiam si me occiderit* ; *eis ipse sperabo* » (Même s'il me tuait, j'espèrerai en lui, *Jb* 13,15). Aussi personnelle que soit l'écriture, elle n'est jamais totalement séparée de modèles référentiels qui contribuent à formaliser les écrits, voire à les légitimer, en les insérant dans une tradition biblique et patristique.

---

18 L. Cristiani, *Soixante ans de sacerdoce, op. cit.* p. 7.

19 Canonisée en 1925, patronne principale des missions en 1927, patronne secondaire de la France en 1944, nommée docteur de l'Église par Jean-Paul II, en 1997.

20 L. Cristiani, *Journal*, 8 novembre 1903.

Deux récits fondateurs : conversion et vocation

« Je veux me convertir »

Les mémoires de L. Cristiani comme les « traités » de son père Joseph, rappellent des événements fondateurs ou des tournants majeurs de leurs vies respectives. Pour le père, il s'agit de la conversion, événement central que l'on retrouve dans les autobiographies spirituelles et qui en forme même le plus souvent la raison d'être.

Les historiens ont établi une période très riche de conversions entre les années 1885 et 1915[21], et l'entre-deux-guerres reste encore très fertile. Pour l'essentiel, les conversions étudiées sont celles qui ont laissé plus de traces, notamment par la notoriété des convertis, Péguy, Claudel, mais aussi Paul Féval, Ernest Psichari… et par les récits qui en sont restés. Dans tous les cas, il s'agit d'intellectuels et d'artistes, auxquels il faudrait ajouter les conversions de personnels religieux (prêtres et pasteurs notamment qui changent de confession ou de religion). Dans ces récits, il ne s'agit pas seulement de proclamer sa nouvelle foi, mais de raconter comment ce changement s'est produit. Parmi les trois figures du converti contemporain que propose la sociologue Danièle Hervieu-Léger[22], J. Cristiani relève très nettement de celle du « réaffilié », celui qui ayant abandonné la pratique, y retourne avec force.

Pour lui, selon son récit et celui donné par son fils, tout commence par l'épisode de l'expulsion des Rédemptoristes de Gannat dans l'Allier, à la suite des décrets pris par Jules Ferry sur les congrégations non autorisées. Alors gendarme à cheval, le 4 novembre 1880,

> après ma petite prière du matin, à genoux devant mon crucifix, je demandai à Notre Seigneur que s'il voulait me faire connaître sa volonté, j'étais près à renoncer à mon emploi et à être mis en prison, plutôt que d'aller faire de la peine à ces religieux. Mais Notre Seigneur, vu la position de ma femme et de mes jeunes enfants, parut me dire qu'il valait mieux y aller que de me faire mettre en prison[23].

21 Frédéric Gugelot, *Conversions au catholicisme en milieu intellectuel*, 1885-1935, Paris, Presses du CNRS, 1998 [étudie 136 conversions] ; Frédéric Gugelot, « Conversions et errances spirituelles : un début de siècle », in Frédérique Desbuissons, Marie -Claude Genet-Delacroix et Frédéric Gugelot, dir., *Les conversions comme formes et figures de la métamorphose ; Mutations et transferts culturels*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 55-66 ; Yaël Hirsch, « Le récit de conversion a-t-il mauvais genre ? », communication au colloque *Genres en mouvement*, Maison de la recherche de la Sorbonne, Paris, 7- 8 décembre 2007 [Sur les récits de conversion de M. Jacob, R. Maritain, M. Sachs, S. Weill].

22 Danièle Hervieu-Léger distingue trois modalités de la conversion : le changement d'identité religieuse, par rejet ou par abandon d'une précédente identité religieuse, l'agrégation d'un individu « sans religion » et la « réaffiliation » ou « conversion de l'intérieur ». Danièle Hervieu-Léger, *Le pèlerin et le converti. La religion en mouvement*, Flammarion, 1999, p. 120 *sq*.

23 *Mémoires* de J. Cristiani, cité dans *L. Cristiani, Soixante ans de sacerdoce, op. cit.* p. 12.

Se considérant menacé d'excommunication, sous la pression de sa femme très pieuse, il se remet à fréquenter l'église assidûment. Suit alors le récit de la conversion : il prépara sa confession pendant quarante jours et communia pour la première fois depuis son mariage – en 1873, en présence de son épouse[24]. Cette conversion rapportée par Léon est bien l'événement majeur que Joseph rappelle longtemps plus tard : « Ainsi Marie habite dans mon corps depuis 42 ans[25] », écrit-il en 1923.

Commence alors pour lui une vie de pénitence et de mortifications : flagellation avec des orties, port d'un cilice pendant la nuit, privation de nourriture, don en aumône des draps de lit, de ses chemises, de ses caleçons[26]. Il rapporte également qu'il subit l'influente dévotion de sa femme pour le Sacré-Cœur et qu'il se fait alors inscrire à l'archiconfrérie du vœu national du Sacré-Cœur[27]. Simplement édifiant, ce récit de conversion aurait pu s'arrêter à ce moment : l'autobiographie de Léon aurait été simplement édifiante. Mais plus qu'une conversion religieuse, c'est un profond changement de vie qui s'amorce avec la disparition de sa femme, l'abandon de ses enfants et la perte de son emploi. Thérèse, la jeune épouse de neuf ans plus jeune que lui, mourut peu après, vraisemblablement de tuberculose, le 3 novembre 1883, à l'âge de vingt-six ans. J. Cristiani confia alors ses trois enfants, Abéline, Joachim et Léon, à leurs grands parents maternels. Son attitude dans l'exercice de sa fonction attira des sanctions de la part ses supérieurs hiérarchiques : de gendarme à cheval, il devint gendarme à pied ; d'Escurolles (chef-lieu de canton, dans l'arrondissement de Vichy), on l'envoya à Saint-Germain-des-Fossés (dans le canton de Varennes-sur-Allier). Il fut à nouveau dénoncé pour ne pas accomplir son devoir de gendarme ; il aurait évité d'établir des procès-verbaux et se serait servi de son autorité de gendarme pour se faire donner de l'argent destiné au Vœu national du Sacré-Cœur. Comme le tribunal de discipline lui demandait de renoncer à ses exercices de piété et de ne plus communier qu'une seule fois par an, il refusa et demanda sa mise à la retraite. Présenté devant le conseil de santé à Moulins, les médecins déclarèrent qu'il n'était pas malade. Il fut mis à la retraite le 4 avril 1885, avec une pension de 23 sous par jour [soit 1,15 F, moins du quart de ce qu'il gagnait en activité] et abandonna tout le 1er août 1885 pour devenir ermite. Tout cela est rapporté par lui-même en 1923, dans *Thérèse*, où il tente d'expliquer quelle a été sa voie.

24 L. Cristiani, *Soixante ans de sacerdoce*, *op. cit.*, p. 13.

25 J. Cristiani, *Sainteté*, p. 28.

26 J. Cristiani, *Thérèse*, p. 24.

27 *Ibid.*, p. 43.

Du doute au trouble

Dans leurs récits de vie, les ecclésiastiques, généralement élevés dans la religion dont ils seront les serviteurs, font du moment de la « vocation » un événement central. Laissant généralement peu de place au doute, le récit rend compte de la vocation sacerdotale – l'appel au sens premier – soit comme d'une simple étape initiatique dans un parcours personnel, marqué par une sorte de prédestination, soit comme d'un moment de crise dans un parcours spirituel. Les historiens[28] ont aussi montré comment la vocation se construit dans le milieu social, familial principalement, et quelle est sa rhétorique[29], ce dont rend compte le parcours de L. Cristiani.

Dans un texte de 1919, J. Cristiani revient sur la vocation de son fils qui, en quelque sorte, devient le fruit de sa propre conversion :

> Nous avions résolu au moins un an avant sa naissance de faire un prêtre de l'enfant qui nous naîtrait. Ainsi nous baptisâmes et consacrâmes à l'enfant Jésus Léon dès sa naissance. Or l'année suivante Jésus notre seigneur me dit bien clairement : « Si tu ne te convertis pour instruire ensuite ton fils que tu veux faire prêtre, il sera damné, car il s'adonnera à l'amour du gain et à la vaine gloire[30] ».

À l'opposé de cette brutale injonction, l'autobiographie de L. Cristiani rend compte des « lueurs de la vocation » : « Je n'ai pas de doute que le premier germe de ma vocation sacerdotale soit né à cette date[31] ». Sans qu'il soit possible de faire la part des choses, il considère cependant un peu plus loin que

> c'était à Jules Ferry et aux expulsions de 1880 que je devais, très indirectement mais très certainement, ma vocation ecclésiastique, en raison de l'indignation produite sur l'esprit de mon père par la politique anticléricale du temps[32].

Nous retrouvons certainement là le récit le plus proche du roman familial.

La pente quasi naturelle qui conduit à la carrière sacerdotale suit pourtant une voie moins nettement tracée. Aux doutes succèdent les troubles : le renoncement à la vocation missionnaire et la tentation de la carrière militaire, car « les beaux élans de jeunesse étaient morts[33] », les difficultés matérielles pour financer les études d'un jeune homme que l'on pouvait considérer comme orphelin. C'est finalement la générosité d'une pieuse femme qui lui permet de rentrer au grand séminaire et de financer ses études.

---

28 Récemment, *Vocations religieuses et laïques. XVII^e^-XX^e^ siècles*, journée d'études organisée par Hervé Guillemain, Université du Maine, Le Mans, 27 avril 2007.

29 Cf. Paul Ricœur, « Le sujet convoqué. À l'école des récits de vocation prophétique », *Revue de l'Institut catholique de Paris*, n° 28, 1988, p. 83-99. Les récits prophétiques de vocations sont construits selon une structure récurrente composée de quatre moments : confrontation avec Dieu, parole d'introduction, parole d'envoi (provoquant chez le sujet un temps de crise, l'amenant à s'interroger sur son identité et ses aptitudes), réponse donnée à l'appel.

30 J. Cristiani, *Lumière*, hors texte.

31 L. Cristiani, *Soixante ans de sacerdoce, op. cit.*, p. 19.

32 *Ibid.*, p. 71

33 *Ibid.*, p. 27.

Après l'heureuse période romaine évoquée plus haut, les débuts de ses nouvelles fonctions en tant que professeur au séminaire sont marqués par de nouveaux doutes, par cette dépression qu'il nommera plus tard « maladie », par ce sentiment que la mort qui ne peut être désirée peut au moins être attendue comme une délivrance :

> J'écris ces lignes avec cette idée que je ne puis chasser qu'elles sont les dernières de ma vie, que l'horizon se ferme devant moi et que je dois bientôt faire mes adieux à cette terre. Des souffrances continuelles d'estomac produisent sur mon imagination cet effet d'assombrissement qu'on leur attribue d'ordinaire[34].

L'abbé Cristiani exprime, dans un des poèmes intimes de son journal, l'alternative qui se présente à lui :

> Dois-je entrer en riant au chemin du plaisir,
> Une voix me le dit, la voix de la nature,
> À laquelle se joint la flamme du désir
> Qui tourmente en secret la pauvre créature ?
> Ou bien dois-je plutôt, dans le rude sentier
> Où vous avez marché, Fils du Très-Haut vous-même,
> Plein de force et d'amour pénétrer tout entier
> Vous donnant pour jamais cette âme qui vous aime[35] ?

Ces deux récits de conversion et de vocation présentent bien sûr deux histoires personnelles bien différentes. Bien différentes sont également les fonctions des récits pour leurs auteurs. Le premier, celui de Joseph, ne laisse dans l'écriture nulle place au doute et au trouble, en dépit de la souffrance vécue et de la souffrance provoquée, affirmant au contraire le choix nécessaire d'une voie guidée par une instance supérieure et le légitimant. L'autre, celui de Léon, au contraire, évoque la trajectoire hésitante d'une vocation. L'écriture de soi permet de s'interroger soi-même : où suis-je ? Elle dira aussi, plus tard, avec plus de distance et pour ses lecteurs et amis : qui suis-je ?

La souffrance en expériences

Lutter contre les troubles de l'âme : pénitence et examen particulier

Dans le « traité de la sainteté vraie », J. Cristiani considère que trois pratiques sont absolument nécessaires pour atteindre cet état supérieur :

1° Faire toute la pénitence possible et imaginable ;
2° Faire au prochain tout le bien possible et imaginable ;
3° Rendre à Dieu et à Marie tout l'honneur possible et imaginable.

34 L. Cristiani, *Journal*, 6 décembre 1904.

35 L. Cristiani, *Journal*, 10 janvier 1904.

Faire pénitence, pratiquer la charité, prier, rien que de très conforme à la doctrine chrétienne. Et c'est l'idéal qu'il semble poursuivre depuis trente-cinq ans, menant une vie d'ermite et se soumettant à une ascèse continue[36]. Léon dit de lui qu'il est allé à Turin, Rome, Jérusalem, qu'il s'est rendu dans les grands lieux de pèlerinage : Paray le Monial, Lourdes, Avila, Lorette… En 1919, on le trouve dans les environs de Marseille[37]. Ailleurs, il évoque la rencontre de séminaristes qui viennent le voir dans sa grotte de Laghet[38]. Un peu plus tard, on le trouve en Corse, à Corte, où il vit dans un petit logement ; puis pendant plusieurs années, il trouve refuge dans le clocher d'un village qu'il ne veut pas nommer ; lorsqu'il écrit le « traité de la sainteté vraie », il se présente comme « solitaire » à Mont Castelli, situé entre son village natal et Corte.

Malgré l'aisance relative que lui procurent sa pension de retraite et le fruit de ses quêtes, il déclare vivre dans l'extrême dénuement, ne faisant qu'un seul repas par jour, à midi : « J'ai un corps maigre, frileux et débile[39] ». Il prétend aussi ne posséder « rien qui ait deux sous de valeur ». Tout ce qu'il a, il l'avait trouvé derrière la citadelle de Corte, là où les gens jetaient leurs rebuts : « Ainsi en général on me prend pour une insensé ou un exalté ». Et encore, déclare-t-il avoir honte de posséder trop d'objets. Le fruit de son aumône sert à faire la charité, à payer les dettes des pauvres gens ou à faire le don d'objets pieux :

> Il n'y a point de maison ici à Corte parmi mes parents et amis qui n'ait reçu mon cadeau. Et parfois plus de cinq cents francs ; plusieurs statues du saint Enfant Jésus qui m'ont coûté 25 et 27 francs chacune ; sans compter les chapelets, les médailles, les crucifix, les livres, etc.[40]

Ainsi surgit indirectement cette question : qui suis-je pour les autres ?

Il précise aussi pourquoi il a entrepris d'écrire ce texte sur la sainteté : d'une part pour répondre à une exigence intérieure de méditation qui compléterait sa pratique quotidienne de la lecture et de la prière, d'autre part, pour affermir sa doctrine et sa foi. Cette prière est associée à une intense pratique de mortification :

> Je m'anéantissais quatre-vingt-dix à cent fois le jour, et je faisais cent à trois cents génuflexions par jour. […] Or, je récitais si souvent par jour de ces Rosaires, qu'il s'était formé de gros durillons à la naissance des petits doigts

36 Jean Sainsaulieu a dressé un portait type de l'ermite à l'époque contemporaine : il porte un robe de bure, s'apparente aux profès du Tiers Ordre… (*op. cit.*, p. 128). J. Cristiani se présente comme « Frère de l'ordre de saint Dominique et du saint Rosaire de Marie », il fait l'aumône en présentant aux donateurs une image encadrée représentant saint Appien (évêque corse de l'époque des invasions vandales), que l'on baisait avant de mettre une pièce dans le tronc en fer blanc qu'il emportait avec lui.

37 Dans une lettre datée du 26 novembre 1919, expédiée de Marseille, il écrit à son fils qu'il va retourner dans sa grotte de la Sainte-Baume l'été suivant. Il s'agit certainement de la Sainte-Baume du Cap roux, dans le massif de l'Estérel, ancien refuge de brigands.

38 Lieu-dit de l'actuelle commune de La Trinité, dans les Alpes-Maritimes.

39 J. Cristiani, *Sainteté*, p. 31.

40 *Ibid.*, p. 30.

> de la main à force de les tenir appuyés par terre ; et je faisais par les genoux du sang et parfois du pus. Ce qui me causait de la joie de souffrir pour Jésus et Marie[41].

Dans cette description, sans doute un peu longue, on ne manquera pas de constater le paradoxal souci du décompte de l'anéantissement de soi, qu'il s'agisse de dons effectués ou des pratiques de piété, cette quasi contemplation du cheminement vers la perfection. N'est-ce pas en quelque sorte un moyen d'éprouver sa propre piété, sa propre « sainteté » posée comme un défi pour lui-même ? Nul trouble apparent dans cette ferme conviction religieuse exprimée ici, sinon la crainte de ne pas atteindre la perfection.

S'il est un terrain sur lequel l'expérience religieuse de Joseph et de Léon divergent totalement, c'est celui de la pratique. À la certitude des gestes et des paroles de l'un, s'opposent les inquiétudes et les doutes de l'autre. Il est vrai qu'ils n'ont pas le même âge au moment où ils écrivent le premier ses « traités » (il a plus de 70 ans), le second son premier journal (il a près de 25 ans). Ils n'ont pas la même formation religieuse non plus, rappelons-le. Mais tous deux voient leur itinéraire comme une voie solitaire : « Dans cette solitude parfois si pesante où tu vis, et que le voisinage des âmes ne vient point rompre ni peupler, si tu veux avoir la paix, mets de l'ordre dans tes facultés », écrit Léon[42]. Pour lui, la méditation spirituelle et l'examen personnel – et l'écriture qui en est le vecteur – répondent aux troubles de l'âme :

> Le trouble est fils du désordre. Toute âme qui n'a pas su établir entre ses tendances, ses aspirations, ses affections de toutes sortes une hiérarchie rationnelle et permanente, tout être qui n'est pas en mouvement vers le but assigné à sa nature est dans le désordre et par suite dans le trouble[43].

Ce texte est rédigé après la phase dépressive de l'hiver 1903-1904.

Les troubles de soi et le rejet du monde

Autant la voie de Joseph se veut exemplaire dans le monde, autant celle de son fils est une voie personnelle. Après avoir confié ses enfants à la famille de sa défunte épouse, Joseph reste seul et se jette « dans une pénitence assidue, convaincu que la France républicaine et maçonnique était en état de péché et qu'il fallait prier pour elle afin d'obtenir sa conversion[44] ». Cette idée d'une France en état de péché est largement partagée par les catholiques, et les enfants de Joseph ne sont pas en reste. Après la loi expulsant les congrégations, la préparation de la loi de Séparation inquiète Léon :

> Les pouvoirs publics sont vos ennemis, o mon Jésus. Le peuple hésite. […] Pourquoi faut-il que ma voix soit si faible et qu'elle peine à crier à tous ; *Quia bonus est* ! Oui, Jésus est bon ! Peuples, écoutez-moi, croyez-en ma conviction et

41 *Ibid*.

42 L. Cristiani, *Journal*, 14 avril 1904.

43 *Ibid*.

44 Cité dans L. Cristiani, *Soixante ans de sacerdoce*, *op. cit.*, p. 15.

> mon expérience, si jeune soit-elle : Il est bon, il est notre salut ! Vous marchez sans lui vers la ruine,

écrit-il dans un inaudible appel consigné dans son journal intime[45]. Abéline, l'aînée des trois enfants, partage la même vision d'une France dans l'erreur et le péché quand elle écrit à son père, le 27 décembre 1914 :

> Mon cher père, je ne doute pas que vous priez beaucoup pour la France. Nous prions beaucoup nous aussi et communions souvent ; je fais beaucoup prier les enfants. Dieu seul peut nous sauver. Mais la France a été si coupable que le châtiment n'est peut-être pas encore à sa fin. Si seulement Dieu voulait nous exaucer et changer cette pauvre France si aveugle, si égarée, et cette Allemagne si brutale, si orgueilleuse. Et en faire deux amies sincères et durables pour que plus jamais la paix ne soit troublée.

En fait, là où les enfants adoptent l'attitude couramment suivie par les catholiques, à savoir l'appel à la prière et la prédication, Joseph se fait, pour reprendre l'expression de Jean Sainsaulieu, censeur des mœurs, au point de prendre des airs d'imprécateur. L'irréligion n'est pas seulement celle de la République laïque, c'est celle de tous les hommes, à commencer par les hommes d'Église :

> Beaucoup se scandalisent de nos prêtres qui cherchent et recherchent en tout et partout de l'argent dont ils ne se trouvent jamais rassasiés : ainsi quelques-uns achètent des immeubles et ils en scandalisent encore plus. […] Mais ils n'ont aucun goût, ni aucun amour pour la pénitence, aucun goût ni désir pour la mortification, aucun goût pour la privation, aucun goût pour leur salut, ni aucun pour le salut du prochain. C'est prouvé et constaté qu'ils sont plus charnels que le monde, et ne se trouvent contents et en paix qu'à donner à leur corps tout ce qu'il désire. Et bien pis pour les évêques : ils sont la honte de notre sainte et divine religion et la ruine du monde[46].

Les devoirs du prêtre devraient être de faire pénitence et d'imiter la vie de Jésus[47], de vivre comme il entend vivre lui-même : il est le prêtre idéal. C'est ce qui lui permet de juger le monde, car les fidèles eux-mêmes ne sont pas épargnés :

> Il n'y a que trois cents millions de chrétiens catholiques et […] cependant les messes sacrilèges et les mauvaises communions sont à un nombre inappréciable[48].

La pratique des rites l'exaspère tant que l'on peut raisonnablement le mettre au compte d'une intolérance à la société dont il ne comprend plus les codes et les usages :

> Tandis que nos prêtres et nos fidèles chantent en répondant avec une voix si tiède et languissante que vous n'entendez jamais rien de ce qu'ils disent ; ils ne sont pas capables de répondre Amen tant ils sont dégoûtés, tièdes et

45 L. Cristiani, *Journal*, 12 octobre 1904.

46 J. Cristiani, *Sainteté*.

47 J. Cristiani, *Lumière*, p. 52 *sq*.

48 *Ibid*., p. 64.

> languissants. Je connais à fond tout le latin des évangiles. Or, en servant la messe, […] je n'entends pas un mot de ce qu'ils disent. Et cela vient de ce qu'ils ne font effort pour rien : ils ne se forcent en rien ; ils n'ont de goût que pour faire les quêtes et les mariages et les services funèbres[49].

Les paroles des « traités » prennent des allures prophétiques, dont on ne discutera évidemment pas ici la validité théologique. Ainsi, il adopte nettement des doctrines condamnées par l'Église catholique :

> Je sais qu'il y a actuellement sur la Terre un milliard cinq cents millions environ d'habitants. Or je sais de façon certaine qu'il n'y a pas cent millions de prédestinés à la vie éternelle. Ainsi, il n'y a pas même un prédestiné sur quinze personnes[50].

Les troubles de l'histoire familiale : les « secrets de famille »

L'objet des traités théologiques est bien de prendre position sur les questions de l'Église et de la foi. Chez J. Cristiani, ils révèlent un rapport troublé au monde, nous venons de le voir, mais plus encore, ils ne cessent d'évoquer un rapport troublé avec sa famille. Son épouse Thérèse est morte vraisemblablement aussi à la suite des longues privations dues à l'ascèse que lui imposait son mari : « Mon beau-père et ma fille, Marie-Abéline, m'accusèrent plus d'une fois, sept ans plus tard, d'avoir tué leur fille[51] [*sic*] ».

Il n'a cependant pas totalement oublié ses enfants puisqu'il est en correspondance avec deux d'entre eux au moins. La vocation sacerdotale de Léon est même source d'une certaine fierté paternelle. « L'archiprêtre et les prêtres [de Corte] vantent la science de mon fils L. Cristiani. Et l'on me dit : Vous êtes vraiment le père de l'abbé Léon ? Je réponds : Oui bien ! Que vous êtes heureux ! Quel honneur pour vous ! Oh oui[52]… ».

Mais les compliments rapportés sont l'occasion de débats théologiques. Il reproche à son fils des écrits « trop logiques, trop étudiés, trop subtils, trop recherchés », qui ne conviennent qu'aux esprits cultivés. Il lui rappelle au contraire la nécessité de s'adresser à un auditoire composé de gens qui ne savent ni lire ni écrire, et à qui il convient de parler un langage plus simple et plus naturel « à la portée des ignorants et des simples fort nombreux dans nos églises[53] ». Les erreurs de l'Église et du monde sont aussi celles de son fils, malgré la reconnaissance de l'institution ecclésiastique[54].

Son vœu pris à la naissance de son fils d'en faire un prêtre et sa propre conversion n'auront servi à rien car il considère que son fils aussi s'adonne à « l'amour du gain et à la vaine gloire », notamment en écrivant et en publiant

49 J. Cristiani, *Sainteté*, p. 17-18.

50 J. Cristiani, *Lumière*, p. 64

51 J. Cristiani, *Thérèse*, p. 47 *sq.*

52 J. Cristiani, *Lumière*, p. 43.

53 *Ibid.*

54 J. Cristiani, *Sainteté*, p. 100.

des livres. Aussi ne lui écrit-il plus depuis cinq ans passés, en fait depuis qu'il lui a adressé le texte de « La lumière sur les erreurs des pages doctrinales », dont il fait une copie, en 1919, accompagnée de la lettre à son fils[55]. C'est le dialogue impossible entre un père et un fils.

Dans ses « conversations avec Dieu », rapportées plus de quarante ans plus tard, il déclare lui avoir demandé de devenir saint ainsi que ses deux fils. Dieu lui aurait répondu : « Toi tu seras un saint ; non pas tes deux enfants[56] ». C'est une autre manière de dire qu'il les a abandonnés, sinon rejetés une deuxième fois. En 1932, c'est cependant le fils « dévoyé » qui est venu à l'enterrement de son père dans le village de Canale di Verde.

Les trois types d'écrits sur lesquels repose notre corpus – journal, mémoires, « traités » – relèvent d'intentions différentes, mais les uns et les autres révèlent, plus ou moins explicitement, la part de soi dans l'écriture. Cette part de soi qui devient objet d'histoire est d'autant plus riche qu'elle n'est pas réductible à une formulation univoque et qu'elle élargit le champ de connaissance dans trois directions.

Au sein d'un même écrit personnel, émerge le besoin de légitimation, de réflexion ou d'analyse introspective, de justification ou d'auto-justification, qui contribue à la construction de soi, pour soi ou pour les autres. Deux configurations de l'écrit se distinguent ici : la première est celle de l'homme en action, dans une écriture du présent, revisitant éventuellement le passé, à la recherche d'une affirmation de soi. La seconde est celle de la souffrance exprimée par Léon, qui relève, dans les mémoires et plus encore dans le journal, de l'écriture réflexive.

L'écriture de soi rend également compte à la fois des évolutions, des changements, des ruptures dans les trajectoires de vie. Mais tout comme Pierre Bourdieu avait mis en garde contre « l'illusion biographique » du récit de vie[57], le corpus réuni ici rend compte de ces constructions et reconstructions, notamment lorsqu'on passe du journal aux mémoires, ou lorsque des scripteurs différents évoquent leurs expériences partagées. Mais n'est-ce pas aussi la plus ordinaire des opérations historiennes que de croiser les sources ? Il ne s'agit pas tant de chercher à objectiver les faits auxquels il est fait référence que de dégager la part de soi qui s'exprime dans chaque phase d'écriture.

Enfin, nécessairement replacés dans leur contexte et mis en relation avec les faits sociaux dans lesquels ils s'inscrivent, ces écrits constituent un incontestable apport sur la perception des événements par les contemporains et sur les changements de leur rapport au monde : cri de révolte, de colère ou d'indignation dans un cas ; trouble de soi et perte des repères dans l'autre ; dans les deux cas, la formalisation d'un rapport douloureux au monde.

---

55 *Lumière*, hors texte.

56 *Thérèse*, p. 45.

57 Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 62-63, 1992, p. 68-72.

Sources

J. Cristiani, « La lumière sur les erreurs des Pages doctrinales », précédé d'une « Lettre à mon fils Léon, 26 novembre 1913 », par le frère Cristiani Joseph-Marie-Thérèse, Marseille, 26 novembre 1919, manuscrit, cahier 15 x 20 cm, 70 p. (archives privées).

J. Cristiani, « De la sainteté, ou traité de la sainteté vraie », Cristiani Joseph-Marie-Thérèse, solitaire à Mont Castelli [au nord de Mazzola, Corse], 7 mars - 28 mai 1923, copie datée du 23 juillet 1923, manuscrit, cahier 14,5 x 19,5 cm, 62 p. (archives privées).

J. Cristiani, « Traité sur l'esprit d'enfance de sainte Thérèse de l'enfant Jésus », par le frère Cristiani Joseph-Marie-Thérèse de l'ordre de saint Dominique et du saint Rosaire de Marie, [1924], manuscrit, cahier 15 x 20 cm, 64 p. (archives privées).

L. Cristiani, « Journal, 29 mars 1903-25 mars 1905 », manuscrit, cahier 16,6 x 22 cm, 160 p. (archives privées).

L. Cristiani, *Soixante ans de sacerdoce*, éd. du Chalet, Lyon, 1961, 171 p.

Bibliographie

Bourdieu Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1992, p. 68-72.

Cassan Michel, Bardet Jean-Pierre, Ruggiu François-Joseph, dir., *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités,* Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2007, 348 p.

Gugelot Frédéric, « Conversions et errances spirituelles : un début de siècle », in F. Desbuissons, M.-C. Genet-Delacroix et F. Gugelot, dir., *Les conversions comme formes et figures de la métamorphose. Mutations et transferts culturels*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 55-66.

Gugelot Frédéric, *La conversion des intellectuels au catholicisme, 1885-1935*, Paris, Presses du CNRS, 1998, 560 p.

Hervieu-Leger Danièle, *Le pèlerin et le converti. La religion en mouvement*, Paris, Flammarion, 1999, 291 p.

Langlois Claude, *Les dernières paroles de Thérèse de Lisieux. Aimer, être aimée et revenir sur la Terre*, Paris, Salvator, 2000, 176 p.

Mouysset Sylvie, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e^-XIX^e^ siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 347 p.

Ricœur Paul, « Le sujet convoqué. À l'école des récits de vocation prophétique », *Revue de l'Institut catholique de Paris*, n° 28, 1988, p. 83-99.

Sainsaulieu Jean, *Les ermites français,* Paris, Cerf, coll. « Sciences humaines et religions », 1974, 336 p.

Vernet Félix, « Autobiographies spirituelles », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, 1936, t. 1, col. 1141 *sq.*

Annexes

Jalons chronologiques

	J. Cristiani		L. Cristiani
1848	Naissance à Canale di Verde, Corse		
1873	Gendarme à Escurolles, Allier Marié à Thérèse Courtinat (1857-1883)		
1875	Naissance de Marie-Abéline		
1877	Naissance de Joachim		
1879	Naissance de Léon	1879	Naissance à Escurolles, Allier
1880	« Conversion »		
1883	Mort de Thérèse		
1885	Mis à la retraite. Commence sa vie d'ermite	1885	École des frères maristes à Saint-Pourçain-sur-Sioule. « Lueurs de vocation »
		1894	Grand séminaire de Moulins
		1901	Séminaire français de Rome
		1902	Ordination
		1903	Professeur au grand séminaire de Moulins
		1908	Licencié ès Lettres et Philosophie
		1911	Doctorat : « L'évolution de Luther de 1517 à 1528 »
		1914	Mobilisé : infirmier
		1919	Professeur aux Facultés catholiques de Lyon
1932	Mort à Corte, Corse	1971	Mort à Rilleux-la-Pape, Rhône

Écriture-femme

Souffrance de soi et conscience singulière du temps

Jacques Guilhaumou
ENS de Lyon
UMR 5206 Triangle

Dans un recueil de textes sur le *Journal intime*, Philippe Lejeune et Catherine Bogaert donnent des extraits fort contrastés de confidences intimes[1]. Ainsi d'Henri-Frédéric Amiel, un homme, qui rédige son journal entre 1845 et 1879, et de Marie-Edmée Pau, une femme qui écrit dans la même période, et dont la biographie est désormais connue grâce aux travaux de Nicole Cadène[2]. La lecture d'extraits des écrits intimes de ces deux auteurs est saisissante. Henri-Frédéric Amiel présente son retour quasi-quotidien sur soi dans son *Journal intime* comme un espace personnel de réconciliation. Il y voit une sorte d'habitude hygiénique qui lui permet de rétablir l'intégrité de son esprit, de retrouver l'équilibre de la conscience, bref de conserver ce qu'il appelle la santé intérieure. Il s'agit alors de parler de soi dans une perspective strictement hygiéniste. De manière fort différente, Marie-Edmée Pau s'intéresse beaucoup plus à la condition des autres, en particulier de la femme. Ainsi elle témoigne de sa haine à l'égard d'une société sous domination masculine dans les termes suivants : « Je hais ce système d'aplatissement employé à l'égard des femmes, qui leur interdit tout ce qu'il y a de grand dans l'emploi des forces humaines[3]. »

Nous considérons que le pacte autobiographique est coextensif à un pacte référentiel[4], donc qu'il est pris dans des actes qui constituent sa réalité. C'est à ce titre que la dualité masculin/féminin trouve sa place dans l'écriture autobiographique par le fait de la fabrication d'un intérieur et d'un extérieur de l'identité humaine de nature performative, donc saisis sur des

1 Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2006.

2 Nicole Cadène, Karine Lambert et Pierre-François Astor, « La petite sœur de Jeanne d'Arc. Marie-Edmée Pau ou le féminin à l'épreuve de l'héroïsme », in Geneviève Dermenjian, Martine Lapied & Jacques Guilhaumou, dir., *Le Panthéon des femmes, figures et représentations des héroïnes*, Marseille, Publisud, 2004, p. 91-109. Nicole Cadène prépare une biographie de cette diariste et artiste du XIXe siècle, à paraître aux PUP en 2012.

3 Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le journal intime, op. cit.*, p. 344.

4 L'ouvrage de référence en ce domaine est celui de Philippe Lejeune sur *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975.

frontières variables et perméables en ce qui concerne tout particulièrement les représentations du féminin. La performance du genre prend consistance ainsi lorsqu'il s'agit, au-delà de la façon de parler de soi, de rendre compte de soi dans le fait même de la prise de conscience d'une injustice fortement ressentie par soi-même et les autres, donc d'une souffrance sociale.

Le récit féminin de soi

Récits de femmes
Rendre compte de soi

De fait, nous pouvons aborder le récit de femmes comme récit de soi, en regard de ce qu'il en est dit par Judith Butler dans *Le récit de soi*[5]. Le problème central de cet ouvrage concerne la différence entre parler de soi et rendre compte de soi. À partir des exemples abordés précédemment de Henri-Frédéric Amiel et de Marie-Edmée Pau, facilement opposables, il convient de préciser qu'il ne s'agit pas de dévaloriser les manières de parler de soi au profit d'attitudes plus complexes de conscientisation de soi. Parler de soi permet certes de se penser comme un individu singulier, irréductible à toute autre personne. Mais une telle personnalisation de soi relève tout autant de l'hétérogénéité des univers sociaux au sein d'une société divisée. Ici se précise une injonction sociale à l'intériorité variable d'une manière sociale de faire à l'autre, donc déterminée par des clivages sociaux. C'est à ce titre que parler de soi est déjà source d'une souffrance intériorisée[6].

Cependant les scènes d'interpellation que nous découvrons au fur et à mesure de la lecture des récits de femmes montrent, de façon plus complexe, des personnes qui souffrent, du fait de leur prise de conscience de soi face à autrui, des préjudices subis, au titre de la souffrance de soi située au-delà de la souffrance sociale intériorisée, initiale. En effet, la norme sociale ne définissant pas la place d'autrui une fois pour toutes, le récit de soi tient compte de la présence de l'autre, avec sa part d'échec, ne serait-ce que par la reconnaissance de la souffrance d'autrui. Il ouvre ainsi toutes sortes de brèches dans la norme sociale. À ce titre, le « je » féminin peut rendre compte de soi, au-delà du parler de soi, dans la mesure où s'instaure un rapport causal entre le soi, sa propre souffrance et la souffrance des autres. Et selon J. Butler, il se met alors en place une forte capacité narrative qui permet de s'assumer en pleine conscience, dans l'écriture tout particulièrement. L'écriture fait voir, donc suscite des images mentales qui contribuent à la visibilité des femmes. Ainsi de l'exemple de Léonie Chaumery, auteure du roman *Les Beaux Matins*

5 Judith Butler, *Le récit de soi* (1re éd., 2005), trad. franç., Paris, PUF, 2007 (traduit de l'anglais par Bruno Ambroise et Valérie Aucouturier).

6 Claude Poliak insiste sur ce point dans « Manières profanes de "parler de soi" », *Genèses*, no 47, 2002-2, p. 4-20.

écrit en 1926 sous son nom de plume Léonie de Montézan. Dans son étude de ce roman, Chantal Guyot montre que le personnage principal, une jeune aristocrate aixoise, tente de conquérir son indépendance en tenant un atelier de reliure à Marseille, de réaliser son désir de visibilité[7]. En passant du particulier au général, il est alors possible d'affirmer que « la capacité narrative constitue une précondition pour rendre compte de soi et un moyen d'assumer la responsabilité de ses actions[8] ».

Restons-en, cependant, aux récits de vie et prenons le cas de Madame Roland, épouse du ministre girondin de Louis XVI[9]. Il s'agit d'abord d'une femme sur la scène publique, en pleine Révolution française, et de surcroît emprisonnée, puis guillotinée pour avoir tenu la plume de son mari, sans que, pour autant, elle remette en cause la répartition des tâches entre les deux sexes. En prison, Madame Roland rédige le récit de sa vie conservé sous forme d'ébauches inachevées. Dans ses *Mémoires particuliers*, elle apparaît spécifiquement comme une femme d'écriture et de conviction. Elle précise d'emblée : « Je me propose d'employer les loisirs de ma captivité à retracer ce qui m'est personnel depuis ma tendre enfance jusqu'à maintenant.[10] » Si elle insiste sur ses capacités à suivre les raisonnements politiques – elle a beaucoup aidé son mari du temps de son ministère – elle s'en tient au rôle qui lui paraît convenir à une femme dans une telle situation, sans jamais le quitter. Son premier geste, une fois en prison, est d'écrire pour clamer son innocence et la vérité, alors qu'elle souffre. Elle multiplie les lettres à la Convention Nationale, au ministre de l'intérieur, à des députés, des journalistes… elle noircit des pages et des pages… Une écriture puisée dans l'énergie, alors qu'elle a toujours critiqué les femmes auteures. Ainsi, dire à la fois « je souffre » et « je suis opprimée » exprime ici un jugement sur la réalité. Elle déploie, en effet, un fort affect qui lui permet de rendre de compte de sa cohérence intime, donc de son moi dans le fait même de le traduire dans une capacité de mobilisation omniprésente dans ses *Mémoires*.

Le récit de femme, saisi au prisme de la souffrance et des troubles de soi qu'elle induit, est donc porteur d'une dynamique narrative, à la fois capacité narrative et capacité de mobilisation, en appui sur un fort affect, où, nous le verrons, la conscience du temps occupe une place centrale. Par ailleurs, J. Butler précise que « si je rends compte de moi-même et si j'en rends

---

7 Chantal Guyot, « Les beaux matins. Une tentative d'écriture féminine au début du xx^{e} siècle en Provence », in Geneviève Dermenjian, Jacques Guilhaumou et Martine Lapied, dir., *Femmes entre ombre et lumière. Recherches sur la visibilité sociale (xvi^{e}-xx^{e} siècles)*, Paris, Publisud, 2000, p. 207-218.

8 Judith Butler, *Le récit de soi, op. cit.*, p. 12.

9 Voir Claire Gaspard, « Madame Roland : écriture et liberté. Le récit de vie et l'histoire », *Elseneur*, n° 17, septembre 2001, *Se raconter. Témoigner* (numéro coordonné par Carole Dornier), 249 pages, p. 107-124.

10 Manon Roland, *Mémoires particuliers*, Paris, Mercure de France, t. 1, p. 2 (réédition de Paris, Baudouin, 1820).

compte à quelqu'un, alors je suis contraint de céder ce dont je rends compte, de l'abandonner, d'en être dépossédé au moment où j'en fais mon compte rendu[11] ». Il s'agit alors de finaliser quatre étapes dans le récit de soi conçu comme une exposition de vie. En premier lieu, exposer ce que d'autres ne peuvent pas narrer et instaurer ainsi sa singularité. En second lieu, considérer des relations primaires, irrémédiables, qui imprègnent de manière durable et récurrente l'histoire d'une vie. En troisième lieu, construire une histoire qui mette en place mon opacité partielle à moi-même pour mieux l'élucider. En quatrième lieu, ultime moment, user des normes – des normes d'écriture aux normes sociales –, dont je ne suis pas l'auteur pour faciliter la narration que je fais de moi et me rendre ainsi interchangeable, visible. C'est ainsi que « je » se trouve en partie dépossédé au moment même où « je » cherche à établir sa singularité. « L'autorité narrative du "je" doit alors s'ouvrir à la perspective et à la temporalité d'un ensemble de normes qui contestent la singularité de mon histoire[12] », précise J. Butler, ce qui n'est pas évident dans le récit de femmes, puisque la norme est généralement sous domination masculine.

À ce titre, les récits de femmes participent du fait que « les écritures de soi apparaissent d'abord comme des constructions hybrides, où le soit surgit pour l'essentiel à partir de genres socialisés et déjà normés[13] ». Là encore le cas des écrits de Madame Roland est exemplaire, éclatés entre *Mémoires, Notices historiques, Mémoires et anecdotes, et Mémoires particuliers*. Concernant certes l'écriture privée, ces récits de femmes peuvent aussi avoir été en partie réécrits, comme en atteste l'exemple de Louise Élisabeth Vigée Le Brun.

Dix années durant, Madame Le Brun (1755-1842) couvre des cahiers du récit de sa vie, ce qu'elle appelle ses *Souvenirs*. Considérée comme une « jeune virtuose » à la fin de l'Ancien Régime, Louise Élisabeth exerce l'art de la peinture et en vit par la vente de ses portraits dans les milieux de la bonne bourgeoisie et de la noblesse, ce qui lui permet d'entrer à l'Académie. Elle devient, dans le même temps, mère, en épousant un marchand de tableaux et restaurateur de talent, tout en accédant à la position enviée de portraitiste de la reine et en s'essayant à l'autoportrait. Peu soucieux de marquer la singularité de son œuvre, ses premiers biographes n'hésitent pas à réécrire des passages de ses *Souvenirs* dans le but, d'une part, de s'en servir pour glorifier la reine, et d'autre part d'organiser sa vie autour de la dualité entre la mère et la peintre. Le poids de la norme masculine est ici particulièrement visible. Le travail de restitution de sa singularité, mis en œuvre par sa dernière biographe, Geneviève Haroche-Bouzinac[14], part d'une telle déterminité pour rendre compte de ce qui fait la singularité de sa vie, et le récit qu'elle en fait.

11 Judith Butler, *Le récit de soi , op. cit.*, p. 36.

12 *Ibid.*, p. 37.

13 Cf., dans le présent ouvrage, Isabelle Luciani, « De l'écriture de soi comme pratique sociale. Des histoires, objet d'Histoire », p. 35.

14 Geneviève Haroche-Bouzinac, *Louise Elisabeth Vigée Le Brun. Histoire d'un regard*, Paris, Flammarion, 2011.

Nous voyons ici comment un récit de soi reconstruit par une historienne prend appui sur la façon dont Louise Élisabeth met en avant une estime de soi puisée dans ses talents de peintre portraitiste, donc issue de sa capacité à rendre compte de la force de l'émotion à la fois d'un portrait et d'une nature, dans ses effets les plus réalistes. À ce titre, et au delà de la mode qu'elle incarne pour le portrait conçu selon les normes dominantes, elle contribue aussi et surtout à sortir les femmes de leur invisibilité, par le fait de l'artificialité de l'œuvre, par ailleurs source de reconnaissance et donc d'estime des autres. L'exemple le plus parlant en la matière est son portrait de Madame de Staël qui incarne à l'époque le génie féminin. Louise Élisabeth dresse un portrait « en Corinne au Cap Misène », de Madame de Staël, réputée peu jolie par ailleurs, tout en l'habillant en costume antique[15]. Et surtout, elle en souligne l'intelligence par l'expressivité de sa figure. Madame de Staël elle-même dira de son portrait en Corinne : « Elle était vêtue sans aucune recherche mais toujours pittoresquement[16] ». Ici, le recours à un artifice naturel souligne l'animation du visage d'une femme philosophe, donc son génie propre, tout en rendant visible la peintre elle-même, sa vocation d'artiste.

En exemplifiant ainsi le régime de vérité qui détermine l'ontologie propre du récit féminin de soi, nous pouvons proposer alors des réflexions plus générales sur l'écriture-femme, pour reprendre l'expression de Béatrice Didier[17].

L'écriture-femme dans sa généralité

Une fois posés ces quelques jalons sur le rapport à soi des récits de femmes, il est possible d'aborder de façon plus générale ce qu'il en est de l'écriture-femme par rapport à la souffrance ainsi exprimée, en commençant par le jugement dominant sur l'écriture publique des femmes, essentiellement romanesque, jugement fortement stéréotypé, nous allons le voir.

Dans ses travaux sur l'écriture féminine, Delphine Naudier[18], prenant en compte les travaux de Christine Planté[19], précise d'emblée que le champ littéraire pris dans l'histoire a toujours été un bastion détenu par les hommes et relève donc, pleinement, de la domination masculine. C'est dire que, « quelles que soient les périodes, de Christine de Pisan à George Sand en passant par Louise Labé et Madame de Lafayette, les femmes appartenant aux élites sociales et ayant bénéficié d'une certaine instruction ont, certes, pu acquérir une visibilité au sein du monde des lettres », mais que « ces incursions

15 Huile sur toile, 140 x 118 cm, 1808/1809, Musée d'art et d'histoire, Genève.

16 Madame de Staël, *Corinne ou l'Italie*, Paris, Gallimard, 1985, p. 52.

17 Béatrice Didier, *L'écriture-femme*, Paris, PUF, 1981.

18 Delphine Naudier, *La Cause littéraire des femmes. Modes d'accès et de consécration des femmes dans le champ littéraire (1970-1998)*, Thèse de doctorat de sociologie, EHESS, Rose-Marie Lagrave dir., 2000 ; « L'écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », *Sociétés contemporaines*, Presses de Sciences Po, nº 44, 2001/4, p. 57-73.

19 En particulier, *La Petite sœur de Balzac. Essai sur la femme-auteur*, Paris, Seuil, 1989.

demeuraient minoritaires à l'intérieur d'une économie de la valeur littéraire sexuellement marquée, où l'opposition style viril/roman sentimental scelle les deux bornes de l'opposition entre le masculin et le féminin[20] ». Cette opposition s'appuie sur un indéniable constat éditorial : ainsi la récente *Anthologie des romancières de la période révolutionnaire* montre que la trame du roman écrit par des femmes était jusqu'à maintenant toujours présentée sous l'angle sentimental, au titre, de bonheurs en malheurs, des implacables contraintes de l'amour et de l'évidente nécessité sociale de la vertu, sans qu'il soit question d'autres sources relatives à l'écriture féminine, imprimées et manuscrites, désormais prises en compte[21]. De plus, une certaine stigmatisation des femmes de lettres s'est élaborée autour de la catégorie « femme auteur », « bas bleu », introduisant un marquage sexué amalgamant sous ces dénominations quasi-biologiques tous les auteurs féminins et donc jugeant et classant leurs œuvres dans une séparation tranchée entre une « littérature première » écrite par les hommes et une « littérature seconde » écrite par les femmes. Ainsi, si le nombre d'auteurs féminins passe de 206, entre 1754 et 1788, à 330 pour les années 1789-1800[22], les commentateurs des romans féminins de l'époque souhaitent borner l'apport des femmes au domaine des bonnes mœurs patriotiques.

Dans l'ouvrage qu'elle co-dirige avec Brigitte Rollet, Delphine Naudier montre également qu'une approche sociologique du champ littéraire, sur la base d'un corpus d'ouvrages critiques (anthologies, manuels, dictionnaires), révèle une survalorisation de la représentation masculine de l'acte créateur[23]. Ces anthologies entérinent, voire accroissent les procédures d'effacement et de disqualification des œuvres féminines, alors que la part des femmes est loin d'être négligeable – autour de 20 % au début du xx^{e} siècle. Ainsi, la critique littéraire a souvent présenté les auteures femmes comme des rivales qui viendraient, en outre, brouiller les frontières dans la division des tâches, les renvoyant à certains genres littéraires comme le roman sentimental, en association avec certaines valeurs conservatrices de l'ordre social et sexué, telles que la sensibilité ou la religion.

Toutes raisons, devant un tel tir de barrage, pour explorer les écritures plus privées, mémoires, correspondances et autres, et mettre en valeur leur part de créativité.

---

20 Delphine Naudier, « L'écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », *op. cit*, p. 57.

21 Huguette Krief, éd., *Vivre libre et écrire. Anthologie des romancières de la période révolutionnaire (1789-1800)*, textes choisis et présentés par Huguette Krief, préface d'André Coulet, Oxford-Paris, Voltaire Fondation-PUPS, 2005.

22 Voir Carla Hess, « French women in print 1750-1800 : an essay in historical bibliography », *The Darnton Debate. Books and revolution in the eighteenth century*, Oxford, 1968, p. 65-82.

23 Delphine Naudier et Brigitte Rollet, dir., *Genre et légitimité culturelle. Quelle reconnaissance pour les femmes ?*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Souffrance sociale et souffrance de soi
Autour de deux ouvrages sur l'écriture féminine

Une capacité narrative particulière

Dans la voie de la diversification et de la créativité en matière de récits de femmes, nous pouvons nous appuyer sur deux ouvrages concernant centralement l'écriture féminine dans l'histoire, avec une part importante accordée aux productions narratives, ceux de Béatrice Didier[24] et de Mona Ozouf[25]. De fait, ces deux chercheures mettent prioritairement l'accent sur la part de souffrance propre à ce statut minoritaire de l'écriture des femmes dans l'histoire, en associant une telle réflexion sur la souffrance sociale et la souffrance de soi – nous reviendrons encore sur cette distinction déjà mise en valeur – à la manière dont les femmes l'intériorisent, y puisent leur capacité narrative. Elles insistent aussi sur une particularité, l'appréhension du temps différemment des hommes dans leur écriture même. De fait, leurs analyses renvoient pour une grande part aux mémoires et correspondances, bref à la part la plus privée de l'écriture féminine.

B. Didier commence par noter une parenté entre les écritures féminines qui a toujours existé face au modèle dominant masculin dans une position conflictuelle :

> L'écriture féminine semble presque toujours le lieu d'un conflit entre un désir d'écrire, souvent si violent chez la femme, et une société qui manifeste à l'égard de ce désir soit une hostilité systématique, soit cette forme atténuée, mais peut-être plus perfide encore qu'est l'ironie ou la dépréciation[26].

Voilà donc d'emblée posée la part de souffrance d'origine sociale et inhérente à l'écriture féminine au sein de l'histoire, dans la mesure où ce constat induit un temps de la culpabilité, comme un temps de l'écriture volé à l'homme, à la famille, et qu'il convient de cacher, d'occulter : écrire de nuit par exemple. De fait, la publication présente un risque pour les femmes dans la mesure où elles considèrent leurs pensées comme dignes de publicité, au risque de perdre l'appui des hommes, bien sûr, mais aussi des femmes en brouillant les frontières entre deux mondes. Les femmes écrivaines dans l'histoire mesurent donc le danger qui les menace de la marginalité, du ridicule, du manque d'amour en contrepartie, et donc d'un affrontement direct avec les mondes masculins, précise M. Ozouf[27].

---

24 *L'écriture-femme*, *op. cit*. Sur la souffrance sociale, voir Frédéric Chauvaud, dir., *Histoire de la souffrance sociale XVIIe-XXe siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Renne, 2007.

25 Mona Ozouf, *Les mots des femmes. Essai sur la singularité française*, Paris, Fayard, 1995. Sur la relation à la fiction, voir Nathalie Heinich, *États de femmes. L'identité féminine dans la fiction occidentale*, Paris, Gallimard, coll. « Les Essais », 1996.

26 *L'écriture-femme*, *op. cit*., p. 11.

27 *Les mots des femmes*, *op. cit.*, p. 14.

Par ailleurs, en matière de corpus, B. Didier note l'existence d'une masse considérable d'écrits publics et privés, marquée par une grande plasticité dans les genres et les formes, et aussi par l'expression massive d'un « je » féminin que leur interdisait jusqu'à maintenant la société. Elle écrit ainsi :

> Si grandes qu'aient été les destructions, si puissantes les inhibitions, des femmes ont su en triompher. À ne considérer même que l'imprimé, la masse est considérable et s'est accrue à un rythme accéléré dans ces dernières années. Ce qui frappe, encore plus que la quantité, c'est un certain accent, la marque d'une différence qui rend habituellement reconnaissable un texte écrit par une femmes[28].

De son côté, M. Ozouf, soucieuse de rendre compte d'une telle souffrance des femmes dans l'écriture même, s'attache essentiellement, dans ses portraits de femmes, aux textes les moins apprêtés, les plus personnels : les Mémoires de préférence aux romans, les correspondances de préférence aux Mémoires. Cette historienne peut ainsi mettre en évidence, d'un portrait à l'autre, des éclairages variables, avec des manières de dire différentes sur l'amour, le mariage, la maternité, les relations des hommes et des femmes, les fortunes et les infortunes de la destinée. Et aussi sur la manière de concevoir le rapport entre les sexes et le statut de la femme. Les Mémoires, comme la correspondance, sont, comme le note aussi Huguette Krief, le lieu où se manifeste au mieux la passion d'écrire de ces femmes auteures[29]. Dans ces textes non exposés à la critique du public, il s'agit plus de souffrance de soi que de souffrance sociale, ne serait-ce que dans le rapport à la conscience du temps.

Une question s'impose alors : ces textes déploient-t-il une « rhétorique au féminin », titre d'un colloque récent[30] voire même un sexolecte, du fait que l'écrit féminin privilégie l'expression du lien sur la diffusion d'un contenu ? S'il s'agit simplement de mettre l'accent sur la rhétorique de l'intime, avec la part prépondérante de la subjectivité, c'est une évidence, donc à interroger pour ne pas tomber dans le stéréotype. De même pour ce qu'il en est de l'art de la conversation prêté aux femmes et qui suscitent, par réaction, des diatribes antiféministes, par exemple chez Sieyès[31]. De même aussi l'idée très masculine d'une rhétorique féminine des lieux communs, notée par les auteurs, lecteurs assidus des textes de femmes, comme Goethe et Sainte-Beuve, à la recherche les traits de chaque époque. Plus spécifique est, nous semble-t-il, la rhétorique de la dualité, que l'on trouve chez une grande romancière européenne comme Elfriede Jelinek. De quoi s'agit-il ? D'une multiplication des figures

28 *L'écriture-femme*, *op. cit.*, p. 17.

29 Huguette Krief, éd., *Vivre libre et écrire. Anthologie des romancières de la période révolutionnaire (1789-1800)*, *op. cit.*

30 Annette Hayward, dir., *La rhétorique au féminin*, Québec, Nota bene, 2006.

31 Voir notre notice sur « Sieyès, la vérité et les femmes », *Annales Historiques de la Révolution française,* nº 306, octobre-décembre 1996, p. 692-697.

d'opposition sous forme de paradoxes, de contradictions, d'antithèses, dont son roman le plus discuté, *Lust*, rend bien compte[32].

Une conscience singulière du temps

Il apparaît donc que la prise en considération de l'écriture féminine dans sa spécificité est récente, en particulier par le fait que sa créativité procède d'une conscience singulière du temps. Rarement mises en avant dans l'histoire comme actrices de premier plan, les femmes peuvent percevoir le temps, de manière privilégiée, hors de l'événement ; se qualifient, en l'absence relative de l'événementiel, des événements propres, des actes singuliers et quotidiens, des notes personnelles. Nous en avons un exemple dans l'un des rares journaux intimes d'une jeune fille au XVIII^e^ siècle, celui de Lucile Desmoulins. Certes, nous l'avons conservé en lambeaux : une dizaine de feuillets, une vingtaine de pages, donc, pour la partie principale qui concerne la période 1788-1790, à laquelle nous pouvons adjoindre un bref journal, daté du 23 juin au 13 février 1793, qui prend parfois l'allure d'une chronique historique[33]. Mais, hormis un étonnant récit du 10 août 1792 vu du côté des femmes[34], ce journal est fait essentiellement de notations quotidiennes très personnelles, négligeant ainsi le récit des faits importants qui se déroulent sous ses yeux, tout du moins à partir de la prise de la Bastille. Comme si les faits majeurs de la Révolution étant inscrits durablement dans la mémoire commune, le journal intime relevait quasi-exclusivement d'un geste d'écriture au profit des actes les plus quotidiens. Une telle attitude féminine suppose aussi un rapport particulier à la discontinuité, à la rupture dans l'écriture, par la multiplication des ponctuations, marques de cassures, d'affectivité. Un rapport qui n'est pas sans lien avec la relation oralité/écriture, et la manière dont elle s'investit dans un processus en cours de littérarisation.

M. Ozouf, en examinant pour sa part plutôt les Mémoires, va plus loin : elle fait du rapport au temps le thème central de son analyse de l'écriture féminine. Face au temps féminin, à sa courbe particulière, ses coupures brutales (la puberté, la ménopause[35]…), l'écriture rend compte d'un désespoir de la limite. Ainsi, M. Ozouf cite Simone de Beauvoir écrivant : « l'action du

32 Comme le précisent ses biographes, Verena Mayer et Roland Koberg (*Elfriede Jelinek. Un portrait*, Paris, Seuil, 2009), ce roman concerne la norme en matière sociale et sexuelle, à partir de l'histoire d'un couple marié. Ici, la langue de la romancière se veut une résistance de tout instant à l'humiliation subie par la femme dans le couple. La rhétorique de la dualité porte sur le rapport de la réalité à cette langue romanesque si particulière : « Trouver et développer une telle langue, la laisser proliférer jusqu'à ce que rien ne lui échappe, tel est le but de l'écriture d'Elfriede Jelinek » (p. 176).

33 Ce texte a été établi et présenté par Philippe Lejeune dans Lucile Desmoulins, *Journal (1789-1793)*, Paris, éd. des Cendres, 1995.

34 *Ibid.*, p. 153-157.

35 Voir l'article de Nahema Hanafi dans le présent ouvrage.

temps m'a toujours déconcerté, je prends tout pour définitif[36] », ce qui accentue le sentiment d'inégalité avec les hommes, qui vivent d'actions indépendantes, de temps haché, délié. Il s'agit bien d'une volonté de transformer l'instantané en état, et ainsi de « se choisir tous les jours », donc de concrétiser « la capacité de nous complaire dans ce qui nous concerne le plus ». M. Ozouf en vient ainsi à dire que « l'art féminin civilise les hommes et ceci d'un bout à l'autre de l'escalier social[37] ».

Est-ce à dire qu'il existe un « art féminin du temps » où le devenir est une contrainte voulue dans l'intimité du temps qui passe, permettant d'apaiser le tourment de l'être, de la vieillesse, de la mort annoncée, rendant ainsi la vie plus vivable ? Il s'agit alors de postuler un registre féminin du temps et son corolaire, un fort potentiel de créativité :

> En prenant la plume, ces femmes sont vouées à l'inventivité, tenues, dès les premiers mots, de faire éclater le discours convenu et univoque sur les femmes. Ce sont ces voix immédiatement originales que j'ai voulu faire entendre[38].

C'est dire également que la part de créativité de l'écriture féminine renvoie à un rapport différent sur le terrain de l'identité du sujet, entre la marque de la souffrance et le registre du temps. Écriture et identité marchent ainsi de pair : comment écrire quand une identité vous est refusée ? Plus le « je » envahit l'écriture féminine, plus cette écriture est contestée. On comprend pourquoi M. Ozouf introduit ces portraits de femmes par l'affirmation suivante : « elles étaient créatrices d'abord pour avoir conscience de l'être. Pour avoir souffert, parfois, de l'être[39] ».

De fait, cette relation particulière au temps est ancienne dans les récits de femmes. Sylvie Mouysset constate que, dans les livres de raison qu'elle a étudiés sur le plan historique, en particulier ceux écrits par des femmes, elle a trouvé, en relation avec la solitude de femmes souvent célibataires ou veuves, une relation particulière au temps[40]. Elle peut en conclure que la marque du temps semble se trouver dans le « le souci de précision, le désir de ne rien soustraire d'essentiel à la mémoire collective » et qu'il s'agit bien là du « premier indice distinctif d'une écriture féminine[41] ». Nous avons fait le même constat dans les « récits de soi et du monde » au sein du monde actuel des exclu(e)s étudiés de concert avec Béatrice Mésini et Jean-Noël Pelen, avec un rapport très particulier à la norme[42]. Dans le récit d'Anne, les choses font événement jusque dans le détail, elles construisent leur propre référence,

36 Mona Ozouf, *Les mots des femmes, op. cit.*, p. 23.

37 *Ibid.*, p. 326.

38 *Ibid.*, p. 10.

39 *Ibid.*, p. 13.

40 Sylvie Mouysset, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison*, (France, XV^e^-XIX^e^ siècles), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

41 *Ibid.*, p. 126.

42 Béatrice Mesini, Jean-Noël Pelen, Jacques Guilhaumou, *Récits de soi et du monde*, Presses Universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2004.

leur propre temporalité alors qu'elle ne cesse de revendiquer « le droit à la différence », « le droit à disposer de soi-même[43] ». Mais il s'agit là de récits collectés par le chercheur, à l'exemple des récits de femmes marseillaises publiés par Anne Roche[44]. Présentement, nous nous en sommes tenu aux travaux sur les récits écrits par les femmes elles-mêmes.

Revenons, en conclusion, sur un parcours personnel déjà évoqué, et sur la manière dont nous y trouvons matière à réflexion quant à la spécificité de l'écriture féminine face à la souffrance, celui de Lucile Desmoulins dans son journal de jeune fille puis de jeune femme mariée, alors qu'elle est prise en pleine tourmente révolutionnaire[45]. Lucile s'interroge sur sa difficulté à écrire (« Je veux écrire, mais rien ne vient[46] »). Puis, elle montre son désarroi face à la quête du sens de sa vie, de ce qui en est primordial (« Pourquoi j'existe ? », « Je ne me comprends pas. Je ne sais pas pourquoi je pense, ni pourquoi je parle. Je ne puis exprimer ce que je suis[47] »). Ce témoignage procède d'un va-et-vient constant entre détails de la vie intime et réflexions personnelles sur l'existence et la difficulté à en exprimer le sens, du fait de la souffrance ressentie. D'une pause réflexive ainsi formulée à une autre, il ressort une prise de conscience de soi dans la manière même de rendre compte de soi à partir de la souffrance exprimée. Ici, le sujet « femme » a l'ensemble des traits, comme le souligne J. Butler[48], d'une formation discursive[49] au titre de la construction de la catégorie « femme » dans l'expérience de la souffrance et ce qu'elle suscite, une quête d'émancipation en regard du pouvoir dominant détenu par les hommes.

La souffrance sociale propre à la condition féminine dont il est présentement question ne renvoie pas à une identité *femme* posée une fois pour toutes comme un signifiant stable, elle procède d'une capacité à se manifester dans des significations multiples face aux contraintes inhérentes au discours dominant qui lui impose des représentations. Ainsi, Lucile rend compte de la souffrance de soi dans les termes suivants : « Je suis comme une personne

43 Voir son récit de vie, *ibid*., p. 89-107.

44 Anne Roche et Marie-Claude Taranger, *Celles qui n'ont pas écrit. Récits de femmes dans la région marseillaise 1914-1945*, Aix-en-Provence, Édisud, 1995.

45 *Journal (1788-1793)*, *op. cit.*

46 *Ibid*., p. 36.

47 *Ibid*., p. 151.

48 Judith Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2005, en particulier pages 61 *sq.* (traduction de l'édition Routledge, New York, 1990, par Cynthia Kraus).

49 « Formation discursive » désigne, dans l'ensemble conceptuel que Michel Foucault élabore à propos du discours, l'individuation de configuration d'énoncés dans le champ des événements discursifs en liaison avec l'archive définie comme « le jeu des règles qui déterminent dans une culture l'apparition et la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses » (*Dits et écrits*, t. I, Paris, Gallimard, 1994, p. 708).

dont l'esprit est absent, je ne me comprends pas. Je ne sais pourquoi je pense ni pourquoi je parle[50] ».

Considérons en fin de compte avec la psychanalyste Céline Masson, que les récits tendent à légitimer leurs auteurs par la mise en forme d'événements retenus dans la construction d'une mémoire, il importe alors d'ajouter que « les écrivains travaillent la violence et l'angoisse toujours aux limites du possible en témoignant de leurs impressions, perceptions et affects[51] ». Ici l'écriture-femme, plus que toute autre forme de récit, ouvre des voies singulières d'accès au travail de la mémoire. En effet, elle fait éclater les limites, déplace les repères, et rend ainsi compte d'une douleur psychique existentielle, par le fait d'être confrontée à un vide que l'auteure cherche à combler[52]. Le travail de l'historien consiste donc bien à restituer la mémoire construite dans les récits de femmes au plus près des affects exprimés, et des manières de rendre compte de soi qu'ils suscitent.

Sources

Lucie Desmoulins, *Journal (1788-1793)*, texte établi et présenté par Philippe Lejeune, Paris, éd. des Cendres, 1995.

Manon Roland, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, 1986.

Bibliographie

Chauvaud Frédéric, dir., *Histoire de la souffrance sociale XVII^e^-XX^e^ siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Renne, 2007.

Butler Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2005 (traduction de l'édition Routledge, New York, 1990, par Cynthia Kraus).

Butler Judith, *Le récit de soi* (1re éd., 2005), trad. franç., Paris, PUF, 2007 (traduit de l'anglais par Bruno Ambroise et Valérie Aucouturier).

Cadène Nicole, Lambert Karine et Astor Pierre-François, « La petite sœur de Jeanne d'Arc. Marie-Edmée Pau ou le féminin à l'épreuve de l'héroïsme », in Geneviève Dermenjian, Martine Lapied & Jacques Guilhaumou, dir., *Le Panthéon des femmes, figures et représentations des héroïnes*, Marseille, Publisud, 2004, p. 91-109.

Didier Béatrice, *L'écriture-femme*, Paris, PUF, 1981.

50 *Ibid*., p. 143.

51 Céline Masson, « L'écriture est un voir. Construction du psychique », *Cliniques méditerranéennes*, n° 72, 2005/2, p. 297.

52 Judith Butler, dans son ouvrage précité sur *Trouble dans le genre*, s'intéresse également à l'apport de la psychanalyse à la compréhension des configurations de genre.

Gaspard Claire, « Madame Roland : écriture et liberté. Le récit de vie et l'histoire », *Elseneur,* n° 17, septembre 2001, *Se raconter. Témoigner* (numéro coordonné par Carole Dornier), 249 pages, p. 107-124.

Goodman Dena, « Letter writing and the Emergence of Gendered Subjectivity in Eighteenth Century », *Journal of Women's History*, 2005, vol. 17, n° 2, p. 9-37.

Guyot Chantal, « Les beaux matins. Une tentative d'écriture féminine au début du XX^e siècle en Provence », in Geneviève Dermenjian, Jacques Guilhaumou et Martine Lapied, dir., *Femmes entre ombre et lumière. Recherches sur la visibilité sociale (XVI^e-XX^e siècles)*, Paris, Publisud, 2000.

Haroche-Bouzinac Geneviève, *Louise Elisabeth Vigée Le Brun. Histoire d'un regard*, Paris, Flammarion, 2011.

Hayward Annette, dir., *La rhétorique au féminin*, Québec, Nota bene, 2006.

Heinich Nathalie, *États de femmes. L'identité féminine dans la fiction occidentale*, Paris, Gallimard, coll. « Les Essais », 1996.

Heinich Nathalie, *Les ambivalences de l'émancipation féminine*, Paris, Albin Michel, 2003.

Hess Carla, « French women in print 1750-1800 : an essay in historical bibliography », *The Darnton Debate. Books and revolution in the eighteenth century*, Oxford, 1968, p. 65-82.

Krief Huguette, éd., *Vivre libre et écrire. Anthologie des romancières de la période révolutionnaire (1789-1800)*, textes choisis et présentés par Huguette Krief, préface d'André Coulet, Oxford-Paris, Voltaire Fondation-PUPS, 2005.

Lejeune Philippe, Bogaert Catherine, *Le journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2006.

Masson Céline, « L'écriture est un voir. Construction du psychique », *Cliniques méditerranéennes*, n° 72, 2005/2, p. 281-298.

Mayer Verena, Koberg Roland, *Elfriede Jelinek. Un portrait*, Paris, Seuil, 2009.

Mesini Béatrice, Pelen Jean-Noël, Guilhaumou Jacques, *Récits de soi et du monde*, Aix-en-Provence, PUP, 2004.

Mouysset Sylvie, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison, France, (XV^e-XIX^e siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

Naudier Delphine, *La Cause littéraire des femmes. Modes d'accès et de consécration des femmes dans le champ littéraire (1970-1998)*, Thèse de doctorat de sociologie, EHESS, Rose-Marie Lagrave dir., 2000.

Naudier Delphine, « L'écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », *Sociétés contemporaines*, Presses de Sciences Po, n° 44, 2001/4.

Naudier Delphine, Rollet Brigitte, dir., *Genre et légitimité culturelle. Quelle reconnaissance pour les femmes ?*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Poliak Claude F., « Manières profanes de parler de soi », *Genèses*, n° 47, 2002-2.

Ozouf Mona, *Les mots des femmes. Essai sur la singularité française*, Paris, Fayard, 1995.

Planté Christine, *La Petite sœur de Balzac. Essai sur la femme-auteur*, Paris, Seuil, coll. « Libres à elles », Paris, 1989.

Roche Anne et Taranger Marie-Claude, *Celles qui n'ont pas écrit. Récits de femmes dans la région marseillaise 1914-1945*, Aix-en-Provence, Édisud, 1995.

Un besoin réflexif

Écriture et construction de soi

L'écriture de soi, même lorsqu'elle est écriture de l'action et du temps, ne peut se départir, à l'instar d'un Charles Gouyon notant scrupuleusement ses états de mélancolie ou d'une Lucille Desmoulins se demandant qui elle est et pourquoi elle existe, d'un sentiment de doute ontologique sur son existence et sa propre valeur que le sujet s'adresse à lui-même. Encore les modalités de cette interpellation de soi dans l'écriture sont-elles problématiques, ainsi que leur sens – « techniques de soi » liées à des injonctions morales ou sociales, évolution de la réflexivité individuelle, isolement du sujet face à lui-même ? – et l'historicité des formes de leur expression.

Les trois articles du présent chapitre montrent la manière dont se développent, au XVIIIe siècle, des procédures régulières d'auto-observation et d'évaluation de soi, à l'orée, peut-être, de ce qui deviendra bientôt le journal intime. Roger Chartier de Lotbinière tient ainsi pendant 38 ans au moins un journal régulier, à la fois miroir de ses actes – le « me voici ! », fondateur de l'attestation de soi – et lieu de réflexion sur ces actes eux-mêmes, tels qu'il les met en scène – jusqu'à l'usage du style direct –, les ressasse, les évalue finalement, au bénéfice de son ego malmené, trop souvent, par ses contemporains.

Il faut se méfier, ici, des catégorisations de genres comme des téléologies faciles qui d'écritures disparates conduiraient, sur la voie d'un progrès de l'individu, de l'introspection morale assignée par la société ou par l'église, vers le journal intime d'un scripteur juge autonome de lui-même. Chacun des auteurs insiste donc, à sa manière, sur la nécessité de replacer ces textes dans la configuration même des modalités du rapport au soi, qui pour ne pas répondre à un progrès linéaire n'en est pas moins marquée par des formes historicisées. Philip Rieder, au travers de l'observation du malade par lui-même durant l'époque moderne, insiste sur la prise en compte d'un « corps subjectif » par une médecine humorale qui s'efface ensuite. François-Joseph Ruggiu cherche dans les conditions de possibilité du dialogue intérieur les causes d'un processus qu'on ne saurait réduire à l'émergence grammaticale du « je », ni à une quête de contenu – l'intime, le secret, le privé… – dont les définitions seraient anachroniques. Se dessine ici, dans des pratiques d'écriture historiquement descriptibles, la piste d'une émancipation de la personne, d'une « vaste réorientation sensible au XVIIIe siècle qui fait qu'une personnalité ne s'est plus définie prioritairement par sa réponse aux attentes de son milieu[1] *».*

Aussi, le dialogue intérieur est-il une forme d'appropriation de soi – tout comme le journal de Léon Cristiani évoqué dans le premier chapitre, contrairement aux écrits de son père, exprimait à la fois le doute et le besoin de procéder à des choix personnels : par l'observation et le jugement de soi par soi-même, le « moi » se constitue en instance d'évaluation autonome. Il devient le « capitaine d'un bateau qui prend l'eau » chez Philip Rieder ; l'auteur de théâtre « d'une pièce dont il réécrit les dialogues et la mise en scène » chez François-Joseph Ruggiu. L'article de Nahema Hanfi montre bien comment, malgré les angoisses générées par un imaginaire médical et social de la ménopause, les épistolières du XVIIIe siècle parviennent à se réapproprier leur corps, gommant les lieux communs d'une féminité associée à la fertilité et à la beauté, recherchant dans leurs propres parcours plutôt que dans des déterminations biologiques les explications de leurs symptômes, et idéalisant, parfois, l'esthétique de la vieillesse.

1 François-Joseph Ruggiu, art. cit., p. 179.

Sommes-nous là en présence de cette alternative entre assujettissement et subjectivation individuelle que Michel Foucault envisageait en évoquant une « esthétique de l'existence[2] *» ? De fait, Philip Rieder comme Nahema Hanafi dépeignent ici des patients soucieux de maîtriser leur corps et leur vie. Fondé sur de réels savoirs, savants ou empiriques, le patient du* XVIII^e^ *siècle, n'écrit pas d'abord pour s'épancher mais pour comprendre et prévenir. Chez les épistolières vieillissantes, s'y ajoutent la maîtrise et la mise à distance des normes sociales de la féminité. Y a-t-il aussi, dans les « techniques de soi » que Lotbinière met quotidiennement en œuvre dans son journal, l'invention d'une forme de maîtrise de soi associée au refus de subir son existence et les jugements des autres ? Est-il possible de relier cette forme de maîtrise de soi, inscrite dans une écriture particulièrement singulière, à des modalités spécifiques de la formation du moi dans des contextes historiques clairement identifiables ? Ainsi, pour François-Joseph Ruggiu, analysant le journal de Michel Chartier de Lotbinière, « le "moi", en tant qu'espace de jugement et d'ajustement, naît de la nécessité pour l'individu de se déplacer au sein des grands systèmes sociaux auxquels il appartient et lui donne en même temps, dans un processus cumulatif, les ressources nécessaires pour s'autonomiser au sein de ces mêmes systèmes sociaux*[3] *».*

2 Michel Foucault, « Une esthétique de l'existence », (entretien avec A. Fontana), *Le Monde*, 15-16 juillet 1984, p. XI, repris dans *Dits et écrit*, t. II, *1976-1988*, Paris, Gallimard, 357 p., 1994, p. 730-735. Foucault « pense […] qu'il n'y a pas de sujet souverain, fondateur, une forme universelle de sujet qu'on pourrait retrouver partout. […A]u contraire le sujet se constitue à travers des pratiques d'assujettissement, ou, d'une façon plus autonome, à travers des pratiques de libération, de liberté, comme, dans l'Antiquité, à partir, bien entendu, d'un certain nombre de règles, styles, conventions qu'on retrouve dans le milieu culturel ».

3 François-Joseph Ruggiu, art. cit., p. 181.

De l'« âge critique » à la vieillesse

Le vieillissement dans les écrits du for privé féminins du XVIIIe siècle

Nahema HANAFI
Université Toulouse II – Le Mirail
FRAMESPA UMR 5136

Le phénomène du vieillissement a été abordé par les historiens modernistes à travers la démographie et les mesures sociales d'encadrement des vieillards[1], mais aussi à partir des représentations médicales, artistiques et philosophiques de la sénescence[2]. Ces différentes approches ont permis de mettre en valeur l'émergence d'une nouvelle conception de la vieillesse, au cours du siècle des Lumières. Les vieillards sont invités à jouer un rôle gratifiant au sein de la société. On passe ainsi progressivement de la retraite augustinienne, caractéristique de la Contre-Réforme, à une vieillesse cicéronienne, active et valorisée. On loue la sagesse, la vertu et l'utilité sociale des vieillards, dans leur rôle de transmission aux jeunes générations en particulier[3].

Les naturalistes et les médecins, tel le célèbre Jean Astruc, reviennent sur l'idée d'une vieillesse abrupte et maladive à laquelle ils préfèrent l'image d'une lente, longue et progressive décrépitude naturelle[4]. Femmes et hommes ne semblent pas vivre leur sénescence de la même manière car les textes médicaux marquent généralement une différenciation des manifestations et du vécu de la vieillesse en fonction des sexes. Le vieillissement féminin passe pour être plus précoce et plus dur à supporter, il est source d'une forte amertume que Diderot dépeint en ces termes : « L'âge avance ; la beauté passe ; arrivent les années de l'abandon, de l'humeur et de l'ennui. C'est par le malaise que Nature a disposées (les femmes) à devenir mères ; c'est par une maladie longue et dangereuse qu'elle leur ôte le pouvoir de l'être[5] ». Cette « maladie » n'est autre que la ménopause. Nombre de médecins du siècle des Lumières

1 On peut citer entre autres les travaux de Jean-Pierre Bois, Geneviève Heller et Patrice Bourdelais. Cf. bibliographie.

2 Cf. ouvrages de Jean-Pierre Gutton, Erin Campbell, Caroline Schuster Cordone, David Troyansky, Daniel Schafer.

3 Jean-Pierre Bois, *Histoire de la vieillesse,* Paris, PUF, coll. « QSJ », 1994.

4 David G. Troyansky, *Miroirs de la vieillesse en France au siècle des Lumières*, Paris, éd. Eshel, 1992, 274 p.

5 Denis Diderot, *Sur les femmes*, in *Œuvres*, Paris, Robert Laffont, 1994, 1re édition 1772, t. 1, p. 954.

tissent un lien entre la ménopause et l'entrée dans la vieillesse[6] ; elle agirait comme un seuil pour ces femmes[7]. Les hommes, qui ne sont pas soumis à ce changement physiologique et qui éprouvent une perte progressive de leur fertilité, ne se voient pas ainsi assujettis aux lois biologiques, aux lois du corps. Leur entrée dans la vieillesse est décrite comme un dépérissement des forces physiques et intellectuelles coïncidant avec leur retrait de la sphère publique et de leurs activités professionnelles, et non pas marquée par la suppression de leurs facultés reproductives. Cette différenciation essentielle influence profondément le discours sur la vieillesse des deux sexes et donne des jalons à la construction de genres différenciés construits à partir de considérations biologiques. L'idée d'une étroite sujétion des femmes au corps, conditionnant leur valeur et leur utilité sociale au sein de la société d'Ancien Régime, rejaillit dans les écrits du for privé. Les voix des femmes vieillissantes qui y apparaissent tissent la trame d'un discours sur le corps sénescent qui peut être confronté aux représentations médicales, philosophiques et artistiques. Ces écrits poussent à se demander ce que vieillir signifie pour une femme aisée du XVIIIe siècle. Quels sont les phénomènes de vieillissement qui sont mis en avant et ceux qui sont tus par ces femmes ? Quelle part tient le corps dans la définition et l'appréhension du « dernier âge » ?

Pour donner des éléments de réponse à ces questionnements, les correspondances privées, les consultations épistolaires, les mémoires et les journaux intimes écrits par des femmes sont d'une grande utilité[8]. Ils permettent de s'approcher au plus près de la perception et de l'expression du vieillissement. Des sources plus normatives et émanant d'auteurs masculins, comme les ouvrages médicaux et de morale religieuse, ont aussi été consultés. Il s'agit, par un jeu de miroirs, de confronter les conceptions médicales et les représentations sociales au vécu même de ces femmes en s'intéressant, dans un premier temps, au phénomène de la ménopause, à sa signification et à son lien avec le vieillissement. Les différentes facettes de la sénescence consignées dans les écrits féminins permettent également d'évoquer l'âge de la vieillesse

6 Annick Tillier, « Un âge critique. La ménopause sous le regard des médecins des XVIIIe et XIXe siècles », *Clio*, no 21, 2005, p. 269-280 ; Joan Hinde Stewart, *The enlightenment of age. Women, letters and growingold in eighteenth-century France*, Voltaire Fondation, University of Oxford, 2010, p. 46. Pour une comparaison avec la période contemporaine, cf. Virginie Vitel, « La ménopause. Instabilité des affects et des pratiques en France », in Françoise Héritier et Margarita Xanthakou, dir., *Corps et affects*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 221-237.

7 Lynn Botelho, « Old age and menopause in rural women of early modern Suffolk », in Lynn Botelho et Pat Thane, dir., *Women and ageing in British society since 1500*, Londres, 2001, p. 43-65.

8 Ces sources émanent essentiellement de femmes lettrées (noblesse et haute bourgeoisie) helvétiques et françaises. Une centaine de correspondances privées et une trentaine de documents du for privé (mémoires et livres de raison) ont été utilisés ainsi qu'une quarantaine de consultations épistolaires envoyées au docteur Samuel Tissot au sujet de la ménopause. Les consultations épistolaires sont des lettres envoyées par les malades – ou des tiers – à un médecin. On y consigne l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic et d'un traitement à distance par le soigneur.

et de définir les marqueurs du vieillissement. Cette réflexion sur le corps sénescent conduit aussi à prendre en compte sa dimension esthétique, en lien avec la sexualité féminine après la ménopause, de façon à faire émerger les nombreux interdits qui pèsent sur les femmes post-ménopausées et les vieilles femmes au XVIIIe siècle.

L'« âge critique » au XVIIIe siècle Discours médical et écriture de soi

Le sang menstruel et la santé des femmes

La ménopause appelée « âge critique », « séparation » ou « cessation des menstrues » fait l'objet de nombreuses études médicales au cours du XVIIIe siècle[9]. À la fin du siècle, trois représentations médicales de la menstruation se côtoient encore : la théorie de la pléthore, celle de la fermentation et celle de l'irritabilité[10]. Le point commun de ces théories est de considérer la ménopause comme une pathologie naturelle extrêmement dangereuse.

Dans la théorie de pléthore, les humeurs superflues ne sont plus évacuées par la menstruation ; la circulation sanguine en est altérée, le sang s'épaissit, stagne et mène à la putréfaction. Dans la théorie de la fermentation, le sang s'épaissit également et les esprits essentiels à la fermentation sont anéantis par l'accumulation de la flegme dans le corps. Le processus de fermentation devient impossible, les humeurs superflues qui ne sont plus évacuées causent alors de nombreux troubles. La théorie de l'irritabilité, qui se développe dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, explique la ménopause par une irritation extrême de l'utérus dont les effets se propagent au corps en son entier. On change alors de paradigme, de la stagnation et de l'engorgement des humeurs à une sensibilité et une irritabilité internes. Toutefois, ces trois conceptions médicales signalent une modification de la constitution et du tempérament féminins au moment de la ménopause ; le corps est assailli de très nombreuses pathologies avant d'atteindre un nouvel équilibre physiologique caractéristique de la vieillesse.

Il est complexe de déterminer avec certitude quel est le mode d'explication de la ménopause que les femmes aisées du XVIIIe siècle s'approprient. Michael Stolberg estime pour sa part que la théorie de pléthore est la plus

9 Le terme « ménopause » a été inventé par le médecin français Louis de Gardanne qui l'emploie pour la première fois en 1821. Cf. Louis Gardanne, *De la ménopause ou de l'âge critique des femmes,* Paris, Chez Méquignon-Marvis, 1821, 452 p. Michael Stolberg décrit l'intérêt des médecins du XVIIIe siècle pour la ménopause en citant les publications de Simon David Titius, Buhl, Heumann, Georg E. Stahl, Jean Astruc, Chambon de Montaux, John Fothergill… Michael Stolberg, « A woman's hell ? Medical perceptions of menopause in preindustrial Europe », *Bulletin of the History of Medicine*, 1999, no 73.3, p. 404-428.

10 *Ibid*.

répandue parmi les femmes et ce jusqu'au XIXe siècle[11]. Ceci n'empêche en rien que les lectrices d'ouvrages médicaux de la seconde moitié du XVIIIe siècle reprennent les notions d'irritabilité et de sensibilité. Il est d'ailleurs possible qu'un syncrétisme s'opère entre ces trois théories et que la survivance de plus anciennes croyances sur le sang menstruel mène à l'élaboration d'une perception originale, intime et personnelle de la ménopause.

Au-delà de ces conceptions théoriques, il est important de souligner l'intérêt que les femmes portent au phénomène des règles. Dans son journal, la jeune lausannoise Angletine Charrière marque d'une croix le jour et le moment d'arrivée de ses époques : « le matin », « le soir[12] »... La plupart des femmes semblent être à même de signifier leurs « retards » à leur médecin. L'importance du flux menstruel dans l'économie générale du corps les conduit d'ailleurs à s'intéresser à ce phénomène et à ne pas l'occulter par pudeur. Dans les consultations épistolaires envoyées au célèbre médecin lausannois Auguste Samuel Tissot, les femmes – ou les scripteurs qui écrivent en leur nom – mentionnent généralement l'état de leurs ménorrhées. L'âge des premières règles, la qualité et la quantité du sang menstruel, la régularité du cycle, les suppressions antérieures et la ménopause peuvent être notifiés. Ceci montre à quel point les femmes considèrent cette évacuation périodique comme essentielle et signifiante dans la construction de l'idée de maladie et de santé, de normal et de pathologique. La sujétion de la santé féminine aux aléas des fonctions biologiques et des spécificités physiologiques du corps féminin est d'ailleurs scandée unanimement par le corps médical. On considère que leur extrême sensibilité alliée à l'irritabilité de leurs organes les soumet à de terribles douleurs, révolutions et changements quotidiens causés « par les règles, la grossesse, l'accouchement, la lactation, le tems critique, &c.[13] ».

Discours médical et appréhension des femmes

Si les médecins et les femmes s'accordent visiblement sur l'importance des règles dans l'équilibre physiologique féminin, qu'en est-il des risques potentiels de la ménopause et de son lien avec le vieillissement ?

Il est important de discerner plusieurs discours féminins sur la ménopause[14]. Il y a tout d'abord la « ménopause redoutée » qui reflète l'appréhension des femmes vis-à-vis d'un phénomène qu'elles n'ont pas encore vécu mais qui est décrit, notamment par les médecins, d'une manière alarmiste. Pour bien comprendre la peur que suscite la ménopause, il faut revenir sur les maladies qu'elle présuppose. Le médecin parisien Jeannet des Longrois est assez

11 *Ibid*.

12 ACV, P. Charrière de Sévery Ci 33-34, journal d'Angletine Effinguer de Wildegg.

13 Jeannet Des Longrois, *Conseils aux femmes de quarante ans*, Paris, Chez Méquignon, 1787, 225 p., Introduction.

14 Pour une comparaison avec la période contemporaine, cf. Daniel Delanoe, *Sexe, croyance et ménopause*, Paris, Hachette Littératures, 2006, 261 p.

représentatif du discours médical du siècle des Lumières lorsqu'il écrit dans ses *Conseils aux femmes de quarante ans* : « Pour les unes comme pour les autres, ce temps de crise a de véritables périls, c'est pour toutes un temps d'épreuves, de larmes et de souffrances[15] ». Comme ses homologues, il énumère une liste de pathologies en lien avec la ménopause, voici ce que les femmes lettrées pouvaient lire dans son ouvrage :

> La suppression des règles, en causant une pléthore universelle, affoiblit le ressort des vaisseaux, ralentit les mouvemens contractiles du coeur et donne lieu à des engorgemens, des congestions, sources fécondes de toutes sortes de maladies. C'est ainsi que si le sang se porte vers la tête, il cause l'apoplexie, la paralysie, la phrénésie, la mélancholie, la manie, l'épilepsie, la céphalée. S'il s'engorge dans la poitrine, il produit la syncope, l'aphonie, l'asthme, l'hémophtysie, la palpitation du coeur, le cancer du sein. S'il abonde dans les viscères du bas ventre, il cause des flatuosités, la colique histérique, le pica, le vomissement de sang, l'affection hypocondriaque, la cachexie, la jaunisse, le pourpre, le scorbut, les fleurs blanches, les pâles couleurs, les convulsions, les vapeurs, la nymphomanie, les rhumatismes, les obstructions, le skirre, l'inflammation, l'ulcère et l'hydropisie de la matrice[16].

On comprend alors mieux pourquoi Madame de Nomis, qui souffre notamment de fleurs blanches et de maux de reins, craint une aggravation de ses troubles au moment de la ménopause. Elle s'adresse en ces termes au docteur Tissot :

> Ce qui m'a fort allarmée, c'est que l'on m'a dit que je risquois infiniment, aiant présentement ateint ma 40^{e} année, de me trouver dans le tems de la séparation si acablée et perdue de forces et que les pertes que je cours le risque d'avoir à cette époque me conduiront infailliblement à la consomption. Jugez, Monsieur, vous qui connoissés ma sensibilité, à quel point cela m'a allarmée[17].

La peur d'une aggravation ou d'une intensification des troubles se retrouve chez des sujets jeunes souffrant de maux chroniques ou particulièrement dangereux. Une femme de 33 ans consulte le docteur Tissot à propos d'une grosseur au-dessus du sein, elle écrit :

> On m'a assuré que s'il y avoit quelques choses à craindre pour moi, ce ne pouroit être que vers le tems critique pour les femmes ; quoique je ne sois pas encore à ce terme, je n'ai que 33 ans, cette perspective seroit affreuse[18].

On ne peut que constater ici l'influence des conceptions médicales de la ménopause sur les perceptions des femmes. Leurs mots donnent l'impression d'un bruit qui court, « *on m'a dit...* », d'une rumeur terrifiante qu'elles cherchent à conjurer. L'expérience malheureuse d'une de leurs proches, la peur de la rétention d'un sang vicié et empoisonné selon les anciennes

15 Jeannet Des Longrois, *Conseils aux femmes... op. cit.*, Introduction.

16 *Ibid.*, p. 56.

17 BUD, Fonds Tissot, IS/3784/II/144.03.06.07, Madame de Nomis née Perron, 40 ans, Turin, 1785.

18 BUD, Fonds Tissot, IS/3784/II/144.04.03.07, femme anonyme, 33 ans, s. l. n. d.

conceptions relatives au sang menstruel[19] peuvent également maintenir les femmes dans cette angoisse face à la ménopause. Une fois la projection et l'imaginaire explorés, il convient de se pencher sur la ménopause vécue.

La ménopause vécue

La « ménopause vécue » s'appréhende à partir d'une symptomatologie particulière. Elle peut être ressentie par des femmes jeunes comme Madame la princesse de Piémont qui, âgée de 30 ans, reconnaît en elle les signes de la périménopause. Elle constate, en effet, que ses règles sont retardées, mais aussi diminuées « considérablement en quantité, et d'un triste ton claire, presque couleur de rose ». Elle finit par confier au médecin :

> Si je suis convaincue qu'elles s'acheminent peu à peu à finir, on ne veut pas m'en croire, à cause que je n'ai que 30 ans et demi, mais il y a bien des personnes qui finissent de très bonne heure, surtout, à ce qu'il me semble, n'ayant jamais été bien réglée[20].

Les signes annonciateurs de la ménopause apparaissent dans les consultations épistolaires et dépassent largement la simple constatation d'une irrégularité du flux menstruel. Sont évoqués des douleurs d'estomac, des pertes de sang, des pertes blanches, une peau brûlante, des problèmes de sommeil et de digestion, un amaigrissement, des douleurs à la poitrine... Madame Viard d'Arnoy décrit ainsi ses maux au docteur Tissot après quatre mois de suppression de règles qui la plongent dans une terrible inquiétude :

> Je commence par sentir une très grande challeur qui monte assée doucement à la teste. Je deviens extrêmement rouge et cela ce termine par une sueur très abondante de la teste aux pieds. [...] Après, je suis à la glace, et obligé de me couvrir, car changer de linge seroit impossible de le faire 20 fois dans les 24 heures[21].

Elle prie le médecin lausannois de la rassurer en précisant :

> Je vous aurais la plus grande obligation, Monsieur, de me tirer d'inquiétude sur ce nouvel état que j'éprouve. C'est la soeulle époque de ma vie que j'ay craint, car de mourir n'est rien, mais les maux qui font mourir lentement sont affreux ; combien de femmes y succombent[22] ?

L'anxiété de cette femme face au péril décrit par les médecins est ici flagrante. Certaines épistolières succombent également à la peur en considérant que la ménopause, avec ses hausses de température et ses suées, risque de dessécher le sang et le corps en son entier. Elles ressentent un changement de tempérament qui correspond bien aux conceptions médicales d'une régulation, d'une nouvelle étape physiologique dans la vie des femmes.

---

19 Annick Tillier, « Un âge critique... », *op. cit.*

20 BUD, Fonds Tissot, IS/3784/II/144.05.04.02, Madame la Princesse de Piémont, Turin, 1790.

21 BUD, Fonds Tissot, IS/3784/II/149.01.02.14, Madame Viard d'Arnoy, Paris, 1778.

22 BUD, Fonds Tissot, IS/3784/II/149.01.02.14, Madame Viard d'Arnoy, Paris, 1778.

Les maladies évoquées par les femmes ménopausées sont d'une grande diversité. On peut citer des tremblements à la main se répandant dans l'ensemble du corps, des obstructions à la matrice, des gonflements et un engourdissement des membres inférieurs, des hémorroïdes... Le cas de la marquise d'Alligni est assez représentatif. Elle est âgée d'une cinquantaine d'années lorsque son médecin écrit pour elle au docteur Tissot :

> Depuis deux ou trois ans que son âge critique a commencé, elle a les pieds enflés. [...] Elle est assez replette, et d'une graisse molasse, elle est sujette à des sueurs qui prennent par accès trois ou quatre fois par jour, au point de mouiller sa chemise et que les goutes de sueur lui tombent de visage, ce qui arrive même dans l'hyver dans les plus grands froids. [...] Depuis la suppression de l'évacuation périodique naturelle à son sexe, délicate par sa constitution, d'un tempérament un peu échaufé, elle a éprouvé depuis deux ans quelque difficulté de respirer avec un sentiment d'oppresion accompagné de sifflement[23].

On retrouve ici une partie de la symptomatologie contemporaine de la ménopause avec les bouffées de chaleur et la prise de poids[24]. Les épistolières, certainement influencées par les conceptions médicales, mentionnent donc de façon claire les symptômes et les pathologies survenus à partir ou après la ménopause. Il faut toutefois revenir sur ce marqueur temporel de la maladie. Bien souvent, dans les écrits féminins, l'étiologie de la maladie est attribuée aux phénomènes biologiques et aux événements personnels qui ont marqué leur vie : premières règles, mariage, accouchements, perte d'un enfant ou de leur époux, cessation des règles... La ménopause peut donc être mentionnée pour indiquer un cadre temporel ou déterminer leur situation au moment de la maladie sans pour autant que les femmes y voient un lien de causalité.

L'expérience de la ménopause peut aussi s'exprimer par le refus, on peut alors parler de « ménopause rejetée », dans le sens où certaines femmes récusent l'attribution de leurs maux à la ménopause. Charlotte Louise de Bégon procède ainsi alors qu'elle souffre, à partir de 45 ans, de pertes de sang, de vomissements et d'évanouissements. Ses médecins estiment que ses dérèglements proviennent de l'« âge critique » : « Mon âge fit atribuer mes pertes à

---

23 BUD, Fonds Tissot, IS/3784/II/144.02.08.10, Madame la marquise d'Alligny, 48-50 ans, Paris, 1776.

24 Il n'existe pas de distinction dans les écrits médicaux du siècle des Lumières entre la périménopause et la ménopause. La symptomatologie actuelle de la périménopause comprend des troubles des règles comme un allongement ou un raccourcissement du cycle et une modification de l'abondance, de la fréquence et de la durée des règles. Des syndromes congestifs prémenstruels peuvent aussi survenir comme des mastodynies, des ballonnements abdominaux, des œdèmes au visage, une prise de poids, des sécheresses vaginales, des bouffées de chaleur, une instabilité du caractère et des insomnies. Assez proche de la précédente, la symptomatologie contemporaine de la ménopause et de la post-ménopause comporte des signes d'anxiété, des cycles irréguliers, des troubles du sommeil, des tensions dans les seins, une prise de poids, des troubles uro-génitaux, un assèchement de la peau et des bouffées de chaleur.

cette cause naturelle » mais elle s'oppose à cette étiologie en liant ses « pertes » à une chute « sur le coccis » survenue trois ans plus tôt.

Si la ménopause peut être rejetée ou apparaître comme un moment redoutable faisant écho aux écrits médicaux de l'époque, il ne faut pas sous-estimer la forte part de femmes qui ne consultent pas parce qu'elles vivent leur ménopause sans heurts ni maladies. La plus forte proportion de récits négatifs relatifs à l'« âge critique » dans les consultations épistolaires envoyées à Tissot peut d'ailleurs s'expliquer par le statut des épistolières : ce sont des malades qui écrivent, en quête d'un sens et d'une étiologie à donner à leur maladie et non des femmes bien portantes. La cessation des règles peut tout à fait être bien accueillie car il n'est plus nécessaire de nettoyer les linges souillés de sang, les symptômes de congestion prémenstruels disparaissent, on ne court plus le risque de tomber enceinte... Des petits malaises peuvent être ressentis sans pour autant affecter l'ensemble du corps. C'est le cas de la comtesse de Lucinge qui éprouve de légers désagréments, mais se remet très bien et reprend « son embonpoint et toute sa fraicheur et sa vitalité[25] ». De même, la duchesse de Civrac passe ce moment sans aucun accident « fâcheux[26] », si ce n'est un flux hémorroïdal – le sang ne pouvant trouver son issue naturelle, se transporte ailleurs. Une femme, âgée de 52 ans, annonce que ses règles autrefois abondantes ont totalement cessé et qu'elle n'éprouve « aucune lassitude[27] ».

La ménopause peut aussi être « attendue » lorsqu'elle est perçue comme une thérapeutique, c'est-à-dire comme une révolution notoire capable de créer un nouvel équilibre. C'est le cas d'une religieuse d'une cinquantaine d'années souffrant depuis dix ans de phases de mélancolie et de tristesse profondes, suivies de phases de gaieté extrême, sur des périodes alternées de six mois. Sa lettre de consultation stipule qu'on attendait beaucoup de l'« âge critique », mais que son état ne s'est pas amélioré[28]. Cette valeur thérapeutique de la ménopause est notamment mise en valeur dans la théorie de l'irritabilité puisque les femmes cessent enfin d'être malmenées par l'extrême sensibilité de leur utérus[29].

Dans une lettre destinée à une de ses patientes, le docteur Tissot compare la ménopause au « passage difficile dans un fleuve », mais il estime que « dès que l'on a franchi ce passage, on jouit du plus grand calme et on continue sa route heureusement[30] ». On retrouve ici l'idée d'une régulation, d'une

25 BUD, Fonds Tissot, IS/3784/II/144.03.04.17, lettre pour Madame la comtesse de Lucinge écrite par sa fille, Bourg-en-Bresse,19 aout 1784.

26 BUD, Fonds Tissot, IS/3784/II/144.03.05, lettre des médecins de Madame de Civrac, 1784.

27 BUD, Fonds Tissot, IS/3784/II/144.04.04.28, lettre du médecin Luigi Spagnolini pour Madame la marquise d'Aglie, s. d.

28 BUD, IS/3784/II/146.01.05.12, Femme anonyme, 19 juillet 1787.

29 Michael Stolberg, « A woman's hell... », *op. cit.*

30 BUD, Fonds Tissot, IS/3784/II/133, lettre du docteur Tissot à M. De Luc au sujet des maux de M[lle] Schwellenberg, 24 avril 1776.

nouvelle étape physiologique dans la vie des femmes. Au fil des témoignages, on prend toutefois conscience de la diversité des perceptions de la ménopause au XVIIIe siècle, quelle soit redoutée, attendue, rejetée, porteuse d'incommodités ou sans effets notoires.

Pour les médecins et notamment Jean Astruc, il s'agit du facteur déclencheur ou du premier signal d'un nouvel âge, celui de la vieillesse[31]. Annick Tillier décrit d'ailleurs la « mort symbolique » des femmes ménopausées alors qu'elles perdent leur pouvoir génésique et la notion de « mort partielle[32] » qui précède la mort naturelle par le lien tissé entre le vieillissement et la ménopause[33]. S'il y a une certaine symétrie entre l'âge moyen de la ménopause (50 ans[34]) et l'âge des premières mentions de la vieillesse dans les écrits féminins étudiés (42-66 ans[35]), les femmes n'indiquent pas la ménopause comme un facteur déclencheur ou symptomatique du vieillissement[36]. Les symptômes mis en avant dans les exemples précédemment cités ne sont pas ceux qui modèlent les représentations de la vieillesse, mais bien ceux qui rentrent dans la symptomatologie de la ménopause au XVIIIe siècle, sans que des liens soient explicitement tissés entre les deux phénomènes comme c'est le cas dans les ouvrages médicaux. On observe, en définitive, comme une disjonction entre le discours sur la ménopause et celui sur le corps vieillissant, répondant chacun à des caractéristiques propres, ce qui n'empêche pas qu'ils se rejoignent parfois et en particulier dans le domaine de la sexualité. Avant de revenir sur cet aspect, il convient à présent de définir les différents marqueurs du vieillissement.

Le corps vieillissant
La sénescence jour après jour

Marie de Vivans est une femme de la noblesse parisienne d'une trentaine d'années lorsqu'elle écrit en 1729 : « Je ne puis fixer le tems. Si j'avois le secret de l'arrêter, il y a plus de dix ans que je lui aurois fiché un clou.

---

31 Jean Astruc, *Traité des maladies des femmes*, Paris, P. Guillaume Cavelier, 5 vol., 1761-1765.

32 Pierre Moreau De La Sarthe, *Histoire naturelle de la femme,* Paris, L. Duprat, Letellier et Cie, 1803, cité par Annick Tillier, « Un âge critique... », *op. cit.*

33 Annick Tillier, « Un âge critique... », *op. cit.*

34 Louis Jaucourt, article « Maladies des règles », *Encyclopédie,* site de l'ARTFL Encyclopédie Project, http://encyclopedie.uchicago.edu/.

35 Ces données concernent une quinzaine de femmes que l'on peut suivre dans le temps par le biais de leurs correspondances. Sans être quantitativement suffisantes pour être représentatives, elles montrent toutefois la variabilité du sentiment de vieillesse en fonction des âges. L'emploi du vocabulaire relatif au vieillissement : « vieille », « âgée », « décrépitude »... a servi de marqueur pour cette catégorisation.

36 Pour une comparaison avec la période contemporaine, cf. Daniel Delanoe, *Sexe, croyance et ménopause,* Paris, Hachette Littératures, 2006, 261 p.

On n'est pas assez longtemps jeune pour le tems que l'on vit[37] ». Ses mots s'opposent à l'idée que l'on se fait généralement de la démographie d'Ancien Régime, car cette femme n'appréhende pas de mourir jeune, mais bien de vieillir longtemps[38]. Ceci est un thème récurrent dans les correspondances des femmes aisées, elles décrivent une décrépitude lente et douloureuse et se soucient avant tout du corps et de la maladie.

Maladie et vieillissement du corps

Les premières évocations de la vieillesse sont le plus souvent relatives au dysfonctionnement du corps, elles peuvent aussi être liées à l'apparition d'une maladie grave ou d'une pathologie qui s'inscrit dans le temps[39]. C'est souvent le cas des femmes qui ont les évocations les plus précoces[40]. La Lausannoise Françoise Villard relie sénescence et maladie en considérant que les « infirmités douloureuses et la perte des facultés » sont les « compagnes assés ordinaires de la vieillesse[41] ». Madame de Begon fait, elle aussi, un constat amer en écrivant à son époux :

> C'est ainsi que je suis arrivée à 50 ans et que j'ay le malheur d'y survivre [...]. Vingt ans peut-être encor d'infirmités entassés, sans le moindre soulagement, la moindre consolation, quel gouffre effrayant ! Toutes mes forces sont épuisées, où meurt l'espérance, le courage finit[42] !

Ces femmes ressentent un amoindrissement de leurs aptitudes physiques qui s'apparente souvent aux notions de « ralentissement[43] », de stagnation[44], d'usure[45]. Le corps fatigué ne permet plus de s'adonner aux activités

37 AN, Fonds Jaucourt, 86AP6, lettre de Suzanne Marie de Vivans à Isabelle de Jaucourt sa belle-sœur, 29 mars 1729.

38 Il faut rappeler que la diminution de la mortalité adulte est surtout significative à l'extrême fin du XVIIIe siècle et pour les classes sociales les plus aisées. Le vieillissement de la population est toutefois assez précoce en France puisque dès la veille de la Révolution, les personnes de 60 ans et plus représentent 8% de la population nationale alors que la Grande-Bretagne n'atteint ce taux qu'en 1910. Patrice Bourdelais, *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Paris, Odile Jacob, 1997, Chapitre 1 : « Les nouveaux espoirs du XVIIIe siècle », p. 20-54.

39 AMT, Série S, Fonds Dubourg, 5S457, lettres de Madame de Livry à Madame Dubourg de 1772. Madame de Livry se dit « vieille » pour la première fois à 57 ans, alors qu'elle souffre d'une maladie de nerfs qui la tourmente pendant plus d'une année.

40 AN, Fonds Jaucourt, 86AP6, (14), lettre de Madame de Jaucourt à son fils, aide de camp, du 6 juillet 1744. Les premières évocations de la vieillesse de Madame de Jaucourt, situées à l'âge de 42 ans, sont en lien étroit avec la dégradation de sa santé.

41 ACV, P. Charrière de Crausaz Bb 222-227, Histoire de sa vie par Françoise Villard (1774-1832).

42 AN, Fonds Begon, T161/25, lettre de Charlotte Louise de Bégon à son époux M. Perrinet des Franches du 19 juillet 1777.

43 AN, Fonds Jaucourt, 86AP6, (18), lettre de Madame de Jaucourt à son fils, aide de camp, du 10 août 1744.

44 AN, Fonds d'Estampes, 508AP16, lettres de Madame de la Ferté-Imbault à son neveu, le marquis d'Estampes, 1771-1772.

45 AN, Fonds Jaucourt, 86AP6, (18), lettre de Madame de Jaucourt à son fils, aide de camp, du 10 août 1744.

quotidiennes et sombre dans la décadence : « Ce relâchement n'est permis que quand on est dans le retour comme ta vieille mère[46] » écrit Madame de Jaucourt à son fils. Ces impressions peuvent aller jusqu'au sentiment de « négligence » personnelle, voire de « végétation[47] ». La physionomie est extrêmement importante : la maigreur – ou la perte de poids – est souvent évoquée, c'est un signe de dessèchement, de mauvaise santé, auquel on préfère un léger embonpoint.

À ces impressions générales qui touchent l'ensemble du corps, il faut ajouter, pour certaines, la perte des facultés sensorielles. Parmi les cinq sens, l'ouïe[48] et la vue[49] sont les seuls évoqués, certainement par l'importance qu'ils revêtent dans la communication et la vie sociale. Madame de Livry expose la gêne suscitée par la surdité en écrivant :

> J'ay loué un petit appartement dans un couvent que l'on appelle Belle Chasse. Ce n'est pas la dévotion qui m'a fait faire cette acquisition, c'est la réflexion de mon âge. Je me porte bien encore mais je commence à devenir sourde, si cette infirmité là augmente, je sens que je serai fort à charge dans la société. Dans ce cas là, j'irai trouver mes religieuses qui auront la charité de me crier dans les oreilles[50].

La dentition fait aussi l'objet d'une attention particulière, Madame de Livry considère par exemple qu'il est normal à 80 ans d'avoir perdu ses dents[51]. Les maladies mentionnées sont multiples, Madame de Jaucourt se plaint de vapeurs mélancoliques et de migraines[52], Madame de Livry de maux de nerfs et de problèmes de digestion[53]. Madame Dubourg a de la goute[54] et une sécheresse à la langue qui fait dire à sa correspondante qu'elle a besoin « d'humecter » son sang[55]. Rappelons qu'à cette époque le vieillissement est considéré comme une solidification progressive des organes, des tissus et des fibres, comme un épaississement des fluides, qui mènent à un dessèchement et un dépérissement de la machine corporelle. De ce fait, les difficultés motrices tiennent une place importante, la marche tout comme les déplacements en calèche deviennent difficiles[56]. Les douleurs physiques sont très présentes comme les douleurs articulaires, le sentiment de fragilité des os,

46 *Ibid*.

47 *Ibid.*, (205), lettre de Madame de Jaucourt à son fils, aide de camp, du 30 septembre 1757.

48 AMT, Fonds Dubourg, 5S457, lettre de la marquise de Livry à Madame Dubourg, du 26 mai 1780. Âgée de 65 ans, elle parle de sa surdité qui « vient de vieillesse ».

49 AN, Fonds Jaucourt, 86AP6, (18), lettre de Madame de Jaucourt à son fils, aide de camp, du 10 août 1744.

50 AMT, Fonds Dubourg, 5S457, lettre de la marquise de Livry à Madame Dubourg, du 6 mars 1784.

51 *Ibid.*, lettre du 24 décembre 1786.

52 AN, Fonds Jaucourt, 86AP6, (19), lettre de Madame de Jaucourt à son fils, aide de camp, du 2 septembre 1744.

53 AMT, Fonds Dubourg, 5S456, lettre de la marquise de Livry à Madame Dubourg, du 7 mars 1772.

54 *Ibid.*, 5S457, lettre de la marquise de Livry à Madame Dubourg, du 28 janvier 1792.

55 *Ibid.*, lettre du 27 août 1792.

56 *Ibid.*, lettre du 24 septembre 1792.

les douleurs diffuses et languissantes. Madame de Roquelaure lance ainsi un appel à l'aide à son cousin : « J'ai 66 ans, tous mes os sont déplacés, j'ay des douleurs inconcevables et je ne plus une once de chair sur mon corps. Dans cet état je ne puis pas avoir soing de moy même[57]. » Henriette de Mestral, âgée de 68 ans, choisit la résignation, « toujours tourmanté de douleurs auquelles ont s'acoutume quand elles ne sont pas insupportables[58] ». Il faut d'ailleurs souligner l'importance du maintien de la prestance corporelle, de la dignité physique dans la société nobiliaire du XVIIIe siècle. La vieillesse ne doit pas être synonyme d'amolissement, de laisser-aller pour ces femmes. Catherine Charrière, une noble lausannoise, décrit avec admiration sa grand-mère car « sa personne même dans l'extrême vieillesse s'est toujours soutenue et n'est jamais tombée dans l'afaissement ». Le corps nobiliaire féminin se doit de symboliser un statut social, une autorité, par sa gestuelle, sa résilience et son maintien.

Décrépitude de l'esprit et retour sur soi

Dans les écrits féminins, la décrépitude de l'esprit est aussi fortement présente, notamment chez les femmes qui ont fait preuve de curiosité intellectuelle tout au long de leur vie. On déplore la perte de la mémoire à court terme[59], la difficulté d'un nouvel apprentissage et de la concentration. Âgée de 61 ans, la marquise de Livry choisit des lectures simples[60] qui lui demandent peu d'application ; dix ans plus tôt, elle écrivait déjà : « je lis pour m'amuser et non pour m'instruire parce que je suis trop vieille pour apprendre[61] ». Les centres d'intérêt s'amenuisent comme ceux de Madame de Jaucourt : « Le cercle de mes idées se rétrécit chaque jour et actuellement il ne s'étend pas plus loin qu'à des fleurs que je travaille grossièrement[62]. » Ces femmes cherchent à « conserver » leur « tête[63] » malgré leur âge avancé et redoutent le ressassement qui les discrédite et pèse sur leur entourage. Madame de Jaucourt écrit à ce sujet à son fils : « J'ai honte de moi-même, cet état m'humilie. Je te le confie mon enfant, ta pauvre mère commence à radoter, c'est de bonne heure.[64] »

57 ADHG, Série J, Fonds Bertier de Pinsaguel, 6J92, (45), lettre de Madame de Roquelaure à M. de Bertier, s. d.

58 ACV, P. de Mestral section III, Famille de Saint-Georges, 545, lettre d'Henriette de Mestral à son fils, du 22 janvier 1774.

59 AMT, Fonds Dubourg, 5S457, lettre de la marquise de Livry à Madame Dubourg, du 11 août 1777.

60 *Ibid.*, 8 avril 1787, « Vous êtes étonnée de ce que je n'aime plus les sistèmes extraordinaires, c'est ma vieillesse qui a produit ce changement, je ne peux plus m'appliquer que foiblement, je ne veux pas que les livres que je me fais lire demandent une grande contention d'esprit ».

61 *Ibid.*, 5S456, lettre de la marquise de Livry à Madame Dubourg, du 7 juin 1776.

62 AN, Fonds Jaucourt, 86AP6, lettre de Madame de Jaucourt à son neveu le marquis de Jaucourt, du 12 août 1760.

63 AMT, Fonds Dubourg, 5S457, lettre de la marquise de Livry à Madame Dubourg, du 11 décembre 1785.

64 AN, Fonds Jaucourt, 86AP6, (24), lettre de Madame de Jaucourt à son fils, aide de camp, 1744.

Les premières évocations de la vieillesse coïncident également avec des périodes de réflexion sur leur propre vie qui ont pour résultat une forme de reconstruction du vécu, de recherche d'un déroulement logique des différents événement qui ont marqué leur vie. C'est dans cette dimension qu'apparaît l'impact de la vie passée sur le vécu de la vieillesse. Des liens sont souvent tissés entre une jeunesse dissolue et une vieillesse tourmentée ou au contraire, entre une jeunesse chaste et modérée et un dernier âge serein. Madame de Genlis parle notamment de la « plus belle vieillesse » qu'elle ait vu, celle de la comtesse de Rochambeau : « C'étoit la récompense d'une vie sage, pure, irréprochable.[65] »

La vieillesse est donc propice à un retour sur soi qui laisse parfois place à une réelle amertume. Madame Charrière de Sévery livre ainsi ses impressions à sa fille dans une lettre posthume :

> J'ai 46 ans passés, cette longue suitte d'années (qui m'étonne quelquefois puisque me voilà près du terme de la vieillesse) ce sont passées avec une rapidité incroyable. Je me souviens des jours de mon enfance et de ma jeunesse comme si j'y étois encore, plus je m'en éloigne, plus ce souvenir est vif, plus je regrette ces belles années écoulées qui ne reviendront et ne peuvent jamais revenir. Je vois distinctement tout ce que j'aurois pu faire de mieux que ce que j'ai fait. Je vois le tems perdu, le tems mal employé, les ressources, les talents négligés, les passions qui m'ont entrainée […]. Je ne regrette donc point ma jeunesse pour les plaisirs frivoles qu'elle me procurait, les soins, les louanges, la dissipation mais pour les biens sollides que j'aurois pu me procurer[66].

D'autres femmes prônent au contraire l'auto-dérision et cherchent à vivre pleinement leur dernier âge. Madame de la Ferté-Imbault, alors âgée de 57 ans, vante par exemple les mérites du rire dans une lettre à son neveu :

> J'ai toute ma vie senti beaucoup de disposition à estre Démocrite qui rioit des choses qui faisoient pleurer Héraclite. Plus je vieilli et plus je sens que cette disposition (qui a été souvent contrariée en moy) reprent le dessus et cela me fait aimer mon âge mûre et m'empêche de craindre la vieillesse. Je sens à n'en pouvoir douter que chaque année que j'acquereray augmentera cette charmante simpathie avec Démocrite et que je seray la plus drôle de vieille qu'on ait peut-être jamais vu. De là je vois déjà les enfans de vos enfans qui me divertirons parce que je les divertirai à 90 ans que je compte vivre[67].

Mais c'est la jeunesse qui va vraisemblablement la décevoir. À 66 ans, elle se dit vieille pour la première fois et ce sentiment est lié aux jeunes gens qui lui font regretter son ancienne société : « Plus je vis avec ma surdité et plus je sens que la jeunesse que je ne peut pas entendre ne peut pas non plus faire mon bonheur.[68] » Elle ne reconnaît pas dans les jeunes gens, l'esprit, les sentiments,

---

65 Madame Genlis, *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis sur le dix-huitième siècle et la Révolution Française depuis 1756 jusqu'à nos jours*, Paris, 1825.

66 ACV, P. Charrière de Sévery Ci 15, Conseils à ma fille de Catherine de Charrière, 1er septembre 1787.

67 AN, Fonds d'Estampes, 508AP16, lettre de Madame Ferté-Imbault au marquis d'Estampes, 7 janvier 1772.

68 *Ibid.*, 508AP20, lettre de Madame de la Ferté Imbault à Louis Félicité Omer d'Estampes, 13 septembre 1788.

la raison et l'amitié qu'elle trouvait chez ses amis[69]. Madame de Jaucourt semble partager ce sentiment, elle évoque un décalage important entre jeunes et vieux, une perte de crédibilité qui semble l'affecter alors que sa belle-fille ne se résoud pas à suivre ses conseils : « On a plus d'égards aux recommandations des gens de son tems, avec qui l'on vit, qu'aux gens du temps passé. Ce n'est pas une plaisanterie, je le pense réellement[70]. »

En vieillissant, on s'expose aussi à la disparition de son entourage, de ceux avec qui l'on a vécu et été jeune et ceci semble être une véritable source d'affliction pour Madame de Livry :

> Je trouve que ce qu'il y a de plus affreux dans la vieillesse est de perdre successivement toutes les personnes qu'on aime. Pour bien faire, il faudroit s'en aller dans l'autre monde en même temps que toutes les sociétés[71].

Pour les femmes du XVIII^e siècle, la perte de leur ancienne sociabilité est certainement un marqueur essentiel de l'entrée dans la vieillesse, à laquelle on peut ajouter le veuvage et l'isolement familial[72]. Madame de la Ferté-Imbault, qui a 69 ans, se sent tout de même « sourde, vieille et impotante[73] », regrette ainsi ses amis défunts qui la faisaient vivre dans son « ancien élément de grands monde de la cour et de la ville[74] », comme dans un mirage.

Dans les écrits féminins, le vieillissement apparaît donc rattaché à une déchéance physique formulée en dehors de la ménopause, à une perte des facultés intellectuelles tout comme à des considérations intimes liées au sentiment de solitude, d'isolement et d'inadéquation avec la jeunesse[75]. Si des marqueurs de la sénescence peuvent être identifiés, il faut toutefois rappeler que la vieillesse est appréhendée au XVIII^e siècle comme un phénomène progressif. Buffon, dans son *Histoire naturelle de l'homme* publiée en 1749 décrit une

69 *Ibid*.

70 AN, Fonds Jaucourt, 86AP6, (289), lettre de Madame de Jaucourt à son fils, aide de camp, 25 août 1761.

71 AMT, Fonds Dubourg, 5S457, lettre de la marquise de Livry à Madame Dubourg, du 11 août 1774.

72 AN, Fonds Des Franches, T161/25-26, lettres de Madame Begon à son époux. Elle vit en Suisse, séparée de son fils et de son époux, son discours sur sa vieillesse est marqué par ce sentiment d'abandon et d'isolement familial.

73 AN, Fonds d'Estampes, 508AP20, lettre de Madame de la Ferté Imbault à Louis Félicité Omer d'Estampes, 2 août 1784.

74 *Ibid.*, lettre du 6 août 1784.

75 Léonore Le Caisne propose une analyse du vieillissement contemporain à travers une étude menée sur les habitants de Nonette, village du Puy-de-Dôme. Les éléments annonciateurs de la vieillesse répertoriés sont les suivants : maladie, accident, solitude, veuvage, perte de collatéraux, départ des enfants. L'entrée dans la vieillesse se fait à partir d'un événement particulier, d'une « rupture affective ». Elle remarque que si les habitants sont unanimes pour déclarer la vieillesse à 70 ans, leurs récits individuels disent tout autre chose. La vieillesse ne leur apparaît pas comme un fait social ou une donnée biologique brute, elle n'est pas en rapport direct avec la retraite pour les hommes ou la ménopause pour les femmes, elle se rattache à des événements intimes. Cf. Léonore Le Caisne, « Mémoire et destin », *Ethnologie française*, « Corps, maladie et société », 1992, n° 22 (1), p. 27-42.

décrépitude lente du corps humain, un processus de vieillissement enclenché dès les premières heures de la vie de l'homme. C'est par un dessèchement et une solidification continus que le corps se meurt et non par une modification brutale de l'équilibre corporel. Cette idée d'une sénescence qui se dilue dans le temps est déjà évoquée par Madame de Sévigné à la fin du Grand Siècle :

> La Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différents de notre vie que nous ne le sentons quasi pas. Cette pente va doucement, elle est imperceptible ; c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller. Si à vingt ans on nous donnait le degré de supériorité de notre famille et qu'on nous fit voir dans un miroir le visage que nous aurons ou que nous avons à soixante ans, en le comparant à celui de vingt, nous tomberions à la renverse et nous aurions peur de cette figure ; mais c'est jour à jour que nous avançons ; nous sommes aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui ; ainsi nous avançons sans le sentir et c'est un des miracles de cette Providence que j'aime tant[76].

C'est avant tout la dépersonnalisation qu'opère la vieillesse qui choque Madame de Sévigné, on ne se reconnaît plus dans ses traits, dans son corps. Elle soulève la question de l'esthétique du corps féminin vieillissant qui doit être analysée dans le cadre plus large des contraintes qui pèsent sur les vieilles femmes du siècle des Lumières.

De l'esthétique du corps vieillissant aux interdits charnels

Esthétique, virilisation et contraintes de l'âge

Au sein des discours médicaux, philosophiques et littéraires du XVIII^e^ siècle, transparaît l'idée que la ménopause induit, en plus de la perte des facultés reproductives, celle du pouvoir de séduction : « la rondeur des formes, la finesse des traits, l'éclat du teint, les grâces et la beauté, la finesse[77] ». C'est reprendre l'adage selon lequel la beauté des femmes est une ruse de la nature pour permettre la reproduction de l'espèce[78]. La beauté apparaît alors comme un élément constitutif de leur destination sociale : la procréation. Ceci explique que la vieillesse féminine soit surtout traduite en tant que perte de cette beauté éphémère, de cet art de plaire qui n'a plus lieu d'être chez une femme devenue stérile. Madame de Lambert reprend cette idée en marquant

76 Madame de Sévigné, lettre du 27 janvier 1687 au président de Moulceau, La Bibliothèque numérique, http://www.voltaire-integral.com/, lettre 1010, p. 12. Cité par Jean-Pierre Gutton, *Naissance du vieillard. Essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France*, Paris, Aubier, 1988, 279 p.

77 Joseph de Corsembleu Desmahis, article « Femme. Morale », *Encyclopédie*, site de l'ARTFL Encyclopédie Project, http://encyclopedie.uchicago.edu/.

78 Jacqueline Hecht, « De Juliette à Ninon ou l'allongement de l'âge de la séduction », *Gérontologie et société*, n° 82, 1997, p. 25-56.

clairement une différenciation du vécu de la vieillesse en fonction des sexes dans son *Traité sur la vieillesse* :

> Chacun perd en avançant dans l'âge, et les femmes plus que les hommes. Comme tout leur mérite consiste dans les agréments extérieurs, et que le temps les détruit, elles se trouvent absolument dénuées ; car il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté[79].

Si les femmes et les hommes ne semblent pas égaux face à la sénescence, ils se retrouvent toutefois rapprochés par le discours médical. Quelle que soit la théorie médicale invoquée, la ménopause induit, comme on l'a vu, un nouvel équilibre physiologique. Dans la théorie néo-hippocratique, le corps féminin, caractérisé par son humidité, vient à se dessécher, il s'apparente alors au corps masculin dont le tempérament est sec. En suivant la théorie de l'irritabilité, les fibres et les nerfs se durcissent et la sensibilité des tissus des femmes devient moindre, se rapprochant là aussi des caractéristiques physiologiques masculines[80]. On assiste donc à un amoindrissement de la différence sexuelle, à une masculinisation à partir de l'arrêt de la fécondité[81]. On retrouve une trace de ce processus de virilisation dans les représentations picturales concernant des portraits de femmes hors commande ou non identifiées. Le peintre hambourgeois Balthazar Denner (1685-1749) a fait de nombreux portraits de vieilles femmes dont les traits se rapprochent sensiblement de ceux des hommes[82]. Dans l'œuvre *Tête de vieille femme au bonnet et au col de fourrure*, le visage est épaissi, le nez est épaté, la mâchoire est large. Un phénomène analogue est repérable dans la peinture de Mademoiselle de Geoffrin intitulée *Portrait de femme âgée* qui représente au contraire un visage émacié, un nez allongé et crochu, des lèvres affinées et des sourcils épais[83]. Parmi ces portraits qui procèdent d'une virilisation certaine des traits, couplée aux signes de vieillissement, on peut aussi citer le *Buste de vieille femme* du peintre Pietro Belloti[84]. La poitrine de la vieille femme est noueuse, découvrant des muscles saillants, le buste est fort et une poigne virile est marquée par le dessin des veines courant sur les mains.

79 Anne-Thérèse Marguenat de Courcelles Lambert, *Traité de la vieillesse,* in *De l'amitié*, 1999, Paris, Payot et Rivages , 1re édition 1747, p. 62.

80 Michael Stolberg, « A woman's hell »... *op. cit.*

81 La virilisation physique de ces femmes les mène à acquérir des qualités « solides » susceptibles de modifier leurs aptitudes intellectuelles. Elles sont alors plus à même d'user de la raison et de la réflexion. Ces nouvelles qualités ne s'accompagnent toutefois pas d'une modification de leur statut juridique.

82 Balthazar Denner, *Tête de vieille femme au bonnet et au col de fourrure*, 1740, huile sur toile, 46 x 37,5 cm, Paris, Musée du Louvre, département des peintures.
Balthazar Denner, *Tête de vieille femme au voile*, 1ere moitié du XVIIIe siècle, huile sur toile, 37 x 31,8 cm, Paris, Musée du Louvre, département des peintures.

83 Mlle de Geoffrin, *Portrait de femme âgée*, XVIIIe siècle, huile sur toile, 46 x 38 cm, Bordeaux, Musée des Beaux-Arts.

84 Pietro Belloti, *Buste de vieille femme*, 1675-1700, huile sur toile, 70,5 x 58,9 cm, Amiens, Musée de Picardie.

Au-delà de ce rapprochement avec les caractéristiques physiques masculines, les descriptions de la vieillesse féminine sont très proches des représentations de la laideur et de la mort. Dans son article « Vieillesse » de l'*Encyclopédie*, le chevalier de Jaucourt propose une description physique de la sénescence. Il utilise pour cela un portrait de femme âgée qu'il ne complète pas de son pendant masculin. Il décrit une femme :

> Impitoyablement flétrie […]. Triste à l'aspect d'un sang glacé dans ses veines […]. Combien d'autres raisons de gémir pour celle chez qui la beauté est le seul présent des dieux ! Une tête grise a succédé à ces cheveux d'un noir de geais, naturellement bouclés, qui tantôt flottoient sur des épaules d'albâtre, & tantôt se jouoient sur une belle gorge qui n'est plus. Ces yeux qui disoient tant de choses sont ternes & muets. Le corail de ces lèvres a changé de couleur ; sa bouche est dépouillée de son plus bel ornement ; aucune trace de cette taille légère, si bien proportionnée, & de ce teint qui le disputoit aux lis & aux roses ; cette peau si douce, si fine & si blanche n'offre aux regards qu'une foule d'écailles, de plis & de replis tortueux. Hélas, tout chez elle s'est changé en rides presque effrayantes[85] !

Cette description rappelle les portraits féminins de la Renaissance présentant une femme âgée pour mettre en valeur la beauté et la jeunesse d'une seconde femme[86]. Ce procédé pictural est toujours utilisé au XVIII^e^ siècle par des peintres comme Jean-Baptiste Greuze dans *Les oeufs cassés*[87] ou par Gaspare Traversi dans *La séance de pose*[88]. Ce jeu d'opposition n'apparaît que très rarement dans les écrits féminins où l'on aurait pu lire une certaine amertume des femmes vieillissantes face à la beauté des plus jeunes. Il faut toutefois rappeler que l'esthétique du corps n'est pas une thématique privilégiée dans les écrits du for privé, que l'on soit jeune ou vieux, femme ou homme. La « perte » de la beauté, l'attention portée aux rides, à l'assombrissement du teint et aux autres manifestations esthétiques de la vieillesse ne sont donc que très rarement évoquées[89]. Les maladies et le constat d'une décrépitude du corps et de l'esprit constituent, en définitive, l'essentiel du discours sur le corps sénescent. Si les femmes ne montrent pas de pudeur à exposer l'état de leurs excrétions et de leurs maux, comment expliquer cette omission de l'esthétique du vieillissement ? Il y a comme une pudeur – ou dissimulation – de la part des femmes, comme s'il ne convenait pas de représenter sa propre sénescence ou de la montrer comme telle. Cette mise à distance scripturale des signes du

85 Louis Jaucourt, article « Vieillesse », *Encyclopédie*, site de l'ARTFL Encyclopédie Project, http://encyclopedie.uchicago.edu/.

86 Frances Borzello, *Femmes au miroir, une histoire de l'autoportrait féminin*, Paris, Thames et Hudson, 1998, p. 45. Cf. Sofonisba Anguissola, *Le jeu d'échecs*, 1555, *Autoportrait avec une vieille femme*, 1545, *Autoportrait au clavecin*, 1561.

87 Jean-Baptiste Greuze, *Les oeufs cassés,* 1756, huile sur toile, 36,5 x 46,1 cm, New York, The Metropolitain Museum of Art.

88 Gaspare Traversi, *La séance de pose,* 1754, huile sur toile, 131 x 96 cm, Paris, Musée du Louvre.

89 La couleur du teint fait partie des éléments les plus mentionnés. Madame de Genlis est par exemple étonnée du teint de la sœur de M. de Montesson âgée de 72 ans, « elle avoit une blancheur d'une pureté étonnante à son âge ».

vieillissement par les femmes, ce refus de se représenter ou de « s'écrire » sous leurs véritables traits, doivent être rapprochés de la perte de la désirabilité et de la proximité de la mort associées à la sénescence féminine.

Il existe, bien sûr, des témoignages positifs, comme celui de Madame de Genlis qui, dans ses *Mémoires* rédigées alors qu'elle est septuagénaire, souligne à de nombreuses reprises la beauté des vieillards. Elle parle notamment de la marquise de Droménil, grand-mère de son époux, en ces termes :

> Elle avoit 87 ans. Elle étoit d'une petitesse extrême et parfaitement proportionnée. Ses petits pieds et ses mains sembloient appartenir à un enfant de six ans ; ses traits étoient de la même délicatesse et sa bouche si petite qu'elle avoit pour manger un couvert particulier. Tous les meubles à son usage étoient faits exprès pour elle ; elle avoit ses petites pincettes, son petit fauteuil, sa grande chaise sur laquelle on l'asseyoit à table. Le doux petit son de sa voix étoit assorti à cette touchante miniature : elle avoit été fort jolie, et elle avoit conservé la physionomie la plus douce et la plus gracieuse. […] Elle me parut une bonne petite fée bienfaisante. […] Je tenois ses petites mains dans les miennes et je la caressois avec le charme qu'on éprouve à caresser un enfant, et avec la vénération qu'inspire naturellement un tel âge[90].

Ce portrait se rapproche de celui d'une créature imaginaire évoluant dans un conte merveilleux. La grand-mère est assimilée à un enfant sage, pur et chaste. Cependant, Madame de Genlis ne met pas toutes les vieilles femmes à l'honneur, mais réserve ses louanges à celles qui ont su garder la noblesse de leur apparence physique et calquer leur mode de vie sur leur âge. La mémorialiste traite tout autrement les femmes qui cherchent à cacher leur vieillissement ; la dissimulation est d'ailleurs une thématique très présente dans les écrits du for privé. Elle s'insurge notamment contre le ridicule de ces femmes qui utilisent le maquillage comme fard contre la caducité en parlant ainsi de sa propre grand-mère : « Comme elle avoit sur son visage une quantité de rouge et de blanc, qu'elle se peignoit les sourcils et les cheveux pour réparer des ans l'irréparable outrage, elle ne me paroissoit guère respectable[91]. » Mais la critique de Madame de Genlis ne se limite pas aux femmes qui dissimulent leur âge, elle s'attaque aussi aux hommes tel « le vieux duc de Villars, qui se peignait les sourcils, mettait du rouge et tenait dans sa bouche des petites balles de coton pour se renfler les joues[92] ». Catherine de Charrière fustige, elle aussi, le comportement des vieillards qui dérogent à leur âge. Elle s'offusque par exemple des mœurs de Lausanne, ville « où les vieilles femmes veulent faire comme les jeunes et sont jalouses et acariâtres, où les hommes à 50 ans se croient encore les agréments de 25 et ont de l'humeur quand les femmes pensent différemment[93] ».

90 Madame de Genlis, *Mémoires inédits..., op.cit.*, p. 262.

91 *Ibid.* p. 314.

92 *Ibid.*, p. 207.

93 ACV, P. Charrière de Sévery Ci 15, Conseils à ma fille de Catherine de Charrière, 1er septembre 1787.

Le refus de vivre selon son âge est ainsi généralement décrié. Madame de Lambert dans son *Traité de la vieillesse* défend aux femmes de continuer à fréquenter leurs anciens lieux de sociabilité, considérant qu'il n'y a « rien de moins décent que d'y montrer un visage sans grâces ; dès qu'on ne peut plus parer ces lieux là, il faut les abandonner[94] ». Madame de Livry semble se rallier à l'idée que la vieillesse induit certains interdits. Il ne convient pas, par exemple, de chercher à singer les jeunes femmes et à suivre les modes. Âgée de 69 ans, elle écrit à sa correspondante toulousaine : « Je n'ay point quité ma façon de m'habiller ni de me coëffer, je suis trop vieille pour prendre les modes. Je ne porte ni lévites, ni chemises, même dans ma chambre. Je n'achepte point de tous ces petits taffetas doubles dont les dames sont à présent habillées[95] ». Deux années plus tard, elle ne va plus au carnaval, considérant qu'elle n'est « plus d'un âge à participer à ses plaisirs[96] ». Elle s'estime aussi « trop vieille pour faire des visites de représentation[97] ». Deux âges sont ici opposés, celui des plaisirs et des apparences gracieuses et celui de la mise à distance et de la recomposition des rôles auxquels il faut se soumettre.

À travers l'idée de dissimulation, qui sous-entend la recherche du maintien des prérogatives réservées aux plus jeunes, c'est avant tout le jeu de la séduction qui est refusé aux vieilles femmes. Le corps sénescent est éloigné, isolé, caché et soumis à son dépérissement. C'est dans cette dimension que ressurgit le spectre de la ménopause et la notion de « mort symbolique » des femmes. Stérilité et mort deviennent leurs attributs, deux notions qui s'opposent fondamentalement à la jeunesse féconde et à l'idée même de la persistance d'une sexualité chez les vieilles femmes.

Vieillesse, ménopause et sexualité

Pour mettre en valeur le lien entre la dissimulation de l'âge, la ménopause et les interdits sexuels, il faut revenir sur les représentations culturelles plaçant d'un côté, la jeunesse, la beauté et le désir, et de l'autre, la vieillesse, la laideur et l'abstinence. Les femmes ménopausées et âgées se voient comparées à l'image de la vieille lubrique, malmenée par ses désirs sexuels. Elle apparaît bien souvent dans la figure de l'entremetteuse, qui vit par procuration les ébats sexuels dans les représentations picturales[98]. Le discours médical souligne d'ailleurs un regain de sexualité ou de désir sexuel au moment de la ménopause[99].

---

94 Anne-Thérèse Marguenat de Courcelles Lambert, *Traité de la vieillesse... op. cit.,* p. 70.

95 AMT, fonds Dubourg, 5S457, lettre du 26 décembre 1784 à Madame Dubourg.

96 *Ibid.,* lettre du 12 mars 1786 à Madame Dubourg.

97 *Ibid.,* lettre du 26 mars 1786 à Madame Dubourg.

98 Caroline Schuster Cordone, *Le crépuscule des corps. Images de la vieillesse féminine*, Gollion, Infolio éditions, 2009, p. 167.

99 Annick Tillier, « Un âge critique... », *op. cit.* L'auteure décrit notamment l'étiologie congestive de Chambon de Montaux pour expliquer ce phénomène.

De manière générale, l'acte sexuel modéré est considéré comme salutaire par les médecins. Il permet, en effet, l'évacuation des liquides séminaux et prévient ainsi des engorgements dangereux, notamment pour le système nerveux. Les relations sexuelles ont donc des vertus thérapeutiques puisqu'elles peuvent venir à bout de maladies telles que l'épilepsie, la cachexie ou encore la suppression des règles :

> Les plaisirs du mariage […] tirent leur avantage principal des commotions douces qui se propagent jusqu'à la matrice et de l'activité spiritueuse de la semence du mâle qui atténue, subtilise le sang et électrise les organes sexuels des femmes[100].

Toutefois, l'abus de ces plaisirs est synonyme de dangers et certaines catégories de femmes se les voient interdire ou déconseiller fermement : « Les personnes foibles, convalescentes, celles qui sont trop vieilles ou trop jeunes, doivent s'abstenir, ou s'y livrer avec beaucoup de réserve[101] ». Le discours médical se rapproche alors implicitement du précepte religieux selon lequel l'arrêt des facultés reproductives doit entraîner l'abstinence sexuelle.

Certaines femmes, comme la marquise de Lems, choisissent cependant de transgresser ce principe. Son médecin écrit au docteur Tissot que cette femme âgée de 64 ans, « se détermina à passer à de secondes noces, qu'elle parut avoir envie de célébrer avec plus de plaisir et plus souvent que les premières[102] ». Si le ton n'est pas réprobateur, il faut souligner que la mention de cette activité sexuelle est utilisée pour l'élaboration du diagnostic de ses maux. En effet, le maintien d'une activité sexuelle par cette vieille dame peut être pris comme un symptôme, d'échauffement des humeurs par exemple, puisque son corps « refroidi » par l'âge devrait la garantir de ce genre de passion. Le discours religieux va également dans ce sens puisqu'on peut lire dans le manuel de morale *La bibliothèque des dames* :

> Il est certain qu'une si grande chaleur dans une vieille femme est une chose surnaturelle et que par conséquent, elle peut être envisagée comme un mauvais présage et même comme un présage infaillible de la ruine de cette personne. [...] Un printemps au fort de l'hiver passeroit pour une espèce de miracle, s'il n'étoit pas accompagné de glace et que la suite ne servit pas à corriger un si affreux renversement de saisons[103].

On est bien dans une perspective de renversement de l'ordre, de transgression qui est d'autant plus significative lorsque l'on aborde le thème des couples « mal assortis », composés d'une femme âgée et d'un partenaire masculin plus jeune. Ces couples mettent en valeur de manière claire les interdits sexuels relatifs aux femmes ménopausées. Alors que la fille de Madame de Genlis,

---

100 Jeannet Des Longrois, *Conseils aux femmes... op. cit.*, p. 47.

101 *Ibid*.

102 BUD, Fonds Tissot, IS/3784/II/144.04.04.18, Madame la marquise de Lems, 64 ans, s. d.

103 George Berkeley, *Bibliothèque des dames, contenant les règles générales pour leur conduite dans toutes les circonstances de la vie, écrite par une dame et publiée par M. le chevalier R. Steele, traduite de Langlois par M. Janiçon*, Amsterdam, chez Du Villard et Changuion, 1719, t. II, p. 364.

âgée de 17 ans, projette de se marier avec M. de Valence, âgé de 29 ans, ce dernier est soupçonné d'être l'amant de sa tante, Madame de Montesson. La célèbre mémorialiste écrit à ce sujet : « en supposant que M. de Valence eut été l'amant de madame de Montesson, âgée alors de 47 ans, il cesseroit certainement de l'être en épousant une personne charmante de 17 ans[104] ». On conçoit mal qu'un jeune homme puisse être attiré par une partenaire plus âgée ou la préférer à une jeune femme, c'est pourquoi la cupidité des jeunes amants est souvent avancée pour expliquer ces unions et symbolisée par l'échange d'une bourse dans les représentations picturales[105]. Le couple mal assorti est une union qui renverse les « lois de la nature » puisqu'il n'a qu'une finalité charnelle et non plus reproductive. Il remet également en cause les normes esthétiques de la désirabilité et la norme sexuelle, pesant ainsi sur l'équilibre du marché matrimonial. La réprobation d'une telle union semble courante, si ce n'est unanime dans certains milieux. Pour dissuader les ardeurs des vieilles femmes, les moralistes n'hésitent d'ailleurs pas à rappeler crûment à ces dames la proximité de la mort :

> Rien n'est plus ordinaire que de voir des veuves surannées épouser de jeunes hommes. Mais peut-on faire une plus grande extravagance que de songer à un lit nuptial lorsqu'on est sur le point d'être couché dans le tombeau[106] ?

Conclusion

Les écrits du for privé permettent de sortir d'une vision monolithique de la vieillesse féminine au siècle des Lumières et de s'affranchir quelque peu des conceptions médicales et philosophiques presque essentiellement masculines. Ils permettent d'appréhender le passage de l'âge mûr au dernier âge, au-delà des catégories rigides et impersonnelles proposées par les sources normatives. Vieillir pour une femme lettrée du XVIII^e^ siècle, c'est avant tout sentir sur son corps passer les années, sombrer dans la maladie, ressentir l'isolement, la solitude ou l'abandon, ou encore le dépérissement progressif des facultés physiques et intellectuelles. Entre le moment où ces femmes se sont senties vieilles et le jour où elles ont pris la plume pour l'écrire la première fois, des années ont bien sûr pu s'écouler. C'est un corps intime que ces femmes donnent à voir, un corps douloureux et diminué, mais aussi un esprit qui erre, se perd, tourne en rond, cherche à rester vif. Il n'y a pas une vieillesse féminine, mais des expériences diverses car il y a loin de la femme qui se conforme aux attentes sociales, en niant ses appétits sexuels et en jouant le jeu du retrait, à la femme qui prend le parti de dissimuler son âge,

104 Madame de Genlis, *Mémoires inédits... op. cit.*, t. III, p. 325.

105 Caroline Schuster Cordone, *Le crépuscule des corps... op. cit.*, p. 175-182.

106 George Berkeley, *Bibliothèque des dames... op. cit.*, t. II, p. 364.

quitte à recueillir les railleries de ses congénères, pourvu qu'elle puisse faire ce que bon lui semble.

La confrontation des sources médicales avec les écrits du for privé féminins a ainsi permis de mettre en scène les marges d'autonomie cultivées par les femmes face au discours médical sur leur corps. Elles énoncent leur propre perception de la sénescence en dehors du rôle de reproduction de l'espèce qui leur est attribué. La stérilité que présuppose la ménopause ne constitue généralement pas un marqueur énoncé du vieillissement. Il faut toutefois souligner le lien étroit entre d'un côté la jeunesse, la désirabilité, la fécondité et la norme sexuelle et de l'autre la vieillesse, la laideur, la stérilité et la déviance sexuelle. Cette dichotomie, si elle n'est pas intériorisée par l'ensemble des femmes, structure cependant le discours sur la sénescence féminine en le cloisonnant dans des acceptions strictement corporelles, physiques qui limitent les activités et les prérogatives des femmes vieillissantes. Toute l'originalité des écrits féminins repose sur cette omission récurrente de l'esthétique de la vieillesse alors qu'elle incarne généralement, dans les représentations médicales et picturales, la quintessence de la laideur et de la déchéance. Le jeu d'omission et de dissimulation traduit à lui seul la forte contrainte qui pèse sur ces femmes aisées et les enjeux de pouvoir et d'exclusion liés à la décrépitude apparente du corps au XVIII^e siècle. Le vieillissement se révèle alors être un facteur de recomposition, de réinvention ou d'adaptation des rôles féminins.

Sources

Sources manuscrites

Archives nationales (AN), Fonds Begon, T161, lettres de Charlotte Louise de Bégon à son époux M. Perrinet des Franches.

AN, Fonds d'Estampes, 508AP16, lettres de Madame de la Ferté-Imbault à son neveu le marquis d'Estampes, 1771-1772.

AN, Fonds Des Franches, T161/25-26, lettres de Madame Begon à son époux.

AN, Fonds Jaucourt, 86AP6, lettres de Suzanne de Jaucourt à Isabelle de Jaucourt sa belle-sœur.

Archives départementales de la Haute-Garonne (ADHG), Série J, Fonds Bertier de Pinsaguel, 6J92, lettres de Madame de Roquelaure à M. de Bertier.

Archives Municipales de Toulouse (AMT), Série S, Fonds Dubourg, 5S456/5S457, lettres de Madame de Livry à Madame Dubourg.

Archives cantonales Vaudoises (ACV), P Charrière de CrausazBb 222-227, Histoire de sa vie par Françoise Villard (1774-1832).

ACV, P Charrière de Sévery Ci 15, Conseils à ma fille de Catherine de Charrière.

ACV, P Charrière de Sévery Ci 33-34, journal d'Angletine Charrière de Sévery.

ACV, P de Mestral section III, Famille de Saint-Georges, lettres d'Henriette de Mestral à son fils.

Bibliothèque Cantonale Universitaire de Lausanne (BCU), Fonds Tissot, IS/3784/II, consultations épistolaires envoyées au docteur Tissot.

Sources imprimées

Jean Astruc, *Traité des maladies des femmes*, Paris, P. Guillaume Cavelier, 5 vol., 1761-1765.

George Berkeley, *Bibliothèque des dames, contenant les règles générales pour leur conduite dans toutes les circonstances de la vie, écrite par une dame et publiée par M. le chevalier R. Steele, traduite de Langlois par M. Janiçon,* Amsterdam, chez Du Villard et Changuion, 1719.

Joseph de Corsembleu Desmahis, article « Femme. Morale », *Encyclopédie*, site de l'ARTFL Encyclopédie Project, http://encyclopedie.uchicago.edu/

Denis Diderot, *Sur les femmes*, in *Œuvres*, Paris, Robert Laffont, 1994, 1re édition 1772.

Louis Gardanne, *De la ménopause ou de l'âge critique des femmes,* Paris, Chez Méquignon-Marvis, 1821.

Félicité de Genlis, *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis sur le dix-huitième siècle et la Révolution Française depuis 1756 jusqu'à nos jours,* Paris, 1825.

Louis de Jaucourt, article « Maladies des règles », *Encyclopédie,* site de l'ARTFL Encyclopédie Project, http://encyclopedie.uchicago.edu/

Louis de Jaucourt, article « Vieillesse », *Encyclopédie*, site de l'ARTFL Encyclopédie Project, http://encyclopedie.uchicago.edu/

Jeannet Des Longrois, *Conseils aux femmes de quarante ans*, Paris, Chez Méquignon, 1787.

Anne-Thérèse Marguenat de Courcelles Lambert, *Traité de la vieillesse,* in *De l'amitié*, 1999, Paris, Payot et Rivages, 1ère édition 1747.

Sources iconographiques

Sofonisba Anguissola, *Le jeu d'échecs*, 1555, *Autoportrait avec une vieille femme*, 1545, *Autoportrait au clavecin*, 1561.

Pietro Belloti, *Buste de vieille femme*, 1675 – 1700, huile sur toile, 70,5 x 58,9 cm, Amiens, Musée de Picardie.

Balthazar Denner, *Tête de vieille femme au bonnet et au col de fourrure*, 1740, huile sur toile, 46 x 37,5 cm, Paris, Musée du Louvre, département des peintures.

Balthazar Denner, *Tête de vieille femme au voile*, 1re moitié du xviiie siècle, huile sur toile, 37 x 31,8 cm, Paris, Musée du Louvre, département des peintures.

Mlle Gesfrin, *Portrait de femme âgée*, xviiie siècle, huile sur toile, 46 x 38 cm, Bordeaux, Musée des Beaux-Arts.

Jean-Baptiste Greuze, *Les oeufs cassés,* 1756, huile sur toile, 36,5 x 46,1 cm, New York, The Metropolitain Museum of Art.

Gaspare Traversi, *La séance de pose,* 1754, huile sur toile, 131 x 96 cm, Paris, Musée du Louvre.

Bibliographie

Bois Jean-Pierre, « L'art d'être grand-mère, xviie-xixe siècle », *Annales de démographie historique,* 1991, p. 7-20.

Bois Jean-Pierre, « Le vieillard dans la France moderne, XVIIe-XVIIIe siècles. Essai de problématique pour une histoire de la vieillesse », *Histoire, Economie et Société*, Paris, 1984, (1), p. 67-94.

Bois Jean-Pierre, *Histoire de la vieillesse,* Paris, PUF, coll. « QSJ », 1994.

Borzello Frances, *Femmes au miroir, une histoire de l'autoportrait féminin*, Paris, Thames et Hudson, 1998.

Botelho Lynn, « Old age and menopause in rural women of early modern Suffolk », in Lynn Botelho et Pat Thane, dir., *Women and ageing in British society since 1500,* Londres, 2001, p. 43-65.

Bourdelais Patrice, *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Paris, Odile Jacob, 1997, Chap. 1 : « Les nouveaux espoirs du XVIIIe siècle », p. 20-54.

Campbell Erin, dir., *Growingold in early modern Europe. Cultural representations*, Ashgate, Cornwall, 2006.

Schuster Cordone Caroline, *Le crépuscule des corps. Images de la vieillesse féminine*, Gollion, Infolio éditions, 2009.

Delanoe Daniel, *Sexe, croyance et ménopause,* Paris, Hachette, coll. « Littératures », 2006.

Gutton Jean-Pierre, *Naissance du vieillard. Essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France*, Paris, Aubier, 1988.

Hecht Jacqueline, « De Juliette à Ninon ou l'allongement de l'âge de la séduction », *Gérontologie et société,* no 82, 1997, p. 25-56.

Heller Geneviève, *Le poids en ans. Une histoire de la vieillesse en Suisse Romande,* Genève, Editions d'En Bas et Société d'histoire de la Suisse Romande, 1994.

Le Caisne Léonore, « Mémoire et destin », *Ethnologie française*, Corps, maladie et société, 1992, no 22 (1), p. 27-42.

Minois Georges, *Histoire de la vieillesse en Occident : de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Fayard, 1987.

Schafer Daniel, « "That senescence itselfis an illness": A transitionnalmedical concept of age and ageing in the eighteenth century », *Medical History*, 2002, (46), p. 525-548.

Stewart Joan Hinde, *The enlightenment of age. Women, letters and growingold in eighteenth-century France*, Voltaire Fondation, University of Oxford, 2010.

Stolberg Michael, « A woman's hell ? Medical perceptions of menopause in preindustrial Europe », *Bulletin of the History of Medicine*, 1999, no 73.3, p. 404-428.

Tillier Annick, « Un âge critique. La ménopause sous le regard des médecins des XVIIIe et XIXe siècles », *Clio*, no 21, 2005, p. 269-280.

Troyansky David G. , *Miroirs de la vieillesse en France au siècle des Lumières*, Paris, Éditions Eshel, 1992.

Troyansky David G. , « Le vieillard dans la société française du XVIIIe siècle : images et réalités », *Annales de démographie historique*, *Vieillir autrefois*, 1985, p. 155-170.

Vitel Virginie, « La ménopause. Instabilité des affects et des pratiques en France », in Françoise Héritier et Margarita Xanthakou, dir., *Corps et affects,* Paris, Odile Jacob, 2004, p. 221-237.

Souffrance et culture médicale

Lectures et interprétations laïques du mal être au XVIIIe siècle[1]

Philip Rieder
ENS de Genève
Institut d'éthique biomédicale

Les lieux communs sur la médecine d'antan sont nombreux et trahissent l'emprise de la biomédecine sur l'appréhension que nous avons du corps et de la médecine aujourd'hui. Un pivot autour duquel s'articulent bien des méprises est l'effroi que suscite l'évocation d'une médecine dépourvue d'analgésiques, d'antibiotiques, et surtout, d'une chirurgie sans anesthésie : le passé n'est-il pas synonyme de souffrances pour les malades et les accidentés ? Un zeste d'empathie et la voie est toute tracée pour pérorer sur l'inefficacité de la médecine ancienne et la souffrance inhérente aux sociétés historiques. Cette piste se révèle aride et ne permet d'énoncer que des lieux communs qui éclairent singulièrement le point de vue de l'auteur et très peu l'objet qui l'occupe. C'est en prenant à bras le corps leurs propres préjugés que certains chercheurs ont développé des problématiques plus stimulantes et à même de nous éclairer sur monde médical d'Ancien Régime[2]. Afin d'explorer la place occupée par la santé dans des sociétés historiques, ces auteurs nous invitent à nous déshabituer de nos réflexes biomédicaux et à oublier nos repères corporels afin de penser autrement la santé et le corps à l'époque moderne. L'objet de la recherche n'est plus dès lors le patient, acteur fragile d'une relation thérapeutique asymétrique, mais le non-médecin, un être incarné, héros de sa propre vie, interprète et pilote de sa santé. L'approche, en apparence descriptive, permet d'aborder des questions sur le rôle des différents acteurs en matière de santé, sur la conscience historique de soi et

1 Ce chapitre prolonge la réflexion développée dans Philip Rieder, *Le patient au XVIIIe siècle,* Genève, Droz, 2010.

2 Roy Porter, « The Patient's View. Doing Medical History from Below », *Theory and Society*, 1985, p. 175-198 ; Roy Porter et Dorothy Porter, *In Sickness and in Health. The British Experience 1650-1800*, London, Fourth Estate, 1988 ; Barbara Duden, *The Woman Beneath the Skin*, Cambridge & London ; Harvard University Press, 1991 (1re éd. 1987) ; Michael Stolberg, *Homo patiens*, Köln, Böhlau, 2003 ; Gudrun Piller, *Private Körper : Spuren des Leibes in Selbstzeugnissen des 18. Jahrhundert*, Köln etc., Böhlau, 2007 ; Jean-François Viaud, *Le malade et la médecine sous l'Ancien Régime : soins et préoccupations de santé en Aquitaine (XVIe-XVIIIe siècles),* Pessac, Fédération historique du Sud-Ouest, 2011.

du corps. En bref, un autre rapport à soi et à la santé. L'histoire du terme « patient » est un premier indice de cette autre réalité puisqu'il était rare avant le XIXe siècle et désignait communément la victime du bourreau ou le malade soumis à une intervention chirurgicale douloureuse ; il n'était pas usuel de désigner le client du médecin par le terme de « patient » au cours de l'époque moderne[3]. Le recadrage implique des difficultés d'interprétation, mais aussi de rédaction; le patient n'est-il pas par définition passif ? Au-delà de son étymologie, employé dans un sens large, le terme peut être évoqué aujourd'hui pour désigner l'usager de services médicaux, voire un groupe de pression sur le marché médical, et c'est dans ce sens plus large qu'il faut l'entendre dans les pages qui suivent : « patient » y désigne un acteur historique qui ne délègue pas sa santé à un tiers, mais conserve son autonomie décisionnelle quel que soit le nombre de soignants (orthodoxes ou irréguliers) qu'il côtoie. Par analogie avec le monde clérical, on l'appellera le « laïc » ou encore le non-médecin, mais toujours en tenant compte de l'importance du rôle qu'il joue. L'activité de cette figure se déploie à la fois dans l'interprétation de troubles de santé, dans leur prévention, dans la recherche d'informations médicales et dans la mise en œuvre de thérapies. Les agissements du patient historique révèlent autre chose. Pour prendre ses décisions, pour comprendre ce qui lui arrive, le patient a besoin de repères, d'informations et de préceptes médicaux. Ses connaissances lui viennent d'une culture médicale locale et familiale que son expérience et son histoire nourrit à son tour... L'histoire du patient sert à révéler des idées médicales laïques. Afin de saisir les enjeux de ce recadrage, il peut être utile de considérer le patient comme le capitaine d'un bateau qui prend l'eau. Déstabilisé par des symptômes inattendus, il s'efforce de colmater les brèches en cherchant lui-même des informations médicales pertinentes auprès de ses connaissances et dans des livres ; il convoque chez lui les praticiens du voisinage, rend visite à une batterie de praticiens distants, interrogeant ainsi aussi bien ceux qui pouvaient se prévaloir d'une formation universitaire que des soignants religieux, des praticiens empiriques etc. La large palette de praticiens disponibles – le terme « médecin » désigne alors celui qui soigne et non pas le détenteur d'un titre académique – trahit l'incapacité d'un groupe de soignants à s'imposer[4]. Plus le bateau prend l'eau, plus les soignants consultés seront prestigieux et éloignés dans l'espace. Ces derniers n'ont pas tous une formation orthodoxe. Les corporations médicales

3 Voir les définitions de *Furetière* (1690) et du *Dictionnaire de l'Académie* (1694).

4 Sur la pluralité médicale au cours de l'époque moderne, voir Margaret Pelling et Charles E. Webster, « Medical Practitioners », in *Health, medicine and mortality in the sixteenth century*, Cambridge, New York etc., Cambridge University Press, 1979, p. 165-236 ; Harold J. Cook, *The Decline of the Old Medical Regime in Stuart London*, Ithaca & London, Cornell University Press, 1986 ; Laurence Brockliss et Colin Jones, *The Medical World of Early Modern France*, Oxford, Clarendon Press, 1997 ; Philip Rieder, « Médecins et patients à Genève : offre et consommations thérapeutiques à l'époque moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, 52, p. 39-63.

n'avaient que peu de moyens de faire respecter leurs prérogatives légales et, devant la loi, peu est entrepris pour pourchasser ceux qui ne répondent, en dernière analyse, qu'aux désirs de leur clientèle[5]… Le patient reste, de fait, le seul maître à bord.

Loin du récit de l'incurie de la médecine ancienne, d'autres objets historiques se profilent. Il s'agit de sonder l'identité corporelle et de reconstituer un aspect du rapport au monde des acteurs historiques. L'objectif demeure lointain, tant la culture médicale laïque s'avère complexe et les situations et les stratégies individuelles multiples. Au plus près des textes, un premier objectif est de saisir comment l'appréhension médicale de tout un chacun pouvait influencer à la fois la vie quotidienne et l'image que le sujet avait de lui-même et de son corps. C'est une esquisse raisonnée de cette quête qui est proposée dans les pages qui suivent. L'approche est pragmatique et consiste à reconstituer le sens que la bonne et la mauvaise santé pouvaient prendre, les éléments cliniques et contingents qui conditionnaient les décisions thérapeutiques. Les écrits personnels, qu'il s'agisse d'écrits autobiographiques, de journaux personnels ou de correspondances s'imposent comme les sources privilégiées de cette histoire. Une première articulation de ce chapitre a pour objectif de décrire quelques principes propres à la culture médicale laïque dans son ensemble. Une poignée de cas particuliers seront mobilisés pour illustrer, dans une seconde section, l'usage fait par les patients de cette culture médicale et les effets de celle-ci sur les conceptions que les patients avaient d'eux-mêmes.

Comment le dire ? Nommer l'indésirable

La manière dont la maladie est rapportée dans les écrits personnels est à première vue banale. Il y est question d'incommodités, de douleur et de malaise, mais surtout d'une grande variété de symptômes. La régularité avec laquelle les développements sur ces questions reviennent et l'importance que prend la santé dans ces écrits frappent d'emblée le lecteur[6]. Elles pourraient témoigner de l'inefficacité thérapeutique du temps, mais elles indiquent surtout l'implication du patient dans sa santé ainsi que celle du proche (voisin, parent, ami) dans la maladie de l'autre. Pour saisir les enjeux tels qu'ils étaient alors vécus, il s'agit de reconstruire le sens que les symptômes pouvaient

5 La répression de l'exercice illégal touche davantage les soignants dûment formés que les soignants empiriques. Céline Pauthier, *L'exercice illégal de la médecine (1673-1793) : entre défaut de droit et manière de soigner,* Paris, Glyphe & Biotem éditions, 2002.

6 Isabelle Robin-Romero, « La santé dans les écrits privés au XVIIIe siècle » in Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, éd., *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé* [*en Europe du XVIe au XVIIIe siècle*], Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, p. 165-182.

prendre pour le malade et pour son entourage. Il serait vain d'y chercher une logique diagnostique compréhensible aujourd'hui. Si nous croyons résumer notre propre désarroi en décrivant notre maladie comme une angine, une pneumonie, un cancer, ou toute autre maladie reconnue, au XVIIIe siècle les malades refusaient bien souvent de se reconnaître dans une catégorie nosologique et de cautionner la pertinence d'un diagnostic arrêté[7].

Nommer une maladie est alors, du point de vue du malade et de ses proches, un réflexe de médecin ; le patient s'intéressait alors davantage au pronostic[8]. Les médecins étant consultés le plus souvent pour des maladies perçues comme dangereuses, il n'est pas étonnant de voir les contemporains se servir de l'expression « maladie du médecin » pour désigner des maladies graves[9]. Ce sont ces maladies que l'on cherche à décrire le plus précisément. Par ailleurs, sa propre expérience incite le patient à se méfier du nom avancé par un praticien, un terme régulièrement démenti par les faits. « M. Perlet a dit que c'etoit une descente» rapporte Charles-Emmanuel de Charrière à sa femme en évoquant la maladie de Samuel Chaillet, pourtant, « il s'est trouvé que c'etoit un amas d'eau[10] ». Les exemples sont nombreux et l'énumération pourrait se poursuivre indéfiniment. Le commerçant Claret souffre d'une série de crises dont, écrit-il, « on me fit le traittement de fievre billieuse » et alors que ses maux s'avèrent chroniques et sont caractérisés par une lourdeur à la tête et des faiblesses dans différentes parties du corps, il ajoute « on me traitta alors comme atteint de maux de nerfs[11] ». Comme Claret et Charrière, les patients du siècle se gardent de cautionner une interprétation particulière de leur maladie et résistent à l'étiquetage. Leur douleur et leur souffrance sont bien souvent décrites comme étant uniques, leurs maladies seraient originales ou du moins, subjectives[12].

7 Contrairement aux interprétations couramment exposées dans l'historiographie, notamment dans l'excellent article de Lisa Wynne Smith sur les récits de souffrance, la place du diagnostic me paraît clairement différente sous l'Ancien Régime. Lisa Wynne Smith, « "An Account of an Unaccountable Distemper": The Experience of Pain in Early Eighteenth-Century England and France », *Eighteenth-Century Studies*, 2008, 41, p. 459-480.

8 Les médecins eux-mêmes s'accordaient pour considérer la nosologie instable.

9 Isabelle de Charrière, *Correspondance*, in Simone Dubois, Pierre H. Dubois *et al.*, éd., *Œuvres complètes*, Amsterdam, G. A. Van Oorschot, 1979-1984, t. 2, p. 153, Belle de Zuylen à Constant d'Hermenches, Utrecht, le 2 novembre 1769.

10 Isabelle de Charrière, *Correspondance*, *in* Simone Dubois, Pierre H. Dubois *et al.*, éd., *Œuvres complètes*, Amsterdam, G. A. Van Oorschot, 1979-1984, t. 2, p. 494, Charles-Emmanuel de Charrière à Isabelle de Charrière, s. l., le 19 septembre 1785.

11 BCU Dorigny, Fonds Tissot, IS 3784/II/144. 05.02.28 : Monsieur J. Claret à Tissot, Genève, le 7 avril 1790.

12 Sur la subjectivité des corps et des maladies au XVIIIe siècle, voir Philip Rieder et Vincent Barras, « Son corps et soi. Subjectivité charnelle à l'époque des Lumières », *Revue du XVIIIe siècle*, 2005, p. 211-223.

Compter les maux ?

La subjectivité des maux est le corollaire de la culture médicale dominante, elle est aussi une des causes du peu d'attention consacré traditionnellement au corps malade dans les développements historiques. Que faire avec ces maux décrits[13] ? À défaut de les classer, s'agit-il simplement d'additionner les symptômes ? L'objectivité à laquelle aspire l'historien se heurte ici au constat que la souffrance et la douleur sont subjectives. Les mots eux-mêmes, comme l'a montré Elaine Scarry, ne peuvent rendre compte de l'agonie éprouvée par celui qui voit l'intégrité de son corps ou d'une de ses parties, compromise[14]. Il existe bien des tentatives picturales ou littéraires pour décrire les expériences particulièrement douloureuses[15]. Le récit de l'opération au sein subie par Fanny Burney, le 30 septembre 1811, à Paris, en est un excellent exemple. Le texte, longuement travaillé par Burney elle-même, véhicule aussi bien l'intensité émotive qui accompagne les préparations nécessaires à l'opération qu'une idée insupportable de ce que fut l'intervention elle-même[16].

Le cas est extrême, nous renseignant à la fois sur la compréhension médicale de la malade, sur ses troubles face à la perte de contrôle de son corps et sur la capacité de la romancière à en faire une « fiction » par l'emploi de techniques narratives[17]. D'autres patientes refusaient de telles opérations soit par pudeur, soit par peur de devoir affronter la douleur et une expérience potentiellement fatale[18]. Dans leur cas, le ressentir corporel au quotidien était pour le moins désagréable et douloureux ; il en allait ainsi pour de nombreux contemporains qui souffraient d'autres affections. En deçà des situations extrêmes, de nombreux troubles corporels « incommodent », le mot est alors courant et revient sans cesse sous la plume des malades. Si on aborde la question d'un point de vue statistique, les plaintes les plus nombreuses dans la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle concernent les odontalgies[19]. En de rares occasions, des amalgames étaient tentés, certains soins pouvaient être achetés par le patient aisé, mais la solution la plus courante était l'extraction...

13 Voir Jean-Pierre Peter, « Les mots et les objets de la maladie », *Revue historique*, 1971, 246, p. 13-38 ; Alfred Perrenoud et Frédéric Sardet, « Les causes de décès aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles à Genève : nosologie et pathocénose », *Gesnerus*, 1991, 49, p. 269-286.

14 Elaine Scarry, *The Body in Pain. The Making and the Unmaking of the World*, Oxford, Oxford University Press, 1985.

15 Pour des représentations visuelles, voir par exemple : Giorgio Bordin et Laura Polo D'Ambrosio, *La medicina,* Milano, Electa, 2009, p. 285-297.

16 Fanny Burney, *Selected Letters and journals,* éd. par Joyce Hemlow, Oxford, OUP, 1986, p. 127-141.

17 Julia L. Epstein, « Writing the Unspeakable : Fanny Burney's Mastectomy and the Fictive Body », *Representations*, 1986, 16, p. 131-166.

18 Marion Maria Ruisinger, *Patientenwege. Die Konsiliarkorrespondenz Lorenz Heisters (1683-1758) in der Trew-Sammlung Erlangen*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag Wiesbaden GmbH, 2008, p. 216-219.

19 Voir le cas bien documenté du diariste Théophile Rémy Frêne : Philip Rieder, « À l'aune d'une vie : un patient au XVIII^e^ siècle », in Jean-Daniel Morerod, éd., *Théophile Rémy Frêne deux siècles après, Numéro spécial du Musée Neuchâtelois,* 2005, p. 146-156.

On s'attend à ce que celle-ci intervienne dès les premières douleurs. La réalité était toute autre. La douleur dentaire va et vient, incitant le souffrant à espérer une « guérison » définitive[20]... Les patients repoussaient ainsi, aussi longtemps que possible, le recours à l'arracheur de dents. Dans l'intervalle, des soins étaient entrepris à la fois localement, par le biais de pâtes pour les dents et de gargarismes, mais aussi par des saignées et des purges qui devaient soigner le déséquilibre humoral dont l'odontalgie serait la conséquence[21]. La guérison possible est ainsi une raison suffisante pour supporter la douleur[22]. Âgé de 25 ans, Louis Odier se plaint de six dents cariées : « Un autre ferait arracher les plus mauvaises » écrit-il à sa fiancée, « moi, je crains de les gâter toutes par ce moyen là et je prens patience. Je me trouverai fort heureux quand je n'en aurai plus. Aussi bien ne me servent elles à rien. Je ne mange que des légumes, et j'aime autant la mie que la croute[23] ». Pour nombre de contemporains, la douleur dentaire était chronique.

La douleur et l'inconfort corporels étaient répandus et faisaient partie de la vie ordinaire. Ils touchaient différentes régions de la géographie corporelle. Il faut citer ici les nombreuses maladies de la peau, les irritations cutanées, les infections succédant aux écorchures et autres petites blessures dont les patients souffraient pendant des mois, voire des années[24]. Le corps vécu au siècle des Lumières, tel qu'il émerge des écrits personnels, doit être associé à un inconfort quotidien plutôt qu'à une douleur aiguë. De nombreux patients ne mentionnent qu'à demi-mots les maux auxquels ils étaient accoutumés : « Je n'ai rien de nouveau à vous dire de ma santé » écrit Charles-Emmanuel de Charrière à sa femme alors qu'il est convalescent, « j'ai eu hier au soir mon abattemen, mon haletement ordinaire qui paroit etre fievreux[25] ».

L'habitude signifie ici plutôt la stabilité de l'état de santé que la bonne santé. La douleur connue, le dérangement corporel usuel et admis, voire compris, sont souvent tus et par conséquent peu accessibles à l'historien. Habitée de représentations spécifiques, quand elle est énoncée, la douleur est porteuse de sens. Certaines maladies comme la goutte et les hémorroïdes

20 Amélie Odier associe la survenue de maux de dents avec un échauffement et entend adopter une attitude contraire pour s'en débarrasser. Bibliothèque de Genève (désormais : BGE), ms. fr. 5641/273, Amélie Odier à Andrienne Odier, le 8 septembre 1799.

21 Alphonse de Saussure, par exemple, prend des vésicatoires contre des maux de dents. BGE, ms. Saussure 237/260, Albertine de Saussure à Théodore de Saussure, [Genève], le 29 octobre [1793].

22 Samuel Auguste André David Tissot, *Avis au peuple sur sa santé*, Daniel Teysseire et Corinne Verry-Jolivet (éds.), Paris, Quai Voltaire, 1993 (éd. 1782), chapitre VIII.

23 BGE, ms. fr. 4151, Louis Odier à Suzanne Baux, Leyden, le 6 avril 1773.

24 Une infection au nombril fait souffrir Ralph Josselin (1616-1683) pendant de nombreuses années : Ralph Josselin, *The Diary of Ralph Josselin*, Alan Macfarlane, éd., Oxford, New York etc., Oxford University Press, 1991 (1976), p. 138.

25 Isabelle de Charrière, *Correspondance*, in Simone Dubois, Pierre H. Dubois *et al*., éd., *Œuvres complètes*, Amsterdam, G. A. Van Oorschot, 1979-1984, t. 5, p. 241, Charles-Emmanuel de Charrière à Isabelle de Charrière, s.l, le 10 mai 1796.

étaient tolérées, voire encouragées. Il existait ainsi des douleurs positives, de bon augure du point de vue de la santé. La goutte affectait les extrémités des membres et était interprétée dans l'économie humorale comme une maladie capable d'attirer les humeurs corrompues vers la circonférence du corps, ménageant de fait son centre vulnérable en affectant des emplacements moins « dangereux[26] ». Les hémorroïdes auraient la capacité d'évacuer des humeurs corrompues, protégeant le patient d'une maladie grave ; assimilées à des règles, elles sont souvent entretenues artificiellement afin de garantir la régularité de l'expulsion[27]. La douleur est dans ces deux cas prophylactique et le plus souvent, ironiquement, c'est la disparition des symptômes et donc de la douleur qui suscite des inquiétudes : l'interruption des hémorroïdes et la résorption de l'enflure caractéristique du gouteux peuvent être rendues responsables de troubles handicapants ou de maladies graves. Les exemples sont nombreux. La guérison des hémorroïdes dont il souffrait jusqu'alors est rendue responsable des troubles de la vue de l'abbé de Bellelay, en 1780. Le malade et ses médecins travaillent alors à les rétablir[28]. Pour d'autres, le retour en arrière est interdit. C'est le cas du ministre Jean Perdriau (1712-1786), mort « sans douleur sans s'en apercevoir d'une goutte remontée[29] ». L'absence de douleur, la disparition de symptômes sont des signes ambigus voire trompeurs. Plus rassurant est le ressentir commun du corps, habité par les blessures, écorchures ou irruptions cutanées qui offrent des issues aux humeurs corporelles et éloignent insensiblement les dangers morbides : ces écoulements (naturels ou artificiels), en permettant le passage d'un liquide de l'intérieur du corps vers l'extérieur, seraient bénéfiques. Dans la même veine, il faut citer les remèdes douloureux et désagréables, qu'ils soient ponctuels comme les saignées et les purges ou supportés pendant plusieurs jours voire des semaines comme les vésicatoires et les cautères ; ce sont dans tous les cas des douleurs et des inconforts supportés stoïquement dans l'espoir de bienfaits à venir.

La douleur et le ressentir corporels sont ainsi interprétés sur le moment même, le sens attribué conditionnant directement la façon dont ils sont transcrits et rapportés. D'autres réflexes affectent plus lourdement encore la transmission des données. S'il est possible de trouver des cas de malades morts la plume à la main aujourd'hui, il était rare pour un malade de prendre la plume

26 Roy Porter et George S. Rousseau, *Gout. The Patrician Malady*, New Haven & London, Yale University Press, 1998.

27 Gianna Pomata, « Menstruating Men : Simularity and Difference of the Sexes in Early Modern Medicine », in Valeria Finucci, éd., *Generation and Degeneration: Tropes of Reproduction in Literature and History from Antiquity to Early Modern Europe*, Durham, Duke University Press, 2001, p. 109-152.

28 Théophile Rémy Frêne, *Journal de ma vie*, André Bandelier, Cyrille Gigandet *et al.*, éd., Porrentruy & Bienne, Société jurassienne d'émulation & éd. intervalles, 1993-1994, 5 vol., t. 3, p. 1442-1444.

29 BGE, ms. Saussure 237/185, Amélie de Saussure-Boissier à Horace-Bénédict de Saussure, Genthod, lundi soir [août 1786].

il y a deux siècles et peu commun de retracer ses symptômes au lit, au plus fort de la maladie[30]. L'écriture, comme la lecture, étaient conçues comme des activités nécessitant une application particulière et corrélées avec de possible effets pathologiques ou, plus rarement, thérapeutiques[31]. Écrire et lire seraient des activités violentes, aux effets potentiellement délétères sur le corps affaibli ou malade. Une jeune fille pouvait justifier la réduction de la régularité de ses lettres à un correspondant en arguant que la rédaction affectait négativement sa santé[32]. Et il ne s'agit pas que d'une excuse, les médecins et les proches interdisaient aux malades d'écrire et de fait, ceux-ci écrivaient peu ou pas. Horace-Bénédict de Saussure souffre, en 1780, d'une « grosse fluxion sur la joue » qui lui aurait « ôté la faculté d'écrire[33] ». Henriette L'Hardy, pour sa part, renvoie l'écriture d'une réponse à Isabelle de Charrière en raison d'une « grosse joue[34] ». La localisation de ces maux sur la surface du corps signale des indispositions peu dangereuses. Le risque serait de voir le trouble physique s'aggraver à cause d'une pratique d'écriture. Cette possibilité justifie l'incompatibilité de l'action de rédiger avec un état de faiblesse : « J'écris le moins que je peux » confie Nicolas Fatio (1664-1753) à son frère, Fatio de Duvilier l'aîné, alors à Amsterdam, « ma santé souffre considérablement lors que j'écris, et même lorsque je copie quelque chose[35] ». Le récit fait par le malade (comme dans le cas de Burney) est ainsi par la force des choses rétrospectif et bien souvent rédigé une fois la santé retrouvée.

Les interruptions d'écriture dans les échanges épistolaires répondent parfois à des crises de santé. La correspondance d'Isabelle de Charrière compte des interruptions marquées au moment de ses maladies et elle recourt à des secrétaires lorsque la convalescence dure. En septembre 1792, par exemple, Isabelle était convalescente. Cet état lui permet d'essayer un nouveau morceau au clavecin, mais lui interdit de reprendre sa correspondance, qu'elle continue à dicter[36]. Le potentiel pathogène de l'écriture induit une tension sous la plume

30 Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, *Un journal à soi (ou la passion des journaux intimes). Catalogue de l'exposition tenue du 30 septembre au 27 décembre 1997,* Lyon, Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, 1997.

31 La description médicale faite par Samuel Auguste Tissot des problèmes de santé des hommes et des femmes de lettres en est l'expression la plus aboutie. Samuel Auguste André David Tissot, *De la santé des gens de lettres*, François Azouvi, éd., Genève & Paris, Slatkine, 1981 (1re éd. 1768). Plus particulièrement sur la lecture, voir Alexandre Wenger, *La fibre littéraire : le discours médical sur la lecture au xviiie siècle*, Genève, Droz, 2007.

32 Isabelle de Charrière, *Correspondance*, in Simone Dubois, Pierre H. Dubois *et al.*, éd., *Œuvres complètes*, Amsterdam, G. A. Van Oorschot, 1979-1984, t. 1, p. 307-308, Belle de Zuylen à Constant d'Hermenches, Utrecht, les 13-18 septembre.

33 De telles formules sont courantes. BGE, ms. Saussure 223/3, p. 77, Horace-Bénédict de Saussure à Judith de Saussure (copie mss), [Genève], le 3 décembre 1780.

34 Isabelle de Charrière, *Correspondance*, in Simone Dubois, Pierre H. Dubois *et al.*, éd., *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. 3, p. 474, Henriette L'Hardy à Isabelle de Charrière, s. l., le 25 décembre 1792.

35 BGE, Manuscrits, ms. fr. 602/50, Nicolas Fatio à Fatio Duvilier, le 9 décembre 1686.

36 Isabelle de Charrière, *Correspondance,* in Simone Dubois, Pierre H. Dubois *et al.*, éd., *Oeuvres complètes*, *op. cit.*, t. 3, p. 418-419, Isabelle de Charrière à Jean-François Chambrier, le 29 septembre 1792.

de correspondants qui cherchent à concilier deux impératifs, celui d'obtenir des nouvelles rassurantes et celui de préserver la santé de leurs destinataires. Le phénomène, bien en évidence dans des correspondances portant sur de longues périodes, est moins perceptible dans les journaux personnels où une écriture rétrospective comble bien souvent les trous. L'intérêt des journaux personnels comme celui de Jeanne Marie Bellamy Prevost en est d'autant plus grand. Cette diariste écrit pendant les années 1772 et 1773 avec une régularité impressionnante, souvent chaque jour, voire plusieurs fois par jour[37]. La graphie même de son journal suggère un rapport direct entre l'écriture et l'état de santé. En cas de fièvre, son écriture évolue perceptiblement à la fois graphiquement par l'agrandissement des lettres et structurellement, les entrées s'écourtent et les phrases mêmes se trouvent réduites à leur plus simple expression.

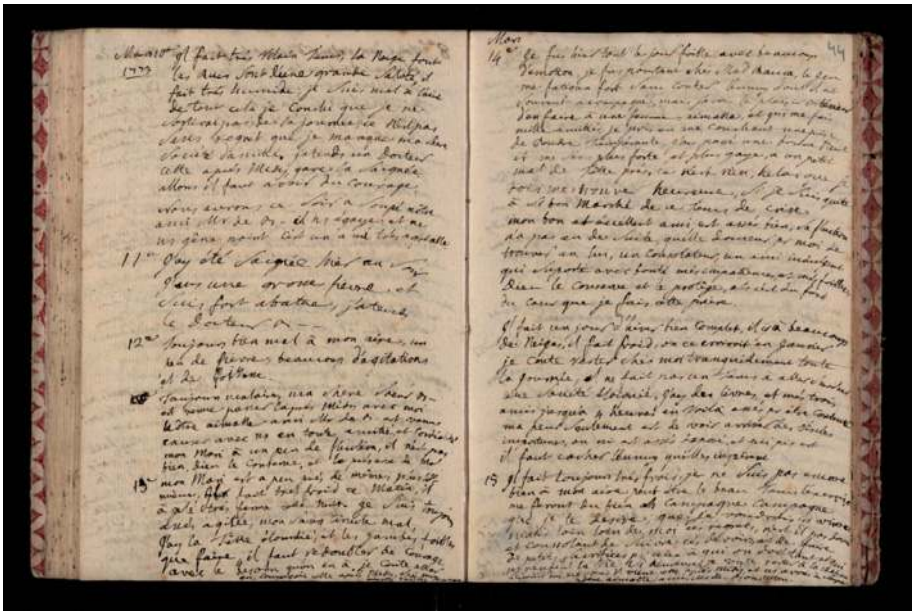

Illustration 1. Jeanne-Marie Bellamy Prevost, Journal, © Bibliothèque de Genève, ms. fr. 4734, f° 43v.-44.

L'introspection écrite est ainsi rarement verbeuse au plus fort d'une crise de santé, réduisant en conséquence l'emprise de l'historien sur la réalité de la vie intérieure. La poésie s'impose comme la forme littéraire la plus adéquate pour une personne malade : celle-ci peut composer dans ses heures de loisir, retenir ses vers et les restituer par écrit une fois rétabli. Antoine Louis Lullin, âgé de 17 ans, est malade depuis plus d'une année lorsqu'une inspiration poétique le gagne :

37 BGE, ms. fr. 4734, Journal de Jeanne-Marie Bellamy.

J'invoque aujourd'hui les muses Parnasse,
[…] C'est pour bien railler,
Ce rhume épouvantable,
Cette fluxion bizarre,
Qui sans cesse accablant ces membres ténébreux,
Elle tourmente moi meme,
Et dérange mes yeux[38] .

Le jeune poète compose contre sa maladie. L'acte créateur est celui qui permet de « railler » la maladie qui n'a de cesse de réduire ses activités, immobilisant ses membres et dérangeant sa vue, limitant ainsi ses capacités à lire et à écrire. Cette maladie qui affecte différentes parties de son corps, le tourmente également « lui-même ». Est-ce dire qu'il explicite une distinction claire entre son corps et son esprit ? En vertu de l'ambiguïté d'autres auteurs sur ce point, il serait hasardeux d'en tirer une conclusion simple. On y reviendra. Par contre, le fait qu'il se réfère à un « rhume épouvantable » et à une fluxion « bizarre » est significatif. Son frère aîné était mort l'année précédente d'une maladie similaire, décrite comme une phtisie dans le *Livre des morts*, le répertoire des décès genevois. Le diagnostic de phtisie porte un pronostic sans espoir, par contre, une fluxion est une humeur mobile et apte au déplacement. La désignation choisie par le malade, et probablement par sa famille, laisse entrevoir la possibilité que la fluxion « se jette » sur une autre partie du corps pour en être, ensuite, chassée définitivement.

Nommer et énumérer les symptômes énoncés par des malades donne lieu à un inventaire qui ne renseigne que peu sur la réalité vécue par les patients. De toute évidence, le sens et les symptômes sont inextricablement mêlés. La culture médicale laïque s'articule autour d'une grammaire accessible à tous. Les variables influentes sur la santé, en bien comme en mal, sont nombreuses. C'est à partir de documents se rapportant au quotidien que les contours de la culture médicale se dessinent le plus clairement et ses effets sur la vie ordinaire transparaissent.

Au jour le jour

Les variables mobilisées dans des écrits de patients pour expliquer une mauvaise santé donnent l'impression d'avoir été choisies de façon aléatoire. Rien n'est moins vrai. La culture médicale laïque est solidement enracinée dans la tradition médicale humorale qui dominait le monde médical depuis l'Antiquité. Les préceptes d'hygiène de cette médecine incitent à envisager l'évolution de l'état de santé comme un équilibre observé dans son lieu de vie (qualité de l'air respiré), sur son mode de vie (sommeil, exercice et émotions [ou « passions de l'âme »]) et dans son régime (alimentation, boisson),

38 Poème adressé par Antoine Louis Lullin à son père, Ami Lullin. BGE, Manuscrits, ms. Lullin 2/78, le 2 novembre 1746.

l'ensemble de ces préceptes sont réunis dans la médecine savante dans la catégorie des « Six choses non-naturelles[39] ». La santé individuelle progresse, dans une direction ou dans une autre, selon une échelle virtuelle allant du très malade vers la très bonne santé. Le patient lui-même est considéré, et se perçoit, comme le meilleur juge de la situation qu'il occupe sur le moment.

Le principe de l'échelle est commun à tous, même si le pas entre les échelons varie d'un individu à l'autre. L'incidence de la conjonction des variables hygiéniques avec une lecture immédiate et subjective de l'état de santé donne lieu à une certaine vulnérabilité, comme en témoigne le cas déjà mentionné de Jeanne Marie Bellamy. En 1772, cette femme de 48 ans se considère comme vieille (et donc froide et sèche) et redoute conséquemment la saison correspondante, soit l'hiver (froide) et l'automne (froide et sèche). L'environnement extérieur et le temps qu'il fait pèsent directement sur l'appréhension qu'elle a de son état et plus clairement encore, sur sa façon d'envisager l'évolution de sa santé. La corrélation faite entre son âge, la saison et sa santé n'est pas le fait d'un hasard, ni même une projection rétrospective. Elle est clairement explicitée par la diariste elle-même qui écrit, le 11 février 1772 : « Le froid est toujours très vif. J'y suis beaucoup plus sensible que les autres hivers, hélas quand hiver et hiver se rencontrent, il n'y a pas moyen d'éviter le gel. » Au cours de l'année pendant laquelle elle tient le cahier conservé de son journal, la diariste corrèle l'évolution du temps et celle de sa santé. Le lien de causalité qu'elle établit est ici aussi explicite. Le 20 juin 1773, par exemple, elle se trouve « pâle et abattue, je ne sai ce que j'ai, mais je ne suis à mon aise. Le temps est froid, et pluvieux, cela peut être cause de mon malaise, joint à la fatigue et aux circonstances dans lesquelles je me trouve ». Au point que, lorsque sept jours plus tard elle se sent bien, elle s'en étonne : « Le temps est toujours sombre et froid, on a presque pas quitté les habits d'hiver cet été, cela ne dérange point ma santé, j'en suis étonnée et contente[40]. » Il est significatif que Bellamy exprime régulièrement son étonnement de voir son corps ignorer des stimuli extérieurs qui auraient du l'affecter négativement. Outre le temps qui occupe une bonne place dans ses appréciations quotidiennes, la diariste se réfère à d'autres variables : ses activités physiques, ses évacuations (règles, diarrhée), la qualité de son sommeil et ses émotions. Elle établit constamment des liens de causalité entre ses activités, ses évacuations, ses nuits et son ressenti corporel. Il serait trop long d'entrer dans les détails ici, mais il demeure intéressant de relever que les principes physiques de l'hygiène ancienne, les « non-naturels », sont clairement intégrés dans

39 Peter Niebyl, « The Non-Naturals », *Bulletin of the History of Medicine*, 1971, XLV, p. 486-492 ; Antoinette Emch-Deriaz, « The Non-Naturals Made Easy », in Roy Porter, éd., *The Popularization of Medicine*, London & New York, Routledge, 1992, p. 143-159. Pour l'importance des « non-naturels » dans la correspondance adressée à Tissot, voir Séverine Pilloud et Micheline Louis-Courvoisier, « The Intimate Experience of the Body in the Eighteenth Century: Between Interiority et Exteriority », *Medical History*, 2003, 47, p. 451-472.

40 BGE, ms. fr. 4734, Journal de Jeanne-Marie Bellamy, le 27 juin 1773.

l'univers médical de la diariste. Les « non-naturels » qu'elle évoque le moins sont l'alimentation et les boissons. Tout au plus faut-il signaler qu'en fonction du ressenti, Bellamy s'auto-prescrit des remèdes ou compléments alimentaires comme le lait d'ânesse, le lait de chèvre et le petit-lait, qui doivent redonner des forces à son corps.

Pour des individus qui suivent l'évolution de leur santé avec le même soin que Bellamy – et ils sont nombreux si l'on en croit les détails exposés dans les lettres adressées à des médecins célèbres[41] – une bonne santé qui persiste en dépit de variables qui devraient la perturber peut déstabiliser voire, comme dans le cas de Bellamy Prevost, donner lieu à une nouvelle souffrance ! L'inquiétude, la peur de voir sa santé se détériorer est ainsi la source de nouveaux problèmes et était souvent interprétée comme ayant déclenché une nouvelle « maladie ». Elles entrent dans la catégorie des « passions de l'âme » formant un groupe des six « non-naturels » mentionnés plus haut. Préoccupés par la peur de tomber malade et occupés à l'observation des variables qui pourraient influencer leur santé, les patients tendent à élaborer une compréhension de leur corps qui leur permettait de prendre des mesures préventives et le cas échéant, d'entreprendre des actions thérapeutiques. Ainsi, Isabelle de Charrière cherche-t-elle sans cesse à saisir la mécanique responsable de ses aléas de santé. Elle se reconnaît un naturel « mobile », c'est-à-dire une propension à s'émouvoir facilement ; en clair, sa santé serait facilement affectée par de mauvaises nouvelles. Le principe semble être établi empiriquement. Elle tombe gravement malade en apprenant la nouvelle de la mort de son père, de celle de son frère et encore, à l'annonce des événements du 10 août 1792, à Paris. Il n'est guère étonnant, dès lors, qu'elle cherche à adapter son mode de vie à cette caractéristique. Confrontée à une mauvaise nouvelle, elle se ménage. Au jour le jour, elle cherche à éviter autant que possible les émotions « négatives », justifiant, par exemple, l'interruption de sa correspondance avec Benjamin Constant par l'inquiétude qu'elle éprouvait de voir les émotions que celui-ci provoquait susciter une détérioration de sa santé. Son cas peut paraître étonnant, mais il n'est pas rare. Le plus perturbant pour les contemporains n'est pas de tomber malade, mais de tomber malade sans en comprendre les raisons. L'habitus du corps subjectif incitait ainsi les patients non seulement à interpréter et à comprendre l'évolution de leur santé suivant une grille de lecture basée sur leurs connaissances médicales et leur expérience de santé passée, mais encore à s'étonner lorsque l'évolution de leur santé ne répondait pas « correctement » aux comportements adoptés

41 Michael Stolberg, *Homo patiens*, Köln, Böhlau, 2003 ; Wayne Wild, éd., *Medicine-by-post: the changing voice of illness in eighteenth-century British consultation letters and litterature*, Amsterdam etc., Rodopi, 2006 ; Philip Rieder et Vincent Barras, « Écrire sa maladie : les lettres à Tissot », in Vincent Barras & Micheline Louis-Courvoisier, éd., *Tout autour de Tissot*, Genève, Georg & Bibliothèque d'histoire des sciences, 2001, p. 201-222 ; Hubert Steinke et Martin Stube, « Medical Correspondence in Early Modern Europe. An Introduction », *Gesnerus*, 2007, 61, p. 139-160.

ou aux stimuli extérieurs. Le désarroi est alors patent. « Je ne comprens rien du tout à ma santé. Le froid le chaud m'incommodent et me conviennent tour à tour. Sans rien changer à ma conduite j'ai à me plaindre aujourdhui d'un devoyement demain du contraire, etc. etc. etc.[42] ». Ainsi, le corps malade est interprété et dirigé en premier lieu par le malade lui-même. Dès que des voies d'eau sont identifiées, c'est la panique à bord : quelle manœuvre pouvait être rendue responsable de l'accident ? En cas d'abus reconnu, d'imprudence manifeste, l'explication s'impose d'elle-même. Mais comment rendre compte d'un incident lorsque toutes les mesures de sécurité usuelles avaient été prises ? L'inattendu en matière de santé était plutôt rare avant la biomédecine et une cause de stress pour les malades.

La culpabilité

La métaphore navale est moins artificielle qu'elle ne le paraît de prime abord. En cas de désastre, comme le capitaine d'un bateau, les décisions et la stratégie du malade sont passées au crible. Il faut apprendre ce que l'échec peut livrer en enseignements afin de redresser la barre. Ainsi, les actions passées du malade portent un fort potentiel culpabilisant et le processus lui-même peut s'avérer déstabilisant. La recherche des causes de la maladie ou du malaise génère de l'inquiétude et s'avère à son tour une entreprise pathogène. La morbidité d'émotions comme la peur et l'inquiétude était reconnue. Bellamy exprime régulièrement son inquiétude dans son journal et s'efforce de combattre cette angoisse de peur de la voir dégénérer en maladie. Dès les premières pages de son journal conservé, à la fin du mois de septembre 1772, des inquiétudes nocturnes l'incitent à s'interroger : « Sera ce une maladie grave que cela annonce ? »

Bellamy est particulièrement consciente de ses propres inquiétudes. Les entrées quotidiennes de son journal la montrent constamment aux prises avec son imagination. L'inquiétude, fruit de cette imagination, pouvait être soit un symptôme précurseur soit une cause de maladie. La crainte de tomber malade est ainsi érigée en cause pathogène ; l'émotion elle-même suscite un sentiment de culpabilité :

> Je voudrais en connaître [des remèdes] pour l'imagination, car je l'ai trop frapée de l'état où je suis, crainte de maladies, crainte de la mort, fuyés loin de moi, et qu'une résignation sincère, une douce tranquilité prenne vôtre place dans mon cœur souvent trop agitée[43].

---

42 Isabelle de Charrière, *Correspondance*, in Simone Dubois, Pierre H. Dubois *et al.*, éd., *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. 1-6, t. 2, p. 383, Isabelle de Charrière à Vincent Maximiliaan Tuyll van Serooskerken, Colombier, les 2 février et 16 mars 1782.

43 D'autres femmes sont réputées malades à cause de leur imagination. Roy Porter et Dorothy Porter, *In Sickness and in Health. The British Experience 1650-1800*, *op. cit.* , p. 72-73.

Bellamy s'angoisse et s'inquiète dans de nombreuses entrées de son journal et cette agitation d'esprit s'oppose à l'état d'esprit calme auquel elle aspire. De ce point de vue, le contenu du journal de Bellamy rappelle l'expérience rapportée par Isabelle de Charrière dans sa correspondance : Charrière ne cesse de combattre sa « mobilité », soit ce que l'on pourrait qualifier comme son émotivité, responsable selon elle de ses aléas de santé. L'énonciation par deux femmes de préoccupations similaires n'est pas entièrement anodine : la femme est perçue comme plus fragile face aux émotions[44]. Mais c'est là un principe souple. Les vieillards et certains hommes se reconnaissent des fragilités similaires…

L'association constante d'émotions avec des maladies dont les extraits cités des écrits de Bellamy et de Charrière sont de bons exemples, témoigne de l'absence de séparation claire entre le physique et le psychologique dans les écrits de laïcs[45]. Dans un sens, la rupture cartésienne n'est pas (encore) consommée et les patients tendent à se considérer comme étant d'une seule pièce. Les formules choisies pour décrire les malaises confirment cet état des choses. Les termes d'agitation, d'accablement et d'inquiétude, régulièrement mobilisés pour qualifier un état de santé, renvoient soit au physique soit au psychologique soit, employés sans qualificatifs, signalent un état imprécis, un mal être diffus. Lorsque ces mêmes termes sont employés en conjonction avec d'autres, souvent des parties précises du corps, « inquiétude de sang », « sang ému » et « inquiétude dans les jambes », désignent un ressenti qu'il est difficile de saisir aujourd'hui et qui renvoie à un rapport au corps qui nous est étranger.

Au XVIIIe siècle, la douleur et la maladie sont rarement inscrits dans un registre guerrier, décrivant comme nous faisons volontiers aujourd'hui, la maladie comme l'intrusion d'un agent venant de l'extérieur. Douleurs et maladies sont alors associées à une cause interne, parfois comportementale et relevant de la relation entre un corps donné et son environnement tant physique que social. L'essentiel pour le patient n'est, dès lors, pas de connaître le nom de la maladie, mais ses origines. La cause du mal-être en détermine la nature et suggère les voies thérapeutiques les plus prometteuses. Comment pouvait-on arrêter les causes d'un mal être particulier ?

---

44 Évelyne Berriot-Salvadore, « Le discours de la médecine et de la science », in Georges Duby & Michelle Perrot, dir., *Histoire des femmes en Occident*, 5 vol., Paris, Plon, 1991, Natalie Zemon Davis & Arlette Farge, dir., t. 3, *XVIe- XVIIIe siècles*, p. 359-395.

45 C'est un trait saillant des lettres adressées à des médecins à cette époque : Lisa Wynne Smith, « "An Account of an Unaccountable Distemper": The Experience of Pain in Early Eighteenth-Century England and France », *Eighteenth-Century Studies*, 2008, 41, p. 459-480 ; Séverine Pilloud et Micheline Louis-Courvoisier, « The Intimate Experience of the Body in the Eighteenth Century: Between Interiority and Exteriority », *Medical History*, 2003, 47, p. 451-472.

La maladie
À la recherche d'une cause perdue

Les auteurs établissent sans cesse des corrélations entre des événements, des comportements et leur santé : comment débusquent-ils la cause responsable d'une mauvaise santé ? La palette des causes de maladies est large, comme le signale déjà l'énumération plus haut des « six choses non-naturelles ». La cause avancée peut paraître triviale. Une baisse importante dans les capacités auditives d'un patient donne lieu à des spéculations. « On croit se rappeler que peu avant l'époque de ce changement, il s'étoit endormi, la tête appuyée sur sa mauvaise oreille contre une fenêtre entr'ouverte », écrit un de ses proches[46]. Parfois, la réunion d'une série de circonstances est invoquée. M^me^ Develay incrimine le fait d'avoir mangé des oignons crus et d'avoir veillé dans une salle surchauffé comme les causes premières de la longue maladie de son mari. Une rechute serait intervenue ensuite d'un chagrin ressenti lorsque ses petits-enfants détruisirent un arbre qu'il affectionnait. « Cette scène violente lui fit un mal infini d'après son propre aveu, il s'en repentit sur le moment même », précise sa femme[47]. Le malade, ici un homme, ne peut résister à l'émotion.

Il n'y a pas de limite apparente à la panoplie des causes possibles. Certains malades adultes invoquent les soins inadéquats d'une nourrice pour expliquer leur maladie, d'autres avancent leur propre responsabilité, comme Saussure, qui accuse son régime alimentaire d'avoir causé sa maladie[48]. Quelle que soit la cause trouvée, elle prend son sens dans une élaboration narrative qui est bien souvent rétrospective[49]. Les journaux personnels qui s'étirent sur de longues périodes sont ici particulièrement intéressants. Le pasteur Théophile Rémy Frêne tient un journal à partir de l'âge de 14 ans. Il y consigne de nombreux événements de sa vie, notamment ses troubles de santé. En décembre 1774, le diariste âgé de 47 ans se plaint d'une « enflure » située au sphincter de son anus[50]. C'est la première fois dans son journal que cette partie de son anatomie est mentionnée. Frêne se rappelle pourtant avoir souffert de cet endroit occasionnellement depuis 1754, soit vingt ans ! C'est là l'illustration d'une réalité triviale : toutes les souffrances ne sont pas

46 Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (désormais : BCUL), Fonds Tissot, II //144 03.04.25, Du Pan, Genève, le 1^er^ octobre 1784.

47 BCUL, Fonds Tissot, II /146.01.05.03, Elisabeth Antonette Develay, Genève, le 21 mai 1792.

48 Philip Rieder et Vincent Barras, « Santé et maladie chez Saussure », in René Sigrist, éd., *H.-B. de Saussure*, Genève, Bibliothèque d'histoire des sciences, Georg, 2001, p. 501-524.

49 Sur ce sujet, voir Séverine Pilloud, *Les mots du corps : l'expérience de la maladie dans les consultations épistolaires adressées au D^r^ Samuel Auguste Tissot (1728-1797)*, thèse ès-lettres, ms., Lausanne, 2009.

50 Un des muscles « en forme d'aneau […] qui servent à fermer et à reserrer les passages ou conduites naturelles ». *Panckoucke*, article « sphincter ». Théophile Rémy Frêne, *Journal de ma vie*, André Bandelier, Cyrille Gigandet *et al.*, éd., Porrentruy & Bienne, Société jurassienne d'émulation & éd. intervalles, 1993/1994, 5 vol., p. 772-773.

bonnes à transcrire dans un journal. L'année 1754 est celle où il avait souffert de la gale, une maladie de la peau qui s'accompagne de démangeaisons. Il y a peut-être là une corrélation et surtout la datation précise de sa galle (et ses douleurs à l'anus) qui peut être obtenue grâce au journal lui-même... En 1774, Frêne retrace l'évolution du mal au cours de l'intervalle de vingt ans : d'abord des démangeaisons à l'anus, ensuite une crampe douloureuse au même endroit, et finalement, une enflure au sphincter. « Peut être y a t'il quelque chose d'hemorhoidal, quoique jamais rien ne me soit coulé ». Une note plus tardive, datée de 1798, apprend au lecteur qu'il a « eu d'ailleurs lieu de comprendre », depuis, que « la douleur, de tems à autre à l'anus, ne provenoit que de vents[51] ». La méthode de reconstitution narrative de Frêne est commune à son époque. Le processus voit des malades chercher à restituer des symptômes dans un récit qui met en scène l'histoire du corps, les agissements du malade et ses habitudes. L'effort démonstratif est parfois conséquent. Charles Bonnet parvient, dans un ensemble de textes très homogènes, à corréler une succession de maladies et des souffrances physiques à son travail de naturaliste. Sous sa plume, le lien entre son activité de naturaliste et sa mauvaise santé renforce la cohérence de son identité d'homme de cabinet : il souffre en raison de ses activités d'homme de lettres[52].

Conclusion

La notion de culture médicale laïque recouvre une série de connaissances et de représentations médicales qui étaient largement diffusées dans la population avant la biomédecine. Le recours à ce concept sert d'abord à palier au biais introduit dans notre appréhension de l'histoire culturelle et sociale de la santé par la prédominance du paradigme biomédical dans lequel nous baignons ; c'est aussi un outil conceptuel utile pour prendre conscience du rôle essentiel joué par les connaissances médicales dans la vie quotidienne. Le corps d'Ancien Régime est unique, la maladie s'y exprime en fonction de cette unicité et chercher à comprendre son propre corps, ce qui lui faisait du bien et ce qui le dérangeait, était un réflexe de survie pour chacun. La santé constituait une section importante de l'identité et l'étude de la culture médicale permet de voir en fonction de quelle grammaire celle-ci était articulée. Certains malades comme Charles Bonnet parviennent à imprimer une cohérence à leur santé, à leur image et à leur œuvre : le récit de la dégradation progressive de la santé et de la vue de Bonnet explique le glissement progressif de ses préoccupations de naturaliste vers des considérations abstraites. Il en va autrement pour Horace-Bénédict de Saussure et Isabelle de Charrière. Dans leur cas, la mauvaise santé s'impose comme un obstacle continuel à leur œuvre et les

51 Théophile Rémy Frêne, *Journal de ma vie*, *op. cit*.

52 Pour le détail du cas Bonnet, consulter Philip Rieder, *Le patient au XVIIIe siècle*, Droz, Genève, 2010, p. 73-88.

enjoint soit à chercher à imposer une interprétation particulière de l'histoire de leur santé, la voie adoptée par Saussure, soit à assumer la responsabilité de leur mauvaise santé, la solution adoptée par Charrière.

Le concept de culture médicale permet ainsi d'entrevoir le dynamisme du monde médical d'Ancien Régime, la multiplicité des sources de savoirs médicaux et la puissance explicative du paradigme humoral. Ce dynamisme évident s'impose comme une invitation à réétudier un autre chantier, celui du processus de médicalisation associé aux XIX^e^ et XX^e^ siècles. L'invention d'un discours médical scientifique dans les hôpitaux et dans les laboratoires modernes est indéniable. Les processus d'adaptation sociale et culturelle qui accompagnent la diffusion de ce discours dans un cadre social plus large, ne peuvent, par contre, plus continuer à être décrits comme étant imposés par en haut. Le fort enracinement de la culture médicale laïque et l'importance des échanges entre différents acteurs, engage à penser le dynamisme médical et les transformations institutionnelles de l'époque contemporaine en fonction d'attentes et, finalement, de la demande répandue pour une médecine meilleure.

Sources

Fanny Burney, *Selected Letters and journals,* éd. par Joyce Hemlow, Oxford, OUP, 1986.

Isabelle de Charrière, *Correspondance*, in Simone Dubois, Pierre H. Dubois *et al.* (éd.), *Œuvres complètes*, Amsterdam, G. A. Van Oorschot, 1979-1984, 6 vol.

Théophile Rémy Frêne, *Journal de ma vie*, André Bandelier, Cyrille Gigandet *et al.* (éd.), Porrentruy & Bienne, Société jurassienne d'émulation & éd. intervalles, 1993-1994, 5 vol.

Ralph Josselin, *The Diary of Ralph Josselin*, Alan Macfarlane (éd.), Oxford, New York etc, Oxford University Press, 1991 (1re éd. 1976).

Samuel Auguste André David Tissot, *Avis au peuple sur sa santé*, Daniel Teysseire et Corinne Verry-Jolivet (éd.), Paris, Quai Voltaire, 1993 (éd. 1782).

Samuel Auguste André David Tissot, *De la santé des gens de lettres*, François Azouvi (éd.), Genève & Paris, Slatkine, 1981 (1re éd. 1768).

Bibliographie

Berriot-Salvadore Évelyne, « Le discours de la médecine et de la science », in Georges Duby & Michelle Perrot, dir., *Histoire des femmes en Occident*, 5 vol., t. 3, Natalie Zemon Davis & Arlette Farge, dir., *XVI^e^-XVIII^e^ siècles*, Paris, Plon, 1991.

Bordin Giorgio et polo d'Ambrosio Laura, *La medicina,* Milano, Electa, 2009.

Brockliss Laurence et Jones Colin, *The Medical World of Early Modern France*, Oxford, Clarendon Press, 1997.

Cook Harold J., *The Decline of the Old Medical Regime in Stuart London*, Ithaca & London, Cornell University Press, 1986.

vBarbara, *The Woman Beneath the Skin*, Cambridge & London, Harvard University Press, 1991 (1re éd. 1987).

Emch-Deriaz Antoinette, « The Non-Naturals Made Easy », in Roy Porter, éd., *The Popularization of Medicine*, London & New York, Routledge, 1992, p. 143-159.

Epstein Julia L., « Writing the Unspeakable: Fanny Burney's Mastectomy and the Fictive Body », *Representations*, 1986, 16, p. 131-166.

Lejeune Philippe, Bogaert Catherine, *Un journal à soi (ou la passion des journaux intimes). Catalogue de l'exposition tenue du 30 septembre au 27 décembre 1997,* Lyon, Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, 1997.

Niebyl Peter, « The Non-Naturals », *Bulletin of the History of Medicine*, 1971, XLV, p. 486-492.

Pauthier Céline, *L'exercice illégal de la médecine (1673-1793) : entre défaut de droit et manière de soigner*, Paris, Glyphe & Biotem éditions, 2002.

Pelling Margaret et Webster Charles E. , « Medical Practitioners », in *Health, medicine and mortality in the sixteenth century*, Cambridge, New York etc., Cambridge University Press, 1979, p. 165-236.

Perrenoud Alfred et Sardet Frédéric, « Les causes de décès aux xviie et xviiie siècles à Genève : nosologie et pathocénose », *Gesnerus*, 1991, 49, p. 269-286.

Peter Jean-Pierre, « Les mots et les objets de la maladie », *Revue historique*, 1971, 246, p. 13-38.

Piller Gudrun, *Private Körper : Spuren des Leibes in Selbstzeugnissen des 18. Jahrhundert*, Köln etc., Böhlau, 2007.

Pilloud Séverine, *Les mots du corps : l'expérience de la maladie dans les consultations épistolaires adressées au Dr Samuel Auguste Tissot (1728-1797)*, thèse ès-lettres, ms., Lausanne, 2009.

Pilloud Séverine et Louis-Courvoisier Micheline, « The Intimate Experience of the Body in the Eighteenth Century, Between Interiority et Exteriority », *Medical History*, 2003, 47, p. 451-472.

Pomata Gianna, « Menstruating Men : Simularity and Difference of the Sexes in Early Modern Medicine », in Valeria Finucci, éd., *Generation and Degeneration : Tropes of Reproduction in Literature and History from Antiquity to Early Modern Europe*, Durham, Duke University Press, 2001, p. 109-152.

Porter Roy, « The Patient's View. Doing Medical History from Below », *Theory and Society*, 1985, p. 175-198.

Porter Roy et Porter Dorothy, *In Sickness and in Health. The British Experience 1650-1800*, London, Fourth Estate, 1988.

Porter Roy et Rousseau George S., *Gout. The Patrician Malady*, New Haven & London, Yale University Press, 1998.

Rieder Philip, « Médecins et patients à Genève : offre et consommations thérapeutiques à l'époque moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, 52, p. 39-63.

Rieder Philip, « À l'aune d'une vie : un patient au xviiie siècle », Jean-Daniel Morerod, éd., *Théophile Rémy Frêne deux siècles après, Numéro spécial du Musée Neuchâtelois*, 2005, p. 146-156.

Rieder Philip, *Le patient au xviii^e siècle*, Genève, Droz, 2010.

Rieder Philip et Barras Vincent, « Santé et maladie chez Saussure », in René Sigrist, éd., *H.-B. de Saussure*, Genève, Bibliothèque d'histoire des sciences, Georg, 2001, p. 501-524.

Rieder Philip et Barras Vincent, « Son corps et soi : Subjectivité charnelle à l'époque des Lumières », *Revue du xviii^e siècle*, 2005, p. 211-223.

Rieder Philip et Barras Vincent, « Écrire sa maladie : les lettres à Tissot », in Vincent Barras & Micheline Louis-Courvoisier, éd., *Tout autour de Tissot*, Genève, Georg & Bibliothèque d'histoire des sciences, 2001, p. 201-222.

Robin-Romero Isabelle, « La santé dans les écrits privés au xviii^e siècle », in Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, éd., *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé [en Europe du xvi^e au xviii^e siècle]*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, p. 165-182.

Ruisinger Marion Maria, *Patientenwege : Die Konsiliarkorrespondenz Lorenz Heisters (1683-1758) in der Trew-Sammlung Erlangen*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag Wiesbaden GmbH, 2008.

Scarry Elaine, *The Body in Pain. The Making and the Unmaking of the World*, Oxford, Oxford University Press, 1985.

wynne Smith Lisa, « "An Account of an Unaccountable Distemper": The Experience of Pain in Early Eighteenth-Century England and France », *Eighteenth-Century Studies*, 2008, 41, p. 459-480.

Steinke Hubert et Stube Martin, « Medical Correspondence in Early Modern Europe. An Introduction », *Gesnerus*, 2007, 61, p. 139-160.

Stolberg Michael, *Homo patiens*, Köln, Böhlau, 2003.

Viaud Jean-François, *Le malade et la médecine sous l'Ancien Régime : soins et préoccupations de santé en Aquitaine (xvi^e-xviii^e siècles)*, Pessac, Fédération historique du Sud-Ouest, 2011.

Wenger Alexandre, *La fibre littéraire : le discours médical sur la lecture au xviii^e siècle*, Genève, Droz, 2007.

Une voix à soi ?

Autour du diaire de Michel Chartier de Lotbinière

François-Joseph Ruggiu
Université Paris-Sorbonne
UMR 8596 Centre Roland Mousnier

L'étude des écrits du for privé rédigés par les habitants des colonies françaises qui se sont développées depuis le début du XVII^e^ siècle est encore embryonnaire. Il est vrai que les livres de raison, les journaux, les diaires, les mémoires ou les autobiographies qui ont été produits par les Français partis s'installer en Nouvelle-France, dans la Caraïbe, en Guyane ou dans les établissements français d'Afrique ou de l'Océan Indien ont vraisemblablement été peu nombreux et qu'un nombre encore plus faible a été conservé. L'intérêt des historiens s'est souvent focalisé sur les récits de campagne, les journaux de voyage ou encore sur les correspondances, qui ne sont d'ailleurs pas non plus pléthoriques. Le texte laissé par Michel Chartier de Lotbinière (1723-1798), membre d'une famille renommée de la noblesse canadienne, est donc, en l'état actuel de nos connaissances, une rareté et, peut-être même un hapax. Il s'agit d'un diaire, donc d'un texte écrit au jour le jour, et qui, dans son état complet, a dû couvrir la majeure partie de l'existence de son auteur. Michel Chartier, dont l'empreinte sur l'histoire de la Nouvelle-France et du Québec sous le Régime anglais, a été réelle, a d'ailleurs vécu une grande partie de sa vie en Europe, et nous verrons que son mode d'écriture ne diffère guère de ceux que l'on trouve en France.

En fait, nous voulons surtout mener à partir de ce texte une réflexion plus générale sur la manière dont les écrits du for privé peuvent être lus par les historiens pour intervenir dans le débat autour du « moi ». En effet, une des difficultés, et non la moindre, que rencontre le chercheur lorsqu'il aborde cette question est l'ampleur de la bibliographie qu'elle a suscitée. Autour du « moi » gravitent une série de concepts inévitables, comme la subjectivité, la réflexivité, l'intime, l'intériorité, la personne, la personnalité, la *persona*, le for intérieur, l'*ego*, le privé, le public, l'individu, l'individualité, ou l'individualisation, dont les définitions poreuses changent d'une discipline à l'autre. La liste des penseurs qu'il faut convoquer a également de quoi faire frissonner le plus téméraire puisque Jacob Burckhardt, Norbert Elias, Louis Dumont, Erving Goffman, Michel Foucault, Paul Ricœur ou Charles Taylor ne sont que

quelques-uns des penseurs qui ont participé à ces débats. Enfin, les thèmes connexes de l'émergence de l'individu et de la genèse du « moi » jettent sur cet ensemble déjà complexe, une ombre envahissante.

Nous faisons ici le pari que le détour par un texte singulier peut nous permettre de contourner ces obstacles et de dégager un certain nombre d'éléments utiles pour comprendre le processus de construction historique du « moi ». Le seul fait de nous lancer dans cette enquête nous amène naturellement à poser un certain nombre de présupposés. Nous rejetons d'abord l'idée d'une certaine relative intemporalité du « moi » qui serait propre à la nature humaine et qu'il suffirait au chercheur de dévoiler à travers les documents qu'il étudie. Nous ne pensons pas non plus qu'il y ait une étanchéité absolue entre les différents systèmes culturels des temps passés et que les notions que nous employons pour comprendre l'individu contemporain soient inopérantes[1]. Nous nous situons donc dans une perspective résolument historique qui estime que le « moi » intérieur n'est pas un attribut consubstantiel à l'homme mais qu'il s'est formé à travers des ruptures qui peuvent être repérées et analysées par l'historien. Une déconstruction salutaire des concepts d'« individu » et de « moi » a été brillamment menée ces dernières années[2]. Elle a mis en valeur les travers d'une quête des origines, qui tend à les faire apparaître à une période de plus en plus reculée, et qui les rend trop dépendants de définitions bricolées au risque de la tautologie[3]. Elle a cependant fini par rendre instable pour le passé la réflexion sur les transformations des rapports à soi dont les travaux des sociologues montrent pourtant la légitimité pour le présent.

Nous n'avançons bien sûr pas que le diaire de Michel Chartier, qui n'a sans doute été lu que par lui-même, quelques membres de sa famille, et une poignée d'historiens, marque une étape décisive dans le processus de constitution du « moi » intérieur. Il est juste un témoin parmi d'autres d'une évolution qui s'est passée avant lui et qui a continué après lui. Mais nous sommes persuadés que

1 À rebours de J.-C. Schmitt, « La "découverte de l'individu" : une fiction historiographique », in P. Mengal et F. Parot, dir., *La fabrique, la figure et la feinte. Fictions et statut des fictions en psychologie*, Paris, Sciences en situation, 1992 [Vrin, 1989], p. 213-236, qui rejette l'idée « d'évolution linéaire, de progrès unique de la découverte de l'individu, selon un schéma où chaque époque peut se prêter, au gré de la spécialité des historiens, à pareille invention. […] Chaque époque est faite au contraire de tensions et de contradictions qui amènent à poser différemment les problèmes de la personne, du sujet, de l'individu et qui défient la contradiction d'une évolution continue jusqu'à nous », p. 230-231. Naturellement le tournant linguistique nous a appris à nous méfier de l'illusion de continuité qui peut naître du fait que les Européens de l'époque moderne utilisaient un vocabulaire et des formes d'expression qui sont toujours les nôtres, au moins partiellement.

2 Voir, par exemple, P. Boucheron, « L'historien et son autre : remarques sur la saisie de l'individu et la recherche historique », dans P. Michon, dir., *L'individuation dans les sciences sociales aujourd'hui*, Paris, 1998, p. 42-57.

3 Pour des exemples de ces travaux « généalogiques », voir C. Morris, *In the Discovery of the Individual, 1050-1200*, University of Toronto Press, 1972 ; F. S. Steussy, *Eighteenth-Century German Autobiography. The Emergence of Individuality*, New York, Peter Lang, 1996 ou plus récemment, et sur un mode critique, B. H. Rosenwein, « Y avait-il un "moi", au haut Moyen Âge », *Revue Historique*, t. CCCVII/1, 2005, p. 31-51.

la formation du « moi » ne peut être seulement décrite à travers les écrits des penseurs, aussi prestigieux soient-ils, dans une perspective qui ferait de tel ou tel texte et de tel ou tel auteur (les *Confessions* de saint Augustin ; le *Secretum* de Pétrarque ; les *Essais* de Montaigne ; *An Essay concerning Human Understanding* de John Locke…) un repère qui séparerait justement un avant d'un après[4]. En fait, les écrits du for privé, dans leur diversité et dans leur hybridité, sont un observatoire bien plus large et plus profond des évolutions du rapport à soi. Naturellement, les scripteurs « ordinaires » peuvent être pris dans une dynamique avec les écrits des philosophes – qui circulent ; qui sont lus ; qui sont bien ou mal compris – et dont les postures réflexives peuvent être prises pour modèles[5]. Mais, en cherchant à transcrire dans un discours les expériences qu'ils ont vécues, ils témoignent bien mieux que les auteurs savants, souvent attachés à une configuration, des tensions qui parcourent les sociétés ainsi que des multiples voies qui s'ouvrent à elles, et entre lesquelles les acteurs sociaux oscillent selon les contraintes qui sont les leurs. Ce passage par les écrits du for privé a déjà été tenté mais les mémoires et les autobiographies ont été privilégiés par rapport aux diaires et, surtout, les historiens qui les ont utilisés ont eu tendance à mettre en avant des critères de « contenu » de l'écrit pour mesurer « l'autonomie » du self de l'auteur par rapport à un critère formel, la capacité à mener un dialogue avec soi-même, comme nous proposerons de le faire[6].

Après la nécessaire contextualisation du diaire, qui suppose un long travail de reconstitution de l'existence de Michel Chartier, nous entrerons dans sa composition pour montrer qu'il fait jouer des voix différentes qui forment, selon nous, des strates séparées de la conscience de soi. La troisième voix retiendra plus particulièrement notre attention et son affleurement chez Michel Chartier sera confronté à la lecture d'autres diaires, plus anciens. Nous chercherons alors à montrer que le dialogue direct et quotidien avec soi-même dont le diaire est devenu le support est un témoin possible de la constitution d'un « moi » intérieur et de son utilité pour son auteur et, au-delà, pour les Occidentaux du XVIII^e^ siècle finissant.

4 C'est la démarche suivie par C. Taylor, *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Paris, Seuil, 1998.

5 Voir cette jolie réflexion d'Elisabeth Pinckney, qui appartenait à la *gentry* de la Caroline du Sud, en 1741 : « *I was forced to consult Mr. Locke over and over, to see wherein personal Identity consisted, and if I was the very same Selfe* », citée par M. Sobel, *Teach Me Dreams. The Search for the Self in the Revolutionary Era*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2000, p. 17.

6 Nous nous situons ainsi dans le sillage de M. Mascuch, *Origins of the individualist self : autobiography and self-identity in England 1591-1791*, Stanford, Stanford University Press, 1996 (qui privilégie cependant l'étude d'un scripteur, James Lackington) ; N. Zemon Davis, « Boundaries and the Sense of Self in Sixteenth-Century France », dans Thomas C. Heller *et al.*, éd., *Reconstructing Individualism: Autonomy, Individuality, and the Self in Western Thought*, Stanford, Stanford University Press, 1986, p. 53-63 ; ou encore E. Kormann, « Le moi et la famille. La conception de soi dans les autobiographies du XVII^e^ siècle dans les pays de langue allemande », in R. Wintermeyer, dir., « *Moi public* » *et* « *Moi privé* » *dans les Mémoires et les écrits autobiographiques du XVII^e^ siècle à nos jours*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 43-52.

Un grand dérangement

Les Chartier et le Canada

La noblesse des Chartier de Lotbinière est attestée depuis le xv^e^ siècle et la famille gravitait dans l'entourage de la cour au début du xvii^e^ siècle[7]. Louis Théandre Chartier (vers 1612 - vers 1680) est probablement arrivé à Québec en 1651 en compagnie de son épouse, Elisabeth Damours, parente de Jean de Lauson, gouverneur de la Nouvelle-France au début des années 1650. Il est rapidement devenu un des principaux magistrats de la colonie. Son fils, René Louis (1641-1709), puis son petit-fils, Eustache (1688-1749), nommé conseiller au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France dès 1710, ont suivi la même voie. Peu de temps après la mort de son épouse, Marie-Françoise Renaud d'Avène des Méloizes, décédée des suites de la naissance de Michel, son huitième enfant, Eustache Chartier a quitté la magistrature pour être ordonné prêtre en 1726[8]. Il est aussitôt devenu vicaire général de l'évêque de Québec et doyen du chapitre de la cathédrale de la ville.

Orphelin de mère et fils d'un veuf entré dans les ordres, Michel Chartier (1723-1798) a été formé au métier des armes[9]. Il suivait ainsi les usages de la noblesse canadienne, qui fournissait depuis le début du xviii^e^ siècle la majeure partie des cadres des Troupes de la Marine stationnées en Amérique du Nord mais il rompait avec la tradition de robe de sa famille. Les débuts de Michel Chartier dans la carrière militaire ont été classiques. Il a servi en Acadie et dans l'Ouest durant les années 1740. En 1750, il a été envoyé en métropole d'où il est revenu trois ans plus tard avec le titre d'ingénieur du roi. En 1747, il avait d'ailleurs épousé Louise-Madeleine Chaussegros de Léry, fille de Gaspard-Joseph, lui aussi ingénieur du roi. Michel Chartier a ensuite combattu honorablement durant la guerre de Sept Ans pendant laquelle il a été, en particulier, responsable de la construction de Fort Carillon (Fort Ticonderoga[10]). Les conflits qui l'ont opposé à son supérieur, Nicolas Sarrebource Maladre de Pontleroy, l'ont cependant desservi auprès du Secrétariat d'État de la Marine[11].

7 A. Vachon, « Chartier de Lotbinière, Louis-Théandre », *Dictionnaire Biographique du Canada en Ligne*, consulté le 02/02/2010. Le père de Louis Théandre, René Louis, était conseiller au Parlement, médecin ordinaire du roi et professeur royal de médecine.

8 A. Gagné, « Chartier de Lotbinière, Eustache », *Dictionnaire Biographique du Canada en Ligne*, consulté le 02/02/2010.

9 F. J. Thorpe et S. Nicolini-Maschino, « Chartier de Lotbinière, Michel, marquis de Lotbinière », *Dictionnaire Biographique du Canada en Ligne*, consulté le 02/02/2010. Notre présentation de la vie de Michel Chartier s'appuie principalement sur cette notice ainsi que sur la thèse de S. Nicolini-Maschino, *Michel Chartier de Lotbinière. L'action et la pensée d'un Canadien du xviii^e^ siècle*, P. D., Université de Montréal, 1978.

10 Ses services sont détaillés dans le dossier personnel constitué à son nom au Centre des Archives d'Outre-Mer, E 75, par exemple dans un mémoire du 28 mai 1761.

11 Voir, entre autres, une lettre de Nicolas Sarrebource dénonçant des abus qu'aurait commis Michel Chartier (Centre des Archives d'Outre-Mer, Col. 11A, vol. 104, f^o^ 358-359, 12 avril 1759)

Au moment de la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760, qui a marqué la reddition de la Nouvelle-France, Michel Chartier avait donc trente-sept ans. Il s'est alors trouvé, comme la plupart des nobles nés au Canada, et qui servaient dans l'administration ou dans l'armée françaises, devant le difficile choix de gagner la métropole ou de demeurer dans la colonie passée sous le contrôle britannique. La suite de l'existence de Michel Chartier témoigne en fait d'une oscillation permanente entre ces deux options dont il n'a jamais pleinement assumé les conséquences. Il a d'abord cherché à poursuivre une carrière militaire en métropole, où il s'est rendu dès la fin de l'année 1760 avec son fils, Michel Eustache Gaspard Alain, né en 1748[12]. Il semble s'être alors heurté à l'hostilité de la Cour envers lui et, d'une manière générale, envers tous les rapatriés de la Nouvelle-France[13]. Il a donc décidé, en 1763, de repartir au Canada[14], où sa femme était, de toute façon, restée pour veiller sur le patrimoine familial. En France, Michel Chartier avait eu en fait l'intuition que la colonie verrait probablement croître sa production agricole, en particulier céréalière, ce qui devrait faire la fortune des grands propriétaires fonciers[15]. Il était déjà propriétaire de la seigneurie familiale de Lotbinière, située sur le Saint-Laurent, à une cinquantaine de kilomètres de Québec, et de la seigneurie d'Alainville[16], près du lac Champlain, qui lui avait été concédée en 1758 par Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial, dernier gouverneur-général de la Nouvelle-France. Il acheta donc, avant de partir de France, les seigneuries de Vaudreuil, Rigaud et Saint-François de la Nouvelle-Beauce à la famille Vaudreuil, à laquelle il était apparenté, ainsi que la seigneurie de Villechauve à

et, vingt ans plus tard, une lettre du chevalier de Lévis indiquant qu'il a réussi à laver Michel Chartier des « fausses accusations » portées contre lui durant la guerre de Sept Ans (Archives nationales du Canada, MG 18-H 64, 17 mars 1779).

12 M. Hamelin, « Chartier de Lotbinière, Michel Eustache Gaspard Alain », *Dictionnaire Biographique du Canada en Ligne*, consulté le 02/02/2010.

13 R. Larin et Y. Drolet, « Les listes de Carleton et de Haldimand. États de la noblesse canadienne en 1767 et 1778 », *Histoire social/Social history*, vol. 41, n° 82, Novembre-November 2008, p. 563-603 ; R. Larin, *L'exode de Canadiens à la Conquête, le Petit-Canada de la Touraine, 1760-1840*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, Cahiers généalogiques, nº 1, 2008.

14 Archives nationales du Canada, MG 18-H 64, passeport accordé à Michel Chartier de Lotbinière pour aller en Angleterre et au Canada, 20 mai 1763. L'ensemble des documents conservés aux Archives nationales du Canada a été consulté grâce au portail Archives Canada-France (http://bd.archivescanadafrance.org/sdx-222-acf-pleade-2/acf/home.shtm) dont la réalisation remarquable doit être saluée ici.

15 Plusieurs familles nobles françaises ont profité de ce mouvement. Voir A. Green, *Habitants, marchands et seigneurs : la société rurale du bas Richelieu, 1740-1840*, Sillery (Québec), Septentrion, 2000 [1985] ; S. Imbeault, *Tarieu de Lanaudière: une famille noble après la conquête, 1760-179*1, Sillery (Québec), Éd. du Septentrion, 2004.

16 La seigneurie d'Alainville était située aux environs du fort Carillon, devenu fort Ticonderoga, Essex County, New York. Une plaque commémorative, posée en 1933 par les Fils de la Révolution Américaine, rappelle, dans la ville de Ticonderoga, le rôle de Michel Chartier, seigneur d'Alainville, dans la construction du fort puis dans la Révolution américaine (http://www.hmdb.org/marker.asp?marker=15590, consulté le 07/02/2010).

la famille Beauharnois[17], et que la seigneurie de Hocquart, située, elle aussi, près du lac Champlain[18], à Gilles Hocquart, ancien intendant de Nouvelle-France[19].

Michel Chartier de Lotbinière entre deux empires

Une difficulté surgit alors, qui explique en partie ses tribulations ultérieures. La Proclamation Royale du 7 octobre 1763 a en effet déplacé les frontières des colonies britanniques en Amérique et la région du lac Champlain, avec les seigneuries d'Alainville et de Hocquart, s'est trouvée placée sous le contrôle de la colonie du New York et non de celle du Québec. Michel Chartier a alors séjourné à Londres pour tenter de faire reconnaître ses droits par le *Board of Trade* et l'affermissement de ses titres de propriétés sur ces deux seigneuries est devenue une préoccupation permanente pour lui, naturellement compliquée par la montée des tensions entre la Couronne britannique et les habitants des Treize colonies. Arrivé au Canada en 1764, il commence à mettre en valeur ses seigneuries mais se trouve gêné par un endettement excessif d'autant que les Vaudreuil le pressent de rembourser le crédit qu'ils lui ont accordé. Il est rapidement contraint de vendre à son fils, Michel Gaspard Eustache Alain, un proche des autorités coloniales britanniques, les seigneuries de Vaudreuil, de Rigaud et de Saint-François de la Nouvelle-Beauce. Il conserve alors Villechauve et surtout il accélère ses démarches pour recouvrer Alainville et Hocquart. À cette fin, il se rend à Londres où il séjourne, à nouveau, à partir de 1772, pour solliciter le *Board of Trade*.

En février 1776, le *Board of Trade* rejeta définitivement les prétentions de Michel Chartier sur la seigneurie d'Alainville, qui était une concession tardive des autorités françaises, mais il paraît lui avoir offert en compensation pour la seigneurie de Hocquart, qu'il avait légalement achetée, une terre dans la province de Québec[20]. Michel Chartier a refusé ces propositions préférant rompre avec la Couronne britannique et passer en France où les débuts de la guerre d'Amérique lui offraient, à 51 ans, une occasion de servir son ancienne patrie. Il perd alors une pension annuelle de 400 guinées qui lui avait été offerte dans l'attente de la décision du *Board*[21]. Michel Chartier avait, en fait, été meurtri par les querelles politiques qui ont précédé la promulgation

17 La seigneurie de Villechauve, concédée en 1729 au marquis Claude de Beauharnais, frère du gouverneur de la Nouvelle-France, Charles de Beauharnais et de l'intendant de la Nouvelle-France, François de Beauharnais, est située à l'emplacement de l'actuelle ville de Beauharnois sur les rives du fleuve Saint-Laurent.

18 Les terres de la seigneurie de Hocquart, concédées en 1743 et 1745, sont situées actuellement dans l'État du Vermont.

19 Archives nationales du Canada, MG18-H64, vente d'une seigneurie située au lac Champlain par Gilles Hocquart et son épouse, représentés par Luce Hocquart, à Michel Chartier de Lotbinière, 7 avril 1763.

20 F. J. Thorpe et Sylvette Nicolini-Maschino, « Chartier de Lotbinière, Michel, marquis de Lotbinière », *Dictionnaire Biographique du Canada en Ligne*, consulté le 02/02/2010.

21 La pension est mentionnée dans une lettre adressée par le marquis Rigaud de Vaudreuil à Michel Chartier, le 22 juin 1773, et dans les lettres patentes qui accordent au sieur

en 1774 du *Quebec Act*. Il aurait ambitionné d'apparaître comme le représentant des nouveaux sujets de Sa Majesté Britannique à Londres et il a même été entendu dans ce cadre par un comité de la chambre des Communes. Il est vite apparu que les autres nobles canadiens-français ne partageaient pas ses vues constitutionnelles.

Michel Chartier avait conservé de nombreux contacts en France, en particulier François Gaston, chevalier, puis duc de Lévis, qui avait été un des héros de la guerre de Sept Ans au Canada. Les Archives des Affaires Étrangères conservent plusieurs documents attestant des relations que Michel Chartier a alors réussi à entretenir avec le comte de Vergennes[22]. Il a essayé de le rallier à l'idée d'une intervention française aux côtés des Américains avec pour objectif une reconquête du Canada par la France. Michel Chartier espérait alors recouvrer en Amérique du Nord sa position sociale et ses seigneuries perdues. Le comte de Vergennes a utilisé Michel Chartier qu'il a envoyé à Boston en juin 1776 pour prendre la mesure de la volonté des Américains de résister aux Britanniques, mais il n'a pas donné suite à ses idées. Au contraire, l'ensemble de la stratégie du Secrétaire d'État des Affaires étrangères a consisté à assurer les Américains du parfait désintéressement de la France en ce qui concernait le Canada. Revenu en France en août 1777, installé à Tours, puis à Paris, Michel Chartier, malgré ses demandes réitérées, n'a plus été employé par le comte de Vergennes et surtout pas en Amérique du Nord où son passage à Boston avait été moins discret que ce dernier l'avait souhaité. Il a suffisamment de crédit, cependant, et de protecteurs, en particulier le duc de Lévis et Adrien Louis de Bonnières, comte de Guines, ancien ambassadeur à Londres, pour obtenir la croix de Saint-Louis, en 1779[23], une pension du roi plusieurs fois augmentée et, enfin, en 1784, le titre de marquis qui récompense les sacrifices qu'il avait consentis à la cause française.

En 1787, à 64 ans, Michel Chartier décide cependant de faire une nouvelle tentative pour recouvrer ses terres d'Alainville et de Hocquart. Il s'installe à New York, où il avait déjà séjourné au début des années 1770, avant son retour en Europe, pour solliciter les autorités de l'Etat tandis qu'il fait savoir au gouverneur britannique du Québec qu'il souhaite revenir au Canada. L'inutilité de ses démarches à New York l'amène à gagner le Canada en octobre 1790 malgré le refus officiel de Guy Carleton, devenu Lord Dorchester et s'installe, sans

Michel Chartier de Lotbinière, capitaine d'infanterie, le titre de marquis, le 25 juin 1784 (Archives nationales du Canada, MG 18-H 64).

22 Archives des Affaires Etrangères, Mémoires et Documents, Angleterre 47 : Indes occidentales, colonies anglaises, 1713-1805, ff. 282 et suivants. La mission que Michel Chartier a accomplie aux États-Unies n'était pas sans danger comme une lettre non signée le remarquait en 1776 : « …il craint d'être désavoué ; nous ne pouvons jamais l'avouer ; c'est donc à sa façon à se conduire avec assez de circonspection pour qu'il ne lui en mésarrive pas. Car toute l'influence de la France si elle pouvait la produire ouvertement ne le sauverait pas du ressentiment des Anglais s'il était soupçonné de quelques manœuvres », ff. 307 et suivants.

23 R.-L. Séguin, « La persévérance d'un Canadien en quête d'une croix de Saint-Louis », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 9, nº 3, 1955, p. 361-375.

être inquiété, avec sa famille, dans la seigneurie de Villechauve. Il n'a guère joui de sa tranquillité retrouvée car il vend sa seigneurie dès juillet 1795 et sa femme obtient, peu après, la séparation de leurs biens. Michel Chartier quitte à nouveau le Canada pour New York où il meurt en octobre 1798 à 75 ans.

Les fils d'une existence

Nous avons donc déroulé le fil de l'existence de Michel Chartier en apportant les éléments indispensables pour la contextualiser. Nous pouvons comprendre pourquoi les avis des contemporains et des historiens sur ce personnage ont pu être partagés. Même si la Nouvelle-France, et le Canada, n'ont jamais été loin de ses préoccupations et de ses pensées[24], il a d'abord eu une vie authentiquement atlantique, passée à cheval entre l'Europe et l'Amérique et entre deux empires. Il a vécu en Nouvelle-France et au Québec sous le Régime anglais ; il a séjourné en France, aussi bien à Paris que dans les provinces de l'Ouest et du Centre ; il a habité à Londres et à New York, où il est mort à soixante-quinze ans de la fièvre jaune.

Michel Chartier a, ensuite, été l'homme de projets grandioses : le développement agricole des milliers d'hectares de ses seigneuries rurales dans les années 1760 ; l'instauration dans le Canada des années 1770 d'un régime aristocratique favorable aux nouveaux sujets de Sa Majesté Britannique ; le retour du Canada sous l'autorité de la Couronne de France à la faveur de la guerre d'Indépendance américaine. Dans chacune de ses entreprises, il est cependant apparu comme un personnage brouillon qui essayait de faire avancer ses affaires privées, au premier plan desquelles la récupération de ses seigneuries des environs du lac Champlain. En 1772, le gouverneur du Quebec, Guy Carleton, le décrivait à Wills Hill, Lord Hillsborough, *Secretary of state for the colonies*, comme « *an entreprezing man and a great projector without much principles*[25] ».

Enfin, Michel Chartier a toujours tenu des positions très personnelles, qui l'ont amené à s'isoler de ses soutiens naturels. Dans les années 1760 et 1770, il s'est ainsi fait le défenseur d'une conception très rigide du rôle des seigneurs et il s'est opposé au gouverneur Guy Carleton qui, pourtant, souhaitait lui-même s'appuyer sur le corps des seigneurs et dont son propre fils, Michel Eustache Gaspard Alain, était un proche. À la fin des années 1770, repassé en France, il s'est fait vainement l'avocat d'un retour de la France en Amérique du Nord, alors que les conceptions géopolitiques de la Couronne avaient évolué depuis la fin de la guerre de Sept Ans et qu'elles ne laissaient

24 27 octobre 1780 : « Levé vers 7 heures et mangé ma 1re soupe avant 8 heures. Tendu ma carte de la Nouvelle Angleterre d'un côté du miroir et de l'autre le plan de Québec et des environs jusqu'au-delà de la rivière Saint-Charles jusqu'à la côte de Lauson (de suite avec la Pointe de Lévis) au plus étroit du fleuve ».

25 S. Nicolini-Maschino, *Michel Chartier de Lotbinière…, op. cit.*, p. 80.

aucun doute sur le désintérêt qu'éprouvaient le comte de Vergennes et son administration pour une telle perspective.

Michel Chartier et son journal

Au cours de ses errances géographiques et politiques, le journal de Michel Chartier a été un compagnon constant et peut-être le seul de ce personnage profondément solitaire[26].

Les usages apparents du journal

Michel Chartier rédige un diaire sur lequel il consigne les événements de la journée. Il écrit le plus souvent le soir tard ou bien tôt le matin[27]. Le diaire n'a pas été conservé dans son intégralité, loin de là, puisque les Archives de Québec à Québec ne disposent que de cinq fragments qui courent du 14 août 1779 au 2 décembre 1779 (Tours) ; du 15 octobre 1780 au 20 décembre 1780 (Paris) ; du 6 avril 1784 au 3 juillet 1784 (Paris) ;du 2 octobre 1786 au 6 décembre 1786 (Paris) ; du 19 novembre 1787 au 31 décembre 1787 (New York)[28]. L'ensemble représente donc à peu près douze mois dispersés entre août 1779 et décembre 1787, soit un peu moins de cent-un mois, et donc un peu plus de 10% de ce qui a, peut-être, été écrit pendant cette période. Mais ces douze mois couvrent tout de même déjà 61 pages d'un manuscrit à l'écriture très serrée. Il n'y a cependant aucun doute sur le fait que Michel Chartier a tenu son journal sur une période bien plus longue. La première et la dernière journée de chaque fragment conservé est d'abord coupée à son début ou à sa fin. Ensuite, Michel Chartier fait régulièrement allusion dans son journal à ce dernier qu'il utilise régulièrement. En avril 1784, une querelle avec un de ses neveux l'amène ainsi à relire son diaire pendant près d'une semaine et il commente dans ses écrits du jour les conclusions qu'il tire de cette lecture. Le 1er juillet 1784, il s'adresse à ses enfants en se félicitant longuement de

26 Archives nationales du Québec à Québec, p. 163. Je remercie très vivement le directeur et le personnel du site qui m'ont aimablement facilité la consultation du journal de Michel Chartier. Le fonds contient le journal original ainsi qu'une transcription du xxe siècle qui s'est révélée dans l'ensemble de bonne qualité. Les citations sont faites à partir de la transcription vérifiée sur l'original.

27 2 octobre 1786 : « Après son retour à 11 heures et ½, j'ai continué quelque chose de mon journal jusqu'à la fin du cahier où je l'ai suspendu là ; pris quelque chose et couché vers minuit […] Réveillé à 6 heures ayant assez bien dormi la nuit dernière. Continué mon journal d'hier jusqu'à sa fin, ensuite déjeuner jusqu'à 7 heures ».

28 Les archives de la *New York Historical Society* conservent dans la collection *Canada-Lotbinière Papers*, un ensemble de documents relatifs à Michel Chartier de Lotbinière, en particulier « *three versions of Lotbiniere's journal, kept by him on the journey from Quebec to Michilimackinac, 1749 Jun. 19-1749 Aug. 17* ». S. Nicolini-Maschino, *Michel Chartier de Lotbinière…*, *op. cit.*, p. 73 indique qu'elle a pu consulter trois autres fragments du journal : à Londres, 30 mai-7 août 1772 ; à Paris, 24 août-27 octobre 1773 ; et à Londres, 6 novembre-18 décembre 1775, qui se trouvent aux Archives nationales du Canada, MG 18, K 3, vol. 3.

l'habitude qu'il a prise très tôt d'écrire son journal et en exposant les bénéfices qu'il en a tirés :

> Car je dois les prévenir ici que tout ce que j'ai fait de bien dans le monde, et que ce qui m'a donné la réputation d'homme un peu plus clairvoyant qu'un assez grand nombre d'autres, et essentiel à consulter dans les occasions sérieuses, est cette habitude prise dès ma première campagne en 1746 et 1747, qui demandant chaque soir de moi une attention très suivie surtout ce qui s'était passé dans le jour, m'obliger à combiner avec le plus grand soin toutes les démarches de l'ennemi et me mettait ensuite à portée de le devenir dans toutes ses vues et projets pour que ses démarches eussent quelques suites vers un même but et par là à le prévenir […] toutes les fois que j'ai été à même de conduire les manœuvres de guerre et autres sans obstacles invincibles de la part des nôtres, car ça n'a jamais été l'ennemi ou mon adversaire particulier qui m'ont inquiété mais uniquement les fausses démarches de la part de nos gens, ou de ceux de ma famille dans mes affaires particulières, qui ont occasionné mes plus grandes inquiétudes et ensuite ma plus grande peine et travail pour parvenir à réparer le mal que leur imprudence avait seule produite ET QUE MA FAMILLE LISE EN TOUT TEMPS AVEC LA PLUS GRANDE ATTENTION DE QUI PRÉCÈDE IMMÉDIATEMENT ET QU'ELLE NE LE NÉGLIGE EN AUCUN TEMPS SUR LE PROFIT QU'ELLE EN PEUT TIRER POUR AINSI DIRE CHAQUE INSTANT DE SON EXISTENCE ET PENDANT TOUT LE COURS DE LA VIE.

En 1784, Michel Chartier tient donc depuis trente-huit ans au moins un diaire qui semble l'avoir accompagné en permanence. Cela signifie d'ailleurs qu'il n'est pas un journal d'exil dont l'écriture aurait été suscitée par le traumatisme d'un passage forcé en Europe. Si l'on se réfère donc aux 61 pages écrites pour douze mois, il est possible qu'il ait, à cette date, déjà noirci aux alentours de 2 300 pages auxquelles se sont ajoutées, vraisemblablement, 850 pages environ pour les quatorze années qu'il lui restait à vivre. Si son rythme d'écriture n'a pas varié au cours de sa vie, le total est donc d'environ 3 150 pages, ce qui le placerait parmi les plus prolifiques scripteurs de l'histoire du diaire.

Un diaire, cinq fragments

Michel Chartier écrit donc beaucoup et le compte rendu de chaque journée, qui est, sauf exception, très détaillé, apparaît fort varié. Néanmoins, la lecture continue des passages conservés, qui courent sur un mois et demi à trois mois et demi, fait apparaître une dominante car, à chaque fois, un thème précis revient avec insistance d'une journée sur l'autre. Il s'agit naturellement d'un effet de source qui est dû à la fragmentation du journal mais qui révèle aussi un trait de caractère de Michel Chartier, qui se laisse facilement obséder par une idée, un projet ou un problème.

À Tours, à la fin de l'année 1779, il est captivé par la guerre qui se déroule alors en Amérique et il commente abondamment l'actualité politique, diplomatique et militaire britannique et européenne. À Paris, à la fin de l'année 1780, il est souffrant et le diaire se transforme en un minutieux journal de maladie et, tandis qu'il se remet progressivement, il se montre très sensible à la santé des membres de son entourage. Le diaire est d'ailleurs souvent pour Michel Chartier un baromètre corporel et il consigne

soigneusement ses indispositions ainsi que ses évacuations qu'il soit malade ou bien portant. La troisième période, à Paris, durant le second trimestre 1784, est dominée par les démarches qu'il mène pour se faire attribuer le titre de marquis qu'il ambitionne et qu'il obtient finalement. Il en a tiré une fierté incommensurable et il a évoqué dans son journal les nombreuses discussions qu'il a eues à ce sujet avec ses proches auprès desquels il apparaît s'être vanté sans aucune pudeur. L'honneur qui lui a été accordé était, apparemment, exceptionnel car les terres de Michel Chartier étaient situées sous la domination d'une Couronne étrangère. Il semble donc qu'il n'était pas possible, malgré les recherches qu'il a lui-même faites à la Bibliothèque du Roi et dans les archives de la Chambre des Comptes de Paris[29], de les ériger en marquisat. Les lettres patentes qui lui ont été accordées le 25 juin 1784[30], l'ont donc fait marquis, ainsi que les aînés de ses descendants mâles, « sans qu'ils soient tenus d'affecter ce titre à aucune terre ni d'en faire ériger à cet effet en marquisat[31] ». Deux mois après, il raconte encore avoir longuement expliqué ce fait à son beau-frère, Louis Le Gardeur de Repentigny[32], qui était alors en train de mourir,

> …qu'il [Le Gardeur] ne pouvait pas se flatter de l'obtenir comme héréditairement sur son nom que c'était une circonstance unique qui m'avait fait enregistrer, étant le seul dans ce cas dans le ressort de Paris, et la chambre des comptes s'étant déclarée qu'elle avait consentie à ouvrir la porte pour moi et les miens, mais qu'elle l'avait refermée immédiatement pour tout autre qui se présenterait même fait une députation pour représenter au roi de ne plus accorder de titres de dignité qui ne fut appuyé sur une terre suivant l'usage du royaume.

Mais l'intérêt de Michel Chartier pour la généalogie ne s'est pas arrêté à son propre cas et il semble avoir offert à des membres de son entourage d'effectuer pour eux des recherches à la Bibliothèque du Roi.

La quatrième période, en 1786, toujours à Paris, tourne autour de la mort de Louis Le Gardeur de Repentigny, revenu malade des Établissements français de la Côte d'Afrique dont il avait été nommé gouverneur en 1783. Il suspecte, en effet, l'entourage de l'agonisant de vouloir en détourner l'héritage. Enfin, en 1787, alors qu'il réside à New York, il évoque longuement son amitié avec un personnage excentrique nommé Aukliar ou Auklère, qui semble se

---

29 Voir les notes, non datées, titrées « Exemples approchant de mon cas », prises de la main de Michel Chartier dans le plumitif de la Chambre des Comptes de Paris et citant divers exemples d'hommages rendus au roi pour des baronnies, comtés et marquisats dont les glèbes étaient pourtant situées en terre étrangères. Archives nationales du Canada, MG18-H64.

30 Le brevet d'enregistrement d'armoiries accordé à Michel Chartier de Lotbinière par Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny date du 25 janvier 1787 (Archives nationales du Canada, MG18-H64).

31 Archives nationales du Canada, MG18-H64, 25 juin 1784, Lettres patentes qui accordent au sieur Michel Chartier de Lotbinière, capitaine d'infanterie, le titre de marquis.

32 Louis Le Gardeur de Repentigny (1721-1786) avait épousé, en 1750, Marie Madeleine Régis Chaussegros de Léry, née en 1723 et morte à Capesterre en Guadeloupe en 1784. Elle était la sœur de Louise Madeleine Chaussegros de Léry, qui s'était mariée en 1747 avec Michel Chartier de Lotbinière. Elle est demeurée toute sa vie au Canada, où elle est morte en 1809.

promener dans la ville vêtu d'une toge à la romaine, ce qui ne manque pas de susciter une certaine curiosité. Il se trouve, par ailleurs, mêlé à une controverse violente qui secoue alors la communauté catholique new-yorkaise encore embryonnaire[33]. Les cinq fragments pris isolément nous apparaissent donc assez différents les uns des autres mais une lecture diachronique révèle, en réalité, les fortes continuités qui existent dans le diaire.

Un diaire, trois journaux

Michel Chartier consigne, d'abord, presque invariablement, et avec plus ou moins de détails, le temps qu'il a fait durant la journée. Parfois, comme le 7 avril 1784, les observations météorologiques constituent les seules notations du jour[34]. Les notations météorologiques forment donc un premier journal, une « basse continue », qui résonne quels que soient les soubresauts de la vie de Michel Chartier et les autres événements consignés. Sa tenue réclame d'ailleurs une réelle rigueur et une discipline qui contraste peut-être avec les jugements portés par les historiens sur ce personnage.

Le deuxième journal qui transparaît dans le diaire de Michel Chartier est formé par la notation de ses actions et de celles des membres de son entourage. Michel Chartier semble, en effet, avoir toujours mené la vie d'un homme qui, s'il n'était pas fortuné et devait parfois emprunter de l'argent, n'avait pas vraiment de soucis matériels. Il est vrai qu'il a vécu le plus souvent piètrement logé dans des meublés et qu'il n'avait qu'une domesticité réduite. Toute sa famille était demeurée au Canada et il est seulement accompagné, pendant presque toute la période, d'un enfant, qu'il appelle « le petit », et qui est, vraisemblablement, un fils illégitime. Michel Chartier se promène, se rend chez des amis et les reçoit, dîne chez des parents ou des relations, souvent des anciens du Canada, va à la messe, au théâtre et au concert, joue à la paume et au billard, lit et s'informe… Le squelette de son diaire est donc constitué de ces multiples activités sociales qui constituaient la vie quotidienne d'un noble à la fin de l'Ancien Régime.

Surmontant ces deux lignes mélodiques, un troisième journal est constitué par les passages réflexifs. Face à la page blanche, Michel Chartier se place, en effet, fréquemment, mais pas systématiquement, dans la situation d'analyser les événements de sa vie et de celle des autres. Certaines actions des membres de son entourage, ou interactions qu'il a avec eux, ne sont donc pas rapportées de manière neutre mais, au contraire, disséquées de façon à en tirer un enseignement. Un dîner, le jeudi 8 avril 1784, chez M. Le Chartier, chevalier de Lavarignière, donne lieu ainsi à une réflexion moralisatrice :

---

33 Voir John R. Dichtl, *Frontiers of faith. Bringing catholicism to the West in the early republic,* Lexington (Ky.), University Press of Kentucky, 2008, p. 49-56.

34 « Thermomètre le matin à 6h et plus à 1 d. ½, et plus au-dessus de zéro, temps demi couvert et vent du même côté, au plus haut vers 6 d. au dessus vers 10h du soir à environ 3 d. ½ tout le jour vent à l'est et au nord-est et au nord assez froid ».

> …j'ai su par mon domestique qu'il prenait toujours chez le traiteur et qu'il avait pour habitude d'avoir presque toujours grand monde ; ainsi il doit lui en coûter assez gros prenant ainsi chez le traiteur et s'il veut continuer à se laisser manger par tous ses anciens camarades et autres parasites, il se ruinera promptement, malgré les 25 mille de rente qu'il espère de sa femme…

Se fondant sur la supériorité que lui donne sa capacité d'analyse, il estime avoir le droit de discuter avec lui de son comportement :

> …et il est certain que la première fois que je le verrai, je ferai tomber le propos peu à peu sur sa dépense et hasarderai de lui donner quelques conseils pour qu'il ne se laisse pas manger ainsi par tous ces parasites, dont un chevalier de Saint-Louis, ancien gendarme, que j'ai vu venir aussitôt le dîner et qui a bien vite sauté sur un coup de liqueur qui lui a été offert…

Il s'applique naturellement ce procédé et se met parfois en scène dans son journal au sein d'une véritable reconstitution de ses actions et interactions. À la date du 21 octobre 1780, il relate ainsi un dialogue avec un cousin germain, Nicolas Renaud d'Avesnes des Méloizes, au cours duquel il a réussi à lui faire accepter en cadeau sa boîte à tabac. Pour y parvenir, il lui a expliqué qu'elle lui était inutile car il était souvent en voyage alors qu'elle irait bien « pour quelqu'un résident comme il était, qu'ainsi il me ferait grand plaisir de m'en débarrasser ». Il commente alors la réaction de son cousin :

> Il a bien senti la façon noble dont je m'y prenais pour lui offrir et la lui faire accepter avec plus de facilité. Il a fait quelque façon, m'a dit qu'il n'en avait aucun besoin. [...] cependant après lui avoir ouvert et lui avoir dit qu'il serait tout aussi frais dans le vase de vieux Japon qui était pour le recevoir et l'ayant vu aussi bon et aussi bien orné, je me suis aperçu à sa figure que cela le tentait…

L'auteur se met ici en scène, comme d'ailleurs dans l'épisode précédent (« …je ferai tomber le propos peu à peu sur sa dépense… ») et dans bien d'autres passages, en train de manipuler la conversation et ses interlocuteurs au gré de sa volonté. Parfois, Michel Chartier va si loin dans la reconstitution des actions qu'il y incorpore au style direct les dialogues qu'il a eus ou les propos qui lui ont été adressés. Le 3 octobre 1786, il rapporte ainsi les paroles flatteuses de son beau-frère, Louis Le Gardeur de Repentigny :

> Mon cher Lotbinière, a-t-il dit, tu sais que nous sommes amis dès l'enfance et depuis longtemps beau-frère et comme frère par la tendresse que nous avons eue l'un pour l'autre. Tu sais la confiance entière que j'ai toujours en toi et que tu as toujours si fort méritée de la part de tous tes amis, même les plus indifférents, par cette générosité naturelle qui t'a toujours poussé à leur rendre tous les services que tu as pu, assez souvent en sacrifiant tous tes intérêts pour y réussir. C'est cette confiance entière en toi que j'ai qui m'engage à te dire que j'ai jeté la vue sur toi pour l'exécution de mes dernières dispositions…

Dans ces passages, Michel Chartier donne donc volontairement au lecteur un accès à ses pensées, qu'il met en scène. Il pousse la précision de ses reconstitutions jusqu'à coucher sur le papier des dialogues qui le placent sous un jour ambigu. Une dispute avec un certain Joseph Boyer, donne lieu à cet échange savoureux :

> En s'échappant et fermant la porte, il a eu l'insolence de me dire qu'il me connaissait aussi moi. J'ai ouvert la porte avec vivacité allant sur lui et lui ait dit : « Ah ! Vous me connaissez aussi moi ! oui ! et vous devez me connaître pour le plus galant homme qui existe dans Paris, peut-être dans la France entière ! mais je vous connais à présent vous pour tout l'opposé ». Ce qui l'a fait dégringoler les escaliers quatre à quatre en disant « monsieur, dans tout l'univers[35]… ».

Soir après soir, Michel Chartier fait donc preuve, selon l'expression d'Hayden White, de sa capacité à transformer la vie qu'il a vécue en une histoire qu'il raconte[36]. En principe, les mémoires, rédigés au soir de sa vie, ou après un épisode particulièrement marquant, forment le genre qui est lié à une telle entreprise[37]. Mais il s'agit alors d'un récit tourné vers les autres, qui porte essentiellement sur les actions publiques du scripteur et qui en fige le sens[38]. Que signifie donc cette irruption massive de la réflexivité, de l'auto-analyse, ou de l'intime, défini ici non comme un ordre de sujets (le corps, le sexe, la religion...) mais comme une manière de présenter ses pensées, dans l'écriture immédiate qui est celle de Michel Chartier ? Le procédé est-il ordinaire ou bien s'inscrit-il dans une évolution de la pratique du diaire qui singulariserait la seconde moitié du XVIII^e siècle ?

La troisième voix

Les conflits dans le diaire

Une partie importante des passages réflexifs du texte concerne les conflits qu'a pu avoir Michel Chartier avec les membres de son entourage. Il n'est en fait aucun fragment du diaire, si court soit-il, qui ne porte la trace de violentes querelles moins, d'ailleurs, avec des proches qu'avec ses domestiques et surtout ses logeurs. Une saynète, qui s'est déroulée le 18 novembre 1780, est une bonne illustration des processus à l'œuvre :

> La cuisinière que je dois avoir est venue entre 3 et 4 heures et m'a annoncé qu'elle comptait être blanchie par la maison de tout son linge […] je lui ai dit que c'était la première nouvelle que j'en avais, conséquemment addition au prix qu'elle m'avait d'abord demandé. Elle m'a dit répondu [*sic*] qu'elle l'avait dit à Mad. La Jeunesse et que c'était l'ordinaire de toutes les maisons. Je lui ai dit que j'ignorais l'usage de Paris par rapport aux femmes […] que je n'avais

35 5 décembre 1786.

36 H. White, *The Content of the Form. Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore et Londres, The John Hopkins University Press, 1987, p. 1-25.

37 Au sein d'une vaste bibliographie, voir F. Briot, *Usage du monde, usage de soi : enquête sur les mémorialistes d'Ancien régime*, Paris, Seuil, 1994 ; E. Lesne, *La poétique des mémoires (1650-1685)*, Paris, H. Champion, 1996.

38 Un point souligné par G. Gusdorf, en s'appuyant sur Alain Girard, dans *Les écritures du moi. Lignes de vie I*, Paris, Odile Jacob, 1991, p. 318-319. Dans l'écriture au quotidien, au contraire, « les lignes de force qui se dégageront après coup, sont à l'œuvre déjà, mais leurs conflits ne seront pas résolus, ce qui préserve le sens de l'ambiguïté de la vie ».

> nullement compté sur cet article et qu'elle était tout aussi libre que le premier moment qu'elle m'avait parlé. Cependant apercevant l'envie extrême qu'elle avait de venir à mon service je lui ai passé le blanchissage de ses chemises à une par semaine, et qu'elle savonnerait ses jupons… etc. se servant du savon que j'aurais dans la maison.

Nous sommes ici en présence d'une séquence typique dans le diaire de Michel Chartier. Un désaccord survient, qui naît de la méconnaissance qu'il a des usages d'une société où il est, au fond, un étranger à un double titre : il vient du Canada et il a longtemps vécu à Londres ; il n'entretient pas sa propre maison comme la plupart des gens de son milieu social mais il vit dans un logement meublé. Le désaccord est porteur d'une crise avec des conséquences matérielles réelles. Il se résout par un recul de Michel Chartier valorisé pourtant dans l'expression de soi par l'utilisation d'un verbe d'action (« je lui ai passé ») qui répond à une demande pressante de l'autre partie (« apercevant l'envie extrême qu'elle avait de venir à mon service[39] »).

Le seul conflit familial qui apparaisse dans les fragments conservés[40], est survenu avec son neveu, Eustache Marie Juchereau Duchesnay, dont la mère, Marie Françoise, morte en 1776, était une des sœurs de Michel Chartier. Eustache Marie, né en 1741, est passé en France à la Cession ; il a servi en Corse où il s'est marié et a eu des enfants. L'enjeu de la dispute est matériel puisqu'il porte sur une somme d'argent qui se promène entre le Canada et la France et que cherche à recouvrer Michel Chartier. Là encore, la séquence est typique des pratiques de Michel Chartier. Il narre le début de la visite en mettant en valeur sa stratégie :

> M(onsieur) Juchereau est entré chez moi vers 10h 1/2 mon domestique étant sorti, et le voyant, pour le rassurer, mais sans le tutoyer comme assez ordinairement, je lui ai d'abord demandé des nouvelles de ses enfants[41]…

La conversation s'échauffant, il passe un moment au style direct (et au tutoiement) :

---

39 Voir également le 10 novembre 1780. Il est alors violemment malade et il se brouille avec sa logeuse « la mère Henry » : « Elle a eu l'insolence de me répéter ce qu'elle avait d'abord dit, qu'elle était accoutumée à veiller jusqu'à minuit sans se gêner pour personne et que ceux qui ne s'en accommodai[en]t point pouvai[en]t prendre leur parti tout sur l'heure. J'y ai répliqué qu'elle ne serait pas la maîtresse de me mettre à la porte d'un moment à l'autre comme il semblait qu'elle voulait s'exprimer ; qu'un simple locataire de chambre garnie avait la quinzaine commencée malgré le propriétaire, qu'à plus forte raison un homme dans mon état devait l'avoir au moins pour pouvoir se retourner pendant ce temps… ». Voir également, entre autres épisodes ancillaires, les nombreux conflits qu'il a eu avec l'hôte de sa pension new-yorkaise, comme, par exemple, le 2 décembre 1787 : « À 9 heures ½ (sur le mot de *come in* qui veut dire entrez) Lafargue a pris avec moi un air de magister et même un peu insolent me disant qu'il fallait dire *walk in* (quoique je lui eusse dit que c'était seulement le petit peuple qui improprement se servait de cette expression, mais non ceux qui parlaient bon anglais) qui a été soutenu par lui assez longtemps… ». Le fait que la maîtrise de la langue anglaise par cet aristocrate de culture française, contraint à vivre dans une ville anglophone, soit l'objet du conflit est particulièrement intéressant.

40 23 avril 1784.

41 C'est nous qui soulignons.

> Enfin je lui dis : mais suppose que M. Duchesnay (l'aîné de ses neveux) ait donné à Madame de Lotbinière (sa femme) le transport pour comptant pouvez vous bien croire cette somme légitimement à vous ? Pour moi je ne le crois nullement, et c'est pour cette raison que je désire de m'y voir condamné dans le cas où je me trompasse.

Finalement, la conversation se clôt par une défaite apparente de Michel Chartier : « il m'a dit : tout se rangera à votre satisfaction mon cher oncle, aussitôt que j'aurais reçu des nouvelles de mon frère sur ce que je vais lui écrire, et vous verrez que cela est comme je vous le dis (sans rien me spécifier au-delà) ». Mais cette mention déclenche le processus de relecture du diaire que nous mentionnions plus haut, et où Michel Chartier retrouve les apaisantes certitudes de sa rectitude :

> Tout le matin repassé mon journal durant mon séjour à Paris en 1773 et je ne vois rien de brillant pour M(onsieur) de Juchereau d'après sa conduite actuelle avec moi, ses assertions, etc. non plus que pour la famille de Vaudreuil[42]…

Les trois voix

Le diaire de Michel Chartier entremêle donc plusieurs strates ou, mieux, plusieurs voix. La première, très visible, car elle apparaît généralement en premier, bien qu'elle soit ténue, est celle de l'observateur relativement distant d'un ensemble de faits plus ou moins neutres, au premier rang desquels vient le temps qu'il a fait dans la journée, mais dont relèvent peut-être aussi les notations sur le fonctionnement naturel du corps et ses dérèglements. La deuxième voix, qui est la plus ordinaire à nos yeux, est du chroniqueur de l'existence quotidienne d'un noble des Lumières dont le parcours est certes original mais qui mène une vie en apparence relativement conforme à son être social.

La troisième voix est, elle, indiscutablement celle d'un « moi » intérieur. Le scripteur commente inlassablement par écrit ses actions et celles des autres et, ce faisant, il ramène le monde qui l'entoure à ses préoccupations. Le diaire se transforme alors en une mise en récit des interactions sociales vécues par Michel Chartier[43]. En écrivant le soir les incidents quotidiens de sa vie domestique, ce dernier les reconstruit d'une manière clairement satisfaisante pour son *ego*. Le diaire devient le lieu d'un ajustement permanent entre les événements auxquels il est mêlé et son identité personnelle[44]. Michel Chartier met alors en œuvre une « technique de soi » pour nous situer

42 30 avril 1784.

43 E. Goffman, « "Perdre la face ou faire bonne figure ?" Analyse des éléments rituels inhérents aux interactions sociales », in *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974, p. 9-42.

44 Voir les analyses de G. Gusdorf, *op. cit.*, p. 317-348 qui ne contextualise cependant pas son propos qui oscille de Samuel Pepys à André Gide ou Michel Leiris.

là dans le prolongement de M. Foucault qui lui offre, selon toute apparence, un apaisement de ses tensions intérieures[45].

Le travail d'adaptation que doit faire Michel Chartier dévoile sa vulnérabilité personnelle et sociale en dépit de l'image assurée qu'il cherche à projeter de lui-même. Il est d'abord passé par une série d'échecs personnels, au cours de sa carrière militaire au service de la France ; en tant que propriétaire foncier au Québec sous le Régime anglais ; en tant que représentant autoproclamé des seigneurs canadiens-français à Londres au début des années 1770 ; en fait, comme héraut d'une reconquête du Canada durant la guerre d'Indépendance américaine. Ensuite, sans être à proprement parler en exil, il est séparé de sa famille, de son milieu d'origine, les élites canadiennes-françaises, et de ce Québec dont il lui arrive de rêver[46]. Il vit donc coupé du lieu et de la communauté où la définition de son statut social et celle de son identité personnelle ne seraient pas problématiques. Dans les années 1770 et encore au début des années 1780, il apparaît encore à l'aise socialement car il gravite dans un cercle formé de parents plus ou moins éloignés et d'anciens de la Nouvelle-France dont François Gaston, chevalier puis duc de Lévis est une des figures les plus importantes. Mais, à partir du milieu des années 1780, alors qu'il vit à Paris, loin de ce Petit-Canada tourangeau, son cercle se restreint progressivement[47]. La mort de son beau-frère marque, sans doute, une rupture qu'accentue encore son propre vieillissement et il n'est pas étonnant qu'il ait commencé à la fin des années 1780 à penser à retourner au Canada.

Le travail que fait tous les soirs Michel Chartier « en son moi » doit être situé dans la perspective de ce malaise identitaire. La quête éperdue du marquisat est un bon exemple des actions qu'il mène pour le dissiper car elle n'est pas seulement la manifestation de la vanité, réelle, du personnage mais aussi une manière de le resituer dans la hiérarchie sociale du lieu où il réside et donc de forger à neuf son identité aristocratique. Dans le même ordre d'idée, Michel Chartier se dispute avec ses logeurs et ses domestiques, surtout à Paris et à New York, parce qu'il se bat pied à pied pour que lui soient reconnus les honneurs dus à son rang et que lui soit accordé le droit d'agir selon les principes de la civilité aristocratique qui façonne son être social[48]. Mais Michel Chartier ne se contente pas d'enregistrer les bons ou les mauvais succès qu'il remporte dans cette lutte. Elle déclenche chez lui ce travail fondamental d'ajustement de ses actions à son idéal qu'il accomplit en son moi

45 M. Foucault, « Les techniques de soi », dans *Dits et écrits, 1954-1988*, t. IV, *1980-1988*, Paris, Gallimard, 1994, p. 783-813.

46 16 novembre 1779 : « Rêvé cette nuit et comme si j'eusse été au siège de Québec ».

47 R. Larin, « L'exode de Canadiens à la Conquête. Le Petit-Canada de la Touraine », *Cahiers généalogiques 1*, Société généalogique canadienne-française, 2008.

48 Dans les notes rédigées pour le lundi 26 novembre 1787, très longues, avec des passages entiers soulignés, Michel Chartier se plaint ainsi que son hôte ait l'impolitesse de vouloir le faire dîner en compagnie de gens qu'il répugne à voir et, par la suite, il débat avec les présents des principes d'une bonne éducation que son hôte se pique d'avoir mais que Michel Chartier lui conteste.

intérieur, et qui est de plus en plus difficile comme le signale la multiplication, au fur et à mesure qu'il vieillit, des passages soulignés dans son texte et qui concernent justement le plus souvent les conflits interpersonnels.

Esquisse d'une généalogie de l'introspection par le diaire

Michel Chartier utilise donc la forme diaristique pour accomplir un travail sur soi. Il n'est naturellement pas le seul diariste à agir ainsi, en particulier dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Philippe Lejeune a récemment mis au jour le diaire de Philippe, comte de Sainte-Aldegonde, pour lequel, nous dit-il, l'objet du texte était l'acte d'écrire lui-même. Sainte-Aldegonde écrivait sa vie pratiquement telle qu'elle se déroulait et il était capable de dater ses notations du jour, de l'heure et de la minute[49]. Les milliers de pages qu'il noircissait par an constituaient un long monologue intérieur et un commentaire perpétuel de ses actions et de celles des membres de son entourage envers lui. Si l'écriture a, dans ce cas, une dimension pathologique qui ne se retrouve pas chez Michel Chartier, pour lequel l'écriture ne semble pas être une thérapie, la différence avec le diaire de ce dernier est plus de degré que de nature.

Les diaires de la première moitié du XVIIIe siècle ne revêtent cependant pas le même aspect. Joseph François Ignace Labat de Savignac, conseiller au Parlement de Bordeaux, a ainsi rédigé un « mémorial » d'environ 3 000 pages couvrant douze années de sa vie, de 23 à 35 ans. Nous y retrouvons les mêmes relevés climatologiques ainsi que la chronique de la vie quotidienne d'un noble, d'un magistrat et d'un seigneur. Caroline Le Mao, l'éditrice scientifique du journal, souligne cependant la relative impersonnalité du texte en précisant que Labat de Savignac

> n'y consigne pas ses émotions personnelles, ses sentiments sur les événements qui sont relatés avec une rigueur empruntée de froideur. Seule la mort de sa mère lui arrache quelques commentaires sur la douleur qu'il a ressentie, mais même dans ce cas, Savignac-écrivain est extérieur au Savignac-personnage du journal ; il porte un regard de spectateur sur l'émoi qu'il ressentit au moment décrit mais non sur celui qu'il pourrait éprouver au moment où il écrit[50].

Il y a donc une vraie rupture avec le journal de Michel Chartier qui consacre justement son diaire à la réécriture des émotions et des sentiments qu'il a éprouvés à un instant donné ainsi qu'à une réappréciation de leurs conséquences sur ses actions et celles des autres. Nous trouvons cependant dans le mémorial plusieurs reconstitutions de dialogues à l'image de celui consacré aux suites d'un arrêt du Parlement demandant la visite des livres d'un marchand bordelais :

---

49 P. Lejeune, « Philippe de Noircames, diariste minute (1775-1777) », in S. Mouysset, J.-P. Bardet et F.-J. Ruggiu, dir., Car c'est moy que je peins. *Écritures de soi, individu et liens sociaux (Europe, XVe-XXe siècle)*, Toulouse, Méridiennes, 2011, p. 85-99.

50 *Chronique du Bordelais au crépuscule du Grand siècle, le « Mémorial de Savignac »*, publié par C. Le Mao, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2004, p. 25.

> …de sorte que j'ai cru bien faire d'aller chez M. le Premier Président et je lui ai dit que mon beau-père m'avait écrit sur cet arrêt et ce à peu près qu'il m'en avait mandé ; qu'il aurait eu l'honneur de lui écrire là-dessus s'il n'avait pas jugé plus à propos de lui faire parler par moi ; à quoi M. le Premier Président m'a répondu qu'il estimait infiniment M. de Fénelon et qu'il lui aurait fait l'honneur et le plaisir de lui en écrire, que le Roi venait de supprimer la clause de cet arrêt qui choquait tant les marchands. De là, j'ai été chez M. Poitevin, qui m'a dit qu'assurément je n'avais pas fait plaisir au Premier Président de lui parler de cet arrêt puisque c'était lui qui y avait fait mettre cette clause, malgré les conclusions de M. le Procureur Général[51].

La parenté de ce passage avec certaines pages du journal de Chartier est évidente. Labat consigne un épisode embarrassant pour lui, puisqu'il s'agit d'un faux-pas qu'il a fait vis-à-vis du Premier Président du Parlement, mais il en lave par là-même sa conscience en faisant ressortir la responsabilité de son beau-père. Cependant il est indiscutable que ce genre de passages est rare dans le mémorial, soit que les interactions problématiques soient bien moins fréquentes dans la vie de Labat de Savignac que dans celle de Michel Chartier, soit que l'habitude d'utiliser le diaire en miroir soit moins répandue. À peu près à la même époque que Labat de Savignac, un gentleman de Virginie, William Byrd, se lança lui aussi dans l'écriture d'un diaire rédigé en script[52]. Il se caractérise par la répétition régulière des mêmes activités routinières et les passages ouvertement réflexifs y sont très rares. Mais, comme chez Labat, la troisième voix que nous avons identifiée chez Michel Chartier est plus étouffée qu'absente car la brillante interprétation qu'en a donnée Kenneth Lockridge nous permet de la discerner sous l'apparente neutralité des notations[53]. L'historien américain a, en effet, montré que la succession rituelle des actions – le lever ; les prières ; l'exercice ; la lecture ; les manifestations de la sociabilité aristocratique – témoignait de la reproduction, jour après jour, par William Byrd, du comportement du gentleman britannique tel qu'il apparaissait dans les principaux manuels de sociabilité répandus en Angleterre dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle. Comme Michel Chartier, William Byrd a vécu entre l'Amérique et la métropole. En Angleterre, il a été confronté à une forte anxiété sociale générée par son statut mal défini de gentleman des Amériques et de planteur esclavagiste, au sein de la société britannique. Revenu en Virginie, il a subi les angoisses sociales nées de son retour dans ce que les Anglais considéraient encore comme la « *wilderness* ». William Byrd a alors fait de ce diaire rédigé durant un séjour virginien le miroir de l'existence fantasmée d'un parfait gentleman. Le texte est bien le résultat d'une réflexion sur lui-même et sur son identité mais il n'est pas encore, comme chez Michel Chartier, le lieu-même de cette réflexion.

51 *Chronique du Bordelais…, op. cit.*, p. 92, 7 avril 1709.

52 *The Secret diary of William Byrd of Westover 1709-1712*, édité par L. B. Wright et M. Tinling, New York, Arno Press, 1972.

53 K. A. Lockridge, *The Diary, and life, of William Byrd II of Virginia: 1674-1744*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1987, p. 46-52.

Un dernier saut dans le temps nous amène dans les années 1560, auprès de Gilles Picot. Madeleine Foisil a, elle aussi, mis en avant l'inexistence d'un « moi » chez le seigneur de Gouberville : « Le "je" et jamais le "moi". En effet, et l'on ne s'en étonnera pas à l'époque où il tient ce registre […] il n'y a chez lui aucune conscience du moi, pas la moindre tentative pour le cerner et le projeter sur la feuille de papier ; ni le moi affectif, ni le moi sensible, encore moins le moi intime ne sont confiés au Journal : douleurs, peines, joies n'y figurent pour ainsi dire jamais ; point de sentiments et lorsqu'une confidence s'esquisse c'est dans la pudeur et sous l'opacité de la graphie grecque[54] ». Notre lecteur aura compris que ce n'est pas l'irruption ou non du « je » qui nous sert ici de critère pour définir le « moi », ni la nature des sujets traités, dont l'aspect « confidentiel », « intime », « secret » repose ultimement sur l'avis du lecteur et non sur les perceptions de l'auteur, mais bien l'identification d'un dialogue intérieur que nous prenons comme l'indice d'une réflexivité. Bien des phrases que Gouberville a déguisées en grec ne concernent d'ailleurs pas des sujets personnels mais seulement des événements dont le caractère extraordinaire perturbe les équilibres ordinaires de son existence et dont le caractère inouï (au sens premier) le perturbe[55].

Les auteurs de la remarquable notice consacrée à Michel Chartier dans le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* concluent étrangement leur texte en notant :

> Les biographes sérieux seront déçus de constater les lacunes dans les journaux et la correspondance, car ces derniers projettent une image séduisante mais voilée de l'homme privé, sans révéler plus sur ses relations avec sa femme et ses enfants, desquels il vécut séparé pendant plus de 25 ans.

Pourtant, Michel Chartier consacre l'essentiel de son diaire à écrire des histoires sur lui-même et il dévoile en ce sens l'homme privé bien plus profondément que s'il avait, à longueur de pages, évoqué ses relations avec sa femme et ses enfants ou toute la gamme des sujets que l'on associe généralement à la vie privée. Le réordonnancement du monde auquel il procède sans cesse était d'autant plus important pour lui qu'il était coupé du milieu dans lequel il évoluait ordinairement et dans lequel la réaffirmation des éléments fondamentaux de son identité n'aurait pas été une nécessité si vitale.

Nous proposons donc de faire de l'apparition de cette troisième voix – c'est-à-dire de l'attestation d'une capacité à instaurer au quotidien un dialogue avec soi-même, que l'historien peut observer à travers les diaires en

---

54 M. Foisil, *Le Sire de Gouberville : un gentilhomme normand au xvi^e siècle*, Paris, Flammarion, 1986, p. 22.

55 Voir par exemple E. de Robillard de Beaurepaire, éd., *Le Journal du sire de Gouberville*, Caen, Henri Delesques, 1892, p. 513 : « Símon πουρ (Simmonet pour) sa follye, apprès avoir mys *λά* μáín *á λά* dágve χουτε μοí áυ χοντρε ηυιζ δε μά χηάμβρε (la main à la dague contre moi au contre huis de ma chambre), s'en alla à l'estable aulx chevaux, δουυά υν γράνδ χουπ δ'εσπεε συρ Láιοιε ετ λυι χουππά υνε χοστε (donna un grand coup d'espée sur Lajoye et lui couppa une coste) ».

particulier – un marqueur fondamental de l'émergence d'un « moi » qui nous semble être la caractéristique de l'individu « moderne ». Un tel marqueur a l'avantage d'être plus aisément observable que ceux qui sont mentionnés ordinairement et qui sont souvent liés à l'appréciation du chercheur comme celui de « l'autonomie » plus ou moins grande de l'« individu » par rapport aux grands corps sociaux[56].

Conclusion

Qu'est-ce qui a donc changé entre la fin du XVI^e^ siècle, la fin du XVII^e^ siècle et la fin du XVIII^e^ siècle, qui permet à un Michel Chartier d'exprimer si ouvertement à travers l'écriture quotidienne de son diaire les souffrances de son « moi » et les opérations qu'il accomplit pour les atténuer ? Avons-nous identifié seulement une mutation des techniques de soi qui inscrirait le dialogue de Michel Chartier dans une filiation que nous pourrions retracer, et qui passerait par l'introspection stoïcienne et l'examen de conscience chrétien sous les différentes formes qu'il a prises depuis les Pères de l'Église jusqu'aux protestants et aux jésuites[57] ? Il ne nous le semble pas. Gouberville, et encore Labat ou Byrd, écrivent, en effet, une vie passée à mettre en adéquation leurs actions et leurs interactions avec un idéal social tourné vers les autres et dont les normes sont définies par le monde extérieur. Chartier, quant à lui, écrit pour ajuster ses actions et ses interactions avec un idéal intérieur et personnel qu'il définit justement dans ce dialogue avec lui-même[58]. Il est donc un témoin de la vaste réorientation sensible au XVIII^e^ siècle qui a fait qu'une personnalité ne s'est plus définie prioritairement par sa réponse aux attentes de son milieu. Les actions des « individus » ont été de moins en moins destinées à acquérir un surcroît d'honneur ou d'estime, délivré par ces autorités extérieures que sont la famille, l'État ou le public, mais bien à satisfaire un ensemble d'aspirations intérieures. Pour Michel Chartier, le monde n'est plus un théâtre, selon la métaphore la plus prégnante de la Renaissance finissante, où l'homme joue un rôle destiné à mettre en adéquation sa vie avec les normes de son milieu.

56 J.-C. Schmitt, « La "découverte de l'individu" : une fiction historiographique », *op. cit.*, conclue ainsi son étude en affirmant « l'absence au Moyen Âge, et pour longtemps encore, de la notion d'individu au sens contemporain du terme, qui réserve à chaque homme une autonomie et des droits absolus (par rapport à la famille, à l'État, à sa conscience etc.). Il n'y avait pas davantage d'individualisme comme valeur morale et idéologique ».

57 C'est la perspective, dans le prolongement de Michel Foucault, de Christine Delory-Momberger, *Les histoires de vie. De l'invention de soi au projet de formation*, Paris, Anthropos, 2000, p. 10, qui situe dans une même catégorie – celle des histoires de vie – les formes historiques, entre autres, de l'examen de soi stoïcien, de l'examen de conscience chrétien, de la confession, de l'autocritique des régimes dictatoriaux, de la cure analytique ou encore de l'autobiographie piétiste.

58 Nous avons suggéré une lecture semblable des mémoires du Manceau Jean-Baptiste Le Prince d'Ardenay dans F.-J. Ruggiu, « Pour une étude l'engagement civique au XVIII^e^ siècle », *Histoire Urbaine*, n° 19, août 2007, p. 145-164.

C'est Michel Chartier qui s'érige lui-même en un théâtre où il rejoue sans cesse, et de manière de plus en plus intense au fur et à mesure qu'il vieillit, les évènements de sa vie quotidienne, au fil d'une pièce dont il réécrit les dialogues et la mise en scène, pour sa propre satisfaction[59].

La troisième voix que nous avons repérée n'est donc pas seulement le signe de l'apparition d'une nouvelle technique de soi, articulée autour de l'écriture diaristique. Elle est plutôt la conséquence d'une rupture dans la conscience de soi, qui a permis aux Européens de l'époque moderne de développer leurs capacités réflexives et de voir se constituer en eux cette instance intérieure de jugement autonome qu'est le « moi ». Nous avions cherché, il y a quelques années, à relier la réflexion sur l'identité individuelle menée par les sociologues français contemporains, aux analyses du moi comme construction historique telles que les a menées C. Taylor[60]. Le cadre théorique que nous avions alors esquissé pose que les Européens ont été amenés à se penser à travers un ensemble d'appartenances, réelles ou imaginées[61], qui ont tendu à diverger au fur et à mesure que les sociétés occidentales ont été travaillées par les puissants ferments de complexité qu'ont été les Réformes religieuses et le mouvement de laïcisation de la société ; l'intégration de fractions de plus en plus nombreuses des populations dans l'économie du marché et du contrat ; l'intensification et l'élargissement des mobilités géographiques ; la valorisation de la vie ordinaire et matérielle ; l'expansion de la culture écrite ; ou encore la révolution scientifique. Le sexe[62] ; le rang social ; la race ; la nationalité[63] ; la communauté religieuse ; la famille ; la société (au sens du XVII^e siècle qui désigne un petit groupe d'interconnaissance fondé sur la

59 Voir une analyse proche de Richard Sennett sur la notion de personnalité au XIX^e siècle : « En second lieu, la personnalité, à la différence du caractère naturel, est contrôlée par la conscience. […] La personnalité, elle, ne peut être contrôlée par l'action : les circonstances peuvent obliger une personne à adopter telle ou telle apparence, et donc à déstabiliser son moi. La seule forme de contrôle possible consiste alors à essayer de formuler constamment ce que l'on sent. Ce contrôle du moi est surtout rétrospectif : on comprend ce qu'on a fait une fois que l'expérience est passée ». R. Sennett, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979 [1974], p. 125.

60 F.-J. Ruggiu, « Les notions d'"identité", d'"individu" et de "self" et leur utilisation en histoire sociale » dans *Identités, appartenances, revendications identitaires : XVI^e-XVIII^e siècles*, édition préparée par Marc Belissa, Anna Bellavitis, Monique Cottret, Laurence Croq et Jean Duma, Paris, Nolin, 2005, p. 395-406.

61 B. Anderson, *Imagined communities. Reflections on the origin and spread of nationalism*, Londres, Verso, 1991.

62 Nous faisons ici référence aux travaux sur les reconfigurations du genre et sur les limites du corps au tournant des XVI^e et XVII^e siècles comme ceux de Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992 [1990] ou Laura Gowing, *Common bodies: women, touch and power in seventeenth-century England*, New Haven, Yale University Press, 2003.

63 D. A. Bell, *The Cult of the nation in France: Inventing nationalism, 1680-1800*, Cambridge (Mass.), Londres, Harvard University Press, 2001 ; éd. Dziembowski, *Un nouveau patriotisme français, 1750-1770. La France face à la puissance anglaise à l'époque de la guerre de Sept ans*, Oxford, Voltaire foundation, 1998 et, pour un autre contexte, L. Colley, *Britons : forging the nation 1707-1837*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 1992.

résidence, sur l'amitié et la fréquentation habituelle) ; la profession ne sont que quelques-unes de ces appartenances, en apparence si naturelles, mais, en réalité, si mouvantes, qui ont éprouvé, au tournant des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, de profondes et décisives redéfinitions dont les échos, il est vrai de plus en plus assourdis, retentissent encore dans notre propre civilisation du XXI^e^ siècle commençant.

Autrefois convergentes dans la figure englobante de la communauté locale, où les appartenances géographiques, religieuses ou encore professionnelles tendaient à se superposer[64], les différentes logiques identitaires à l'œuvre sur l'individu de l'époque moderne ont progressivement divergé. Elles ont alors rendu nécessaire un lieu, le « moi », dont la définition s'est inscrite dans le prolongement de la conscience religieuse, puis de « l'arrière-boutique toute nôtre » identifiée par Montaigne, et où l'« individu » s'est mis à travailler sans cesse, avec plus ou moins de succès, à la restauration de la cohérence de son identité et à demeurer le même, non pas tant au fil des ans qu'au travers de ses multiples engagements[65]. Le « moi », en tant qu'espace de jugement et d'ajustement, nait de la nécessité pour l'« individu » de se déplacer au sein des grands systèmes sociaux auxquels il appartient et lui donne en même temps, dans un processus cumulatif, les ressources nécessaires pour s'autonomiser au sein de ces mêmes systèmes sociaux. Il est l'outil par lequel l'« individu » donne sens à ses actions en reconfigurant, plus ou moins rapidement, la réalité (à jamais perdue pour l'observateur) en une expérience satisfaisante (et acceptable) pour lui[66].

Il n'est pas alors anormal que les premiers à l'avoir expérimenté soient des « individus » en décalage, qu'ils aient été marqués par une souffrance spécifique ou placés en marge des milieux sociaux auxquels ils appartenaient originellement. Le dialogue avec lui-même que livre le diaire de Michel Chartier révèle donc, même si c'est « *through a glass darkly* », un « moi » intérieur au travail d'une manière bien plus « neutre » ou « objective » que les critères généralement retenus et qui peuvent être, en effet, contestés dans le cadre de la « querelle des origines » que nous évoquions en introduction.

---

64 Nous ne mésestimons cependant pas les formes de complexité sociale qui pouvaient exister avant les bouleversements que nous pointons ici et qui font que certains pouvaient connaître des engagements multiples et difficilement réconciliables.

65 F. Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994 ; Bernard Lahire, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998 ; Claude Dubar, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2000 ; Jean-Claude Kaufmann, *Ego. Pour une sociologie de l'individu*, Paris, Nathan, 2001.

66 Nous nous appuyons ici sur la trilogie dégagée par Greg Denning, à partir des travaux de William Dilthey, John Dewey et Victor Turner : « *There is a life as lived, reality in its infinite complexity, one damn thing after another. There is experience, the way reality presents itself to consciousness. And there is expression, the way experience is articulated, performed, told* ». G. Denning, « Self as Text » in Ronald Hoffman, Mechal Sobel et Fredrika J. Teute, éd., *Through a Glass Darkly. Reflections on personal identity in Early America*, Chapell Hill and London, University of North Carolina Press, 1997, p. 157-162.

Michel Chartier témoigne par son écriture de la possibilité d'un comportement reproductible à l'infini par ses contemporains et la comparaison avec d'autres diaires, qui pourrait être multipliée, et étendue à d'autres genres, en particulier la correspondance régulière, qui possède certaines caractéristique du diaire, pointe, après bien d'autres études, les tournants des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles comme le temps d'une mutation profonde et durable de la conscience de soi[67].

Sources

Archives de Québec (Québec), fragments du journal de Lotbiniere (14 août 1779-2 décembre 1779, Tours ; 15 octobre 1780-20 décembre 1780, Paris ; 6 avril 1784-3 juillet 1784, Paris ; 2 octobre 1786-6 décembre 1786, Paris ; 19 novembre 1787-31 décembre 1787, New York).

New York Historical Society, collection *Canada-Lotbinière Papers* (dont « three versions of Lotbiniere's journal, kept by him on the journey from Quebec to Michilimackinac, 1749 Jun. 19-1749 Aug. 17 »).

Archives nationales du Canada, MG 18-H 64 (http://bd.archivescanadafrance.org/sdx-222-acf-pleade-2/acf/home.shtm).

Centre des Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, Col. 11A, vol. 104.

Archives des Affaires étrangères, *Mémoires et Documents, Angleterre 47 : Indes occidentales, colonies anglaises, 1713-1805*.

Bibliographie

Anderson B., *Imagined communities. Reflections on the origin and spread of nationalism*, Londres, Verso, 1991.

Bell D. A., *The Cult of the nation in France: Inventing nationalism, 1680-1800*, Cambridge (Mass.), Londres, Harvard University Press, 2001.

Boucheron P., « L'historien et son autre : remarques sur la saisie de l'individu et la recherche historique », dans P. Michon, dir., *L'individuation dans les sciences sociales aujourd'hui*, Paris, 1998, p. 42-57.

Briot F., *Usage du monde, usage de soi : enquête sur les mémorialistes d'Ancien régime*, Paris, Seuil, 1994.

Castel R. et Haroche C. , *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, 2001.

Colley L., *Britons: forging the nation 1707-1837*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 1992.

67 Nous rejoignons ici les perspectives développées, dans des registres très différents mais concordants, par L. Dumont, *Homo hierarchicus*, Paris, Gallimard, 1966 ; M. Gauchet, « Essai de psychologie contemporaine I, Un nouvel âge de la personnalité », *Le Débat*, n° 99, mars-avril 1998, p. 164-181 ; R. Castel et C. Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, 2001 ; J. Rohou, *Le XVII^e^ siècle, une révolution de la condition humaine*, Paris, Seuil, 2002.

Chronique du Bordelais au crépuscule du Grand siècle, le « Mémorial de Savignac », publié par C. Le Mao, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2004.

Delory-Momberger C., *Les histoires de vie. De l'invention de soi au projet de formation*, Paris, Anthropos, 2000.

Denning G., « Self as Text » in Ronald Hoffman, Mechal Sobel et Fredrika J. Teute, éd., *Through a Glass Darkly. Reflections on personal identity in Early America*, Chapell Hill and London, University of North Carolina Press, 1997, p. 157-162.

Dichtl J. R., *Frontiers of faith. Bringing catholicism to the West in the early republic*, Lexington (Ky.), University Press of Kentucky, 2008.

Dubar C., *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2000.

Dubet F., *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994.

Dumont L., *Homo hierarchicus*, Paris, Gallimard, 1966.

Dziembowski E., *Un nouveau patriotisme français, 1750-1770. La France face à la puissance anglaise à l'époque de la guerre de Sept ans*, Oxford, Voltaire foundation, 1998.

Foisil M., *Le Sire de Gouberville : un gentilhomme normand au xvi^e siècle*, Paris, Flammarion, 1986.

Foucault M., « Les techniques de soi », in *Dits et écrits, 1954-1988*, t. iv, *1980-1988*, Paris, Gallimard, 1994, p. 783-813.

Gagné A., « Chartier de Lotbinière, Eustache », *Dictionnaire Biographique du Canada en Ligne*, consulté le 02/02/2010.

Gauchet M., « Essai de psychologie contemporaine I, Un nouvel âge de la personnalité », *Le Débat*, n° 99, mars-avril 1998, p. 164-181.

Girard A., *Les écritures du moi. Lignes de vie I*, Paris, Odile Jacob, 1991

Goffman E., « "Perdre la face ou faire bonne figure ?", Analyse des éléments rituels inhérents aux interactions sociales », in *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974, p. 9-42.

Gowing L., *Common bodies : women, touch and power in seventeenth-century England*, New Haven, Yale University Press, 2003.

Greer A., *Habitants, marchands et seigneurs : la société rurale du bas Richelieu, 1740-1840*, Sillery (Québec), Septentrion, 2000 [1985]

Hamelin M., « Chartier de Lotbinière, Michel Eustache Gaspard Alain », *Dictionnaire Biographique du Canada en Ligne*, consulté le 02/02/2010.

Imbeault S., *Tarieu de Lanaudière: une famille noble après la conquête, 1760-179*1, Sillery (Québec), Éd. du Septentrion, 2004.

Kaufmann J.-C., *Ego. Pour une sociologie de l'individu*, Paris, Nathan, 2001.

Kormann E., « Le moi et la famille. La conception de soi dans les autobiographies du xvii^e siècle dans les pays de langue allemande », in R. Wintermeyer, dir., *"Moi public" et "Moi privé" dans les Mémoires et les écrits autobiographiques du xvii^e siècle à nos jours*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 43-52.

Laqueur T., *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992 [1990].

Lahire B., *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.

Larin R. et Drolet Y., « *Les listes de Carleton et de Haldimand*. États de la noblesse canadienne en 1767 et 1778 », *Histoire social/Social history*, vol. 41, nº 82, Novembre-November 2008, p. 563-603.

Larin R., *L'exode de Canadiens à la Conquête, le Petit-Canada de la Touraine, 1760-1840*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, Cahiers généalogiques, nº 1, 2008.

Lejeune P., « Philippe de Noircames, diariste minute (1775-1777) », in S. Mouysset, J.-P. Bardet et F.-J. Ruggiu, dir., Car c'est moy que je peins. *Écritures de soi, individu et liens sociaux (Europe, XVe-XXe siècle)*, Toulouse, Méridiennes, 2011, p. 85-99.

Lesne E., *La poétique des mémoires (1650-1685)*, Paris, H. Champion, 1996.

Lockridge K. A., *The Diary, and life, of William Byrd II of Virginia: 1674-1744*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1987.

Mascuch M., *Origins of the individualist self: autobiography and self-identity in England 1591-1791*, Stanford, Stanford University Press, 1996.

Morris C., *In the Discovery of the Individual, 1050-1200*, University of Toronto Press, 1972.

Nicolini-Maschino S., *Michel Chartier de Lotbinière. L'action et la pensée d'un Canadien du XVIIIe siècle*, Ph. D., Université de Montréal, 1978.

de Robillard de Beaurepaire E. (éd.), *Le Journal du sire de Gouberville*, Caen, Henri Delesques, 1892.

Rohou J., *Le XVIIe siècle, une révolution de la condition humaine*, Paris, Seuil, 2002.

Rosenwein B. H., « Y avait-il un "moi" au haut Moyen Âge ? », *Revue Historique*, t. CCCVII/1, 2005, p. 31-51.

Ruggiu F.-J., « Les notions d'"identité", d'"individu" et de "self" et leur utilisation en histoire sociale » dans *Identités, appartenances, revendications identitaires : XVIe-XVIIIe siècles*, édition préparée par Marc Belissa, Anna Bellavitis, Monique Cottret, Laurence Croq et Jean Duma, Paris, Nolin, 2005, p. 395-406.

Ruggiu F.-J., « Pour une étude l'engagement civique au XVIIIe siècle », *Histoire Urbaine*, nº 19, août 2007, p. 145-164.

Schmitt J.-C., « "La découverte de l'individu" : une fiction historiographique », in P. Mengal et F. Parot, dir., *La fabrique, la figure et la feinte. Fictions et statut des fictions en psychologie*, Paris, Sciences en situation, 1992 [Vrin, 1989], p. 213-236.

Séguin R.-L., « La persévérance d'un Canadien en quête d'une croix de Saint-Louis », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 9, nº 3, 1955, p. 361-375.

Sennett R., *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979 [1974].

Sobel M., *Teach Me Dreams. The Search for the Self in the Revolutionary Era*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2000.

Steussy F. S., *Eighteenth-Century German Autobiography. The Emergence of Individuality*, New York, Peter Lang, 1996.

Taylor C., *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Paris, Seuil, 1998.

The Secret diary of William Byrd of Westover 1709-1712, édité par L. B. Wright et M. Tinling, New York, Arno Press, 1972.

Thorpe F. J. et Nicolini-Maschino S., « Chartier de Lotbinière, Michel, marquis de Lotbinière », *Dictionnaire Biographique du Canada en Ligne*, consulté le 02/02/2010.

Vachon A., « Chartier de Lotbinière, Louis-Théandre », *Dictionnaire Biographique du Canada en Ligne*, consulté le 02/02/2010.

White H., *The Content of the Form. Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore et Londres, The John Hopkins University Press, 1987, p. 1-25.

Zemon Davis N., « Boundaries and the Sense of Self in Sixteenth-Century France », in T. C. Heller *et al.* (éd.), *Reconstructing Individualism: Autonomy, Individuality, and the Self in Western Thought*, Stanford, Stanford University Press, 1986, p. 53-63.

Inventions de soi

Maîtriser ou rêver sa vie ?

L'observation du soi blessé, qu'elle soit celle du corps accidenté ou des heurts narcissiques du quotidien, n'entend pas seulement parvenir à la connaissance de soi par un exercice d'écriture quotidien – par ces techniques, donc, qui relèvent du souci de soi. Elle entend aussi, et peut-être d'abord, recoudre à tout prix une identité incertaine. Michel Chartier de Lotbinière interroge les faits à l'aune de son journal jusqu'à pouvoir « ajuster » leur déroulement à l'idée qu'il se fait de lui-même, bâtissant un « théâtre », tout autant que les malades étudiés par Philip Rieder colmatent les brèches de leur esquif quitte à reconstruire, pour cela, « une cause perdue » de leur maladie, rendant à leur vie cohérence et stabilité. Les épistolières relues par Nahema Hanafi puisent à la source des contes de fée l'image idéalisée de la vieillesse et écrivent aussi pour continuer à se sentir elles-mêmes, matérialiser ce double sur le papier, « un esprit qui erre, se perd, tourne en rond, cherche à rester vif[1] *».*

Ainsi, la « réalisation expérimentale de soi » (Déborah Cohen), certes sublimée ou réfléchie par l'écriture mais réellement entr'aperçue par le scripteur, ne suffit pas toujours, à exprimer et apaiser le trouble de soi. De la maladie renvoyant le patient à la passivité et à l'impossibilité de comprendre ce qui lui arrive, jusqu'à la subordination sociale qui retient, par invisibilité ou au contraire par conformisme, le geste autobiographique et la capacité réflexive, large est l'éventail de situations qui reportent vers la pratique d'écriture la réalisation de soi[2]*. Le rapport à la réalité vécue ne s'y négocie pas toujours, comme peut le faire Michel Chartier dans son journal. L'écriture s'échappe aussi, parfois, dans une réalité autre où agit un double de soi, double idéal et « vrai » soi pour celui qui écrit. C'est ainsi que dans l'article de Déborah Cohen la demoiselle de Brulle, fille d'un perruquier, profite de son embastillement pour donner à lire à un lieutenant de police le récit de ses ascendances nobles. C'est également ainsi que Jules Momméja, qui vit sa vie et l'écrit sur le modèle d'anciens savants, matérialise les doubles de son « moi », « Cahiers noirs » ou « musée de soi », exposant pour la postérité un mode de vie qui lui vaudra, à défaut de son œuvre, d'être reconnu comme un archétype de l'érudit savant, archétype nostalgique d'un homme qui aurait aimé vivre dans le passé et rêvait donc d'une autre vie*[3]*. C'est ainsi que Marie-Edmée Pau, observée par Nicole Cadène, utilise son journal de jeune fille pour inventer une « poétique du genre », transcendant les discriminations de sexe.*

Aussi ces scripteurs de l'extrême, s'ils semblent se réfugier dans une réalité rêvée, n'en apparaissent pas moins particulièrement en prise avec le réel où s'est forgé leur mal-être. L'attitude apparemment irrationnelle de Momméja, cessant d'envoyer ses travaux au CTHS alors que, en perpétuelle quête de reconnaissance, il a été sélectionné pour une enquête sur la vie quotidienne pendant la Grande Guerre, et continue

1 Art. cit., p. 135.

2 Sur l'auto-dénigrement, face aux pratiques d'écriture, des catégories subordonnées, on renverra notamment à Bernard Lahire, *La raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires,* Lille, PUL, 1993 et Claude F. Poliak, « Manières profanes de "parler de soi" », *Genèse,* 47, juin 2002, p. 4-20. Ce dernier rappelle que les dominants retiennent parfois tout autant le geste autobiographique, par insertion dans un modèle collectif dont il faut partager les valeurs.

3 Art. cit., p. 228.

de surcroît d'écrire son témoignage au travers de ses « Cahiers noirs », relève en réalité du choix, sur la base légitime d'une reconnaissance scientifique, de vivre sa vie rêvée et sa pratique, surannée, de la science.

De ces écrits, il ressort donc parfois un degré de réflexivité qui prend en compte l'analyse de sa propre trajectoire au sein du corps social, que cette analyse soit prisonnière des catégories dominantes – comme peut l'être la demoiselle de Brulle – ou remette en cause, au contraire, l'ordre imposé – comme le fait Marie-Edmée Pau, qui excède des catégories sociales présentées comme naturelles.

Quelle est, ici, la réelle capacité critique de ces scripteurs ? Leur capacité d'action ? L'étude du contexte occupe dans les articles de cette troisième partie, comme déjà, finalement, dans l'approche de l'écriture introspective d'un Michel Chartier, une place importante, associée à la volonté d'agir de l'écrivant, ne serait-ce que par la puissance performative de l'écriture. Apparaît alors ce qui, de l'ordre social, appartient au jugement propre de l'individu, aussi extrême soit-il en matière de construction de soi. L'historien en vient à décrire des situations « limites » d'un grand intérêt pour la compréhension de la construction de soi comme pour la définition des liens qui unissent ce processus de subjectivation individuelle et la construction d'un sujet historique. Chez la demoiselle de Brulle, soucieuse de s'épancher sur « les secrets de ma vie », la construction scripturaire de soi relève d'un souci d'exceptionnalité qui, par la médiation d'une image extrême de son corps, naturalise le social existant, dans la formulation même d'un imaginaire. Déborah Cohen, tout en concluant sur les limitations socio-politiques de la réalisation de soi à une époque donnée, rend ici compte de la manière dont l'individu fait évoluer historiquement sa capacité à observer une société, à en configurer des éléments au premier abord hétérogènes, et pourtant liés par des données à la fois contextuelles, physiques et genrées.

Du fait de l'empêchement d'exister, d'être celui qu'on voudrait être, l'écriture de soi peut ouvrir aussi des possibles, projeter un double idéal, qui non seulement construit une figure de soi, mais reconfigure nécessairement l'ordre social même dans lequel cette figure est prise et dans lequel toute réalisation de soi pouvait sembler impossible. On peut ainsi, avec l'article de Nicole Cadène, y situer une modalité spécifique d'invention du genre, où le moi poétique se perçoit comme une âme de femme dans un corps d'homme. Des phrases écrites, tout en mosaïque, parfois quasi-hiéroglyphiques, parlant aussi de figures androgynes, nourrissent là encore une écriture extrême qui rend bien compte d'une identité singulière à l'horizon d'une poétique du genre.

La construction scripturaire de soi

Heurs et malheurs de l'onirisme social (XVIIIe siècle)

Déborah Cohen
Université d'Aix-Marseille
UMR 7303 TELEMME

On a pu dire de la société socio-démocrate contemporaine qu'elle avait institutionnalisé et radicalisé l'individualisme en un principe de réalisation de soi, tel qu'il s'agissait désormais « d'interpréter sa propre biographie non plus comme un processus figé et linéaire d'adoption séquentielle de rôle familiaux et professionnels mais comme une opportunité de réaliser sa propre personnalité de manière expérimentale[1] ». Cette opportunité est aussi ouverture angoissante sur l'illimité des possibles ; et, de l'incertitude définitionnelle de soi qui en résulte dans une société démocratique moderne où s'élargissent et se diversifient les choix personnels et les relations sociales structurantes pour l'individu, naît souvent une « fatigue » selon Alain Ehrenberg[2].

Si dans d'autres systèmes sociaux plus anciens une telle réalisation de soi n'avait pas un semblable statut d'exigence sociale, des formes d'individualisation et d'échappée aux rôles prévus n'en existaient pas moins. L'absence des valeurs individualistes n'impliquait évidemment pas l'inexistence de formes d'existence individuelle. Même en supposant que quelque chose comme une société absolument holiste ait existé à un moment quelconque de l'histoire, il n'est pas certain qu'elle ait été un lieu où les êtres auraient été « totalement privés de cette capacité de s'observer eux-mêmes et d'observer les autres membres de leur groupe à distance[3] ». Il semble plutôt que si les obstacles à la définition de soi étaient nombreux, ils étaient moins constitués par l'intégration sociale d'une société holiste que par « l'absence de pouvoir et la pauvreté[4] ».

---

1 Axel Honneth, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, trad. par Olivier Voirol, Pierre Rusch et Alexandre Dupeyrix, Paris, La Découverte, 2006, p. 280.

2 Alain Ehrenberg, *La Fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 1998.

3 Norbert Elias, *La société des individus*, trad. par Jeanne Etoré, Paris, Fayard, coll. Agora-Pocket, 1991, [1987], p. 146.

4 Natalie Zemon Davis, « Boundaries and the Sense of Self in Sixteenth-Century France », in Thomas C. Heller, Morton Sosna et Wellbery David E., éd., *Reconstructing Individualism. Autonomy, Individuality and the Self in Western Thought*, Stanford, Stanford University Press, 1986, p. 53-63.

On s'intéressera ici précisément aux voix individuelles des pauvres et des sans pouvoir du XVIIIe siècle français. À défaut d'une réalisation expérimentale de soi, on verra comment s'organise et se dit l'imaginaire d'un « je » qui ne peut pas ne pas apercevoir qu'il est « toujours déjà pris dans une temporalité sociale » et n'a « aucune histoire propre qui ne soit en même temps l'histoire d'une relation […] à un ensemble de normes » et à des conditions sociales assez contraignantes qui le limitent dans sa capacité à s'inventer une identité[5]. À partir de deux récits populaires du XVIIIe siècle, on se propose ici de relier les formes particulières d'invention du soi qu'on y décèle à certaines des contraintes sociales de l'époque, qui sont réellement des limitations à cette invention. On verra alors que la souffrance et l'angoisse, loin de résulter d'une multitude de possibles qui n'existe pas, naît au contraire de leur indigence.

Pour ce faire, on reviendra dans un premier temps sur ce qu'implique, pour un sujet populaire du XVIIIe, le geste même de l'écriture de soi ; puis sera abordée la question de la reconnaissance de soi, par les autres et dans l'écriture de l'homme et de la femme dont on analyse les textes.

Rapport populaire à l'écriture au XVIIIe siècle

Si, pour les individus des catégories populaires, une réalisation expérimentale de soi était particulièrement difficile dans une société où les rangs et les places étaient fortement définis par la naissance, une réalisation par l'écriture n'avait rien d'évident non plus. Avant d'en venir à l'analyse de deux textes particuliers, il faut donc les réinsérer dans le contexte de leur production, celui de la rareté des écrits populaires à l'époque.

Un sentiment d'indignité par rapport à l'écrit

L'Europe moderne a laissé à l'historien peu de documents autobiographiques écrits par des individus des classes populaires. La France moins encore. Ces rares textes sont bien connus et étudiés, les figures qui en émergent familières à l'historien : il s'agit de Chavatte, l'ouvrier sergier lillois du XVIIe, du vitrier parisien Ménétra au XVIIIe, de Jamerey-Duval à l'impressionnante ascension sociale[6] et des textes post-révolutionnaires de Louis Simon, étaminier du Maine[7]. Au-delà de ces quelques textes, rien pour ainsi dire. Et notamment rien d'une main féminine.

5 Je reprends les termes utilisés par Judith Butler dans une perspective différente. Judith Butler, *Le récit de soi*, trad. par Bruno Ambroise et Valérie Aucouturier, Paris, PUF, coll. « Pratiques théoriques », 2007. [*Giving an Account of Oneself*, Fordham University Press, 2005]. p. 7-8.

6 Valentin Jamerey-Duval, *Mémoires. Enfance et éducation d'un paysan au XVIIIe siècle*, Paris, Le Sycomore, 1981.

7 Anne Fillon, *Louis Simon, villageois de l'ancienne France*, Rennes, éd. Ouest-France, 1996.

Pourtant, comme le rappelle James Amelang, dans une des rares études sur l'autobiographie populaire à l'époque moderne[8], les conditions strictement matérielles, c'est-à-dire l'alphabétisation des catégories populaires, et notamment des artisans, ne constituaient pas un réel obstacle. La plupart des récits incluent d'ailleurs celui de la phase d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, avec ses compagnons bergers pour Jamerey-Duval[9], ou dans les petites écoles pour Ménétra par exemple. Et les archives judiciaires regorgent de billets divers, voire de lettres écrites à des familiers, que l'on voit également circuler dans le texte de Ménétra. La société populaire moderne n'est pas une société sans écritures[10].

C'est donc que cette rareté des récits n'est pas impossibilité matérielle d'écrire, mais difficulté à prendre la position d'auteur. Il y a un certain sentiment d'indignité par rapport à l'écrit, qui reste quelque chose de réservé, une sorte de marque d'appartenance à l'élite. Prendre la plume est audace, quasiment transgression sociale. L'auto-dépréciation de l'ouvrage écrit ou en train de s'écrire est, signale J. Amelang, un *topos* de l'écriture autobiographique populaire, tel que les dominés prennent sur eux-mêmes le point de vue dépréciatif des dominants. Les autres, les dominants, sont clairement identifiés dans le texte de Ménétra, qui écrit, dans un propos liminaire « à [s] on esprit » :

> Si tu vas comme je ne puis le croire
> de te faire sortir de la classe roturière
> espère voir tous tes écrits jetés au feu
> Tu dois savoir mon esprit que l'homme est né glorieux
> ils trouveront avec raison qu'il n'y a ni orthographe ni virgule
> encore moins de voyelle, de consoles [*sic*] et pleine de lacunes
> ils diront qu tu es mon esprit un mauvais écrivailleur[11].

Et Ménétra de ne pas faire disparaître ce défaut d'orthographe et de grammaire, dont Daniel Roche note avec raison que l'homme était assez malin pour apprendre les règles, s'il l'avait voulu. Mais ce rappel de sa condition permet de diminuer quelque peu le malaise de la transgression que représente l'entrée en écriture.

C'est-à-dire que le geste même d'écrire est troublant. Et plus encore d'écrire sur soi, dans une société non démocratique où c'est la place sociale de naissance qui détermine les identités, où les identités ne sont pas constituées en systèmes ouverts. La position sociale entraîne normalement la définition

---

8 James S. Amelang, *The Flight of Icarus: Artisan Autobiography in Early Modern Europe*, Stanford (Californie), Stanford University Press, 1998.

9 Jean Hebrard, « Comment Jamerey Duval apprit-il à lire ? L'autodidaxie exemplaire », in Roger Chartier, éd., *Pratiques de la lecture*, Marseille, Rivages, 1985, p. 29-76.

10 Sur le contact des peu lettrés avec le monde de l'écrit, voir Arlette Farge, *Le bracelet de parchemin. L'écrit sur soi au XVIII^e siècle*, Paris, Bayard, 2003.

11 Daniel Roche, éd., *Jacques-Louis Ménétra, Compagnon vitrier au XVIII^e siècle. Journal de ma vie*, Paris, Albin Michel, 1998. p. 29.

de soi et choisir de redéfinir ce moi par l'écriture, plutôt que de le subir par position, est en soi problématique ; de sorte que l'écriture n'est pas seulement exutoire d'un trouble, mais aussi source de troubles de soi. En ce sens, et même si J. Amelang souligne que les autobiographies populaires dont on dispose sont des récits de l'extériorité, auto-centrés mais où le *moi* fournit plus le point de vue que le sujet de l'écriture[12], on peut y lire, certes souvent en creux, les troubles du soi, notamment une difficulté à accepter un rôle social imposé.

Les destinataires possibles

La rareté des textes écrits d'une main populaire tient aussi sans doute à l'absence d'espace pour leur réception, pour l'écoute d'une parole populaire. Si l'on ne peut faire référence à un « je » qu'en référence à un « tu » à qui l'adresser, si je ne peux raconter mon autobiographie qu'à un autre, alors le mépris des élites pour la parole populaire et la tendance des individus populaires à endosser pour eux-mêmes ce regard méprisant est un élément important à prendre en compte pour comprendre la difficulté d'un récit de soi en milieu populaire au XVIII^e^ siècle.

Venons-en donc à deux textes, qui formeront le corps de notre analyse : il s'agit d'une part du texte bien connu de Ménétra, commencé en 1764, dédié « à [s]on esprit », jamais publié de son vivant et retrouvé par D. Roche sans que l'on connaisse l'histoire de la transmission du texte ; d'autre part le dossier de la demoiselle de Brulle, essentiellement constitué de nombreuses lettres et de quatre mémoires (ces derniers formant un total d'environ 180 folios grand format) adressés comme autant de suppliques au lieutenant général de Police Sartine dans les premiers mois de l'enfermement de la demoiselle à la prison de la Bastille entre juin 1761 et mai 1762[13].

Dans les deux cas l'écriture est permise ou déclenchée par des éléments bien particuliers et différents.

Chez Ménétra, on fera ici l'hypothèse que l'écriture est permise par sa désacralisation et une manière de la situer dans la continuité du récit oral – d'où l'importance de l'absence de ponctuation, d'orthographe – éléments qui rapprochent en fait le texte de la parole, beaucoup moins provocatrice socialement. Ménétra a un talent de conteur qu'il exerce avec succès tout au long de son tour de France de vitrier puis dans son milieu parisien. Chez un petit seigneur provençal qui l'a invité à sa table, Ménétra se taille un franc succès :

> Il sait que je suis parisien il se plaît à nous faire raconter nos fredaines et tout ce que nous avons fait sur le tour de France Je leur en conte quelques-unes Le seigneur et son épouse rient aux larmes[14].

12 James S. Amelang, *The Flight of Icarus*, *op. cit.*, p. 123-124.

13 Archives de la Bastille 12 139. Les écrits datent tous de juin à début août 1761.

14 Daniel Roche, éd., *Jacques-Louis Ménétra*, *op. cit.*, p. 95.

La totalité du *Journal de ma vie* n'est au fond que le récit de ces « fredaines », du moins est-ce le terme que Ménétra emploie et que l'on retrouve aussi bien pour ce récit oral au seigneur que dans un rare moment où il évoque son entreprise d'écriture :

> Ayant écrit mes fredaines je ne les ai écrites pas [c'est-à-dire : je les ai écrites] sans ostentation sans morale et sans réflexion[15].

Ménétra, au seuil de se ranger, veut rire encore, et c'est avant tout l'écho de ce rire qui passe dans le texte. Ce sont aussi des histoires qui n'ont pu être contées ou qui n'ont pu être contées complètement et ont de ce fait perdu un sel que leur redonne l'écriture. Ainsi, quand Ménétra avait oralement raconté comment il avait raccompagné chez elle et « pris d'assaut » une femme « d'un certain âge mais très fraîche », qui avait la particularité d'être sourde, il avait été obligé de déguiser une partie de ce qui faisait le piquant de la chose :

> Je conte quelque chose de mon aventure mais lorsque je parle de sourde je vois mon bourgeois changer de couleur me demander avec vivacité le nom de la rue Je lui donnai un autre détour et il dit à sa fille Je ne crois pas que ce puisse être ta tante qui se soit fait reconduire par le Parisien car j'ai reconduit ton oncle jusqu'à sa porte Ainsi je ne finis point mon histoire mais je vis bien que j'étais de la famille[16].

Le récit oral laissé inachevé trouve ainsi sa réalisation dans l'écriture. Et le geste de celle-ci n'est alors en grande partie que la reprise de l'ensemble des bonnes plaisanteries que Ménétra a faites et dites au cours de sa vie. Le destinataire de l'écrit est presque un interlocuteur.

Il faut également réinscrire le texte de Ménétra dans une autre continuité adjuvante, celle de toutes les lettres qu'il évoque et qu'il a écrites à sa chère grand-mère durant son tour de France – cette grand-mère qui meurt peu avant son retour et le début de la rédaction du texte. Celle aussi du certificat que tout compagnon doit rapporter comme preuve des différents lieux où il a séjourné pendant son tour. Ainsi, tout un ensemble de faisceaux contribuent à ôter à l'écriture de sa vie son caractère inaugural radical et socialement transgressif.

La demoiselle de Brulle écrit ce qu'elle nomme ses « mémoires » ou « confessions » alors qu'elle est enfermée à la Bastille pour dénonciation de faux complot contre le roi, mais clairement son adresse au lieutenant général de police n'est pas purement fonctionnelle et ne vise pas la seule libération – et ce d'autant plus qu'elle semble en réalité avoir quasiment cherché cet emprisonnement, c'est-à-dire avoir cherché à se mettre dans la position (improbable pour les gens du peuple à l'époque) d'être écoutée par les grands. Elle ressemble en ce sens à ces petites gens porteurs de lettres de cachet, dont Michel Foucault disait, dans « La vie des hommes infâmes », qu'elles portaient « toute une turbulence populaire, toute une misère et une violence, toute une "bassesse" comme on disait, qu'aucune littérature à cette époque

15 *Ibid*., p. 192.

16 *Ibid*., p. 104.

n'aurait pu accueillir », et portaient la voix de « personnages de Céline voulant se faire écouter à Versailles[17] ».

Les rapports de police font état d'une perquisition au domicile de la demoiselle de Brulle, mais aucun cahier n'a été retrouvé (ou n'est du moins mentionné par la police). Et la demoiselle précise d'ailleurs dans l'une des lettres accompagnant ses mémoires que « quoique ce soit, ni confesseur, ni ami, ni protecteur n'a encore su ce qu'elle va dire[18] ». Mais à la Bastille, l'écriture a enfin un destinataire :

> Je trouve cependant une secrète satisfaction à épancher en votre sein les secrets de ma vie. Lorsque la douleur m'accable, j'ai soin de me rappeler que c'est à Monsieur de Sartine que je parle, à ce magistrat dont la réputation est en si bonne odeur, que c'est vous enfin que mon cœur a choisi et dont mes importunités ont par pitié déterminé à m'entendre, je retrouve d'abord de nouvelles forces et plus de confiance[19].

Ou, une semaine après :

> Je passe nuits et jours à pleurer et vous écrire. Mon Dieu, c'est une cruelle peine, mais ce m'est une grande consolation ; c'est à vous à qui je parle ; je ne serai connue que de vous, mais enfin j'aurai l'honneur d'être connue, il y a plus d'un an que je le désire avec tant d'ardeur[20].

La demoiselle, dans une lettre au lieutenant général de police[21], dit lui parler comme à son « juge » : « quand je parle à mon juge, je me représente parler à mon Dieu, engageant mon âme par serment ». Elle sait que l'écoute qui n'aurait pu lui être donnée en temps normal est requise de l'officier de police, par position :

> Voilà Monsieur, la suite de mes mémoires que je vous envoie. Je les abrège le plus qu'il m'est possible, cependant, je crains de vous être à charge, connaissant combien le temps vous est cher[22].

Elle demande aussi :

> Pourquoi le ciel n'a-t-il pas permis que vous ayez la même charité pour moi avant d'avoir le malheur d'être renfermée à la Bastille : j'aurais eu la consolation de vous voir persuadé de la vérité de mes serments, au lieu qu'ils peuvent être soupçonnés de crainte à cet instant[23].

---

17 Michel Foucault, « La vie des hommes infâmes », in Daniel Defert et François Ewald, éd., *Dits et écrits*, t. III (1976-1979), Paris, Gallimard, 1994, p. 237-253 ; texte n° 198. p. 250. La demoiselle de Brulle aurait pu trouver sa place, au côté d'autres dénonciateurs de faux complots contre le roi, dans l'ouvrage de Lisa Jane Graham, *If the King Only Knew. Seditious Speech in the Reign of Louis XV*, Charlottesville-Londres, University Press of Virginia, 2000.

18 20 juillet 1761, résumé.

19 Même lettre.

20 Lettre du 31 juillet 1761.

21 Datée du 29 juin 1761.

22 Lettre du 23 juillet 1761.

23 Lettre du 23 juillet 1761.

C'est bien sa situation d'enfermement qui permet la disponibilité du magistrat. Et elle profite pleinement de cette situation, l'érotisant presque :

> Si les yeux sont le miroir de l'âme, les vôtres Monsieur, quoique sévères et pénétrants, n'ont rien qui m'épouvante et produisent un effet contraire, car j'aime à penser que cette sévérité provient d'une âme équitable et juste, et je trouve en cela ma consolation.

En réalité, on ne trouve absolument aucun élément tendant à prouver que Sartine se soit le moins du monde intéressé à ce cas : plutôt que de les lire, il se fait résumer les longs mémoires (résumés que les archives ont conservés) et la demoiselle de Brulle se plaint elle-même à plusieurs reprises de l'« accueil rude[24] » qu'elle a reçu de sa part et du fait qu'après le premier interrogatoire il ne se déplace plus pour la voir[25], mais la jouissance d'avoir trouvé un auditeur à son discours est plus forte et permet la continuation du déni de réalité.

Trouver un destinataire à son discours permet à de Brulle de mettre en mots un trouble qui existait manifestement déjà ; mais donne aussi l'espoir d'une reconnaissance des inventions qu'il a entraînées : de Brulle raconte ainsi comment elle avait rencontré un homme qui lui avait dit

> qu'elle avait été persécutée mais que cela finirait, qu'il y avait un magistrat [la police elle-même note qu'elle veut sans doute parler de M. de Sartine] doux, prudent, plein de probité et d'intelligence, qui par ses bons conseils serait l'instrument du bonheur d'elle Brulle[26].

Elle dit plus tard[27] que « depuis qu'elle a su que M. de Sartine était lieutenant de Police, elle a cherché toutes les occasions de le voir et de lui parler ; s'imaginant que le ciel l'avait réservé pour lui rendre justice ».

La possibilité du discours est vue comme bonheur, comme manière de donner corps et reconnaissance au rêve.

Dans les deux cas, chez Ménétra comme chez de Brulle, l'habituelle difficulté à trouver un destinataire se trouve contournée, soit par une sorte de continuité avec le récit oral, soit par la présence d'un lecteur « par fonction ». Cela permet de déclencher l'écriture chez des sujets appartenant au milieu populaire. Néanmoins, si la construction scripturaire de soi peut être, par la contradiction même entre une position sociale qui la rend en théorie impensable et sa réalité survenue, création ou multiplication du trouble, elle est aussi exutoire au trouble de soi.

---

24 Lettre du 29 juin 1761. Elle dit aussi, dans une lettre non datée, probablement de début juillet 1761 : « Monsieur, vous me traitez bien durement, et cependant cela ne me fait point perdre les sentiments de confiance que j'ai en vous ».

25 « Mais Monsieur, je vous ai supplié dans ma dernière lettre de me faire la grâce de me voir ; cependant je n'ai pas eu ce bonheur. Je vous le demande encore, ce n'est pas que je ne sois redevable autant que je le dois à la bonté que vous avez de me permettre de me faire connaître à vous, mais Monsieur il me manque encore la consolation de vous voir ». Lettre accompagnant le tome 4 des mémoires.

26 Résumé de la troisième partie des mémoires.

27 4e partie de ses mémoires.

La question de la reconnaissance
Soi et les autres

Pour des individus populaires dont les réalisations sociales effectives sont restreintes, l'écriture permet de déplacer la question de la reconnaissance de soi, par soi et par les autres. Dans un monde social qui les exclut, l'écriture leur est un lieu d'advenue. On abordera ici la question de l'invention de soi et de sa reconnaissance par les autres, à partir de deux aspects : celui du corps et celui du statut social.

Inventer son corps

Dans les deux textes, celui de Ménétra et celui de la demoiselle de Brulle, la construction scripturaire d'un soi glorieux passe par la réaffirmation ou l'invention d'un corps triomphant.

Pour Ménétra, qui se représente avant tout comme le toujours « Bienvenu » (*Parisien le Bienvenu* est son nom de compagnon du tour de France), bien accueilli, socialement bien intégré, l'une des formes de cet accueil est sexuel : le récit est largement celui de ses conquêtes féminines (D. Roche en a compté plus de 65 dans tout le récit). Celles-ci ont généralement lieu sur un plan d'égalité sociale. Ce sont des expériences heureuses, des expériences du plaisir et, souvent, de l'astuce du séducteur pour duper un mari ou un père. Les qualités viriles du personnage semblent chaque fois pleinement satisfaire ses compagnes d'un moment.

Pour l'artisan, la force du corps est aussi instrument de travail et le récit surmonte à plusieurs reprises, dans une apparente insolence joyeuse, la terreur d'un corps possiblement devenu inutile. Ménétra se remet comme d'un rien d'un coup de pied paternel qui lui « emporta toute la mâchoire[28] », d'une main prise dans une porte vitrée[29], de diverses chutes d'échelles, de plusieurs duels, d'une fameuse vérole attrapée à 20 ans[30] et de diverses chaudes pisses. Son corps est préservé du pire par mille petits hasards heureux : ayant préparé par mégarde un mérou à la sauce d'arsenic, il est prévenu à temps et seul un chien qui avait dérobé les restes en mourut[31] ; un camarade tirant sur lui avec un fusil qu'il croyait non chargé atteint une jeune femme qui se trouvait derrière, qui en meurt. Et si le texte s'achève certes sur un Ménétra disant « je sens que mes forces s'affaiblissent[32] », la plus grande partie du récit est au contraire celle du risque toujours surmonté.

S'il y a rêve et invention dans le récit, c'est donc du moins un onirisme heureux, la confirmation et l'amplification d'un rôle attendu.

---

28 D. Roche, *op. cit.*, p. 34.

29 *Ibid.*, p. 40.

30 *Ibid.*, p. 85-86.

31 *Ibid.*, p. 44.

32 *Ibid.*, p. 279.

La demoiselle de Brulle consacre, elle, une large partie de son travail d'écriture à la construction d'une image érotique puissante de son corps et de son exceptionnalité. Mais ce n'est pas dans l'espèce de flot de désir et de plaisir qui est celui de Ménétra. Son invention s'ancre à la fois dans le présent d'une prison destructrice pour le corps (elle évoque « les douleurs les plus aiguës », des convulsions, la perte de tous ses cheveux[33] et des pustules sur tout le corps[34]), et s'intercale au milieu d'un récit où le corps est maltraité, où son père la reçoit « à coups de pieds et de poings[35] », où elle est « souffletée une fois dans la rue[36] », menacée par sa sœur[37] et sans cesse entre deux grossesses douloureuses.

Toutes ces douleurs sont compensées par l'écriture : à sept ans, prétend-elle, « j'étais fille, réglée tous les quinze jours, ce qui ne m'a jamais manqué depuis ce temps, quoique j'ai 33 années », en outre, elle dit qu'« elle avait les plus beaux cheveux du monde, les plus noirs, les plus longs, qu'ils lui couvraient tout le corps et tombaient sur ses épaules en boucles flottantes » et « que tout le monde dans la ville se mettait aux fenêtres sur son passage pour la voir passer tant elle était jolie ».

Si les modèles d'écriture de Ménétra peuvent être trouvés dans une littérature populaire et gouailleuse, le corps que s'invente la demoiselle de Brulle est celui des princesses de contes aux longs cheveux noirs.

Il faut comprendre ces figures scripturaires d'un corps triomphant sur fond des représentations d'Ancien Régime liant hiérarchie sociale et hiérarchie esthétique des corps. Les dominants sont supposés beaux et séduisants par nature, le peuple laid et repoussant. Ménétra ne dit rien de son aspect esthétique, sinon qu'il est petit. Il n'entre pas dans cette compétition là. En revanche, chez de Brulle, l'invention esthétique de soi est liée à un rêve social.

Reconnaissance et statut social

Ménétra ne se construit pas, dans l'écriture, un statut social qui ne serait pas le sien. Tout au plus stabilise-t-il un statut peut-être plus incertain qu'il ne le dit (car il sera maître par lettres et ne jouira donc jamais de la totalité des prérogatives réservées à ceux qui ont fait un chef-d'œuvre). Compagnon puis maître vitrier il fut, vitrier il se peint, sorti comme il dit « de la classe roturière[38] ». L'écriture redit au contraire à satiété les divers moments de reconnaissance de

33 S. d.

34 « J'ai la tête, le corps, comme une lèpre, remplis de petits boutons ». Lettre accompagnant le tome 4 des mémoires.

35 Troisième partie des mémoires, résumés par un tiers.

36 4e partie des mémoires, résumés par un tiers.

37 1re partie des mémoires.

38 D. Roche, *op. cit.*, p. 29.

ce statut : elle insiste sur les compliments des maîtres pour le bon ouvrier, sur leur tristesse à son départ. Ainsi, quittant Aucamville, il raconte :

> Les bonnes gens d'Aucamville me firent la conduite en pleurant et le tambour battant […] j'étais bien-aimé et (je) jouais avec les premiers de l'endroit et tous les jours j'allais manger chez les uns et chez les autres Il y avait beaucoup de personnes qui me voulaient du bien et qui me faisaient trouver quelques bons partis[39].

Et ainsi à chaque sortie de ville ou village. Le récit réaffirme une identité et sa réalité. Notamment, plusieurs épisodes où Ménétra est, suite à l'un ou l'autre de ses tours bouffons, pris pour un enchanteur, servent à démentir l'illusion et à nier qu'il soit autre chose que ce qu'il est : un compagnon vitrier farceur. Il détrompe une bonne femme qui s'était mise dans l'idée qu'il était un enchanteur parce qu'il lui avait donné une médecine efficace et parce que, écrit-il,

> je chante toujours et que je suis joyeux mais (aussi) que je n'aime pas les prêtres parce qu'ils font les hypocrites (et) que je fais des tours[40].

Sans doute certains tours sont-ils inventés, plusieurs épisodes grossis (notamment celui d'une rencontre avec Mandrin, celui d'une amitié avec Rousseau, celui d'un enlèvement par des brigands). Mais il s'agit de renforcer un rôle, non de l'inventer totalement. Le trouble principal de Ménétra, c'est au contraire la peur, par l'écriture, de sortir de cette identité sociale qui le définit et qui l'a apparemment rendu heureux.

En revanche, l'écriture de la demoiselle de Brulle part d'une perpétuelle position en porte-à-faux avec son milieu de socialisation primaire et d'un manifeste rejet de son identité sociale de départ. Il est en fait difficile de reconstituer, à partir de son récit, la personne qu'elle fut et la vie qu'elle mena « réellement ». La police résume son cas en parlant d'« une femme d'une imagination déréglée et libertine » et qualifie ses textes de « long roman ». Sartine ajoute en marge d'un rapport qui lui est fait : « il n'en faudrait pas davantage pour prouver qu'elle est folle ou que c'est une aventurière de premier ordre[41] ». En fait, elle semble procéder par interprétation romanesque d'éléments véridiques, torsion onirique d'un réel insoutenable.

Née La Perrière et très vraisemblablement fille d'un perruquier de Lunéville, on peut supposer qu'elle avait pu concevoir l'espoir d'une progression sociale, soit parce que le perruquier, avant de subir un renversement de fortune, était « fort à son aise », soit parce que, d'après son récit, on peut imaginer que sa mère l'avait favorisée par rapport à sa sœur – quoique le récit qu'elle en fasse soit déjà sur le modèle du conte de fée :

> Cette fille faisait les commissions, balayait la voie, et comme elle se croyait ma sœur, et qu'elle était mon aînée de trois ou quatre ans, elle

39 *Ibid.*, p. 77.

40 *Ibid.*, p. 98. Voir un autre des tours de Ménétra p. 134.

41 22 juillet 1761.

> supportait fort impatiemment la déférence que l'on avait pour moi et me commandait horriblement[42].

Elle s'inscrit quant à elle d'emblée dans un autre monde social. Sa sœur est dite

> Basse en toutes ses actions, elle n'avait d'autre amie que des gens du bas peuple, servante, valets : il n'en fallait pas tant pour faire crier la mère qui était fort haute ; mais toute la populace me montrait au doigt quand je sortais, disant « ne dirait-on pas que c'est une duchesse, tandis que sa sœur est la servante de la maison[43] ? »

La prétention à une sortie de classe est en fait impossible, soit du fait du milieu d'origine qui, on vient de le voir, ne l'accepte pas (à un autre moment elle rapporte des propos entendus : « tout le monde blâme Madame La Perrière des soins qu'elle a de cette enfant »), soit en raison de l'attitude des élites. On peut deviner un autre épisode plus ou moins crédible (qui sera ensuite réinterprété). Enfant, elle aurait fréquenté en Lorraine celle qu'elle appelle « son Altesse Royale », avant un retournement peut-être éprouvant :

> Je n'ai jamais su les vraies raisons ou motif de cet accueil gracieux [mais elle en imaginera de rocambolesques] mais ce que je sais fort bien c'est que, en grandissant, elle ne voulait plus que je la voie en public[44].

Elle ajoute : « Je ne savais que penser de cette nouvelle façon d'agir ». Plus tard, alors qu'elle est enceinte, elle se rend à Commercy chez Madame Royale qui agit sans ménagement (la police traduit son discours en disant : « cette princesse la fit reconduire[45] »). Globalement, toutes les rencontres subséquentes avec des personnages dominants se passent mal : M^gr^ l'évêque de Metz la jette à terre, lui donne des coups de pieds et la fait mettre dehors par ses gens[46], l'inspecteur Dhémery se joue d'elle, le commissaire Chenon de même[47].

Elle tient d'ailleurs sur les élites un discours à la fois fortement structuré et nettement contradictoire. Elle accuse son statut social d'être à l'origine de la difficulté qu'elle a à convaincre de sa bonne foi : « C'est le malheur du siècle, il semble que dès que la fortune vous est contraire vous devez être sans vertu[48] ». Elle se plaint de n'avoir jamais reçu de reconnaissance des grands :

> Tout ce que j'ai reçu ce sont des insolences des personnes qui sont à eux [à M. de Saint-Florentin, M. de Belle-île, M. de Choiseul, M^me^ la Marquise de Pompadour] et qui croient pouvoir traiter cavalièrement une femme dans un état misérable[49].

---

42 Première partie des mémoires.

43 *Ibid*.

44 *Ibid*.

45 20 juillet 1761, résumé de la première partie des mémoires.

46 Résumé de la troisième partie des mémoires.

47 3^e^ partie des mémoires.

48 S. d., probablement début juillet.

49 31 juillet 1761, lettre accompagnant le second volume des mémoires.

Dans le même temps, elle fait, à plusieurs reprises, l'éloge des puissants, allant jusqu'à défendre « une personne si respectable que le lieutenant de police » et « même le corps des commissaires » contre une revendeuse près du Pont-Neuf et contre « la populace[50] ». Elle entre dans le schéma habituel qui distingue les grands et ceux qui les servent mal et empêchent qu'ils soient informés correctement. De toutes ces infamies subies,

> Mon cœur, dit-elle, n'en a jamais accusé les maîtres, je sens trop bien qu'il est impossible qu'ils se plaisent à oublier leur gloire, et comment peuvent-il mieux l'établir qu'en faisant des heureux et en rendant justice ? Et ce sentiment étant né en eux, donc il est clair, comme je vous l'ai dit, Monsieur, qu'ils sont trompés, surpris, et voilà le sujet de leur injustice ; je l'éprouve bien sensiblement[51].

Mal insérée dans son milieu d'origine, rejetée du monde des élites, La Perrière ne peut ni assumer son identité sociale, ni penser une élévation autrement qu'en niant le processus de sortie : elle se dit donc de Brulle, fille de ce comte prétendu, ayant des connexions dans toutes les cours d'Europe, qui aurait été substituée dès sa naissance à l'enfant du perruquier. Elle s'invente une généalogie et fait le récit d'épisodes rocambolesques aboutissant à un

> coffre où étaient les papiers de famille que lui avait laissés le comte son père et qu'elle y trouva un papier timbré où étaient ces mots en tête : « moi Jacques François de Colinet de Brulle, seigneur de Deux monts, de Dhereond, haut justicier, Brulle de Rambosin et anciennement brigadier des chevaux légers de feu M. le duc Léopold de Lorraine [etc.] certifie et reconnaît que M^lle^ Marie Élisabeth Charlotte Valérie est née à Vienne en Autriche en l'an 1728, le 12 mai, qu'elle a reçu les assurances du baptême [etc.] ».

Et le papier timbré s'achève sur la mention du fait que les « titres et fiefs de cette maison ont été brûlés et ravagés sous Saint Louis et François I^er^ » – ce qui permet à la fois de préciser le fantasme d'une noblesse ancienne et d'empêcher toute interrogation sur un témoignage matériel susceptible de corroborer les inventions de son imagination[52].

Suivant en cela le discours des élites, elle naturalise le social : des paroles entendues à cinq ou six ans et lui disant « ma fille, vous n'êtes point née pour être la fille d'un perruquier, vous serez un jour une grande dame », elle fait une réalité du corps, une réalité biologique. La demoiselle La Perrière, ayant parfaitement intégré l'idée que l'appartenance sociale s'inscrit dans les corps, raconte que lorsque la dame La Perrière entra dans une auberge en disant qu'elle était sa mère et qu'elle la cherchait, « on lui rit au nez, parce qu'on ne lui trouvait pas assez bonne façon pour avoir une fille qui avait l'air aussi distingué ». C'est dire combien tout son discours sur l'exceptionnalité de son

50 Tome 4 des mémoires.

51 31 juillet 1761, lettre accompagnant le second volume des mémoires.

52 Vincent Denis a montré que dans la biographie de l'imposteur « le flou sur les origines est ainsi volontaire et assumé parce qu'il sert d'arme contre les curieux, en allant au-devant des lacunes et des incohérences constatées dans la biographie ». Vincent Denis, *Une histoire de l'identité. France 1715-1815*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008. p. 427.

corps est avant tout lié à une difficulté d'identification sociale de soi : c'est pourquoi on parlera à son propos d'onirisme, mais d'onirisme *social* – pensant au déni de réalité que Pierre Bourdieu a mis en avant chez certains des sous-prolétaires contemporains qu'il a pu étudier, chômeurs algériens des années soixante ou adolescents des banlieues en déshérence, dont il montrait qu'objectivement sans avenir, réduits à l'impuissance et confrontés à l'inutilité de « l'investissement dans des enjeux sociaux », ils se réfugiaient dans l'illusion[53]. Des mécanismes similaires ont été observé par Corinne Lanzarini chez les Sans Domicile Fixe[54].

Face aux figures d'élites méprisantes et qui rejettent la demoiselle La Perrière, apparaissent alors des figures positives, mais lointaines ou évanescentes, n'ayant jamais d'autres réalité que celle d'une image projetée sur le réel par son imagination et fixée en discours. La demoiselle La Perrière serait ainsi veuve du sieur Vasseu, officier suisse, aurait également été mariée avec un certain marquis de Montperiut, avec un certain Dutilleul, fils d'un conseiller au Présidial de Chaumont en Bassigny. Enfin, lui auraient fait la cour le chevalier de Rotrou et le commandeur des Grieux. On ne peut s'empêcher de rapprocher le nom du premier de celui du poète dramatique du XVII^e^ siècle, le nom du second du héros de l'Abbé Prévost. Quant au chevalier des Essarts qu'elle dit avoir rencontré en Hollande, n'est-il pas l'homonyme du traducteur français de l'*Amadis de Gaule* tant republié dans la Bibliothèque bleue ? L'invention de soi prend appui sur toute une culture de succès littéraires.

Les figures des parents rêvés apparaissent et disparaissent tout aussi soudainement. Ainsi de la mère, qu'elle croit reconnaître à Nancy en la personne d'« une femme fort belle qui parlait allemand et […] ressemblait au portrait qu'elle avait de sa mère » mais qui « lui avoua ne pouvoir se faire connaître[55] », ou qui aurait été « en habit d'officier dans sa chambre pendant qu'elle accouchait » (chose qu'elle n'aurait su « que bien longtemps après[56] »). Mais, allant (soi disant) jusqu'à « Moscou, en Pologne, en Suède, en Danemark pour trouver sa mère[57] », elle n'y réussit pas : le fantasme ne devient jamais saisissable.

À la seule lecture de ces textes, il n'est pas possible de déterminer si le fantasme structure le réel, l'oriente, si la poursuite du rêve guide réellement les actions ou si celui-ci n'est que réinterprétation *a posteriori.* Ce qui est

---

53 Ils rêvent une vie autre et inatteignable, tentant, sur fond de leur temps libre de recréer les cadences du travail par des activités à l'ancrage temporel fort (tiercés courus à des horaires précis, jeux de hasards dont on attend l'énoncé des résultats, par exemple), ou « de rompre la soumission fataliste aux forces du monde » en inventant des moyens désespérés d'exister devant soi et devant les autres (jusqu'à des actes de violence les mettant en danger), Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 1997. p. 263-64.

54 Corinne Lanzarini, *Survivre dans le monde sous-prolétaire*, Paris, PUF, 2000.

55 Résumé de la 2^e^ partie des mémoires.

56 Résumé de la 3^e^ partie des mémoires.

57 Résumé de la 3^e^ partie des mémoires.

clair néanmoins, c'est qu'à la tristesse du réel et à ses horizons bloqués, la demoiselle de Brulle oppose ses rêves. Rêves de reconnaissance, rêves d'amour (les siens et celui de ses parents inventifs, « le plus grand, le plus constant qui fut jamais[58] ») et rêves de richesse. Elle précise ainsi « qu'elle vivait dans un grenier, quoiqu'il lui fût dû 40 000 livres chez le duc d'Orolovski[59] » et qu'un jour avait vu surgir un mystérieux envoyé de sa mère pour lui dire qu'elle serait « en prospérité », que ceux qui l'avaient méprisée craindraient qu'elle ne s'en souvienne et lui en feraient des excuses après qu'une dame, à l'article de la mort, lui aurait restitué « une somme considérable et des bijoux[60] ».

Ce qui semble néanmoins assez évident, et distingue l'onirisme de La Perrière de celui des sous-prolétaires évoqués par Pierre Bourdieu, c'est que le travail de l'écriture, abondant et rapide, accompagné de la certitude (peut-être illusoire, mais qu'importe) de la présence d'un tiers lecteur, donne réalité et consistance au fantasme. Il semble bien qu'en solidifiant l'onirisme l'écriture participe de son basculement vers la folie. Dans la quatrième et dernière partie de ses mémoires, La Perrière en vient en effet à demander

> sa liberté et que la Cour et M. de Sartine lui accordent la permission de se travestir en homme et d'aller dans tous les lieux publics pour tâcher de trouver l'Aventurière qui se pare de son nom[61].

La Perrière, devenue de Brulle par la seule puissance de son invention, finit par inverser totalement les termes du réel et de la fiction, la construction scripturaire se substitue aux êtres de chair et de sang. La Perrière pense ainsi « qu'il y a à Paris depuis deux ans une femme qui se fait appeler la Comtesse de Brulle et Rehond mais que c'est une fourbe[62] ».

Conclusion

Jean-Pierre Vernant, refusant d'assimiler le moi à l'individualisme moderne, proposait une classification qui faisait correspondre des manières pour l'individu d'exister et des genres littéraires ; il distinguait l'*individu*, compris en fonction de sa place et de son rôle dans ses groupes sociaux de référence et objet de la biographie ; le *sujet*, être singulier parlant à la première personne et auquel correspond l'autobiographie et les mémoires ; enfin le *moi*, la personne dans sa dimension d'intériorité et qui forme la matière des confessions et journaux intimes. Il montrait qu'il n'y avait ni ne pouvait y avoir, dans la Grèce ancienne, de confessions ou de journaux intimes, supports d'une introspection. Le sujet était « extraverti », champ de forces multiples, se cherchant

58 Résumé de la 2e partie des mémoires.

59 Résumé du 4e tome des mémoires.

60 4e partie des mémoires.

61 Résumé de la 4e partie des mémoires.

62 Résumé de la 4e partie des mémoires.

et se trouvant dans autrui, s'objectivant dans ses œuvres[63]. Pas plus qu'au Grec de l'époque classique ou hellénistique l'introspection ne paraît accessible aux individus populaires du XVIIIe siècle français : les récits de soi sont avant tout récits d'actions, images du moi se cherchant et se trouvant au miroir d'autrui. Ménétra présente le cas d'un moi heureux de l'image que lui renvoient les autres, cherchant par l'écriture à confirmer et à stabiliser cette image. La demoiselle de Brulle, au contraire, révèle par son écriture toute la souffrance qu'engendrent les décalages entre ces formes sociales imposées et les rêves d'un moi qui ne se forgerait plus de la matière sociale donnée mais trouverait en lui-même de quoi s'inventer et se construire. En ce sens, et du fond même de sa folie, de Brulle paraît résolument moderne, pointant peut-être le moment d'une naissance du principe individualiste d'une réalisation de soi encore inaccessible aux classes populaires.

Sources

Archives de la Bastille 12 139, dossier de la demoiselle de Brulle (lettres et mémoires, adressés au lieutenant général de Police Sartine entre juin 1761 et mai 1762).

Daniel Roche, éd., *Jacques-Louis Ménétra, Compagnon vitrier au XVIIIe siècle. Journal de ma vie*, Paris, Albin Michel, 1998.

Bibliographie

Amelang James S., *The Flight of Icarus. Artisan Autobiography in Early Modern Europe*, Stanford (Californie), Stanford University Press, 1998.

Bourdieu Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 1997.

Butler Judith, *Le récit de soi*, trad. par Ambroise, Bruno et Aucouturier, Valérie, Paris, PUF, coll. « Pratiques théoriques », 2007.

Denis Vincent, *Une histoire de l'identité. France 1715-1815*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008.

Ehrenberg Alain, *La Fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 1998.

Elias Norbert, *La société des individus*, trad. par Etoré Jeanne, Paris, Fayard, coll. « Agora-Pocket », 1991. [1re éd. 1939].

Farge Arlette, *Le bracelet de parchemin. L'écrit sur soi au XVIIIe siècle*, Paris, Bayard, 2003.

Fillon Anne, *Louis Simon, villageois de l'ancienne France*, Rennes, éd. Ouest-France, 1996.

Foucault Michel, « La vie des hommes infâmes », in Defert Daniel et Ewald François, dir., *Dits et écrits*, t. III (1976-1979), Paris, Gallimard, 1994, p. 237-253 ; texte no 198.

Graham Lisa Jane, *If the King Only Knew. Seditious Speech in the Reign of Louis XV*, Charlottesville-Londres, University Press of Virginia, 2000.

63 Jean-Pierre Vernant, « L'individu dans la cité », in Paul Veyne, Jean-Pierre Vernant, Louis Dumont, Paul Ricœur, Françoise Dolto, Francisco Varela et Gérard Percheron, éd., *Sur l'individu*, Paris, Seuil, 1987, p. 20-37.

Hebrard Jean, « Comment Jamerey Duval apprit-il à lire ? L'autodidaxie exemplaire », in Chartier Roger, dir., *Pratiques de la lecture*, Marseille, Rivages, 1985, p. 29-76.

Honneth Axel, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, trad. par Voirol Olivier, Rusch Pierre et Dupeyrix Alexandre, Paris, La Découverte, 2006.

Jamerey-Duval Valentin, *Mémoires. Enfance et éducation d'un paysan au xviii^e siècle*, Paris, Le Sycomore, 1981. [Jean-Marie Goulemot].

Lanzarini Corinne, *Survivre dans le monde sous-prolétaire*, Paris, PUF, 2000.

Vernant Jean-Pierre, « L'individu dans la cité », in Veyne Paul, Vernant Jean-Pierre, Dumont Louis, Ricœur Paul, Dolto Françoise, Varela Francisco et Percheron Gérard, dir., *Sur l'individu*, Paris, Seuil, 1987, p. 20-37.

Zemon Davis Natalie, « Boundaries and the Sense of Self in Sixteenth-Century France », in Heller, Thomas C., Sosna, Morton et E., Wellbery David, dir., *Reconstructing Individualism. Autonomy, Individuality and the Self in Western Thought*, Stanford, Stanford University Press, 1986, p. 53-63.

Écrire pour être

Les *Cahiers noirs* (1914-1918) de Jules Momméja

Véronique Moulinié
Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporan (IIAC), EHESS, UMR 8177

Le 3 mai 1915 paraît une circulaire du ministère de l'Instruction publique, invitant les « personnalités particulièrement qualifiées par la nature de leurs travaux et l'habitude qu'elles ont de la méthode historique » à « prendre des notes sur les événements auxquels (elles) assistent[1] ». On entend ainsi constituer les archives de la guerre qui avait débuté neuf mois plus tôt afin de faciliter le travail des historiens. On caresse l'idée de publier les résultats de cette vaste enquête dont la charge est confiée au Comité des travaux historiques et scientifiques. Celui-ci s'organise immédiatement à la façon d'un comité de lecture afin d'évaluer, sans complaisance, l'intérêt et la pertinence des manuscrits reçus. Il n'hésite pas à se montrer impitoyable à l'égard de leurs auteurs, soufflant le froid et le chaud, encourageant les uns à poursuivre, invitant les autres à stopper leurs envois[2]. Lors de la séance du 7 décembre 1915, on juge favorablement le « *Journal ms. de la vie à Moissac* (3 août 1914 - 24 avril 1915) » d'un certain « M. Momméja ». « Le document est intéressant ; l'auteur sera invité à continuer[3] ». Le fera-t-il ? Son nom ne figurant pas dans les comptes rendus des délibérations suivantes, on est tenté de penser qu'il posa la plume. Pourtant aux Archives départementales du Tarn-et-Garonne, à Montauban, on découvre une série de douze *Cahiers noirs*[4] écrits, jour après jour, entre le 2 août 1914 et le 31 décembre 1918. Son auteur n'est autre que « M. Momméja ». C'est là sa réponse à la demande du ministère. C'est du moins ce qu'il affirme le 9 juillet 1915 : « Terminé l'interminable lettre d'envoi – une vraie préface – au ministère des extraits du présent journal sollicité par le Comité des travaux historiques[5] ». Situation paradoxale que celle-ci.

1 Archives nationales, liasse F17 17164.

2 Ainsi Joseph Cahour, bibliothécaire à Laval, envoie-t-il des « extraits des journaux de la Mayenne. Examen fait de ce spécimen, il est décidé qu'il (lui) sera écrit […] pour l'inviter à ne pas poursuivre son travail dont l'utilité est minime » (Archives nationales, liasse F17 17164). Voilà qui a au moins le mérite d'être clair.

3 Archives nationales, liasse F17 17164.

4 Archives départementales du Tarn-et-Garonne, série 3 J ms. 117/1 à ms. 117/12.

5 Cahier nº 4, vendredi 9 juillet 1915, p. 117.

Voici donc un homme qui a consacré quatre ans de sa vie à l'enquête mais qui, étrangement, ne semble pas s'être soucié d'en envoyer le résultat ! Quatre ans de travail et plus de trois mille pages[6] d'écriture pour rien ? En réalité, répondre à la demande n'est qu'un prétexte commode que saisit Momméja afin de s'adonner à une tout autre forme d'écriture. Analysons les raisons de ce glissement puis la forme et l'argumentation de cet écrit fleuve.

Il convient, tout d'abord, de brosser à grands traits le parcours de Jules Momméja[7]. Il naît en 1854, dans la maison familiale de Bénech, sur la commune de Caussade, dans le Tarn-et-Garonne. Son père, Hugues, est agent voyer. La famille mène une vie relativement confortable, ignorant tout autant le besoin que l'opulence[8]. Cela lui permet de consacrer sa jeunesse à l'étude, sans trop se soucier de sa position à venir. Il fréquente le collège de Caussade puis le lycée de Montauban où il obtient le baccalauréat. Cependant, il refuse d'aller à l'université, préférant poursuivre sa formation en autodidacte, s'adonnant assidûment à des excursions archéologiques, fréquentant les cercles savants locaux, dévorant les ouvrages de la riche mais très éclectique bibliothèque familiale[9] où les *Mémoires de la société des Antiquaires de France* côtoient les romans de Walter Scott et de Théophile Gautier, où le *Voyage dans les départemens* [*sic*] *du Midi de la France* d'Aubin-Louis Millin voisine avec la collection complète du *Magasin Pittoresque*, *Don Quichotte* et *Robinson Crusoé*, entre autres. À dix-huit ans, il pousse les portes de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, grâce à un petit article paru dans la presse locale[10]. Au retour du service militaire qu'il effectue en 1873-1874, il reprend la plume, jonglant entre divers champs du savoir (archéologie, histoire locale, linguistique, folklore), publiant aussi bien dans les bulletins d'érudition que dans des quotidiens locaux. Grâce à la Société archéologique de Tarn-et-Garonne,

6 Jean-François Delord en compte 3 397 exactement (Jean-François Delors, « Les Cahiers Noirs de Jules Momméja ou le regard d'un honnête homme sur la Grande Guerre », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne*, 1998, t. CXXIII, p. 139-148).

7 Cf. Alain Laporte, *Jules Momméja ou le témoignage au quotidien (1854-1928)*, Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université de Toulouse le Mirail, 1991.

8 Dans l'article qu'il consacre aux fonctionnaires intermédiaires au XIX^e^ siècle, catégorie à laquelle appartient Hugues Momméja, Jean Le Bihan note que « le niveau de vie des fonctionnaires intermédiaires est non seulement correct, mais va en s'améliorant tout au long de la période. Cette conclusion contredit toute une tradition historiographique, née avec Michelet et encore aujourd'hui bien vivace, selon laquelle les fonctionnaires subalternes auraient connu la précarité, sinon la misère, la fameuse "misère en habit noir" » (Jean Le Bihan, « La catégorie de fonctionnaires intermédiaires au XIX^e^ siècle. Retour sur une enquête », *Genèse*, n° 73, t. 4, 2008, p. 4 à 19, citation p. 15). De plus, les ancêtres de Hugues sont parvenus à acheter plusieurs propriétés dont Jules, enfant unique, héritera (J.-F. Delord, « Les Cahiers Noirs… », art. cit., p. 140).

9 Protestante, la famille Momméja est une famille relativement lettrée. Du reste, les ancêtres de Jules, de son trisaïeul à son grand-père, étaient tous également surnommés, « Lou Priou », le prieur, car c'est à eux que revenait la charge de lire les textes religieux pendant les offices (A. Laporte, *op. cit.*, p. 20).

10 Jules Momméja, « Géologie locale. La grotte de Mayellon », *Le Républicain de Tarn-et-Garonne*, 29 juin 1871 (Archives départementales de Tarn-et-Garonne, Montauban, 282 doc, non paginé).

il parvient à voyager en Grèce, en Italie ou encore en Angleterre. Au cours des années 1880, ses relations personnelles lui permettent de disposer, tout à loisir, des archives d'Armand Cambon[11], parent, élève et légataire universel de Dominique Ingres. En 1892, il obtient une bourse pour écrire la biographie du peintre, qui paraît en 1903. Elle est accompagnée d'une série d'articles parus, pour l'essentiel, dans la *Gazette des Beaux-Arts*. La critique d'art s'ajoute ainsi à la liste, déjà longue et variée, de ses objets de recherche. En 1898, il est nommé conservateur du musée d'Agen, poste qu'il abandonne en 1917. Il met alors en forme ses innombrables notes et pages volantes, préparant diverses publications, qui ne verront pas le jour : des contes, un ouvrage sur *Les coiffes du Quercy*[12], un recueil de *Chants populaires du Cassaudais*[13], *Les Pierres du gué*[14], une sorte de livre de souvenirs. Il meurt en 1928.

C'est là un parcours assez ordinaire et sans grand relief, celui d'un modeste érudit local dont la réputation n'a jamais dépassé les cénacles provinciaux. Et c'est bien le problème. Momméja rêvait d'une tout autre vie que celle-ci. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la correspondance qu'il a entretenue avec son ami Antonin Perbosc, un instituteur tarn-et-garonnais, comme lui féru de folklore.

Des rêves déçus

Longtemps, il a travaillé, espérant que ses recherches et ses publications lui vaudraient gloire et reconnaissance. Dans ses lettres à Perbosc, il ne s'en cache pas, lui confiant qu'il rêve de se « livrer à quelque travail surhumain auquel [il] puisse attacher [son] nom[15] ». Au début des années 1890, grisé par les quelques sollicitations dont il est l'objet (travaux sur Dominique Ingres, commandes d'articles pour la presse locale et nationale), il croit son heure enfin venue :

> Je me mets à la besogne dès quatre heures du matin, et je ne cesse pas d'écrire et de paperasser, sauf les heures des repas, avant neuf heures du soir. Si cela durait, j'en deviendrais fol. Mais il me faut à tout prix profiter de la trouée qui s'est faite devant moi et du petit succès que j'ai obtenu. Il y va de ma position à venir. Je puis peut-être laisser un nom si je vais de l'avant sans faiblir, si je m'arrête, au contraire, tout est flambé[16].

11 Il est l'ami de Gustave Cambon, frère d'Armand.

12 Toute sa vie, Momméja a dessiné, croquant les motifs les plus divers : éléments archéologiques, paysages, costumes populaires. Mais, pendant longtemps, tout cela restera dans ses cartons. Et ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'il comprend que ses « dessins de vieilles coiffures du pays [sont] un sujet de haute actualité », lettre à Antonin Perbosc, 12 octobre 1922, bibliothèque municipale, Toulouse, ms. 1417. Il préparait une publication mais le manuscrit a disparu.

13 Archives départementales de Tarn-et-Garonne, Montauban, 3J ms. 255-54.

14 En 1991, lorsqu'Alain Laporte réalise son mémoire de maîtrise, le manuscrit appartient à M^me^ Marthe Villeneuve, petite-fille de Jules. Le sort de ce recueil après le décès de celle-ci est entouré d'un épais mystère. Nul ne sait où il se trouve actuellement.

15 Lettre à Antonin Perbosc, 25 mars 1892, bibliothèque municipale, Toulouse, ms. 1417.

16 Lettre à Antonin Perbosc, 20 septembre1892, bibliothèque municipale, Toulouse, ms. 1417.

Mais tous ces efforts, toute cette abnégation, ne sont pas payés en retour. Ainsi, en 1891, il avait déposé auprès du ministère de l'Instruction publique une demande de subvention afin d'aller en Italie étudier les plate-tombes. La réponse tant attendue arrive enfin : elle est négative. L'argumentation est sans appel et ne fait pas mystère du peu de crédit que l'on accorde au demandeur.

> Nous n'avons que deux objections à faire à ce projet, mais elles nous paraissent assez sérieuses, la 1re est que M. Momméja n'a jusqu'ici donné aucune preuve, à notre connaissance, qu'il possède l'instruction requise pour s'acquitter utilement de la mission qu'il sollicite. […] Or, M. Momméja, qui ne s'est guère fait connaître jusqu'ici que par des travaux sur les dessins d'Ingres, on peut douter qu'il soit préparé suffisamment pour entreprendre une grande publication archéologique sur les tombes d'un pays dont il n'a sans doute pas étudié l'histoire et dont il ne peut connaître les monuments que bien superficiellement, car il avoue n'avoir passé que quatre semaines de sa vie en Italie[17].

Jamais les cercles parisiens ne verront en lui autre chose qu'un laborieux savant provincial, appliqué certes mais sans grand intérêt pour la science.

Du reste, ceux-ci se montrent aussi pingres en matière d'honneurs que de finances. Certes, ils lui font la faveur de lire quelques-uns de ses mémoires en Sorbonne, lui accordent quelques titres honorifiques (officier d'Académie[18], officier de l'Instruction publique[19]) mais ils lui refusent la distinction suprême. En effet, pour le remercier de son travail au musée d'Agen, on lui promet la Légion d'honneur. Il ne l'obtient pas. Cet échec est d'autant plus étonnant qu'il bénéficie d'un soutien on ne peut plus efficace en la personne d'un politique agenais de poids, plusieurs fois ministre et président de la République : Armand Fallières[20] !

Mais il n'en a pas fini avec les déceptions. Il rêvait aussi de vivre de sa plume, de ses publications, de son travail scientifique en somme. Le 15 mars 1892, c'est avec une jubilation évidente – et un peu pathétique – qu'il écrit à Perbosc :

> Vous connaissez la revue *L'Art*, ce qu'il y a de mieux en fait de publications artistiques ? Le 28 Xbre, je recevais une lettre charmante de son rédacteur en chef demandant ma collaboration. Je fis immédiatement quelque chose qui s'imprime maintenant, et à la suite on m'a adressé […] une commande. Me voilà dans la très grande presse, et payé […] Mais ce n'est pas tout, il y a 15 jours, je recevais une nouvelle commande, celle de la biographie d'Ingres pour une grande collection d'artistes célèbres que publie l'éditeur de la même revue, avec grand luxe de gravures. J'ai accepté, comme bien vous pensez, et mon travail est déjà annoncé sur les prospectus de la collection. […] Forestier lui-même vient de m'acheter[21] un feuilleton mythologique pour son Courrier[22].

17 Archives nationales, liasse F/17/2993a.

18 Arrêté du 27 mai 1891.

19 Arrêté du 2 avril 1896.

20 Il a été président de 1906 à 1913.

21 C'est Momméja qui souligne. Dans ces pages, j'ai fait le choix de restituer fidèlement l'écriture de ses *Cahiers noirs* et de sa correspondance, parfois peu conforme à nos normes (orthographe fantaisiste, syntaxe boiteuse, redondances, mots manquants, goût du soulignage abusif, etc.).

22 Lettre à Antonin Perbosc, 15 mars 1892, bibliothèque municipale, Toulouse, ms. 1417.

Dix jours plus tard, il doit déchanter et faire contre mauvaise fortune bon cœur.

> [Pour la biographie d'Ingres], je dois me contenter avec 200 francs, mais en fait de livres, c'est un début, et il ne faut pas se montrer trop difficile. […] Mon travail de la Revue de l'Agenais a eu tant de succès que Forestié m'a demandé de me le laisser publier comme feuilleton dans le Courrier, en payant !!! Seulement il veut me payer en nature, c'est-à-dire me faire un petit livret de la chose. J'ai accepté[23].

Quelques maigres subventions, de petites commandes de loin en loin, plus souvent encore des exemplaires gratuits des écrits, tout cela, on s'en doute, ne suffit pas à faire vivre la famille[24] qui doit se contenter de ses rentes foncières[25]. Et cela n'est pas beaucoup. En conséquence, Madame tient courts les cordons de la bourse, lui refusant les timbres pour le courrier, les sommes pour s'acquitter de cotisations diverses et celles nécessaires à ses déplacements :

> Figurez-vous mon cher mes ennuis à ce sujet ; à vous seul j'oserai les avouer. Je suis en puissance de femelle et c'est terrible. [Mon épouse] ne veut pas me laisser collaborer à des choses qui m'enlèvent d'auprès d'elle, et comme nous ne sommes pas riches, elle considère la modeste somme de 10[26], qu'il faut verser, comme une ruine. Pour ne pas faire entrer l'enfer chez moi, j'ai du renvoyer le mandat de l'Escole. S'il y avait un moyen de faire croire qu'on m'accepte sans rien débourser, je donnerais bien mes dix balles sans qu'elle en sache rien, enfin nous aviserons de vive voix. En tout cas pas un mot de cela dans vos lettres. Elles sont toutes lues, et quelle scène il en résulterait. N'allez pas croire pour cela qu'elle soit plus mauvaise qu'une autre, non, c'est qu'elle ne songe qu'à sa famille, qu'au bonheur matériel et immédiat[27].

Dans le petit monde érudit gascon et quercynois où Momméja évolue, nul n'ignore ses difficultés matérielles[28] qui, souvent, nuisent à son travail[29].

---

23 Lettre à Antonin Perbosc, 25 mars 1892, bibliothèque municipale, Toulouse, ms. 1417.

24 En effet, Momméja s'est marié en 1878 avec une fille de bordiers, Lucie Bongras, dont il a eu deux enfants, Jane née en 1885 et Edouard, né en 1890 (A. Laporte, *op. cit.*, p. 25).

25 Grâce à la dot de Lucie, il a acheté Guillaynes, une petite ferme sur la commune de Monteils (Tarn-et-Garonne), qu'il a mise en fermage. La famille semble bénéficier de subsides supplémentaires, notamment grâce à la ferme de Bénech.

26 Suit un signe illisible, qui s'apparente à une croix à laquelle il manquerait une branche. C'est sans doute la façon très personnelle dont Momméja désigne le « f » de « francs ».

27 Lettre à Antonin Perbosc, 8 mars 1894, bibliothèque municipale, Toulouse, ms. 1417.

28 Le félibre Prosper Estieu, dont Momméja n'est pourtant pas un familier, note : « Je comptais sur [lui] pour écrire des articles de lancement (pour la revue *Terradou*) ; mais il n'a pas répondu à deux lettres déjà anciennes. Je soupçonne sa femme de les avoir interceptées pour le forcer à des économies de timbres-postes ! J'ai appris que ce pauvre garçon, entre sa femme et sa belle-mère, est réellement très malheureux » (A. Laporte, *op. cit.*, 28).

29 L'un de ses proches, Philippe Tamizey de Larroque, voit en lui un « travailleur pauvre » : « J'ai eu un bon mouvement, un mouvement bien peirescien. Mon ami Jules Momméja m'ayant écrit qu'on lui offre un B. *de Montfaucon* à 150 francs et qu'il regrette fort de ne pouvoir le prendre, je lui ai envoyé un chèque pour en payer le prix. C'est un devoir pour un travailleur dans l'aisance de venir au secours des travailleurs qui sont pauvres » (Véronique Larcade, « Un gentilhomme-campagnard entre l'histoire et le crépuscule. Journal de Tamizey de Larroque (1889-1898) », Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, Société des Bibliophiles de Guyenne, 2008, p. 225-226). Mais ils ne sont pas nombreux, ceux qui lui prodiguent de telles largesses !

C'est donc poussé par les nécessités familiales[30], plus que par choix librement consenti[31], qu'il accepte en 1898, à 44 ans, le poste de conservateur du musée d'Agen. Mais c'est un pis-aller, un échec supplémentaire.

Revers et déconvenues nourrissent chez lui une évidente rancune à l'égard du monde savant, parisien aussi bien que provincial, qu'il continue cependant de fréquenter. Dans sa correspondance avec Perbosc, il a souvent la dent dure contre cette

> République [qui] ne prend guère soin des petits comme moi ; [qui] envoie avec des mille francs à poignées un aliboron titré se goberger aux frais des contribuables, mais [qui] n'a pas l'air de croire qu'il pût y avoir quelque profit à y envoyer un travailleur pauvre mais décidé à tout faire pour grossir le trésor intellectuel de la France[32].

Il en fait aussi état, en langage à peine codé, dans ses publications. Ainsi à propos de Jean Florimond Boudon de Saint-Amans, savant agenais sur lequel je reviendrai :

> Chaudruc de Crazannes […] constatait avec tristesse, la défaveur générale dans laquelle étaient tenus les travailleurs provinciaux qu'il compare pittoresquement aux dieux inférieurs [des] anciens. […] On n'oserait guère dire que tout cela soit bien changé, et que, malgré les manifestations d'officielle sympathie qui les attendent aux congrès de la Sorbonne, les travailleurs départementaux soient plus prisés par leurs collègues de la capitale qu'aux temps lointains du consciencieux archéologue[33].

Profondément blessé, presque humilié par le peu de crédit scientifique que Paris lui accorde, il s'attaque, paradoxalement, à ceux qui partagent son sort. En 1909-1910, il publie, dans *L'Âme gasconne*, un feuilleton, intitulé « Aux pays des antiquaires ». Sous prétexte de conter les aventures de Nestor Népomucène Letucol, jeune archéologue qui, pour résoudre un point d'héraldique, se tourne vers diverses sociétés savantes, il se livre à une charge extrêmement violente contre les cercles érudits provinciaux qu'il présente comme des repaires d'ignorants infatués et dont il ne faut rien espérer en matière de savoir. Charge aux accents nettement autobiographiques, le néophyte au patronyme plus que singulier nourrissant, avec Momméja, des points communs, aussi nombreux qu'évidents.

---

30 Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la lettre qu'il écrit au comte Henri Delaborde, secrétaire de l'académie des Beaux-Arts, afin qu'il appuie sa candidature. « Les enfants grandissent, leurs dents deviennent longues, […], il faut pourvoir à leur instruction et les très faibles revenus de ma petite propriété dont cinq mauvaises années successives ont presque supprimé le rendement ne me permettent plus de pouvoir à tout cela », lettre au Comte Delaborde, 30 août 1898, Archives départementales de Tarn-et-Garonne, Montauban, 3J ms. 255/6.

31 Il semblerait que, pour repousser cette échéance, il n'ait pas hésité à vendre l'une de ses propriétés (J.-F. Delors, « Les Cahiers Noirs… », art. cit., p. 140).

32 Lettre à Antonin Perbosc, 25 mars 1892, bibliothèque municipale, Toulouse, ms. 1417.

33 Jules Momméja, « Les journaux de mer de Florimond Boudon de Saint-Amans », *Revue de l'Agenais*, 1902, p 12-36, p. 13-14.

En 1914, il a 60 ans. Il a dû renoncer, non sans difficulté ni amertume, à ses rêves de grandeur scientifique pour se glisser dans l'existence sans gloire de conservateur du musée d'Agen. Mais la circulaire du ministère va lui donner les moyens de laisser libre cours à un autre rêve, qui depuis longtemps l'habite.

Une nouvelle chimère

À plusieurs reprises, il explique les buts qu'il poursuit en écrivant. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils sont aussi divers que fluctuants. Le 24 décembre 1914, il destine ses pages aux historiens aussi bien qu'à ses descendants :

> Je viens de parcourir les pages de ce journal commencé le 2 août. […] J'espère que mes enfants les liront, plus tard, avec plaisir, et d'autres, plus tard encore, avec quelque fruit, parce qu'ils y trouveront les échos affaiblis mais sincères du vaste drame qui emplit la scène de l'Europe. […] Voilà la matière de ces pages. Mais elle n'est pas toute là, parce que je n'ai pas hésité à entremêler ces impressions, ces notations et ces tableaux, de réflexions, de récits, d'épisodes personnels et qui touchent tous plus ou moins à ma vie et à mon labeur d'archéologue et d'érudit. […] Dans l'avenir, des collègues férus d'antiquités, de folk-lore, de vieux usages et de vieilles coutumes y trouveront leur compte ; et cette pensée n'est pas pour me déplaire[34].

Quelques mois plus tard, dans une sorte de précision méthodologique, il en restreint le champ, le destinant aux seuls chercheurs :

> D'autres, en grand nombre, je le sais, recueillent des documents et des faits dont on nous inondera, un jour, et dont la multiplication sera le grand écueil auquel se heurteront les futurs historiens de cette guerre. Moi, je m'efforce de bien noter les répercussions de ces événements sur l'esprit des humbles et des petits, et de reconnaître les grands courants d'opinions qui agissent sur la foule. Je ne désespère pas que cela n'ait pas un certain intérêt plus tard[35].

L'armistice signé, il se propose de continuer[36] à tenir son journal, caressant le vague espoir qu'il puisse devenir, plus tard, la matière première d'une réflexion sur l'histoire de son temps.

> Ici doit prendre fin la longue, longue suite de ces Cahiers Noirs […] Mais le pli est pris, l'habitude est contractée, je continuerai à noter, au jour le jour, tout ce qui m'intéressera. Les événements extérieurs tiendront de moins en moins de place ; je ne songerai plus, en écrivant, à ceux qui feront l'histoire de mon temps et de mon milieu, dans un avenir sans doute lointain ; mais je m'astreindrai à noter les minuscules événements de ma vie d'archéologue et peut-être ces notes seront-elles de quelque utilité aux archéologues à venir. C'est mon vœu le plus cher[37].

---

34 Cahier nº 1, 24 décembre 1914, non paginé.

35 Cahier, nº 3, 17 avril 1915, p. 200-201.

36 Il n'existe pas de suite connue aux *Cahiers Noirs*. Le projet est peut-être resté lettre morte.

37 Cahier nº 12, 12 mai 1920, p. 220.

Ces nombreuses hésitations et interrogations, quant à l'utilité, à la fonction et aux destinataires, des *Cahiers noirs* ne sont-elles pas étonnantes et, plus encore, superflues ? La circulaire du ministère de l'Instruction publique ne suffit-elle pas à en expliquer l'existence ? En réalité, ces questions sont un écran de fumée, destiné à dissimuler leur véritable destinataire. Il ne peut en faire mention dans ces trois mille pages mais on le découvre, encore une fois dans une lettre à Perbosc, évoqué avec une déconcertante franchise :

> Votre bonne lettre m'a fait du bien, plus de bien que vous ne sauriez croire à moins que vous ne vous mettiez pour un instant […] dans ma peau de solitaire un peu misanthrope, et pourtant m'inquiétant à chercher un peu de réputation ; moins que cela même, travaillant avec le seul espoir que plus tard un autre imbécile comme moi voyant ce que j'ai fait en conçoive un peu de considération pour ma cendre, et pour mon fantôme qui, sans doute, hantera quelques vieux champs de pierres[38].

Cette lettre date du 8 mars 1894. Il a compris qu'il est trop tard pour espérer connaître la reconnaissance de son vivant. Mais il n'a pas totalement renoncé pour autant à ses chimères. Il les a seulement gauchies. C'est désormais à la gloire posthume qu'il songe ! Ainsi, si les *Cahiers noirs* sont bien destinés aux chercheurs du futur, ce n'est pas à ceux qui travailleront sur la guerre mais à l'un d'entre eux qui le prendra pour objet de ses recherches. En d'autres termes, c'est à l'attention de son éventuel biographe qu'il écrit ces douze tomes que l'on pourrait, à première vue, appréhender à la façon de « mémoires ». De fait, on a le sentiment que, au fil des mois et des années, la plume de Momméja dérive et s'égare. Il s'est, dans un premier temps, conformé à la directive ministérielle, décrivant, comme elle l'exige, la guerre vue de l'arrière et ses conséquences sur la vie quotidienne, apportant une attention soutenue à la mobilisation, à l'administration de Moissac où il vit[39], à la vie économique. Les convois de soldats, l'arrivée des premiers blessés, les hôpitaux temporaires, les embusqués mais aussi les problèmes d'approvisionnement, les restrictions, la hausse des prix, les accapareurs, les rumeurs, des plus plausibles aux plus invraisemblables, Momméja consigne avec minutie tout ce dont il est témoin. Mais peu à peu, la guerre se fait moins présente, sans disparaître totalement, laissant de plus en plus de place à d'autres considérations : son travail d'érudit, ses souvenirs de jeunesse, l'histoire de sa famille, son quotidien entre Moissac et Agen. En somme, le témoignage sur la guerre vue depuis une petite ville de province prend ainsi des accents nettement autobiographiques.

Mais s'il y a vingt ans que Momméja songe à un éventuel biographe, pourquoi a-t-il tant attendu ? Plusieurs raisons expliquent une telle patience.

38 Lettre à Antonin Perbosc, 8 mars 1894, bibliothèque municipale, ms. 1417.

39 Depuis l'été 1912, Moméja se partage entre Agen, où ses obligations professionnelles le retiennent fréquemment, et Moissac où vivent sa fille, Jane, et son gendre, le docteur Maurice Villeneuve. Ce dernier ayant été mobilisé dès les premières heures du conflit, il s'installe définitivement près de Jane et de ses petits-enfants, au cours de l'été 1914.

À l'évidence, il considère que mémoires et (auto)biographie[40] sont des genres littéraires réservés aux grands hommes, qu'ils soient politiques, littéraires ou scientifiques, dont la vie mérite, à elle seule, d'être racontée et analysée parce qu'elle s'appuie sur une œuvre brillante ou sur une période particulière qu'elle éclaire en retour. Quelle légitimité a-t-il, lui, savant de province sans envergure, poursuivi par l'infortune, à se hisser dans ces hautes sphères, en racontant sa vie ? Or la circulaire de 1915 modifie brusquement son statut. Elle transforme le modeste érudit en témoin précieux, en observateur privilégié de la guerre. Son écriture devient alors légitime. Enfin, l'enquête est une opération tout à fait officielle, réalisée à l'initiative du ministère de l'Instruction publique, sous la férule du CTHS. Il pouvait donc espérer que la demande, et plus encore, les réponses ne sombreraient pas dans l'oubli. Une question surgit cependant. Pourquoi le Comité, si prompt à refuser tout ce qui ne lui semblait pas digne d'intérêt, a-t-il accepté ces pages où le récit de soi le dispute au récit de la guerre ? En réalité, Momméja apparaît comme le symétrique inversé du Petit Poucet. Le second jeta des cailloux pour retrouver son chemin. Le premier va, en quelque façon, jeter des écrits pour qu'on le retrouve. En effet, il a, sans nul doute, rédigé deux versions du premier cahier[41], l'une, conforme aux vœux de la circulaire, devant attirer l'attention du chercheur sur son auteur et le mettre sur la piste de la seconde, plus personnelle, qui fait l'objet de cette réflexion.

Il a donc trouvé un moyen pour ne pas voir sa poussière aspirée par les siècles. Mais comment va-t-il se décrire ? On serait tenté de penser que, puisqu'il s'adresse implicitement à son biographe, il se doit de respecter, peu ou prou, une sorte de pacte autobiographique[42], en relatant fidèlement son parcours. Or, qui connaît la vie de Jules Momméja, du moins ce qu'on en découvre dans sa correspondance avec Perbosc et dans son journal de terrain[43], ne manque pas de remarquer que, sans être très éloignés de la réalité qu'il a vécue, les *Cahiers noirs* en proposent une approche quelque peu arrangée, passant sous silence certains faits, en grossissant d'autres. Comme dans une sorte de miroir légèrement déformant en somme. Le 28 avril 1915, relisant dans les *Causeries du Lundi* de Sainte-Beuve, le portrait de Tanneguy Lefèvre

40 Dans les sociétés savantes, la biographie est un genre très en vogue. Mais elle prend le plus souvent la forme d'un éloge ou d'une nécrologie, réalisés par un « cher confrère », un pair qui se présente comme tel et non par un « chercheur ». Cet exercice relève de la sociabilité et non de la science. La nuance n'a pu lui échapper.

41 Je ne peux qu'en faire l'hypothèse, n'ayant pas retrouvé le cahier que le CTHS évalua. Mais elle semble plus que probable.

42 Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975.

43 Entre 1892 et octobre 1914, il a tenu une sorte de journal de terrain, dans lequel il jetait, comme sur un brouillon, notes et références de lectures, dessins archéologiques, croquis de paysages, mais aussi notations relatives à son quotidien, faits divers, correspondance active et passive, etc. Bien qu'à l'évidence il le destinait à son seul usage, il apparaît comme une préfiguration des *Cahiers noirs* (Archives départementales de Tarn-et-Garonne, Montauban, 3J ms. 255-4 à 3J ms. 255-19).

par sa fille, M^me^ Dacier, Momméja note qu'il a « plaisir à constater combien [sa] manière de vivre ressemble à celle de certains érudits d'autrefois[44] ». Cette affirmation est un raccourci saisissant des *Cahiers noirs*, résumant parfaitement la posture, quelque peu anachronique, qu'il adopte tout au long de leurs trois mille pages. En effet, dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, le paysage intellectuel connaît une profonde modification. Le modèle de l'homme de science qui s'est imposé au XVIII^e^ siècle, celui du « savant à large spectre », qui écrit sur les sujets les plus divers (histoire, sciences naturelles, politique, etc.) et recourt aux formes et supports d'écriture les plus variés (roman, essai, théâtre, poésie, article de presse, etc.) a beaucoup perdu de son prestige et de son poids. Les champs du savoir se spécialisent et tendent à devenir hermétiques. L'Université s'impose comme le lieu de leur production et de leur transmission. L'univers des sociétés savantes apparaît comme une sorte de relique du passé. Ce n'est plus là que se produit la science.

Pourtant, c'est comme l'un des derniers représentants de ce monde qui disparaît qu'il entend passer, éventuellement, à la postérité, revendiquant l'ancien régime du savoir. Et, pour ce faire, il va en appeler à trois figures qu'il considère comme particulièrement représentatives : Jean Florimond Boudon de Saint-Amans (1748-1831), Philippe Tamizey de Larroque (1828-1898) et Walter Scott (1771-1832).

Un modèle d'écriture

Depuis la fenêtre du train qui, le 14 janvier 1916, le conduit d'Agen à Moissac, Momméja aperçoit un rouleau à dépiquer qui agit à la façon de la madeleine de Proust :

> Il rappelle à mon souvenir un des hommes les plus remarquables de l'Agenais, Florimond-Boudon de Saint Amans, qui, dès les dernières années du règne de Louis XVI, jusqu'à sa mort, survenue en 1831, incarna, dirigea, régla tout le mouvement scientifique de sa province natale. J'ai fort cultivé et fort aimé rétrospectivement cet intéressant personnage[45].

Jean Florimond Boudon de Saint-Amans est l'une des figures majeures de l'érudition agenaise des années 1780-1830. Homme politique, professeur de botanique, pièce maîtresse de la société savante d'Agen qu'il a créée en 1776, il est surtout un infatigable savant qui multiplie les écrits sur les sujets les plus divers : récits de voyage, traité de botanique, publications historiques et archéologiques sans oublier quelques incursions du côté du théâtre ! Il est pleinement ce qu'il est convenu d'appeler un polygraphe. C'est en s'installant en Lot-et-Garonne que Momméja fait symboliquement sa connaissance. Il conçoit alors pour lui une véritable admiration. Il en fait son modèle et son père en société savante. Pourtant, les deux hommes sont bien différents.

44 Cahier n^o^ 3, 28 avril 1915, p. 230-231.

45 Cahier n^o^ 6, 14 janvier 1916, p. 200-201.

Boudon de Saint-Amans s'est fortement impliqué en politique alors que Momméja s'y est toujours refusé. Le premier a beaucoup œuvré pour l'amélioration, la modernisation de l'agriculture alors que le second goûte peu la question[46] et déplore l'introduction du machinisme dont il est témoin. Leur seul point commun, en somme, est de pratiquer, de façon plus ou moins serrée, la polygraphie au sein de cercles érudits. Mais là est l'essentiel. Ce qu'il admire en Boudon de Saint-Amans, c'est cette façon de produire le savoir et la légitimité qu'elle avait alors.

Il va donc se glisser dans son ombre. De façon parfois déconcertante.

> Dès mon installation en pays d'Agenais, Saint Amans s'est trouvé mêlé de mille façons et en cent rencontres à ma propre vie. Il semble que, dédaignant tant d'Agenais qui eussent si peu vergogneusement pillé ses inédits, il se soit attaché à me prodiguer ses faveurs rétrospectives, à enrichir ma bibliothèque de ses livres les plus rares, les plus introuvables, à grossir mes dossiers de documents savoureux, à enrichir ma vitrine de bibelots, à parer mes murs d'aquarelles, de dessins et d'estampes[47]…

En d'autres termes, il a commencé par s'approprier, au sens premier du terme, tout ce qu'il trouvait du vieil érudit[48], faisant sien, non seulement ses livres, ses objets, ses notes et ses dessins aujourd'hui conservés aux Archives départementales de Lot-et-Garonne[49] mais aussi ses sujets de recherche, qu'il reprend, complète et parfois édite. Ainsi en va-t-il pour la chronique d'une expédition militaire aux Antilles tenue par Boudon de Saint-Amans, document resté à l'état de manuscrit, alors conservé à la bibliothèque départementale, ignoré de tous, que Momméja a publié[50], en 1902-1903, dans la *Revue de l'Agenais*, le précédant d'une longue introduction dans laquelle il tente de réhabiliter le savant, alors fort discuté[51]. On peine à imaginer geste plus fort pour sceller et proclamer une parenté intellectuelle ! Pourtant, un hasard malheureux va paradoxalement lui permettre de faire plus encore. Il espérait éditer un autre manuscrit, la *Cryptographie agenaise, ou Journal secret d'Agen depuis le 1er Mars 1814 jusques à pareil jour 1817*, récit du passage de l'Empire à La Restauration, vu depuis Agen. Mais c'est à l'archiviste René Bonnat qu'en revient l'honneur. Il ne s'avoue pas vaincu pour autant. Sous prétexte de dénoncer une décision ridicule des savants agenais, il procède à une mise au point :

46 Il avoue avoir tenté de faire une « histoire de l'agriculture, ce qui n'était pas stupide mais au dessus de (ses) forces », cahier nº 3, 22 février 1915, p. 33.

47 Cahier nº 6, 14 janvier 1916, p. 200-201.

48 Les papiers de Boudon de Saint-Amans ont été peu à peu dispersés après sa mort, donnés, vendus mais aussi détruits.

49 Archives départementales de Lot-et-Garonne, Agen, Fonds Momméja, dossier 2 J 334.

50 Il ne manque pas de le rappeler dans les *Cahiers noirs* en janvier 1916, cahier nº 6, 14 janvier 1916, p. 201.

51 On lui reprochait alors d'avoir pillé les travaux de ses prédécesseurs, férus d'histoire agenaise et de monuments : Pierre de Beaumesnil, Henry Argenton (1723-1780) et Joseph Labrunie, mort en 1782. Sur le récit de voyage aux Antilles, voir Momméja (1902) et Boudon de Saint-Amans (1902-1903).

> Surgit l'annonce bouffonne de la grave décision prise par la société des Fines Herbes[52], d'interrompre la publication de la Chriptographie Agenaise Florimond Boudon de Saint-Amans, parce que ces récits pessimistes sur 1814 et 1815 pourraient agir dangereusement sur les masses ! Au vrai, comme tous les royalistes, le vieux savant agenais se réjouit cyniquement dans ces pages véridiques – que j'ai eu la bonne fortune de retrouver et de sauver – des défaites de l'Empereur et du succès des Alliés[53].

C'est à lui et à lui seul que revient tout le mérite de la découverte de ce texte dont il a su, bien avant tous ses confrères, comprendre l'intérêt, réduisant ainsi le rôle de Bonnat à la portion congrue[54]. Il n'a pas pu le publier ? Qu'à cela ne tienne ! Il va le réécrire en l'actualisant. En effet, que sont les *Cahiers noirs*, sinon les héritiers directs de la *Cryptographie* ? Les deux textes puisent à la même source, décrivant le quotidien d'une petite ville de province pendant une période des plus troublées. Mais leur ressemblance est également formelle. Boudon de Saint-Amans fait précéder son « journal secret » d'« Un mot au lecteur » et Momméja ses cahiers d'une « Note préliminaire » qui se font étrangement écho : tous deux précisent les circonstances et les raisons de cette écriture, en termes, qui plus est, souvent très proches. L'Agenais ajoute, en fin de texte, une « table alphabétique des matières » dont on ignore la forme[55] mais dont on peut raisonnablement penser qu'elle nourrissait une évidente ressemblance avec celles qui closent chacun des douze *Cahiers noirs*.

Mais, pour prétendre être pleinement un érudit d'ancienne mode, il ne suffit pas de mettre en place une brillante filiation intellectuelle. Encore faut-il en avoir le style de vie et les façons de travailler, toutes choses qu'il connaît pour en avoir été témoin.

Un modèle de vie

Momméja n'a connu Saint-Amans que par le truchement des archives de ce dernier. Il n'en va pas de même pour un autre savant agenais, Philippe Tamizey de Larroque (1828-1898). Cet « athlète de l'érudition[56] »

52 Il s'agit de la société savante d'Agen dont Momméja est membre mais avec laquelle il entretient des relations compliquées. Le sobriquet qu'il lui donne en atteste.

53 Cahier n° 1, 25 août 1914, p. 60.

54 Il semble bien que si Momméja n'a pu publier, c'est tout simplement parce qu'il n'a pas eu, contrairement à Bonnat, les moyens d'acheter le manuscrit. C'est du moins ce que laisse à penser la lettre suivante, datée du 29 janvier 1913, signée de l'instituteur Calbet : « Reçu de Monsieur Bonnat la somme de cent francs pour prix de vente du manuscrit intitulé Cryptographie agenaise, livre qui se trouve actuellement entre les mains de M. Momméja », Archives départementales de Lot-et-Garonne, Agen, dossier 2J68.

55 Le manuscrit de la *Cryptographie* a disparu. On ne connaît de ce texte que la publication de Bonnat qui eut la mauvaise idée de ne pas faire figurer le sommaire. Il note simplement que « Saint-Amans [le] fit suivre d'une table alphabétique des matières », René Bonnat, « Cryptographie agenaise ou journal secret d'Agen depuis le 1er Mars 1814 jusques, à pareil jour 1817 - Introduction », *Revue de l'Agenais*, 1913, t. 40, p. 93-107, p. 97.

56 Jules Momméja, *Philippe Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut. Essai de bio-bibliographie*, Saint Denis, Imprimerie Bouillant, 1901, extrait de *La correspondance historique et archéologique*, années 1898 à 1901, p. 3.

a publié de très nombreux textes mais il est surtout connu pour ses travaux sur Nicolas-Claude Fabri de Peiresc[57] (1580-1637) dont il a édité la correspondance. Au début des années 1890, il fait construire, sur la commune de Saint-Pierre de Nogaret[58], une maison de campagne qu'il baptise « Pavillon Peiresc » et où il s'installe définitivement. Momméja s'y rend, pour la première fois, en octobre 1895. Il y séjourne à plusieurs reprises, seul ou en famille, au cours des trois années suivantes. Les deux hommes s'apprécient. Mais Tamizey de Larroque meurt en 1898, année où Momméja prend ses fonctions à Agen. Dès 1901, ce dernier publie un essai bio-bibliographique qu'il présente comme une « honorable mais difficile mission » qu'il aurait reçue du « moderne Peiresc » lui-même[59]. On sait les relations particulières qui unissent biographe et biographié. « Le biographe peut avoir la tentation de se couler dans la vie d'autrui au point qu'entre autobiographie et biographie la séparation tend à disparaître, garantissant un gain de grandeur historique[60] ». Avec Momméja, cette affirmation est poussée à son point le plus extrême. Elle est à prendre au pied de la lettre comme en atteste cette mention du 23 décembre 1914 :

> À dîner nous avons eu des millas, c'est quelque chose d'analogue à la polenta italienne illustrée jadis par les littérateurs et les poètes. […] Cela nous fait raisonner sur l'étonnante variété des noms qu'on donne aux mêmes plats, suivant les régions. Dans les Pyrénées, le millas s'appelle des gaudes ; les marmandais le nomment cruchade, les néracais escaudoun, les Agenais Armotes, les Quercynois, Rimotes, etc.

et, sans aucune transition, il ajoute :

> À la table du bon Tamizey-de-Larroque, on recherchait ainsi, avec grand zèle, les noms divers que portent les choses bonnes à manger. Un jour que je m'y trouvais, avec tous les miens, Henry Tamizey[61] avait raconté quelques traits d'un certain prêtre

qui entrait dans une furieuse colère si un « ajan » chantait pendant la messe. « Qu'est-ce que "l'ajan", demandai-je. Il me fut répondu que c'était le coq ». Momméja précise que « dans la région montalbanaise », on l'appelait « poul », Antonia, la cuisinière, leur

> apprit que chez elle, à Barbaste, le coq était lou bigaou et cette série de sinonymes amusa le bon vieil érudit à ce point, qu'il le consigna dans son Livre de raison. Qu'ils sont loin déjà les bons et beaux jours que je passai au Pavillon Peirecs avec tous les miens[62].

---

57 Nicolas Fabri de Peiresc (1580-1637). Il est difficile de résumer son œuvre en quelques mots. Homme politique, astronome, numismate, botaniste, historien, zoologue, entre autres, ce magnifique polygraphe fut aussi un infatigable épistolier.

58 Lot-et-Garonne.

59 Jules Momméja, *Philippe Tamizey de Larroque…*, *op. cit.*, p. 1.

60 François Dosse, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, p. 107.

61 Henry est le fils de l'érudit.

62 Cahier n° 2, mercredi 23 décembre 1914, p. 169.

Situation en abyme que celle-ci, où Momméja se décrit reproduisant à son domicile, et jusque dans les moindres détails, une scène dont il a été témoin au Pavillon Peiresc. Nul hasard à cela. Sa vie, telle qu'il la décrit dans les *Cahiers noirs*, est littéralement calquée sur celle de Tamizey de Larroque car ce qu'il admire en lui, c'est autant son style de vie que sa production intellectuelle. Cette fascination explique l'étrange anamorphose que l'on note dans la description de son quotidien.

Momméja n'est guère disert concernant ses fonctions de conservateur. Le 7 août 1914, il note simplement : « Je vais passer la journée à Agen et m'occuper du Musée dont il me semble que je suis séparé depuis un grand siècle[63] ». Rien de plus. Il préfère décrire, sur trois longues pages, les convois de soldats qu'il observe dans la gare d'Agen. On peut avancer plusieurs raisons à cette discrétion. Les *Cahiers noirs* sont supposés relater la guerre vue depuis l'arrière et non le quotidien de son auteur. De plus, en août 1914, la description de la mobilisation est d'une actualité plus brûlante que celle d'une journée de travail au musée. Mais, le temps passant, les mouvements de troupes ou de blessés devenant permanents, on aurait pu imaginer, sachant de plus la dimension très personnelle de cette écriture, qu'il invite son lecteur à le suivre dans ses activités de conservateur. Or, les mentions en ce domaine sont, le plus souvent, lapidaires, Momméja se contentant de noter qu'il s'est rendu au musée, sans préciser ce qu'il y a fait[64]. Et lorsqu'en juin 1917, il prend sa retraite, c'est en quelques lignes à peine qu'il évoque la cérémonie qu'on a organisée en son honneur :

> J'ai remis fort allègrement, aujourd'hui, à Recours[65], avec les clefs, ce qui me restait de pouvoir en tant que Conservateur du Musée d'Agen. Égards respectueux de mon successeur ; émotion sincère du concierge-gardien […], éloges sympathiques du maire ; sentiment de soulagement, de liberté reconquise ; assez grande fatigue, etc. etc.[66]

Momméja, d'ordinaire si friand de signes de reconnaissance, élude ceux-ci d'un étrange « etc. etc ». Pourquoi rester aussi discret sur un emploi qui a occupé presque vingt ans de sa vie, auquel il s'est consacré avec le plus grand sérieux, qui, loin d'être un frein à sa production scientifique, lui a fourni de nouveaux terrains pour lesquels il s'est passionné et dont il affirme qu'il « restera [son] œuvre[67] » ? Pourquoi n'insiste-t-il pas lourdement sur ce qui apparaît comme son unique reconnaissance institutionnelle ? C'est du moins

63 Cahier n° 1, 7 août 1914, p. 18.

64 Les mentions comme celle du 6 octobre 1914, où il décrit son activité, sont extrêmement rares. « Journée passée au musée d'Agen où j'ai soigneusement estampé et dessiné le tronçon d'épée du XVII^e siècle, trouvé à Mézin, et que l'abbé Barrère croyait romain : la croisière de la garde, d'un profil assez lourd, est décoré d'une tête à l'antique, et de quatre feuilles d'argent incrustés dans le fer ». Mais avouons que cela est bien peu (Cahier n° 1, 6 octobre 1914, p. 177).

65 Louis Recours sera conservateur du musée d'Agen de 1917 à 1935.

66 Cahier n° 10, 5 juin 1917, p. 32-33.

67 Cahier n° 1, 6 octobre 1914, p. 178.

ainsi qu'on est, aujourd'hui, tenté d'appréhender la situation. Or, il en va différemment pour Momméja.

Son modèle de vie savante est celle que mène Tamizey de Larroque. Comme Saint-Amans, le bibliophile est un hobereau campagnard, qui vit de ses rentes foncières, surveillant de loin en loin les travaux des fermiers mais consacrant l'essentiel de son temps à l'étude et à la publication. Rien ne vient le détourner de son travail intellectuel, qui est son unique préoccupation et dévore tout son temps. Pour être à l'image de son modèle, le conservateur doit donc s'effacer derrière le propriétaire terrien, posture que Momméja prend avec un évident plaisir. Ainsi en août 1914 :

> Départ matinal pour Caussade afin d'assister à la dépiquaison et de vendre mon blé. […] Personne à la maison natale, parce que les bordiers aident des voisins à dépiquer. […] J'arrive enfin à Guillaynes où je n'étais pas revenu depuis un an. […] Souper pittoresque en plein air avec les bordiers et leurs hôtes[68].

Arrangeant grandement la réalité, il fait même de sa ferme, certes cossue, de Bénech un « vieux manoir branlant[69] » !

Mais la guerre va lui donner l'occasion d'être, plus encore, « tamizéen[70] », et cela sans devoir recourir à de pieux mensonges par élision. Dans sa maison de campagne, Tamizey de Larroque reçoit beaucoup. Et cela n'a rien de fortuit. « Je continue à imiter en petit modèle, mon grand héros Fabri de Peiresc. Après avoir, comme lui, donné des livres à mes amis pour les aider dans leurs travaux, je leur donne l'hospitalité la plus cordiale[71] ». Aussi est-ce avec une évidente satisfaction qu'il note que « le pavillon Peiresc [qu'il] appelle souvent un ermitage, mérite maintenant le surnom de caravansérail[72] ». Dans son journal, il tient la chronique de ces visites et l'on voit défiler chez lui tout ce que la province compte de savants, grands ou petits. C'est là un style de vie aux antipodes de celui qu'a connu Momméja qui, pendant de longues années, a vécu presque reclus à Monteils[73] :

> Comme vous le dites très bien, nous sommes à deux pas l'un de l'autre, nous nous aimons et cependant voilà plus de deux ans que nous ne nous sommes vus. Chacun à la chaîne de nos devoirs et de nos habitudes nous piaffons dans le même cercle comme un cheval de presseur d'huile. Pour moi, je ne sais comment je me suis si complètement accoquiné dans mon chez moi que je n'en sort plus. Je ne suis allé que deux fois à Montauban dans l'année, moi qui y allais toutes les semaines. C'est à peine si je sors de chez moi pour prendre l'air. [...] Je vis parfaitement heureux, et c'est ce qui m'effraie car, à 40 ans, c'est trop tôt pour se cloîtrer.

---

68 Cahier n° 1, 30 août 1914, p. 74.

69 Cahier n° 4, 7 août 1915, p. 227.

70 J'emprunte ce terme à Jules Andrieu qui publia, entre 1886 et 1891, une *Bibliographie générale de l'Agenais* dont il extrait, en 1887, une *Bibliographie Tamizeyenne (1862-1887).*

71 Véronique Larcade, « Un gentilhomme-campagnard… », art. cit., p. 165.

72 *Ibid*., p. 223.

73 La gêne financière n'est peut-être pas la seule raison de cet isolement mais elle l'explique, du moins en partie.

Or, sur ces années de solitude, choisie ou forcée, Momméja, d'ordinaire peu avare de détails sur son passé, ne dit rien. C'est une tout autre personne que l'on découvre dans les cahiers, un savant dont le cabinet n'a rien à envier au Pavillon Peiresc en matière de visites. En effet, la guerre conduit à Moissac plusieurs archéologues, mobilisés ou blessés, tous plus jeunes que lui : Chenet, un amateur de l'Argonne, Armand Viré[74], qui venait de découvrir les grottes de Lacave[75], dans le Lot, et l'abbé Amédée Lemozi, qui avait débuté au printemps 1914 de prometteuses fouilles à l'abri Murat, près de Rocamadour[76]. Ils font cercle, au propre comme au figuré, autour de leur aîné. Ils viennent le visiter presque chaque jour, échangeant avec lui des impressions sur la guerre ou se lançant dans de longues conversations savantes, l'accompagnant dans ses excursions archéologiques autour de Moissac ou lui soumettant un projet de publication, une petite énigme scientifique ou un objet singulier[77]. Ce petit groupe revêt les allures d'une minuscule société savante[78] ou d'un salon au sein duquel Momméja prend, avec bonheur, les habits de sage et d'expert. C'est lui qui en règle le pas, multipliant sans jamais se lasser les commentaires éclairés, distribuant des encouragements, prodiguant des conseils, offrant son aide et son savoir à ces jeunes pleins d'espoir qui jamais n'osent le contredire et semblent boire ses paroles. C'est du moins ainsi qu'il se plaît à se décrire.

Et le conflit armé est décidément un mal pour un bien, pourrait-on dire, tant il rapproche Momméja de son modèle. Ses conditions de travail à Moissac

74 Armand Viré (1869-1951). Après un doctorat obtenu en 1899, grâce à son *Essai sur la faune obscuricole de France*, il devient directeur du laboratoire de biologie souterraine du Muséum d'histoire naturelle. C'est un personnage déconcertant s'il en est, spéléologue averti, préhistorien mais aussi radiesthésiste ! Dans son journal, goguenard, Momméja relate les expériences de son ami qui tente d'allier archéologie et baguette de sourcier et ne se décourage pas, bien que l'entreprise ne soit guère couronnée de succès.

75 Elles sont aujourd'hui célèbres pour leurs concrétions géologiques. Cependant, les travaux d'aménagement, réalisés, sous la houlette de Viré, en 1904 afin de les ouvrir au public, ont permis de mettre au jour un important mobilier préhistorique.

76 Amédée Lemozi (1882-1870). Né dans le Lot où il exercera tout son ministère, il en sera aussi l'un des grands préhistoriens, fouillant successivement l'abri Murat, la grotte des Merveilles, Pech-Merle, entre autres. En 1934, il fait don de sa collection de mobilier préhistorique afin que soit créé, à Cabretets, petit village du Lot, un musée qui porte aujourd'hui son nom.

77 Le 20 février 1915, Lemozi lui apporte « un petit paquet, bien ficelé qui contient le manuscrit de la relation de ses fouilles, les photographies des principales tombes qu'il a explorées, et d'innombrables dessins représentant les objets les plus importants découverts au cours de ses explorations » ainsi qu'« une sorte de petit galet plat, blanchâtre avec des tâches noires, en dendrites grossières » où Momméja reconnaît « le dessin très-sûr et très-hardi, d'une biche, le cou ployé ramenant la tête vers le flanc, comme pour se gratter du museau. C'est bien certainement une des plus belles gravures magdaléniennes qui ait jamais été trouvée », cahier n° 3, 20 février 1915, p. 22-23.

78 L'excursion est un des moments essentiels de la sociabilité savante, au même titre que les réunions ordinaires et exceptionnelles, et les lectures de mémoires (voir Jean-Pierre Chaline, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France*, Paris, éd. du CTHS, 1998 ; Luc Chappey, « La science de l'homme du Consulat à l'épreuve de la sociabilité », *Hypothèses*, 1997, n° 1, p. 157-164).

ne le satisfont guère, car il manque de place pour travailler comme il le note le mercredi 1er décembre 1915 :

> Malgré [une] amusante vieille housse qui la pare d'un peu d'art XVIIIe siècle, je travaille mal sur ma table de jardin, son exiguïté me gêne, moi qui ai toujours eu de larges tables où je pouvais étager à l'aise mes dossiers, éparpiller mes paperasses, juxtaposer deux et même trois besognes différentes, sans qu'elles chevauchassent et se confondissent. Et cette gêne relative me rappelle le tout petit pupitre ou, pour mieux dire, le bureau d'écolier, sur lequel, au Pavillon Peiresc, Tamizey de Larroque a écrit tant de petits et de gros livres. Cette pensée me réconsilie [*sic*] avec mon installation de fortune, car le souvenir du grand travailleur est un cordial dont l'effet est infaillible. Quand je me sens découragé, je me dis : Et ce pauvre Tamizey, que n'a-t-il donc pas souffert, sans qu'une plainte lui ait jamais échappé ! Cela suffit pour me rendre la résignation plus aisée. Maintenant, donc, penché sur ma petite table de jardin, je revois le vieux savant sur ce minuscule bureau d'écolier, abattant, le doux colosse, sa formidable besogne quotidienne et l'envie me prent [*sic*] de le peindre ainsi à l'œuvre dans son cabinet de travail[79].

Une envie à laquelle il cède immédiatement, consacrant trois pages à la description minutieuse de la pièce chichement meublée dans laquelle le « bon Saint Christophe de l'érudition provinciale[80] » passait le plus clair de son temps. Finalement, l'adversité devient ici vertu. Nul besoin de forcer le trait pour ressembler à son modèle[81].

Abondance de biens ne nuit pas, dit la maxime. Et c'est bien ce que semble penser Momméja qui, prenant son lecteur par la main, l'introduit dans le saint des saints.

Un érudit en son cabinet

Le moins que l'on puisse penser, c'est qu'il se montre aussi discret quant à ses activités au musée que prolixe en ce qui concerne son cabinet et la besogne qu'il y abat. Rares sont les jours où il n'y fait pas référence[82]. Il est évident que, pour lui, un lien étroit, presque organique, unit le cabinet au savant dont il constitue « le pur centre[83] » de la vie. Celui-ci n'existe pas sans celui-là mais, de façon symétrique, celui-là ne supporte que celui-ci[84]. Comme une épouse jalouse et tyrannique.

---

79 Cahier no 6, 1er décembre 1915, p. 80-81.

80 Cahier no 6, 1er décembre 1915, p. 84.

81 Il est cependant un autre point qui unit les deux hommes. Aucun des deux n'est parvenu à obtenir la Légion d'Honneur qu'on leur avait pourtant promise. Momméja doit cette déception à la modestie de son parcours et Tamizey de Larroque à ses opinions politiques (Véronique Larcade, « Un gentilhomme-campagnard… », *art. cit.*, p. 240). On comprend, sans trop de difficulté, les raisons pour lesquelles cette ressemblance-là ne figure pas dans les *Cahiers noirs* !

82 On s'en doute, il s'agit essentiellement des jours où il se rend à Guillaynes ou à Bénech.

83 Cahier no 1, 18 octobre 1914, p. 238.

84 En effet, le 23 août 1914, Momméja note qu'il ne peut plus lire d'ouvrages littéraires dans son cabinet, comme si celui-ci lui « [reprochait] une lecture sans but scientifique ».

Mais en quoi consiste ce cabinet ? Il n'est pas difficile de le découvrir, tant les mentions sont fréquentes. Lisons la description qu'il en donne, le 6 septembre 1914 :

> Enfin ! mon cabinet de travail est reconstitué ! Je m'y sens bien chez moi, dans le décor que j'ai voulu, parmi les livres, les dossiers, les bibelots artistiques ou archaïques qui sont les muets témoins de ma vie d'antiquaire frotté d'art, les objets documentaires divers, instruments de travail et d'étude, les souvenirs de quinze années passées au Musée d'Agen… décor significatif, expressif, s'il en fut, que mes yeux parcourent, tantôt avec émotion et tantôt avec joie ; décor composé par moi seul, sans le moindre souci des opinions et des goûts courants, ainsi que des réflexions stupides qu'il risque de faire sortir des lèvres bouillantes des individus quelconques dont la visite indésirée peut cependant troubler parfois mon travail et ma quiétude[85].

Description que corrobore un autre savant montalbanais, Pierre Viguié :

> Je le revois dans ce vaste cabinet qu'il ne quittait guère […], pièce envahie de tous côtés par mille objets divers : dessins, armes, médailles, photographies, dossiers, gravures, statuettes, bibelots et surtout par des livres, de toute époque et de tous formats, reliés ou brochés, tassés dans tous les coins, posés sur les meubles et tapissant les murailles[86].

Lieu que l'on qualifiera de polymorphe, son cabinet est d'abord une bibliothèque aux rayonnages surchargés de livres, qu'il connaît bien pour les avoir lus et relus[87].

> Terminé la réorganisation de ma bibliothèque. Particulièrement satisfait de l'aménagement du petit corps, près de la fenêtre, où, s'en m'être bien rendu compte, en ne songeant qu'à placer les livres d'usage courant, j'ai groupé toutes les œuvres de tous les temps, qui me sont particulièrement chères, d'Homère à Anatole France, en passant par l'Anthologie grecque, Lucien, Tertulien, Grégoire de Tours, le Dante, Rabelais, Bandello, Montaigne, Diderot et Baudelaire[88]…

De façon plus ou moins régulière, il en repense l'agencement, déplaçant les ouvrages, les classant selon des critères différents, allégeant certaines revues d'articles qu'il juge sans intérêt[89].

Il y a aussi et surtout des objets. À plusieurs reprises, il les évoque, avec plus ou moins de précisions. Ainsi

> cette après-midi, j'ai mené à fort bonne fin la redoutable entreprise de mettre de l'ordre dans ma grande vitrine. J'étais rompu de fatigue mais assez satisfait de

---

Et c'est à la cuisine qu'il se réfugie, pour relire les Goncourt ou Saint-Beuve ! (Cahier n° 1, 23 août 1914, p. 53) De même, il ne peut écrire quand ses petits-enfants, pourtant occupés à des activités silencieuses, en poussent la porte (Cahier n° 1, 3 décembre 1914, p 117).

85 Cahier n° 1, 6 septembre 1914, p. 83-84.

86 Pierre Viguié, « Souvenirs de Jules Momméja », *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. LXVI, 1928, p. 29-34, p. 29.

87 Momméja avoue sans détour qu'il est un « reliseur » plus qu'un « liseur », cahier 1, 24 septembre 1914, p. 131.

88 Cahier n° 9, 9 février 1917, p. 80-81.

89 Parmi les publications soumises à cet élagage scientifique, citons la *Revue de l'Agenais*.

> cette création nouvelle, de cette mise en ordre artistique et logique, ce qui n'était qu'un chaos. Anatole France s'est moqué de ces collectionneurs qui voudraient enclore l'univers tout entier dans leur vitrine ; moins insatiable j'ai mis dans la mienne quelques spécimens de chacune des étapes de la civilisation, telle qu'elle a évolué dans mon pays depuis les temps quaternaires jusqu'au Premier Empire ; tas de documents à utiliser pour la plupart, objets choisis pour servir de termes de comparaison, bibelots très quelconques recueillis notamment par un sentiment de commisération envers de pauvres petites choses anciennes en grand danger de périr et qui peuvent s'élever parfois à la dignité de documents. De tout cela, un brocanteur, un collectionneur célèbre ne sauraient rien tirer de bon ; que m'importe ? Car si j'ai recueilli tous ces brimborions, c'est pour moi seul, pour mes études ou pour ma délectation, non pour autrui ou par vanité. En tout cas, nombreux sont déjà les travailleurs sérieux qui y ont trouvé d'utiles documents pour leurs études[90].

Cette description permet de saisir le caractère très ambigu de sa collection. Elle est, d'une part, totalement centrée sur l'histoire locale, terme qu'il faut entendre dans son acception la plus vaste, du « Quaternaire au Premier Empire ». Et, en ce sens, elle est le support de la réflexion de Momméja, dont elle reflète parfaitement l'ampleur du champ : de la géologie à l'histoire de l'art. Mais elle n'est pas seulement scientifique :

> Passant à côté d'une caisse à ordures, dans une petite rue, Chenet y avise un récipient en verre, qui lui paraît intéressant. Il le ramasse ; c'est une burette du XVIII^e^ siècle, cannelée, en verre blanc qui semble pêtri [*sic*] de fines écailles de poisson ; très-joli enfin. Une cassure ovale fort régulière […] n'altère en rien son joli caractère, car tout le reste est intact. Il me l'offre et je suis fort heureux de pouvoir l'ajouter à ma petite série de verreries anciennes. – Que de choses curieuses il doit y avoir encore dans les galetas de Moissac ! me dit-il. Si on pouvait les explorer à l'aise, que de belles trouvailles on y ferait ! – J'approuve, en songeant à tout ce que j'ai recueilli moi-même dans le galetas de Caussade[91].

Il achète rarement[92]. Les objets supposés refléter et étayer sa réflexion ont très souvent une bien singulière provenance, apportés par quelque connaissance qui s'en débarrasse ainsi ou découverts au cours de ses promenades, dans les poubelles et dans les greniers. Du reste, une part non négligeable provient, il n'en fait pas mystère, de celui de sa maison natale, Bénech. Sa collection est, en quelque façon, scientifico-sentimentale, participant autant du cabinet de curiosités que de l'égo-musée[93], du musée de soi. Mais pourquoi consacrer autant de pages à l'évocation, toujours très minutieuse, de ces objets, pris ensemble ou séparément ? Pourquoi dérouler, très souvent, leur « biographie » ?

Le cabinet est la troisième « preuve » qu'administre Momméja afin de compléter son autoportrait en habit d'érudit du temps jadis. Et en la matière, il a

---

90 Cahier n° 1, dimanche 11 octobre 1915, p. 198-199.

91 Cahier n° 3, 17 mars 1915, p. 110

92 Bien que la famille dispose, depuis 1898, de revenus réguliers et sûrs, Madame ne semble pas avoir relâché sa surveillance, gardant un œil sur les finances familiales.

93 Voir Anne Muxel, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, 1996, p. 149-179.

sous les yeux, au sens propre du terme, un modèle indiscutable, Walter Scott, dont il apprécie les romans et tout particulièrement *L'antiquaire*, référence qui revient fréquemment sous sa plume. Il l'admire tellement que c'est sous son portrait qu'il travaille :

> Mon regard s'est attaché, tantôt, à la photographie, rapportée de Londres, d'un tableau de William Allan, représentant Walter Scott, assis dans son cabinet de travail, en train de lire je ne sais quel parchemin auquel pend le sceau de Marie Stuart ; un monde de souvenirs l'environne. Sur sa table de travail, les clefs de la Talbooth[94] d'Edimbourg et le vase d'argent, plein de reliques de poètes, offert par lord Byron. Il est à côté d'une cheminée en style pseudo-gothique supportant un buste authentique de Schakspeare, placé devant une rondache de *higlander* qui lui fait une nimbe, et autour de laquelle s'entrelacent et s'étagent une quantité d'armes historiques, la carabine du héros tyrolien Speckbacher, le fusil espagnol de Rob-Roy, les pistolets de Claverhouse et ceux de Napoléon Ier, un vieux cor écossais, la gourde de Jacques VI et le sparron de Rob-Roy. À la bibliothèque pend l'épée de Montrose… Rien de plus significatif que ce portrait, peint en 1832, peu de mois avant la mort du prodigieux romancier[95].

À première vue, on serait tenté de penser que l'accumulation d'objets qui entoure l'écrivain est à la hauteur de celle qui entoure l'érudit et que cela seul justifie la mention qu'en fait Momméja. Mais à y regarder de près, on s'aperçoit que les objets cités n'ont pas été choisis par hasard. Tous joignent, à un caractère plus ou moins « historique », une forte dimension autobiographique, renvoyant à des œuvres de Walter Scott. Citons, pour exemples, les armes de Rob Roy, Montrose et Napoléon Ier, limpides allusions, pour les deux premières, aux romans du même nom[96], pour la troisième à la biographie qu'il rédigea[97], mais aussi les plus mystérieuses clefs de Tolbooth qui renvoient au *Cœur de Midlothian*[98] et les non moins obscurs pistolets de Claverhouse qui évoquent *Les puritains d'Ecosse*[99]. Pour le dire autrement, le cabinet de l'écrivain est un savant dosage entre l'histoire écossaise et l'histoire personnelle. Du moins Momméja choisit-il de ne décrire que les objets qui unissent l'une à l'autre. Une façon de légitimer son propre bric-à-brac en somme.

Et c'est bien l'image d'une sorte de « Walter Scott quercynois » qu'il entend laisser de lui, confiant à l'un de ses confrères de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, le peintre Renaud de Vézins, le soin de l'immortaliser. Mais il n'est pas question que l'artiste se laisse aller à son inspiration. L'érudit

94 Il s'agit de Tolbooth, la prison d'Edimbourg.

95 Cahier no 6, 23 novembre 1915, p. 37-38.

96 *Rob Roy* paraît en 1817 et *Une légende de Montrose* en 1819.

97 La Vi*e de Napoléon* paraît en 1827.

98 Il paraît en 1818.

99 Il paraît en 1816.

lui donne des consignes précises[100]. Il le représente assis à sa table de travail, tenant une feuille de papier à la main. Derrière lui, une cheminée disparaît sous les objets. On y a posé des chandeliers, un vase et un médaillon. Sur le conduit maçonné, on a accroché un bouclier, une collection d'épées, des gravures. À sa droite, se trouve un meuble bas, seulement composé d'étagères. Les quatre rayonnages inférieurs croulent sous les livres, parfois rangés en double épaisseur. Le cinquième supporte une série de pots, un buste de femme, une reproduction de la Vénus du Mas d'Agenais. Aux murs, des gravures ont été accrochées. Des poteries sont posées sur le sol. Les références au tableau de William Allan sont évidentes (cheminée, livres, armes, buste, etc.) La mise en scène de l'homme de science est identique. Seule la facture différencie les deux représentations.

Conclusion

Les *Cahiers noirs* apparaissent ainsi comme une stratégie patiemment élaborée afin de gommer une vie en demi-teinte, une tactique pour forcer le destin et passer, coûte que coûte, à la postérité mais aussi comme une sorte de thérapie pour soigner un amour-propre malmené, comme une plaie toujours béante. On sera cependant tenté d'objecter que le remède risquait de s'avérer plus dangereux que la maladie. En effet, à se peindre, au tournant des XIX^e^ et XX^e^ siècles, à la façon d'un savant « à l'ancienne » ne risquait-il pas de donner à la postérité l'image d'un provincial ignorant des bouleversements que connaissait alors son milieu, ce qui aurait immanquablement eu pour effet de justifier plus encore l'indifférence dont il a fait l'objet ? Or, qu'on ne s'y trompe pas. Momméja avait parfaitement saisi la nature et l'orientation de ces transformations. Il le note sans détour :

> Maintenant, [les hommes de savoir] sont, pour la plupart, obligés de se séparer des sociétés, que l'on continue à dénommer savantes. Le rôle de ces sociétés semble bien près de sa fin ; c'est aux universitaires, maintenant, à prendre en main le flambeau des études locales[101].

Sa façon de travailler et en premier lieu sa polygraphie tiennent beaucoup moins à une prise de conscience trop tardive de ce glissement qu'à la nature du projet d'écriture qu'il poursuivait, une compréhension globale du local, saisi et analysé sous des angles très différents mais *in fine* complémentaires. Écartelé entre ses rêves de gloire et son programme intellectuel quelque peu désuet, il a choisi de sacrifier les premiers au second. Mais sa plume n'est pas la seule à être résolument tournée vers le passé. Partie émergée de l'iceberg,

---

100 C'est du moins ce que l'on comprend en lisant la nécrologie que Vézins a fait de Momméja. « Je devais graver à l'eau-forte le portrait de Jules Momméja dans le cadre de son bureau au milieu de ses collections », Renaud de Vézins, « Jules Momméja (1854-1928) », *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. LXVI, 1928, p. 25-27, p. 27.

101 Cahier n° 4, 13 juin 1915, p. 58-59.

elle reflète toute la vie de Momméja. Profondément nostalgique, il n'est pas à l'aise dans la société de son temps qu'il n'apprécie guère et à l'égard de laquelle il se montre très sévère, considérant qu'elle court à sa perte, sous l'effet du progrès et notamment du machinisme[102]. Il aurait aimé vivre dans un « passé » que, du reste, il ne situe jamais. Hélas ! on ne choisit pas le siècle dans lequel on vit, dira-t-on. Or, cette posture d'« érudit à l'ancienne » qu'il campe, patiemment, au fil de ces 3 000 pages, n'est-elle pas précisément une façon de mettre en défaut cette évidence ?

Sources

Archives nationales, liasse F[17] 17164 (séances du Comité des travaux historiques et scientifiques).

Archives départementales du Tarn-et-Garonne, série 3 J ms. 117/1 à ms. 117/12, *Cahiers noirs* de Jules Momméja.

René Bonnat, « Cryptographie agenaise ou journal secret d'Agen depuisle 1er Mars 1814 jusques, à pareil jour 1817 – Introduction », *Revue de l'Agenais*, 1913, t. 40, p. 93-107.

Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans, « Journaux de mes voyages aux Isles du Vent et sous le vent de l'Amérique, commencés le 19 octobre 1767, finis le 28 octobre 1769 », *Revue de l'Agenais*, 1902, t. 29, p. 202-220, 393-409, 455-465 ; 1903, t. 30, p. 27-43.

Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans, « Cryptographie agenaise ou journal secret d'Agen depuis le 1er Mars 1814 jusques à pareil jour 1817 », *Revue de l'Agenais*, 1913, t. 40, p. 108-127, 216-233, 288-307, 392-431, 509-548 ; 1914, t. 41, p. 35-71, 119-152, 226-244, 420-447, 518-532 ; 1915, t. 42, p. 16-33, 87-111, 179-198, 256-282, 334-360.

Jules Momméja, *Philippe Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut. Essai de bio-bibliographie*, Saint Denis, Imprimerie Bouillant, 1901 (extrait de *La correspondance historique et archéologique*, années 1898 à 1901).

Jules Momméja, « Les journaux de mer de Florimond Boudon de Saint-Amans », *Revue de l'Agenais*, 1902, p. 12-36.

Jules Momméja, *Ingres. Biographie critique*, Paris, Henri Laurens éditeur, 1903.

Jules Momméja, « Au pays des antiquaires », *L'Âme Gasconne*, 1909-1910.

Renaud de Vezins, « Jules Momméja (1854-1928) », *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. lxvi, 1928, p. 25-27.

Pierre viguie, « Souvenirs de Jules Momméja », *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. lxvi, 1928, p. 29-34.

102 Dans son *Journal*, à la date du 1er août 1895, il note : « depuis une huitaine, […] j'entens toujours le ronflement agassant de quelque dépiqueuse à vapeur. […] Ce progrès est bien loin de me charmer », Archives départementales de Tarn-et-Garonne, Montauban, 3 J ms. 255/4. Il serait fastidieux de citer les mentions de ses *Cahiers noirs* qui vont en ce sens tant elles sont nombreuses. En effet, il en était convaincu : la guerre est fille du progrès et du machinisme.

Bibliographie

Andrieu Jules, *Bibliographie générale de l'Agenais et des parties du Condomois et du Bazadais incorporées dans le département de Lot-et-Garonne,* Paris, Picard, 1886-1891.

Andrieu Jules, *Bibliographie tamizéenne (1862-1887),* Agen, Imprimerie de V. Lenthéric, 1887.

Chaline Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France*, Paris, Éditions du CTHS, 1998.

Chappey Luc, « La science de l'homme du Consulat à l'épreuve de la sociabilité », *Hypothèses*, 1997, n° 1, p. 157-164.

Delord Jean-François, « Les Cahiers Noirs de Jules Momméja ou le regard d'un honnête homme sur la Grande Guerre », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne*, 1998, t. cxxiii, p. 139-148.

Dosse François, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005.

Laporte Alain, *Jules Momméja ou le témoignage au quotidien (1854-1928)*, Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université de Toulouse le Mirail, 1991.

Larcade Véronique, « Un gentilhomme-campagnard entre l'histoire et le crépuscule. Journal de Tamizey de Larroque (1889-1898) », Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, Société des Bibliophiles de Guyenne, 2008.

le Bihan Jean, « La catégorie de fonctionnaires intermédiaires au xix^e^ siècle. Retour sur une enquête », *Genèse*, n° 73, t. 4, 2008, p. 4 à 19.

Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975.

Moulinie Véronique, « Jules Momméja (1854-1928). Parcours d'un érudit sous la Troisième République » in *Histoire et archives de l'ethnologie de la France*, 2007, (article consultable à l'adresse suivante http://www.culture.gouv.fr/mpe/recherche/pdf/R_435.pdf).

Muxel Anne, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, 1996.

L'invention du genre dans le journal de Marie-Edmée...

Nicole Cadène
UMR 7303 TELEMME

« Si j'étais homme ! » Combien de jeunes filles nées vers le milieu du XIXe siècle, s'exclamèrent-elles ainsi ? Marie-Edmée Pau, Geneviève Bréton[1] ou Marie Bashkirtseff[2] signifiaient de la sorte, dans le secret de leur journal, leur révolte contre un ordre social qui les brimait[3]. Cependant, parmi elles, seule la première rejeta la perspective du mariage, destinée ordinaire des femmes. Dans son journal, qui couvre la seconde décennie du Second Empire, « si j'étais homme », revient comme un leitmotiv[4]. Il est vrai que cette fille et sœur de soldats appartenait à un milieu dans lequel le premier sexe était survalorisé : le modèle de la masculinité se forgea en partie, au XIXe siècle, sur le modèle militaire[5]. Élevée dans le culte de la gloire et de la patrie, Marie-Edmée souffrait de vivre en un temps et dans un pays où la voie

1 « Si j'étais homme, j'aurais aujourd'hui une belle et noble occasion d'être un peu nécessaire à mon pays en allant entre tant d'autres de mon âge me faire tuer. Hélas la loi salique nous atteint partout, jusque dans la mort » écrit-elle le 20 juillet 1870 le lendemain de la déclaration de guerre. Geneviève Bréton, *Journal 1867-1871*, préface de Flora Groult, Paris, Ramsay, 1985, p. 125. James Smith Allen a consacré une étude à Geneviève Bréton dans *Poignant Relations. Three Modern French Women*, Baltimore and London, John Hopkins University, 2000.

2 « Je voudrais être homme. Je sais que je pourrais devenir quelqu'un, mais avec des jupes, où voulez-vous qu'on aille ? » 30 septembre 1878. Citée par Colette Cosnier, *Marie Bashkirtseff, un portrait sans retouches*, Pierre Horay, 1985, p. 188. Les trois diaristes mentionnée ici sont nées respectivement en 1845, 1949 et 1858. Une biographie de Marie-Edmée Pau doit paraître en 2012 : Nicole Cadène, *Mon énigme éternel : Marie-Edmée…, une jeune fille française sous le Second Empire,* Aix-en-Provence, PUP.

3 Il existe désormais de nombreuses études sur la condition et l'éducation des jeunes bourgeoises au XIXe siècle. On se réfèrera notamment à Bonnie Smith, *Les Bourgeoises du Nord,* Paris, Perrin, 1989 ; Marie-Françoise Lévy, *De mères en filles, l'éducation des françaises 1850-1880,* Paris, Calmann-Lévy, 1984. Concernant les diaristes, voir Philippe Lejeune, *Le Moi des demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille,* Paris, Seuil, 1993 et Colette Cosnier, *Le silence des filles. De l'aiguille à la plume, Paris,* Fayard, 2001.

4 Entrées des 9 novembre 1860, 16 novembre 1862, 12 et 28 janvier 1863, 14 septembre 1863, 16 novembre 1863, 2 novembre 1864, 4 mai 1865, 9 et 17 octobre 1866.

5 André Rauch, *Le premier sexe. Mutations et crise de l'identité masculine*, Paris, Hachette littératures, 2000, chap. II ; Anne-Marie Sohn, *Sois un homme La construction de la masculinité au XIXe siècle*, Paris, Seuil, 2009, p. 31.

de l'héroïsme était barrée aux femmes[6]. Mais son malaise semble aller au-delà : « Mon âme n'est pas dans mon corps[7] » écrivit la diariste dans un poème composé le soir de ses dix-huit ans. Puis elle ajoutait : « Ah si j'étais un homme ». Le « trouble de soi » exprimé ici est donc un « trouble dans le genre. »

Il peut sembler paradoxal de l'aborder sous l'angle de l'invention. Marie-Edmée était contemporaine de Karl Heinrich Ulrichs (1825-1894), qui, le premier, postula à partir de son propre cas l'existence d'un troisième sexe ainsi défini : « avoir une âme de femme dans un corps d'homme », ou « une âme d'homme dans un corps de femme[8] ». Mais cette théorie, jugée irrecevable, était de toute façon inconnue dans le Nancy du Second Empire. La bipartition de l'humanité en deux sexes constituait le fondement des convictions scientifiques, les rôles sociaux étant strictement définis et délimités en fonction de l'identité biologique de chacune et de chacun. Aucun espace n'existait entre ces catégories qui ne fût entaché de honte ou de scandale[9]. Il fallait par conséquent beaucoup d'acuité dans l'observation de soi, d'imagination créatrice, d'indépendance d'esprit et des capacités d'expression hors du commun pour parvenir à articuler une identité qui ne s'inscrivait dans rien d'acceptable ni de connu. Cette identité n'avait droit de cité nulle part, sauf, peut-être, dans le journal intime. De quelle manière Marie-Edmée la fit-elle émerger, par quels moyens l'exprima-t-elle et peut-on en esquisser les contours ?

Mon analyse porte sur le journal inédit, 2 600 pages environ, réparties en huit carnets d'épaisseur variable, dont le dernier est inachevé. Pour le distinguer de sa version expurgée publiée chez Plon en 1876 après la mort de la diariste sous le titre de *Journal de Marie-Edmée*[10], je le désigne ici comme « Journal de Marie-Edmée… », avec les trois points qui parachèvent la signature de Marie-Edmée artiste, que l'on peut déjà interpréter comme l'articulation énigmatique d'une identité ineffable[11]. Précisons que cet original a subi des censures – passages caviardés, pages arrachées ou découpées – après la mort de la diariste. Comme dans de nombreux cas, il fut entrepris sur la

6 Nicole Cadène, Karine Lambert, Pierre-François Astor, « La Petite sœur de Jeanne d'Arc. Marie-Edmée Pau ou le féminin à l'épreuve de l'héroïsme », in Geneviève Dermenjian, Martine Lapied, Jacques Guilhaumou, dir., *Le Panthéon des femmes, figures et représentations des héroïnes,* Paris, Publisud, 2004, p. 91-109.

7 16 novembre 1863.

8 Cité par Laure Murat dans *La Loi du genre. Une histoire culturelle du « troisième sexe »,* Paris, Fayard, 2006, p. 15. Ulrichs élabore cette théorie à partir de 1864. Voir aussi dans le même ouvrage le paragraphe qui lui est consacré, p. 121-135.

9 Laure Murat a placé en exergue de son ouvrage cette citation du polygraphe érudit Alfred Delvau, datant de 1866 : « *Troisième sexe : celui qui déshonore les deux autres* », *op. cit.*

10 *Le Journal de Marie-Edmée,* introduction par Antoine de Latour, Plon, 1876. Cet ouvrage, épuisé depuis longtemps a récemment été réimprimé (Bibliobazaar, 2009).

11 Nicole Cadène, « Marie-Edmée… une artiste lorraine oubliée », in *Célèbres ou obscurs, hommes et femmes dans leurs territoires et leur histoire »,* actes du 134e congrès du CTHS, Nicole Lemaître, Sylvie Mouysset, dir., 2011, édition électronique.

prescription d'une mère éducatrice ; il est ainsi d'abord un outil de formatage destiné à faire intérioriser à la diariste son rôle social[12]. Au début de chaque carnet, les initiales « AMDG » sont apposées, qui renvoient à la devise d'Ignace de Loyola, « *Ad majorem Dei gloriam* », et attestent de la forte dimension spirituelle du journal. La première entrée, datée du 16 août 1859, commence ainsi : « Mon journal » signalant chez la diariste une volonté d'appropriation[13]. La question du genre traverse ces trois aspects : le premier renvoie à un modèle idéal de la féminité auquel Marie-Edmée doit se conformer ; le deuxième, à une utopie bientôt exprimée par celle-ci, qui la conduisit à ne plus percevoir d'autre issue à son dilemme que dans la mort : celle d'un au-delà dans lequel la différence entre les sexes serait abolie[14] ; le troisième, étudié ici, renvoie à l'exploration de sa subjectivité, à « une quête d'élucidation de soi[15] », organisée dans une dialectique complexe avec les deux premiers.

> Mon journal ; c'est une mosaïque dans laquelle je glisse une pierre de n'importe quelle couleur, c'est l'arbre sur lequel Robinson faisait chaque jour une fente qui lui servit à compter les années d'exil ; c'est un composé de riens ; cependant il m'est précieux comme tout ce qui est unique et dont la perte ne peut se réparer[16].

Cette comparaison suggère que, comme sur le motif formé par une mosaïque, l'identité de la diariste se révèlerait progressivement, par l'assemblage de pièces successives. Pour la découvrir, il serait dès lors nécessaire de procéder par recoupement de ces morceaux épars. Pratiquer pour cela « l'écoute candide[17] » prônée par Alain Corbin : les individus de ce temps-là, « faisaient preuve d'une liberté de langage que nous avons perdue. […] Ils n'avaient pas appris, comme nous, à traquer les illusions, à démasquer les attitudes, à mettre en évidence l'ambivalence des engagements, à chercher les doubles-fonds[18] ». Nous nous situons en effet avant l'invention de l'inconscient par la psychanalyse.

12 Nicole Cadène, « Le journal de Marie-Edmée : créer, recréer la jeune fille idéale », in Geneviève Dermenjian, Jacques Guilhaumou, Karine Lambert, dir., *La Place des femmes dans la cité,* (Aix-en-Provence, PUP, 2012).

13 Nicole Cadène, « "Mon journal" Marie-Edmée…, 16 août 1859 », *La Faute à Rousseau,* APA, nº 47, « Commencements », février 2008, p. 20-22.

14 Nicole Cadène, « Marie-Edmée… ou l'ennui d'être femme. Journal d'une jeune catholique sous le Second Empire » in Sylvain Venayre *et al.,* dir., *L'Ennui, XIXe-XXe siècle, aspects historiques,* (à paraître).

15 Michel Braud, « Le secret intérieur », *Modernités* nº 14, 2001, p. 35.

16 19 avril 1863.

17 Alain Corbin, « Le XIXe siècle ou la nécessité de l'assemblage », in *L'Invention du XIXe siècle. Le XIXe siècle par lui-même (littérature, histoire, société),* Société des études romantiques et dix-neuviémistes, Klinckiesck, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1999, p. 153.

18 *Ibid.,* p. 154.

Hiéroglyphes

> Ma grande étude de tous les instants n'est autre que moi-même, mais je suis écrite en hiéroglyphes et voilà ce qui me cause un vrai désespoir car je ne sais qu'un fort mauvais français. Le hasard me découvre bien par ci par là que telle figure pourrait être un oison, telle autre un lotus, telle autre un serpent, mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que je sais des mots qui ont un sens que je ne saurai jamais ?

...interroge Marie-Edmée dans l'entrée du 15 février 1863. Alors âgée de dix-sept ans, elle évoque un « changement » en elle qui l'« épouvante », le trouble et les désirs associés à la puberté peut-être, quelque chose d'inconnu et d'angoissant, « semblable à un gouffre en forme d'entonnoir qui se creuserait indéfiniment sous [ses] yeux » qui semble menacer ses valeurs les plus sacrées. Toutefois, ajoute-t-elle,

> Si j'étais convaincue qu'il arrivât un jour où les mots de religion, patrie, dévouement s'anéantissent pour moi devant ceux d'amour ou de famille, le désespoir l'emporterait et je mourrais de douleur sans avoir besoin du lâche suicide échappant ainsi à la mort de ce qui est réellement moi.

La quête identitaire vient ainsi d'emblée se heurter à des principes moraux et l'introspection est traversée par la culpabilité. Dès lors, le désir de Marie-Edmée ne peut être énoncé que sous la forme codée des hiéroglyphes, métaphore qui incite à observer la graphie du journal. Parmi les résolutions initiales de la diariste, figure celle d'améliorer une écriture qualifiée de « bâtarde » (14 août 1859). Marie-Edmée y met une grande application. Mais lorsqu'elle s'abandonne au flot de l'écriture dont le rythme s'accélère, la graphie connaît de fascinantes métamorphoses. Le jambage des lettres s'étire vers le bas ; celui du « h » s'affaisse puis s'enroule en une boucle presque analogue à celle du « f » ; le « e » et le « o » finissent par se confondre ; « homme » et « femme » sont ainsi calligraphiés presque de la même manière, comme pour abolir la différence entre les sexes.

Si Marie-Edmée emprunte volontiers, pour tenter de se définir, le détour des civilisations anciennes, elle recourt aussi au procédé inverse, en se confrontant au plus proche.

« Quel [*sic*] est donc ma catégorie ? »

Elle n'a pas de sœur, mais une profonde complicité l'unit à l'une de ses cousines, Marie-Émile Bert, fille unique de sa marraine, bien qu'elle passe parfois de longs mois sans la voir. À la mi-août 1862, au début des vacances, elle la retrouve enfin, devenue très « jeune fille » au sortir de pension. Encore deux étés, et « la métamorphose sera complète ». Cela la conduit à s'interroger sur elle-même :

> … et moi, quel [sic] est donc ma catégorie ? – Vieille fille s'écrie maman ; vieille fille moi j'en conviens et cependant je suis jeune aussi… Étrange moi

> tête de Janus à caractère double parce que je n'ai de mon âge que le chiffre et l'inexpérience (12 août 1862).

La discordance du genre, perceptible dans l'accord fautif de « catégorie » est convertie en un décalage temporel – « vieille fille » – comme si la période qui succède à l'enfance était impraticable. La puberté marque le moment où la dimension sexuée devient prédominante dans l'identité d'un individu. Marie-Edmée refuse d'en constater les effets sur elle-même, au point de fuir le reflet des miroirs.

Au cours de l'hiver suivant, les deux cousines vivent en grande intimité : « Nous sommes toutes deux entre nos livres, nos gravures et le piano, nous causons, nous nous taisons, nous badinons, nous philosophons […] alors, nous sommes vraiment nous » (24 janvier 1863). « Nous », c'est-à-dire fort différentes, précise la diariste. Ayant longuement décrit le caractère de Marie-Émile, elle se dérobe au moment d'aborder le second terme de la comparaison – il faudrait pour le traiter posséder le style de Mme de Sévigné – et il est de toutes façons bien tard, trop tard pour entreprendre de « déchiffrer » ses propres énigmes. À moins que la tentative ne soit prématurée… Marie-Edmée résiste, mais les semaines suivantes sont ponctuées d'interrogations anxieuses : « Que suis-je donc, ô mon Dieu, sinon un monstre vivant ; un poisson ailé, un oiseau nageur » (14 mai 1863).

Antipodes

Pendant l'automne 1863, à Chartres, où elle séjourne chez son oncle qui doit lui enseigner la gravure[19], Marie-Edmée fait la connaissance d'Augusta, la jeune épouse enceinte de celui-ci. Augusta est charmante, ignorante et conformiste. Elle clame la supériorité des hommes en toute chose, tire de l'orgueil de sa soumission à son mari. Partagée entre fascination et irritation, Marie-Edmée ne parvient pas à détacher son regard de cette incarnation de l'éternel féminin ; « ne crois pas, mon cher journal que je roule incessamment dans le cercle du caractère de ma tante » assure-t-elle le 9 novembre. Cependant, Augusta est omniprésente dans le quotidien de Marie-Edmée comme dans son journal, et de cette confrontation tous les instants avec celle que la diariste désigne comme son « antipode » (12 octobre 1863), jaillit une illumination.

---

19 Henri Alleaume (Nancy, 1820 - Tarbes, 1886), oncle maternel de Marie-Edmée, major au premier régiment de chasseurs, était également aquafortiste amateur. Il a notamment gravé les planches du recueil de Georges Duplessis, *Les Douze apôtres, émaux de Léonard Limosin conservés à Chartres dans l'église Saint-Pierre,* Librairie d'architecture et d'art, A. Levy, 1865. Voir Emmanuel Bénézit, *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs,* Grund, 1999, nouvelle édition refondue sous la direction de Jacques Busse, t. I, p. 209, et son dossier de pension conservé au SHD (Service Historique de la Défense, Vincennes).

« Mon âme n'est pas dans mon corps »

Ce 16 novembre, comme à chacun de ses anniversaires, Marie-Edmée devrait opérer un retour sur elle-même, exprimer ses résolutions pour l'avenir. Mais ce soir, elle néglige cet exercice obligé pour exprimer, dans le silence de la nuit, son impossibilité d'être sous la forme sublimée d'un poème d'où l'avenir est banni. « Dix-huit ans » commence-t-elle. Alors elle s'imagine « si je n'étais pas moi », dans une vision quelque peu convenue de la jeune fille.

> j'aimerais attirer sur moi tous les amours
> je ferais des romans par mille…

Il s'agit hélas d'un idéal inaccessible et non désiré :

> Je ne suis rien qu'une ombre auprès de mes compagnes
> mon âme n'est pas dans mon corps.
> Elle voudrait, pauvre âme, animer autre chose
> Ah si j'étais un homme, aujourd'hui quel bonheur
> Mes dix-huit ans seraient accueillis en vengeurs
> De la plus sainte et juste cause
>
> Mourir, Mourir hélas c'est le seul cri du temps :
> Il le pousse plus fort à chaque anniversaire,
> pourquoi désirerais-je une longue carrière,
> quand la mort des héros m'attend ?
>
> Voilà ce que je pense et je suis une femme
> Allons pauvre insensée, n'oublie pas le fuseau
> Pleure si tu le veux auprès de ton berceau
> mais songe au sexe de ton âme ...

La masculinité est envisagée ici sous un aspect sacrificiel : si elle était homme, Marie-Edmée donnerait sa vie pour la Pologne, cette nation opprimée empêchée d'exister[20]. Un apaisement suit cette révélation, et la diariste conclut avec une once d'ironie : « si maman savait que je poétise mes humeurs noires de la journée, que dirait-elle ? Je cours au lit, c'est moins parfait que la tombe mais plus doux, au moins toute y dort[21]... ».

Rêves

Marie-Edmée prise cette heure, quand la conscience bascule dans le sommeil ; le carcan qui emprisonne son corps desserre enfin son étreinte :

> Il fait si bon appuyer sa tête sur l'oreiller puis rêvasser un quart d'heure à mille choses sans commencement ni fin ; passer d'une idée à l'autre sans savoir comment, enfin voir ce tableau se brouiller et se débrouiller, tirer du chaos des figures fantastiques ; des ruines grandir et des réalités disparaître, sentir le sommeil approcher… (6 juin 1862)

20 Le soulèvement de la Pologne contre la Russie commence le 22 janvier 1863. Voir Daniel Beauvois, *Histoire de la Pologne,* Hatier, 1995, p. 237-248.

21 *Ibid*.

Combien de mystères l'heure de l'endormissement ne fait-elle entrevoir « sur la nature humaine » ? Préfiguration « de l'heure dernière », elle marque le commencement d'une traversée hasardeuse « au terme inconnu pour [le] corps » : demain, peut-être, l'âme détachée de lui paraîtra devant Dieu[22]. Aussi, le matin venu, « les rayons couleur de rose » (5 juin 1867) qui filtrent à travers les persiennes annoncent-ils une victoire sur la mort. « Me lèverai-je ? Oui […] Mais les rêves sur ceci et cela qu'il est si doux de poursuivre à travers les méandres du demi-sommeil, chers lutins grandis avec moi, moins capricieux et téméraire que jadis, si radieux encore pourtant ! Je dormirai[23] » ! Quelles fantasmagories se sont déployées entre-temps ? Le journal, parfois, en conserve la trace. Ainsi, pendant le séjour chartrain, Marie-Edmée a rêvé d'Henriette Ponstovoïto, l'héroïne de la cause polonaise : « …mon œil n'avait pas quitté son brûlant et fier regard, son fin sourire et j'avais erré avec elle dans les rues de Chartres, en incognito toutes deux, son bras sous le mien, un poignard à la main, causant de la Pologne et recrutant des volontaires. Rêve ... (9 octobre 1863) ». L'impression est si vive qu'au matin, la jeune fille souffre d'une fièvre qui tient « un peu du cœur, il faut l'avouer[24] ». Si la rêveuse a eu soin, tout au long du jour, de dissimuler la cause de son indisposition à Augusta, elle n'hésite pas, le soir venu, à la confier au journal : en cet « ancien régime onirique[25] », les rêves ne sont pas encore analysés comme le reflet des désirs inconscients. Marie-Edmée peut s'y abandonner en toute innocence et espérer qu'à la faveur de la nuit, Henriette la Polonaise viendra la revisiter. Magie du sommeil :

> Quand on pense qu'à moi seule je puis occuper ainsi une personne qui éveillée ne penserait pas à moi, avec laquelle je serais en grande intimité durant… […] Je bredouille, je vais me coucher (10 octobre 1863).

Images séditieuses

Quelques semaines plus tard, Marie-Edmée rencontre à Paris l'éditeur Hetzel qui lui laisse espérer un emploi d'illustratrice. Elle pense ainsi conquérir son indépendance matérielle et tenir en échec les intrigues matrimoniales ourdies contre elle. Le dépaysement et l'anonymat procurés par la grande ville et surtout la reconnaissance de son talent par Hetzel affaiblissent les censures : la liberté ne va-t-elle pas de pair avec la condition d'artiste ? Heureuse, la jeune fille flâne à travers Paris, entre dans le Louvre. Elle y remarque « une ravissante artiste blonde dont je serais amoureux si j'étais le beau peintre à petit manteau noir qui se promenait à l'entour de la belle

22 *Ibid*.

23 *Ibid*.

24 *Ibid*.

25 Yannick Ripa, *Histoire du rêve. Regards sur l'imaginaire des français au XIXe siècle*, Paris, Olivier Orban, 1988, p. 9.

copie de l'Assomption de Murillo qui venait d'être achevée et dont je le suppose auteur » (27 janvier 1864). Ingénieux tableau prestement composé que ce couple charmant placé sous les auspices de la Vierge, derrière lequel dissimuler ses désirs… Sa subtile composition évoque les images séditieuses qui circulaient au temps de la Restauration, boîtes à double-fond révélant, derrière le portrait du roi légitime, celui de l'Empereur…

Une déclaration faite à propos de Corinne, une jeune fille côtoyée dans les Vosges pendant l'été 1862, dont une mélodie sentimentale – *Le Baiser* – interprétée au piano par Marie-Émile vient raviver le souvenir, pourrait faire pendant à cette image : « elle a pris mon cœur non pas en amie […] mais d'une autre manière qui me fait dire sans crainte parce que je ne suis pas un homme : je suis amoureux […] d'elle plus que n'importe qui » (31 janvier 1864). Marie-Edmée exprimait son attirance pour la copiste du Louvre sous couvert de la masculinité du peintre ; ici, c'est au contraire le fait d'être femme qui l'autorise à se proclamer sans inconvenance « amoureux » de Corinne. Le jeu sur le genre rend ainsi possible l'expression d'un désir normalement proscrit. Le féminin participe de cette invention. Mais dans la réalité où rien de tout cela ne peut se traduire, il apparaît au contraire comme « mélancolique» (5 février 1864), surtout après le retour de la voyageuse à Nancy, quand la chape de la société provinciale s'abat à nouveau sur elle.

Autoportrait

Marie-Edmée fait ses débuts artistiques au Salon des artistes lorrains en mai 1864 où elle expose un autoportrait qu'elle considère comme son « chef-d'œuvre[26] » (30 mars 1864). Elle y apparaît sous les traits idéalisés d'une jeune fille pieuse au regard doux, au visage encadré par de sages bandeaux. Or, estime la diariste, ces bandeaux dissimulent « un front diabolique », reflet de son véritable « moi » : « il fait si bon sentir son front libre (Toujours prérogative masculine…) » (5 février 1864). Il n'empêche que « jamais je ne me présenterai ainsi ». Dans ce monde où, selon Philippe Perrot, l'âme est lue « à fleur de peau […], le corps bourgeois lutte contre lui-même afin d'effacer ou de retenir les autres soi-même, qu'il contient, afin de ne pas les traduire, de ne pas les trahir[27] ». Pubère et vierge, la jeune fille est définie avant tout par son corps, mais, dans le même temps, elle se voit nier la propriété de celui-ci[28]. En effet, avec la proclamation du dogme de l'Immaculée conception en 1859, le culte

26 Voir Société lorraine des Amis des arts, Catalogue des sculptures, peintures, miniatures, aquarelles, pastels, dessins & objets d'art exposés à Nancy en mai 1864, Nancy, Ve Raybois, 1864, p. 23, no 216.

27 Philippe Perrot, *Le Travail des apparences ou les transformations du corps féminin, XVIIIe-XIXe siècle*, Paris, Seuil, 1984, p. 140-141.

28 Jean-Claude Caron, « Jeune fille, jeune corps : objet et catégorie (France, XIXe-XXe siècles), in Gabrielle Houbre, Louise Bruit-Zaidman, Christiane Klapish-Zuber, dir., *Le corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours,* Paris, Perrin, 2001, p. 167-188.

de la virginité déjà très prégnant tout au long du siècle atteint son apogée[29]. Marie-Edmée ne parvient pas à faire exister son corps, désigné dans le journal comme « la bête[30] », autrement que dans l'image figée qui correspond à son « moi » social. Ce corps réputé impur est voué à la décomposition.

Corps symbolique

La mort rôde sans cesse, que la jeune fille considère dans un mélange de fascination et d'horreur. Il est vrai qu'elle a été précocement confrontée à sa réalité[31]. À l'approche de la Toussaint 1862, lors d'une visite au cimetière, elle a vu affleurer, sur le bord d'une fosse fraîchement creusée,

> une admirable chevelure souillée de terre mais dont on pouvait encore admirer les tresses soyeuses… […] hélas, où s'en était allée la vie de cette pauvre créature ? Tandis que je contemplais son crâne blanchi, ses os épars sur l'herbe, où était l'âme ? […] où sera la mienne quand des yeux interrogateurs regarderont ce qui est moi présentement, réduit à cet état sans nom ? (26 octobre 1862)...

Cette méditation est ensuite reprise et approfondie dans l'entrée du 10 février 1864, jour des Cendres. Marie-Edmée y exprime dans un même souffle sa foi et ses doutes sur l'immortalité de l'âme et sa difficulté à renoncer à ce corps réputé impur :

> Je me regarde et je me vois dans cent ans d'ici. Il y a de la poussière autour de moi sur tout ; il y a des morts dans cette poussière, des êtres qui ont été ce que je suis, qui sont ce que je serai. Si l'âme ne survivait à cela que m'importerait [sic] cendre et poussière mais où sera ma vie, quand mon corps ne sera plus rien ? Si toi, mon petit journal tu es encore entier, demande une prière pour celle qui t'a griffonné si mal de tout son cœur.

Si elle compte sur son œuvre artistique pour assurer sa renommée, c'est au journal, véritable corps symbolique, qu'incomberait d'assurer sa pérennité physique. Marie-Edmée sait que les normes morales et sociales ne sont pas immuables : dans cent ans peut-être, son identité, inconcevable aujourd'hui, sera enfin comprise. Quelque chose d'elle serait alors sauvé ici-bas… À condition de pouvoir l'exprimer. Pour cela, la diariste prend appui sur des figures valorisées dans son environnement. Elle recourt ainsi à la métaphore de l'exilé, un personnage qui inspire, dans la Lorraine du XIXe siècle, une vive compassion.

---

29 Stéphane Michaud, *Muse et madone, visages de la femme de la Révolution française aux apparitions de Lourdes*, Paris, Seuil, 1985 ; Marina Warner, *Seule entre toutes les femmes. Mythe et culte de la Vierge Marie*, Paris, Rivages, 1987.

30 13 juillet 1864, 19 janvier 1965, 2 septembre 1869, 4 novembre 1869, 12 mai 1870.

31 Dans *Figures de la mort en Lorraine, XVIe-XIXe siècle*, Metz, éd. Serpenoise, 2007, Philippe Martin souligne la présence encore importante de la mort dans le Nancy du XIXe siècle. Marie-Edmée y a déjà été personnellement confrontée à plusieurs reprises, notamment avec le décès de son père (2 février 1856), de son grand-père (12 avril 1860), ou encore celui d'une amie d'enfance, évoqué dans l'entrée du 28 décembre 1859.

Exil

Après l'échec de l'insurrection de 1863 contre la Russie, des Polonais affluent dans l'ancien duché de Stanislas pour y chercher asile[32]. Pour Marie-Edmée, l'exilé s'incarne bientôt sous les traits de Rozycki, aperçu pour la première fois dans la cathédrale, en décembre 1865 :

> Hier soir pendant la grand-messe de l'adoration perpétuelle, encore une tête polonaise qui me distrait d'abord, puis dirige ma prière vers sa malheureuse patrie, puis laisse dans mon souvenir ses grands yeux noirs au regard désespéré mais d'un désespoir muet, écrasé, sans flamme de vengeance (4 décembre 1865).

Ce réfugié, c'est « le Christ au jardin des olives venant demander une parole de consolation aux disciples endormis » (14 juin 1866). Par la suite, la jeune fille se lie d'amitié avec lui. Le hangar de photographe où Rozycki travaille, avec ses « vitres ternes », ses « fenêtres fermées » et son atmosphère sépulcrale lui évoque les geôles russes : ainsi, « cette admirable nature est exilée de toute manière » (23 juin 1866). La vulnérabilité et la solitude du jeune homme, fruits amers de l'exil, sont redoublées par la rudesse de sa condition d'ouvrier, par sa précarité. Souvent en quête d'un nouvel emploi, Rozycki est condamné à poursuivre son errance « en attendant la fin de sa triste vie » (27 juillet 1867). Marie-Edmée brûlait de lui manifester son soutien lorsqu'il quitta Nancy à l'automne 1866. Des paroles de réconfort et d'encouragement lui étaient alors venues à l'esprit, mais elle n'avait pu les prononcer. Elle aurait voulu accompagner l'exilé jusqu'à la gare, mais elle s'était révélée incapable d'esquisser un simple geste d'adieu. Pour expliquer cette réserve paralysante, elle avait incriminé « l'éducation qu'on donne aux jeunes filles » (9 octobre 1866). Quelques mois plus tard, la même « pétrification » (15 juillet 1867) s'opère en présence d'un exilé de passage venu prier dans l'église de Bonsecours, ce sanctuaire de la nation polonaise[33], devant le mausolée du roi de Pologne. Marie-Edmée est bouleversée par le spectacle de la douleur que cet inconnu s'efforce de cacher « comme une honte », mais elle ne peut rien pour lui, elle ne peut rien faire à part sangloter, « vrais pleurs de femme, inutiles comme tous mes désirs[34] ». La barrière invisible du genre, hérissée d'impossibilités, se dresse entre elle et l'objet de sa compassion, situation d'autant plus intenable qu'elle s'identifie à celui-ci. Marie-Edmée perçoit la souffrance de l'exilé comme honteuse et irrémédiable sans doute parce qu'elle l'éprouve ainsi : elle se vit comme

32 À propos des relations privilégiées entre la Lorraine et la Pologne, voir Stéphane Gaber, *Lorraine et Pologne,* discours de réception à la séance solennelle et publique du 23 mai 1986, *Mémoires de l'Académie Stanislas,* 1984-1986, p. 471-488 ; François Roth, « Lorraine-Pologne : un siècle de contacts et de relations », in Danuta Knysz-Tomaszewska, Zatorska Izabella, dir., *Lorraine-Pologne hier et aujourd'hui,* actes du colloque de Varsovie (9-10 mai 2000), imprimerie de l'université de Varsovie, 2001, p. 37-51.

33 Léon Jérôme, *L'Église et le pèlerinage de Notre-Dame de Bonsecours à Nancy*, Nancy, Vagner, 1934, chap. v.

34 *Ibid.*

exilée dans son sexe. De cela, rien ne saurait l'affranchir ici et maintenant. Cinquante ans plus tard, la romancière Marguerite Radclyffe Hall usera de la même métaphore pour désigner la situation de l'héroïne du *Puits de solitude* : « la place la plus solitaire en ce monde est réservée aux sans-patrie du sexe[35] ». Comment transcender cette frontière ?

L'ange, Jeanne d'Arc, les héroïnes

Des figures androgynes hantent le journal, notamment les anges et surtout Jeanne d'Arc dont l'armure semble abolir la féminité[36]. Le culte de l'ange gardien atteint alors son apogée[37] ; celui de Jeanne d'Arc, dont la demande de canonisation est officiellement formulée en 1869, est en plein essor[38]. Déjà, la bergère de Domremy est offerte en exemple aux jeunes filles, invitées à s'inspirer non de ses actions héroïques mais de ses vertus. En Lorraine, elle est l'objet d'une dévotion particulièrement vibrante[39]. Marie-Edmée parvient, au moins en partie, à subvertir ces pieux modèles : elle vénère les anges et les archanges – Gabriel, Raphaël, Saint Michel – mais elle se laisse aussi séduire par l'ange déchu : « Quelquefois en sondant mon âme […] je comprends si bien Lucifer que j'ai peur » (11 juin 1864). Elle admire la foi et la douceur de Jeanne la bergère, mais plus encore les exploits de la guerrière. La référence à la geste des héroïnes lui permet de combler, par procuration, une volonté de toute-puissance. Ainsi exprime-t-elle, après un accident d'équitation de son frère Gérald survenu à la fin de l'été 1866, un âpre sentiment de triomphe :

> Cela me fait penser au courage de Jeanne d'Arc, d'Émilie Plater et de Ponstovoïto, elles qu'on a continué d'appeler faibles femmes et qui ont mené des mois entiers du soir au matin une vie de fatigues dont une seule heure rend malade un Hercule tel que Gérald (1er septembre 1866).

Elle considère Jeanne d'Arc comme « la libératrice non seulement de la France mais des femmes » (24 août 1867). Cette presque sainte est aussi une fiancée céleste, « ma Béatrix à moi » qu'elle voudrait « aller chercher dans le ciel » (22 février 1863). Puis l'amour se mue en passion, que la diariste résume dans cette déclaration où féminin et masculin alternent et s'équilibrent rigoureusement : « Cette guerrière, cette enfant, cet archange, cet être incomparable absorbe tout mon amour. Elle est le seul sentiment immuable de mon cœur » (15 mai 1869). Mais il s'agit aussi d'un leurre volontairement entretenu pour combattre une passion terrestre.

---

35 Marguerite Radclyffe Hall, *Le Puits de solitude* traduit de l'anglais par Léo Lack, Paris, Gallimard, 2007, p. 105.

36 Nicole Cadène, Karine Lambert, Pierre-François Astor, « La petite sœur de Jeanne d'Arc », *op. cit.*

37 W. Hahn « La tradition de l'ange gardien dans l'imagerie catholique du XIXe siècle », *Bulletin de la société de mythologie française,* 1994, no 171, p. 17-28.

38 Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire,* Paris, Albin Michel, 1993, p. 174.

39 Pierre Marot, *Le culte de Jeanne d'Arc à Domremy. Son origine et son développement*, Nancy, Palais ducal, Éditions du pays lorrain, 1956.

Clôture

Dans l'entrée du 8 juin 1863, la diariste expliquait sa personnalité par « trois natures » qui la composent : elle attribuait à la première, venue de « l'Antiquité grecque », son goût pour le beau et les conquérants, son caractère stoïque ; à la seconde, dite « protestante », « une violente disposition […] à désirer tout avec excès », tandis que la troisième, « catholique », « la plus sublime de toutes […] détrui[sait] [ses] plus chères idoles, la gloire et la liberté en leur opposant l'humiliation et l'obéissance ». Traduit en termes psychanalytique, cela pourrait correspondre au « moi », au « ça » et à un « surmoi » tyrannique. Associer les pulsions au protestantisme revient à dénoncer le désir comme hérétique, hérésie qui habite Marie-Edmée, puisque son père était protestant. L'identification du « ça » à la religion paternelle et du « surmoi » à celle de la mère laisse présager, dans le conflit déchirant de la liberté et de l'ordre, du désir et de la morale, la violence inouïe des guerres de religion. C'est à la lumière de ce passage qu'il faut analyser les relations de Marie-Edmée avec Marie-Paule Courbe, rencontrée au printemps 1866.

En dépit des censures subies, le journal conserve des traces du court moment de félicité qui suit cette rencontre, celui des premiers temps de l'amour, que Stendhal nomme « cristallisation[40] ». Un soir d'été, à la faveur d'un rayon de lune, les deux amies s'engagent dans un bois, « avec une ardeur de chasseresses » (26 juillet). Cette scène évoque Diane que l'art de la Renaissance érigea en archétype de l'Eros féminin. Consacrée par son père à la virginité, la déesse lunaire vit en marge de la cité des hommes ; elle règne sur le monde secret des bois, entourée de ses nymphes[41]. Marie-Edmée sublime cet amour en recourant à l'art. Elle compare son amie à une « statue de Phidias animée » qu'elle voudrait figer en sa splendeur pour la contempler dans une adoration silencieuse. Ensuite elle sanctifie cette scène païenne en rendant grâce à Dieu « qui me faisait tant de bien pour m'apprendre à devenir meilleure[42] ».

Trois étés plus tard, après bien des vicissitudes, les deux amies se retrouvent sur la colline qui surplombe le village de Bouxières, aux abords de Nancy. Un couvent bénédictin s'élevait jadis sur cet emplacement, ensuite devenu chapitre de dames nobles. Les chanoinesses ne prononçaient pas de vœux, elles étaient libres de partir quand elles le souhaitaient, géraient elles-mêmes leurs biens et formaient une société exclusivement féminine sous l'autorité de l'abbesse. La clôture qui, initialement, les enfermait, était devenue le rempart de leur liberté qui les préservait du pouvoir masculin et de celui de leurs familles, jusqu'à la Révolution où le chapitre fut détruit et où elles furent

40 Stendhal, *De l'amour,* édition de V. del Litto, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2007, p. 31.

41 Marie-Jo Bonnet, *Les Deux amies. Essai sur le couple de femmes dans l'art*, Paris, éd. Blanche, 2000, p. 13.

42 *Ibid.*

contraintes de se disperser[43]. Dans l'espace de la pelouse ombragée de tilleuls, les deux amies semblent évoluer sous la protection tutélaire de ces femmes qui surent, tout en conservant une position éminente, vivre sur les marges. « Mary avait passé son bras autour de mon cou et nous errions comme des ombres d'abbesses sur les ruines du vieux couvent féodal ». Ici, leur amitié s'épanouit au grand jour, journée de bonheur « dont on voudrait immobiliser le soleil ». Mais le soir venu, « tout s'anéantit dans les ténèbres, les étoiles scintillèrent et nous descendîmes le long du village. C'est alors qu'un chien se jeta sur Mary, la mordit au bras » (25 août). Les limites de la pelouse franchies, la réalité impose à nouveau sa loi brutale.

Le 30 août 1869, avant-veille du départ de Marie-Edmée pour un pèlerinage à Domremy, les deux jeunes filles passent une ultime journée à Bouxières-aux-Dames. La nuit est tombée depuis longtemps, lorsqu'ayant laissé derrière elles le cercle enchanté de la pelouse, elles attendent postées sur le remblai de la voie de chemin de fer. Alors, Marie-Edmée, sous la lueur d'un réverbère, récite un fervent *Ave Maria.* Elle ne veut pas être hérétique.

Marie-Edmée a trouvé la mort le 7 mars 1871 à l'âge de vingt-cinq ans, des suites d'une expédition qu'elle fit à travers l'Alsace et la Suisse pour tenter de retrouver son frère disparu pendant la guerre franco-allemande. Mais elle a laissé ce journal, véritable corps symbolique, dans lequel elle a élaboré une poétique du genre pour exprimer une identité singulière. Le motif de la mosaïque renvoie peut-être à une identité en miettes, écartelée en tout cas entre le féminin et le masculin, l'âme et le corps. Il garde, au bout du compte, son mystère. Comment interpréter la métaphore de l'exil ? Marie-Edmée se sentait-elle comme « une âme masculine emprisonnée dans un corps de femme », ou vivait-elle en exil de son propre corps, frappé d'interdit, qui se révèle être ici une véritable pierre d'achoppement ? « Si j'étais homme » serait alors le revers de son identité sociale de jeune fille catholique, si contraignante. Mais trancher cette question reviendrait à commettre un abus de pouvoir et à la trahir, elle qui précisément rêvait de dépasser ces frontières. « Pourquoi discriminer ? […] Rien ne devrait être nommé, de peur que ce nom même ne le transforme. Laissons cette berge exister[44] », écrivait Virginia Woolf dans *Les Vagues.*

Le véritable enjeu est ailleurs, et je terminerai, pour l'éclairer, par une citation de Jacques Rancière :

> Il y a de l'histoire – une expérience et une matière de l'histoire – parce qu'il y a de la parole en excès, des mots qui incisent la vie, des guerres de l'écriture. Et il y a une science historique parce qu'il y a de l'écrit qui apaise ces guerres

43 Christelle Poirier, *Le Chapitre de dames nobles de Bouxières-aux-Dames,* mémoire de maîtrise sous la direction de F. Boquillon, Université de Nancy II, 2001-2002, dactyl. Voir également Michel Parisse, Pierre Heili, dir., *Les chapitres de dames nobles entre France et Empire,* Paris, éd. Messenne, 1998.

44 Traduction de Viviane Forrester dans *Virginia Woolf,* Paris, Albin Michel, 2009, p. 79.

> et cicatrise ces blessures en revenant sur les traces de ce qui déjà fut écrit. Il y a une histoire des mentalités, parce qu'il y a l'hérésie et sa sanction : des corps marqués et suppliciés pour avoir brisé d'une transversale extravagante la ligne de vie de l'Écriture, l'articulation consacrée de l'ordre de la parole à l'ordre des corps : pour avoir dénié le «vrai « rapport du Verbe à son père et à son incarnation, d'Adam à sa chair, du corps ressuscité au corps des anges… La parole hérétique […] donne ainsi la vie à une parole erratique, « non semblable » à ce qui a été dit. […] À la parole hérétique l'histoire […] donne […] une autre voix, la voix du lieu ; elle lui donne un corps d'immanence, un corps païen[45].

C'est cela que j'ai tenté de faire : rendre à Marie-Edmée son corps païen, et, ce faisant, la libérer de la honte…

Sources

Journal de Marie-Edmée, huit carnets manuscrits (coll. partic.)

Marie-Edmée Pau, *Le Journal de Marie-Edmée,* introduction par Antoine de Latour, Paris, Plon, 1876.

Bibliographie

Beauvois Daniel, *Histoire de la Pologne,* Paris, Hatier, coll. « Nations d'Europe », 1995, 460 p.

Bonnet Marie-Jo, *Les Deux amies. Essai sur le couple de femmes dans l'art,* Paris, Éditions Blanche, coll. dirigée par Franck Spengler, 2000, 305 p.

Braud Michel, « Le secret intérieur », *Modernités* nº 14, 2001, p. 33-40.

Cadène Nicole, Lambert Karine, Astor Pierre-François, « La petite sœur de Jeanne d'Arc. Marie-Edmée Pau ou le féminin à l'épreuve de l'héroïsme», in Geneviève Dermenjian, Martine Lapied, Jacques Guilhaumou, dir., *Le Panthéon des femmes, figures et représentations des héroïnes,* Paris, Publisud, coll. « l'Europe au fil des siècles », 2004, p. 91-109.

Cadène Nicole, « "Mon journal " Marie-Edmée…, 16 août 1859 », *La Faute à Rousseau,* APA, nº 47, « Commencements », février 2008, p. 20-22.

Cadène Nicole, « Le journal de Marie-Edmée, créer, recréer la jeune fille idéale », in Dermenjian Geneviève, Jacques Guilhaumou, Lambert Karine, dir., *La Place des femmes dans la cité,* Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, (à paraître, 2012).

Cadène Nicole, *Mon énigme éternel : Marie-Edmée… une jeune fille française sous le Second Empire,* Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, coll. « Penser le genre », (à paraître, 2012).

Cadène Nicole, « Marie-Edmée… ou l'ennui d'être femme. Journal d'une jeune catholique sous le Second Empire » in Sylvain Venayre *et al.*, dir., *L'Ennui, XIXe-XXe siècles, aspects historiques,* Paris, Publications de la Sorbonne (à paraître).

45 Jacques Rancière, *Les Noms de l'Histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Seuil, 1992, p. 177-178.

Cadène Nicole, « Marie-Edmée… une artiste lorraine oubliée », in *Célèbres ou obscurs, hommes et femmes dans leurs territoires et leur histoire »,* actes du 134e congrès du CTHS, Nicoles Lemaître, Sylvie Mouysset, dir., 2011, édition électronique.

Caron Jean-Claude, « Jeune fille, jeune corps : objet et catégorie (France, XIXe-XXe siècles) », in Gabrielle Houbre, Louise Bruit-Zaidman, Christiane Klapish-Zuber, dir., *Le Corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours,* Paris, Perrin, 2001, p. 167-188.

Corbin Alain, « Le XIXe siècle ou la nécessité de l'assemblage », in *L'Invention du XIXe siècle, le XIXe siècle par lui-même, littérature, histoire, société,* Société des Études romantiques et dix-neuviémistes, Klinckieck, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1999, p. 153-160.

Cosnier Colette, *Marie Bashkirtseff, un portrait sans retouches,* Paris, Pierre Horay, 1985, 344 p.

Cosnier Colette, *Le Silence des filles. De l'aiguille à la plume,* Paris, Fayard, 2001, 332 p.

Hahn W., « La tradition de l'ange gardien dans l'imagerie catholique du XIXe siècle », *Bulletin de la Société de mythologie française,* 1994, no 171, p. 17-28.

Krumeich Gerd, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire,* traduit de l'allemand par Josie Mély, Paris, Albin Michel, coll. « Histoire », 1993, 348 p.

Lejeune Philippe, *Le Moi des demoiselles, enquête sur le journal de jeune fille,* Paris, Seuil, coll. « La couleur de la vie », 1993, 454 p.

Levy Marie-Françoise, *De mères en filles, l'éducation des Françaises, 1850-1880,* Paris, Calmann-Lévy, coll. « Intelligence de l'histoire », 1984, 190 p.

Marot Pierre, *Le Culte de Jeanne d'Arc à Domremy. Son origine et son développement,* Nancy, Éditions du pays lorrain, 1956, 61 p.

Michaud Stéphane, *Muse et madone, visages de la femme de la Révolution française aux apparitions de Lourdes,* Paris, Seuil, 1985, 242 p.

Murat Laure, *La Loi du genre, une histoire culturelle du « troisième sexe»,* Paris, Fayard, coll. « Histoire de la pensée », 2006, 459 p.

Parisse Michel, Pierre Heili, dir., *Les Chapitres de dames nobles entre France et Empire,* Paris, Éditions Messenne, coll. « Religio memori », 1998, 345 p.

Perrot Philippe, *Le Travail des apparences ou les transformations du corps féminin, XVIIIe-XIXe siècle,* Paris, Seuil, 1984, 280 p.

Poirier Christelle, *Le Chapitre de dames nobles de Bouxières-aux-Dames,* mémoire de maîtrise sous la direction de F. Boquillon, Université de Nancy II, 2001-2002, dactyl., 265 f.

Radclyffe Hall Marguerite, *Le Puits de solitude* traduit de l'anglais par Léo Lack, Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 2007, 571 p.

Rancière Jacques, *Les Noms de l'Histoire. Essai de poétique du savoir,* Paris, Seuil, coll. « La Librairie du XXe siècle », 1992, 213 p.

Rauch André, *Le Premier sexe, mutations et crise de l'identité masculine,* Paris, Hachette littératures, coll. « Histoire », 2000, 297 p.

Ripa Yannick, *Histoire du rêve, regards sur l'imaginaire des Français au XIXe siècle,* Paris, Olivier Orban, 1988, 275 p.

Smith Bonnie, *Les Bourgeoises du Nord, 1850-1914,* traduit de l'anglais par Marie-Alyx Revellat, Paris, Perrin, 1989, 234 p.

Smith James Allen, *Poignant relations, three modern French women,* Baltimore, John Hopkins University, 2000, 270 p.

Sohn Anne-Marie, « *Sois un homme* » *La construction de la masculinité au XIX^e siècle,* Paris, Seuil, coll. « l'Univers historique », 2009, 456 p.

Warner Marina, *Seule entre toutes les femmes. Mythe et culte de la Vierge Marie,* traduit de l'anglais par Nicole Ménant, Paris, Rivages, coll. « Rivages histoire », 1987, 420 p.

Conclusion

Le récit de soi comme un projet d'histoire sociale

Isabelle Luciani
Université d'Aix-Marseille
UMR 7303 TELEMME

De manière concrète, l'écriture apparaît ici comme une tentative d'appropriation de soi par l'appropriation du sens de son existence et par la reconnaissance d'un « moi » social conforme à ses attentes. Elle offre à l'analyse historique la matérialité d'une trace que d'autres techniques de soi – un examen de conscience quotidien et non écrit, par exemple – n'abandonnent pas ainsi derrière elles.

Cette trace, pour autant, est hétérogène. Aux différences de base que peuvent constituer les temporalités de l'écriture – des écritures journalières aux écritures rétrospectives – et ses destinataires – du journal intime aux correspondances –, s'ajoute l'hybridité de textes inclassables ou puisant leur matière biographique dans des modèles : Marie-Clarté Lagrée insiste ici sur le caractère disparate du texte de Charles Gouyon, mémoires où s'imbriquent les échos de textes littéraires, de la même manière que Léon Cristiani, étudié par Michel Casta, emboite dans ses écrits d'autres écrits, comme l'autobiographie spirituelle de Thérèse de Lisieux. L'écriture féminine analysée par Jacques Guilhaumou est tributaire de la longue domination masculine exercée sur le champ et sur les genres littéraires. De même, l'usage de genres prédéfinis, tels que les mémoires, rapportés à des espaces de réception clairement délimités, mais anachroniques ou trop schématiques (public, privé, intime…), doit être nuancé par l'analyse des contextes d'écriture, où s'élaborent, à chaque fois, de nouveaux « bricolages » de l'individu avec les mots.

Restaurer un rapport satisfaisant à soi, à ses propres yeux comme aux yeux des autres, telle est la finalité de ces écrits. Au fondement, se lisent les défaillances du corps, qui instaurent l'expérience de cette première altérité portée sur l'individu agissant, pour reprendre la terminologie de Paul Ricœur[1]. L'article de Philip Rieder montre bien l'importance pour le patient de maîtriser ce corps subjectif où le symptôme doit forcément

1 Cf., pour un exposé synthétique de cette approche, Paul Ricœur, « Devenir capable, être reconnu », *Revue du MAUSS permanente*, 24 mai 2007 [en ligne]. http://www.journaldumauss.net/spip.php?article96.

avoir un sens – là où le médecin identifie une pathologie impersonnelle, inventoriée et nommée. Aussi la métaphore du corps naturel se retrouve-t-elle dans la mesure des états d'âme, enregistrés tel un baromètre de l'être – ou pour le dire à la manière de Rousseau, un « baromètre de l'âme[2] » : ainsi des notations de Charles Gouyon, qui se dit « tout pensif, saturnien, chagrin… » ; ainsi encore de la ligne continue que constituent, pour François-Joseph Ruggiu, les observations réellement météorologiques de Michel Chartier, toile de fond sur laquelle se détachent ses propres états de vie.

L'écriture de soi s'enracine donc dans l'observation de soi-même. Dans son article sur l'écriture du vieillissement chez des femmes du XVIIIe siècle, Nahema Hanafi a souhaité « mettre en scène les marges d'autonomie cultivées par les femmes face au discours médical sur leur corps[3] ». L'observation de soi est aussi le fondement, christianisé, de l'exercice spirituel auquel se livre Léon Cristiani. L'observation va alors de pair avec le jugement de soi et l'amendement de sa propre conduite. C'est de la sorte que Michel Chartier entrelace des « voix » différentes, François-Joseph Ruggiu percevant, derrière la voix continue du météorologue et la voix scandée des événements, une voix réflexive par laquelle le scripteur, s'observant et s'évaluant, dialogue et renoue avec lui-même. Mais l'observation, comme sa restitution, sont médiatisées par des attentes et des modèles, littéraires autant que sociaux. L'écriture de soi est alors aussi le lieu où l'individu écrivant fait face à ses limites ou peut élaborer des possibles. Il en va ainsi des « constructions scripturaires » (Déborah Cohen) par lesquelles les individus valorisent ou transforment leur identité, en s'appuyant sur des modèles individuels, des fictions, des genres littéraires. Jules Momméja s'identifie par sa pratique d'écriture aux érudits de l'époque moderne. Léon Cristiani configure son expérience sur le modèle de la vie de saint. Charles Gouyon construit sa foi à travers la femme aimée, élevée au rang d'être paradigmatique par les emprunts au roman de chevalerie. La demoiselle de Brulle rêve sa vie en basculant dans un onirisme social où elle réinterprète son existence en fonction de l'ordre nobiliaire auquel elle aspire. Marie-Edmée Pau élabore dans son journal une véritable « poétique du genre » (Nicole Cadène), dans un corps symbolique qui dit le dépassement – impossible – de la différence des sexes[4].

Le double symbolique de soi, que l'on observe pour mieux renouer avec lui, n'est donc autre parfois que l'objet matériel lui-même, le texte

2 Jean-Jacques Rousseau, *Rêveries du promeneur solitaire*, Première promenade, 1782, publ. posthume, p. 42 de l'édition établie et annotée par S. Sylvestre de Sacy, Paris, Gallimard, 1972. Sur cette climatologie de l'âme à l'origine du journal intime, voir Pierre Pachet, *Les baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*, Paris, Hatier, 1990.

3 Art. cit., p. 135-136.

4 La dimension « genrée » des pratiques d'écriture nécessite des travaux approfondis. Nous renvoyons ici, notamment, au numéro de la revue *Clio* qu'Isabelle Lacoue-Labarthe et Sylvie Mouysset ont consacré, aux écrits ordinaires féminins (« Écrire au quotidien », *Clio*, nº 35, 2012).

manuscrit qui extériorise l'intériorité, la rend visible, palpable. Les articles de François-Joseph Ruggiu, Philip Rieder et Nicole Cadène, ont insisté sur l'importance de la graphie comme prolongement de l'identité : majuscules soulignées par Michel Chartier, fort de son bon droit ; lettres irrégulières du corps malade ; *ductus* induisant la confusion des sexes… Marie Barral-Baron, Marie-Clarté Lagrée, François-Joseph Ruggiu et Véronique Molinié ont souligné aussi la prolixité parfois compulsive de leurs auteurs. Marie Barral-Baron montre la manière dont « l'écriture incarne à elle seule la détresse d'Érasme, […] se meurt, […] s'étale et s'éparpille[5] ». Les 3 000 pages des *Cahiers noirs*, rédigées en quatre ans par Jules Momméja, sont un prolongement de lui-même, « destin[é] aux chercheurs du futur » qui le prendront pour objet[6]. Chez Michel Chartier également, l'écriture fait corps : les 61 pages retrouvées pour seulement 14 mois de son existence livrent d'une écriture serrée, sans marge, ni titre, ni mention de l'année, un bloc monolithique, comme le prolongement de soi hors de soi. Chez chacun de ces auteurs, l'acharnement à écrire force la visibilité.

Présence matérielle à soi, observation et construction de soi-même, instauration d'un dialogue avec soi… ces trois modalités d'irruption de la réflexivité, à des degrés divers, sans doute, de conscience de soi, relèvent-elles d'une gamme égale et toujours disponible de « possibles » dont l'individu dispose pour traiter avec lui-même ? Ou bien se dégage-t-il des évolutions dans la capacité réflexive des individus ? S'agit-il alors d'une évolution historique de la subjectivité elle-même ? Ou bien, plutôt que ce schéma linéaire d'une progression de la subjectivité, s'agit-il d'une mutation des processus de subjectivation et peut-être, des droits du sujet lui-même ? Certains des articles réunis dans ce volume sont l'écho de telles mutations, liées à des dispositifs (incluant supports matériels, genres textuels, accès à la culture…) et des régimes de croyance différents. Déborah Cohen met clairement en évidence, dans la manière bien différente dont Ménétra et la demoiselle de Brulle font le récit d'eux-mêmes, le « sentiment d'indignité » d'une écriture populaire encore rare, sentiment assumé par l'un et refusé par l'autre[7]. François-Joseph Ruggiu, analysant les dispositifs au plus près des pratiques textuelles, repère dans les voix ordinaires du journal (le temps qu'il fait, la scansion des micro-événements) l'irruption d'un méta-discours permettant chaque jour l'apaisement des conflits quotidiens par la manifestation d'une instance de jugement autonome, restaurant son *ego*. Véritable technique de soi, le journal devient alors un lieu d'ajustement incessant avec soi-même, témoignant peut-être, sous réserve d'une comparaison « avec d'autres diaires […] et étendue à d'autres genres, en particulier la correspondance régulière […] d'une

5 Art. cit., p. 59.

6 Art. cit., p. 214.

7 Art. cit., p. 192.

mutation profonde et durable de la conscience de soi[8] ». Comment insérer ces mutations dans la temporalité historique ? Faut-il les inscrire dans l'existence matérielle de certains genres, tels le journal de jeune fille au XIXe siècle, qui autorise la poétique subversive d'une Marie-Edmée Pau restituée par Nicole Cadène ? Faut-il les relier aux conditions socio-économiques qui autorisent, ou au contraire limitent, le retour de l'individu sur lui-même ?

Ainsi, même s'il semble le révélateur d'une réflexivité plus explicite, le dialogue avec soi reflète-t-il nécessairement une plus grande conscience de soi[9] ? Le dialogue intérieur, comme le souligne François-Joseph Ruggiu, constitue en tout cas la trace tangible d'un processus historiquement descriptible, un « marqueur fondamental de l'émergence d'un "moi" qui nous semble être la cractéristique de l'individu "moderne"[10] ». Le journal est un lieu matériel ouvert à la construction de ce « moi[11] ». Il n'est pas évident de donner du sens à l'émergence d'une nouvelle modalité de l'écriture de soi. Marie-Gabrielle Lallemand ne relève-t-elle pas la première occurrence de ce qui semble être le journal intime, associé à l'opacité tourmentée d'un individu questionnant son identité, dans un roman français de 1641 intitulé *Polexandre* ? Marin Le Roy de Gomberville y enchâsse dans le roman une « Histoire des sentiments d'Alcidiane », reproduisant jour après jour les questions que se pose une reine amoureuse, refusant de s'avouer ses sentiments pour un jeune homme qui lui est socialement inférieur. Plus que par la seule identification d'une « mutation des techniques du soi », c'est donc bien, comme l'explique François-Joseph Ruggiu, dans l'incorporation et la revendication d'un jugement critique autonome de l'individu par lui-même qu'il faut tenter d'enraciner la mutation des écrits quotidiens.

L'écriture de l'action, et parfois la simple action d'écrire, forgent cependant aussi le « moi » comme « manière pour l'individu d'exister » (Déborah Cohen), témoin et acteur de son temps, et ajustent au monde ce « moi » dont l'écriture est l'expression. Son potentiel réflexif reste encore largement à interroger, mais sa performativité est bien réelle. La question, dès lors, est aussi celle des conditions socio-économiques de l'expression de soi ; elle est moins celle de la nature holiste ou individualiste d'une société dans son ensemble, que celle de la puissance d'agir des individus, de leur capacité singulière à maîtriser, anticiper, analyser leur expérience[12]. Dans l'incapacité de construire le « moi »

8 Art. cit., p. 182.

9 Nous pouvons rappeler ici, avec Barbara H. Rosenwein, que plus ou moins d'introspection n'est pas plus ou moins de conscience de soi (« Y-avait-il un "moi" au haut Moyen Âge », art. cit., p. 42).

10 Art. cit., p. 179.

11 « L'intériorité du personnage dans la prose fictionnelle de la première moitié du XVIIe siècle. Quelques remarques », *Elseneur*, 2001, 17, *Se raconter, témoigner*, dir., Carole Dornier, p. 55-71 ; ce commentaire du roman se trouve aux pages 66-67.

12 Parmi les conditions de possibilité d'une écriture réflexive, reste à mesurer le poids des compétences graphiques du scripteur, comme la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe. Déborah Cohen a rappelé dans son article que pour certaines catégories populaires de l'époque

par une « réalisation expérimentale de soi » (Déborah Cohen[13]), l'écriture projette un moi idéal, un moi rêvé, qui n'est pas pour autant un simple artifice et n'a pas moins de réalité, ne serait-ce que pour l'économie psychique du sujet et pour la capacité, ou l'incapacité d'émancipation, qu'il porte.

Ainsi, questionner l'évolution des écritures de soi ne peut se limiter à une histoire abstraite du sujet, l'historien se devant d'investir l'ensemble des dispositifs par lesquels les individus lient leur destinée à la société.

Le fait est qu'il n'est pas d'écriture de soi sans inscription de l'individu dans sa relation à l'autre. Certains de nos scripteurs sont en quête d'un interlocuteur réel : Érasme multiplie ses correspondants, tout comme les patients étudiés par Philip Rieder s'adressant à leurs médecins ; Charles Gouyon lègue sa vie à ses descendants ; la demoiselle de Brulle, embastillée, se met en situation d'être réellement lue (ce qui fait basculer son écriture de l'onirisme à la folie) ; Jules Momméja, en rédigeant ses cahiers noirs, espère être lu un jour par quelque historien qui en ferait l'objet de sa recherche ; Joseph Cristiani s'adresse tantôt à lui-même, tantôt à Dieu, tantôt à son fils, qui publie sa propre autobiographie… Certains scripteurs établissent un dialogue avec eux-mêmes, à l'exemple de Michel Chartier, Marie-Edmée Pau, ou Jacques-Louis Ménétra dédiant son texte « à son esprit ». Mais tous ces textes – comme tous les écrits personnels – s'adressent aussi à un tiers lecteur, le lecteur virtuel entre les mains duquel le manuscrit peut toujours s'égarer ; ou encore le « témoin interne » (J.-F. Chiantaretto), qui garantit ma dignité, mon humanité en tant que scripteur[14]. Or, certains scripteurs (Gouyon, la demoiselle de Brulle, Chartier, les Cristiani…) écrivent dans une profonde solitude. D'autres – parfois les mêmes – prennent la plume dans un insupportable déni de reconnaissance. C'est particulièrement frappant chez Michel Chartier, la demoiselle de Brulle ou encore Jules Momméja ; c'est extrêmement net aussi, pour la relation du fils à son père, dans les écrits de Léon Cristiani.

Le texte, en étant exposition de soi, est alors toujours interpellation de l'autre et, virtuellement, interpellation par l'autre, dans cette lutte pour la reconnaissance qui impose au sujet écrivant de se positionner dans un espace social où il s'expose, à son tour, à un jugement. Le récit de soi renvoie donc toujours, comme l'écrit si bien Judith Butler, à cette scène d'interpellation où

moderne, comme le monde des artisans, l'obstacle de l'alphabétisation n'était finalement pas si lourd (Cf. James Amelang, *The Flight of Icarus...*, *op. cit.*). Ce travail reste à approfondir, pour l'époque moderne notamment, pour d'autres catégories populaires, comme les femmes. Voir ici, notamment, le numéro 35 de la revue *Clio*, « Écrire au quotidien » (2012), notamment les articles de Christiane Klapisch-Zuber, « Épistolières florentines des XIVe-XVe siècles », p. 129-146, et d'Isabelle Luciani, « De l'espace domestique au récit de soi ? Écrits féminins du for privé (Provence, XVIe-XVIIIe siècle) », p. 21-44.

13 Art. cit., p. 192.

14 Jean-François Chiantaretto, *Le témoin interne. Trouver en soi la force de résister*, Paris, Aubier, 2005.

« l'autre est reconnu et dispense lui-même de la reconnaissance au travers d'un ensemble de normes qui règlent la possibilité d'une reconnaissance[15] ».

Aussi singulier qu'il paraisse, le trouble qu'un individu peut ressentir à être lui-même, à se définir, à se comprendre et à s'accepter, ne relève donc pas seulement d'une économie psychique du sujet qui se jouerait dans une forme d'intériorité, au mieux dans l'interaction individuelle avec ses proches. La manière dont ces troubles se créent, tout comme les outils tels que l'écriture par lesquels un individu peut choisir plus ou moins consciemment d'y répondre, se configurent dans des contextes sociaux, politiques et économiques où se jouent, comme le montre l'article de Jacques Guilhaumou sur les enjeux de l'écrit féminin, les conditions de possibilité de la reconnaissance subjective par soi-même et, indissociablement, par un autrui radicalement singulier, qui assujettit le sujet dans « une relation morale plus primaire que le geste réflexif visant à rendre compte de soi[16] ». Ainsi chez Madame Roland, « dire à la fois je "souffre" et "je suis opprimée" exprime ici un jugement sur la réalité[17] ».

Comme l'écrit Bruno Martucelli, « c'est sur l'arrière-plan de ce mouvement de contrôle social, que se pose la problématique fondamentale de la subjectivation : comment parvenir à imaginer la possibilité d'une émancipation humaine[18] ? ». L'écriture de soi peut-elle poursuivre une vocation à l'émancipation de l'individu, ou, inscrite dans les normes sociales, ne contribue-t-elle qu'à fournir de nouveaux moyens d'autodéfinition d'un sujet assujetti par lui-même ? Le sujet assujetti de Michel Foucault, produit par les techniques du pouvoir, tout comme le sujet « interpellé » de Judith Butler, contraint de céder au régime collectif de vérité sous peine de perdre la reconnaissance d'autrui et de se perdre soi-même, pourraient se lire dans les exercices spirituels des Cristiani ou dans l'enlisement identitaire de la demoiselle de Brulle conduite à la folie par le tropisme inaccessible de la noblesse[19]. Mais à la subjectivation comme assujettissement, s'oppose aussi, chez Michel Foucault, l'horizon d'une subjectivation individuelle fondée sur l'élaboration par l'individu d'une « technique de vie » lui permettant d'instaurer un rapport de soi à soi-même[20]. Au plus près du besoin d'être soi, les écritures de soi, telle l'écriture quotidienne que s'invente, pour maîtriser sa vie, Michel Chartier de Lotbinière, ne

15 Cf. Judith Butler, *Le récit de soi* (1re éd. 2005), trad. franç., PUF, 2007, pour cette scène d'interpellation (« Scenes of address », p. 9) ; citation p. 25.

16 *Ibid*., p. 21.

17 Art. cit., p. 99.

18 Danilo Martuccelli, « Les trois voies de l'individu sociologique », *EspacesTemps.net,* Textuel, 08.06.2005 http://espacestemps.net/document1414.html.

19 Sur ce sujet disciplinaire, cf. Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

20 Sur cette approche foucaldienne, inscrite notamment dans *L'usage des plaisirs* (Paris, Gallimard, 1984), voir tout particulièrement les commentaires éclairants de Danilo Martucelli, *op. cit.,* et Kim Sang Ong-Van-Cung, « Critique et subjectivation. Foucault et Butler sur le sujet », *Actuel Marx*, no 49, 2011, p. 148-161.

peuvent-elles pas dès lors ressortir d'un processus de subjectivation libérant l'individu ? En cherchant sans cesse dans l'écriture, à travers la maîtrise du langage, la maîtrise du logos qui est aussi au fondement de soi, un Érasme ne définit-il pas sa propre éthique, sa propre « esthétique de l'existence[21] » ? Les femmes étudiées par Jacques Guilhaumou n'investissent-elles pas l'écriture d'une « conscience singulière du temps » réappropriée, bien qu'originalement ancrée dans une domination sociale ?

En rupture avec une définition trop historiciste de la généalogie du sujet, comment ce souci de soi s'articule-t-il avec le mouvement de l'histoire ? Maints articles du présent ouvrage ont souligné les liens de ces écritures souvent extrêmes à la temporalité collective : le poids des contextes religieux, politiques, socio-économiques, surgit au détour du mal-être d'un Érasme ou d'un Gouyon, d'un Chartier en position d'exil, d'un Momméja confronté à l'effondrement d'une vieille Europe, ou encore dans le modèle de vie que Joseph Cristiani oppose à l'église de son temps. L'écriture est ainsi, pour Marie-Clarté Lagrée, « une forme de bricolage, c'est-à-dire une solution personnelle, à échelle individuelle, pour mettre à distance la souffrance générée par le vertige d'une époque[22] ». Seuls semblent échapper à la solitude de leur trouble ceux qui inscrivent leur souffrance et leur lutte dans un horizon commun et se dotent, comme l'écrit Marie Barral-Baron évoquant les transformations de l'écriture d'Érasme, d'« une conscience historique, faite de souffrance et d'expérience du temps[23] ». Michel Casta entend chez Joseph Cristiani, devenu ermite, prédicateur et auteur, « un cri de révolte, de colère ou d'indignation[24] ». Pour Jacques Guilhaumou, la « conscience singulière du temps » de femmes situées à la marge de la scansion du temps public, dans une condition commune, fond le récit de l'expérience singulière dans une forme d'engagement, même sans en avoir clairement conscience.

Il est donc important d'interroger la possibilité et la nature des liens qui se laissent entrevoir entre la subjectivation individuelle et la construction du sujet historique : des normes collectives à la construction d'une réflexivité critique, attestant de valeurs légitimes et de formes d'actions, quel degré d'émancipation peut s'opérer dans ces récits de soi ? Il faut, dès lors, dépasser la singularité du point de vue des études de cas, en interrogeant la potentialité critique de ces écrits inscrits dans leur environnement familial et social, où s'opposent, comme le rappelle Déborah Cohen, « les formes particulières d'invention du soi […] à certaines des contraintes sociales de l'époque, qui sont réellement des limitations à cette invention[25] ».

---

21 Cf. Michel Foucault, « Une esthétique de l'existence », 1984, *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 357, 1994, p. 730-735.

22 Art. cit., p. 76.

23 Art. cit., p. 61.

24 Art. cit., p. 93-94.

25 Art. cit., p. 192.

De l'écriture de soi à la réflexivité critique, ces pratiques quotidiennes sont-elles alors un lieu où peuvent s'élaborer et se transmettre des valeurs nouvelles – des valeurs d'émancipation, à l'instar du projet humaniste de l'homme défendu par un Érasme –, ou même se construire un nouveau sens commun ? La question posée est celle du degré de liberté, mais aussi de responsabilité de l'acteur dans son expérience sociale. Aussi faut-il rappeler pour conclure que la parole souffrante restituée par ces articles n'est pas seulement l'expression de plaintes singulières, mais aussi celle d'individus « agissant », capables par le récit de soi de s'approprier leur vie dans la conscience d'eux-mêmes. Même enlisés parfois jusqu'à la folie dans la quête d'une impossible reconnaissance affective ou sociale – qu'il s'agisse de profession, d'ordres ou de genre… – nos scripteurs éprouvent le besoin d'attester de leur existence et de démentir les assignations. C'est à ce point de rencontre, au creux des écritures de soi, entre ontologie et société que l'enquête doit se poursuivre.

Table des matières

Isabelle Luciani, Valérie Piétri
Introduction 5

Isabelle Luciani
De l'écriture de soi comme pratique sociale
Des histoires, objet d'Histoire 13

« Me voici ! »
Du besoin de se dire : attestation de soi et engagement

Marie Barral-Baron
Écrire pour ne pas sombrer
La plume d'Érasme, son remède et son poignard 47

Marie-Clarté Lagrée
Écriture *versus* souffrance
« L'extreme affliction » de Charles Gouyon de La Moussaye (1548-1593) 65

Michel Casta
Les désordres de la foi
L'ermite et le prêtre (1880-1932) 79

Jacques Guilhaumou
Écriture-femme
Souffrance de soi et conscience singulière du temps 97

Un besoin réflexif
Écriture et construction de soi

Nahema Hanafi
De l'« âge critique » la vieillesse
Le vieillissement dans les écrits du for privé féminins du XVIII^e siècle 115

Philip Rieder
Souffrance et culture médicale
Lectures et interprétations laïques du mal être au XVIII^e siècle 139

François-Joseph Ruggiu
Une voix à soi ? 159
Autour du diaire de Michel Chartier de Lotbinière

Inventions de soi
Maîtriser ou rêver sa vie ?

Déborah Cohen
La construction scripturaire de soi 191
Heurs et malheurs de l'onirisme social (XVIIIe siècle)

Véronique Moulinié
Écrire pour être 207
Les *Cahiers noirs* (1914-1918) de Jules Momméja

Nicole Cadène
L'invention du genre dans le journal de Marie-Edmée… 231

Isabelle Luciani
Le récit de soi comme un projet d'histoire sociale 247

collection

LE TEMPS DE L'HISTOIRE

Claude CAROZZI, Daniel LE BLÉVEC et Huguette TAVIANI-CAROZZI, dir., *Vivre en société au Moyen Âge. Occident chrétien VI-XV^e siècle*, 2008, 320 p.

Lucien FAGGION, Anne MAILLOUX et Laure VERDON, dir., *Le notaire entre métier et espace public en Europe VIII^e-XVIII^e siècle*, 2008, 300 p.

Christine PEYRARD, Francis POMPONI et Michel VOVELLE, dir., *L'administration napoléonienne en Europe. Adhésions et résistances,* 2008, 184 p.

Christiane RAYNAUD, dir., *Villes en guerre XIV^e-XV^e siècles*, 2008, 350 p.

Robert MENCHERINI, dir., *Provence-Auschwitz. De l'internement des étrangers à la déportation des juifs (1939-1944)*, 2007, 324 p.

Christine PEYRARD, dir., *Minorités politiques en Révolution (1789-1799)*, 2007, 214 p.

Marcel BERNOS, *Les sacrements dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles. Pastorale et vécu des fidèles,* 2007, 350 p.

Jean Norton CRU, *Lettres du front et d'Amérique (1914-1919),* Marie-Françoise ATTARD-MARANINCHI et Roland CATY, éd., 2007, 380 p.

Claude CAROZZI et Huguette TAVIANI-CAROZZI, dir., *Faire l'évènement au Moyen Âge,* 2007, 364 p.

Gilbert BUTI et Anne CAROL, dir., *Comportements, croyances et mémoires. Europe méridionale XV^e-XX^e siècles. Études offertes à Régis BERTRAND*, 2007, 290 p.

Lucien FAGGION et Laure VERDON, dir., *Quête de soi, quête de vérité du Moyen Âge à l'époque moderne,* 2007, 224 p.

Patricia PAYN-ECHALIER, *Les marins d'Arles à l'époque moderne,* 2007, 326 p.

Jean-Claude LAHAXE, *Les communistes à Marseille à l'apogée de la guerre froide 1949-1954,* 2006, 294 p.

Xavier DAUMALIN, Sylvie DAVIET et Philippe MIOCHE, dir., *Territoires européens du charbon des origines aux reconversions,* 2006, 282 p.

Claire ANDRIEU, Marie-Claire LAVABRE et Danielle TARTAKOWSKY, dir., *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine,* 2006, 266 p.

Maryline CRIVELLO, Patrick GARCIA et OFFENSTADT Nicolas, dir., *Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, 2006, 300 p.

Nathalie ALZAS, *La liberté ou la mort, l'effort de guerre dans l'Hérault pendant la Révolution Française*, 2006, 300 p.

Régis BERTRAND et Anne CAROL, dir., *Le « monstre » humain, imaginaire et société*, 2005, 216 p.

Martin AURELL, Jean-Paul BOYER et Noël COULET, *La Provence au Moyen Âge*, 2005, 360 p.

Régis BERTRAND, Anne CAROL et Jean-Noël PELEN, dir., *Les narrations de la mort*, 2005, 298 p.

Claude CAROZZI et Huguette TAVIANI-CAROZZI, dir., *Le pouvoir au Moyen Âge. Idéologies, pratiques, représentations,* 2005, 316 p.

Paul AUBERT, Gérard CHASTAGNARET et Olivier RAVEUX, dir., *Construire des mondes. Élites et espaces en Méditerranée XVI^e-XX^e siècle,* 2005, 320 p.

Jean-Claude BOUVIER et Jean-Noël PELEN, dir., *Récits d'Occitanie,* 2005, 180 p.

Gabriel AUDISIO, dir., *Prendre une ville au XVI^e siècle. Histoire, Arts, Lettres,* 2004, 260 p.

Jean-Luc BONNIOL et Maryline CRIVELLO, dir., *Façonner le passé. Représentations et cultures de l'histoire XVI^e-XXI^e siècle,* 2004, 306 p.

collection

LE TEMPS DE L'HISTOIRE

CHABROL Jean-Paul et GAMBAROTTO Laurent dir., *Éclairer le peuple. Jean-Louis Médard 1768-1841,* 2004, 228 p.

Claude CAROZZI et Huguette TAVIANI-CAROZZI, dir., *Le médiéviste devant ses sources. Questions et méthodes,* 2004, 316 p.

Marcel BERNOS et Michèle BITTON, dir., *Femmes Familles Filiations. Société et histoire. Études réunies en hommage à Yvonne KNIBIEHLER*, 2004, 304 p.

Gabriel AUDISIO, dir., *Inquisition et pouvoir,* 2004, 380 p.

Régis BERTRAND, dir., *La Nativité et le temps de Noël XVII^e-XX^e siècle,* 2003, 254 p.

Martine LAPIED et Christine PEYRARD, dir., *La Révolution française au carrefour des recherches,* 2003, 358 p.

Régis BERTRAND et Anne CAROL, dir., *L'exécution capitale, une mort donnée en spectacle XVI^e-XX^e siècle,* 2003, 284 p.

Gabriel AUDISIO, Régis BERTRAND, Madeleine FERRIÈRES et Yves GRAVA, éds, *Identités juives et chrétiennes. France méridionale XIV^e-XIX^e siècle. Études offertes à René MOULINAS*, 2003, 308 p.

Jacques PAUL, *Du monde et des hommes. Essais sur la perception médiévale,* 2003, 318 p.

Monique CUBELLS, *La noblesse provençale du milieu du XVII^e siècle à la Révolution,* 2002, 318 p.

Christine PEYRARD et Michel VOVELLE, dir., *Héritages de la Révolution française à la lumière de Jaurès,* 2002, 196 p.

Claude CAROZZI et Huguette TAVIANI-CAROZZI, dir., *Année mille, An Mil,* 2002, 232 p.

Le Parlement de Provence, 1501-1790. Actes du colloque d'Aix-en-Provence de 2001, 2002, 240 p.

Roland CATY, dir., *Enfants au travail. Attitudes des élites en Europe occidentale et méditerranéenne aux XIX^e et XX^e siècles,* 2002, 280 p.

Gabriel AUDISIO, dir., *Religion et Exclusion, XII^e-XVII^e siècle,* 2001, 218 p.

Maquette de couverture Hokus Pokus – Rennes
Mise en page Jean-François Julien – Aix-en-Provence

Imprimé en France

Service imprimerie de l'université d'Aix-Marseille – DPSI – Aix-en-Provence

Dépôt légal 3e trimestre 2012
ISBN 978-2-85399-830-7
ISSN 1631-946X